

19484

BIOGRAPHIE

du vénéré et discret prélat

Monseigneur François-Aimé ROULL

Protonotaire apostolique

Curé-archiprêtre de la paroisse de Saint-Louis

de Brest

par Louis SALUDEN

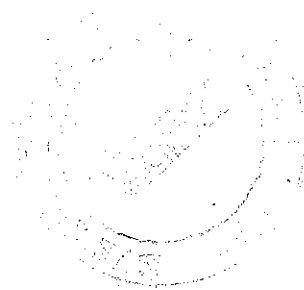
Chanoine honoraire

Lauréat de l'Académie Française

EDITEUR :

ANDRÉ DERRIEN, Libraire, 52, rue de Siam

— BREST —



fb
922
Rev

Quimper, le 5 Mars 1930.

IMPRIMATUR :

P. JONCOUR,
Vic. général.



A Monsieur le Chanoine Moënnier,
Curé-Archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

CHER MONSIEUR L'ARCHIPRÊTRE,

Vous m'avez demandé de retracer aux lecteurs de *l'Echo Paroissial* la biographie de Mgr Roull, qui a été pendant trente-cinq ans le curé si vénéré de Saint-Louis. Je l'ai fait parce qu'on ne peut rien refuser à votre grande affabilité et aussi parce que Mgr Roull m'avait fait l'insigne honneur de me témoigner toujours beaucoup d'affection. J'ai encore l'image qu'il me donnait le jour de mon entrée au Grand Séminaire; il y a écrit de sa main « *Dominus custodiat introitum tuum* ».

Ces articles, de sa biographie, écrits au jour le jour, je les réunis maintenant en volume et je viens vous demander de bien vouloir accepter la dédicace de ce livre.

Vous avez été un des successeurs de Mgr Roull à la direction du Collège de Lesneven, et ce Collège n'a fait que prospérer entre vos mains. Vous avez été son auxiliaire à Saint-Louis pendant les deux années où la maladie l'a contraint de renoncer à son ministère actif; j'ai été témoin des soins dévoués et de l'affectueuse vénération que vous lui avez prodigués. Le Souverain Pontife, sur la proposition de notre Evêque vénéré, vous a nommé son successeur à la tête de la paroisse de Saint-Louis. Les éloges que le Pape vous a donnés dans son Bref du 21 janvier 1928 disent assez que l'héritage apparemment si lourd qu'a légué Mgr Roull ne pouvait tomber en mains plus dignes et plus capables. Vous continuez le prélat dont j'ai narré la vie, acceptez donc la dédicace de ces pages, je vous en prie.

Agréez en même temps l'expression du religieux respect que professe à votre égard celui qui se dit

Votre confrère et ami dévoué,

LOUIS SALUDEN,
Chan. hon.

MON CHER AMI,

Vous me faites grand honneur en plaçant sous mon humble patronage le livre que vous venez de consacrer à la mémoire de Monseigneur Roull, mon vénérable prédécesseur. Tout confus que j'en suis, je ne commettrai pas l'ingratitude de refouler l'expression de ma reconnaissance.

On se souvient encore à Brest de l'émotion que suscita dans la ville entière la mort, en date du 13 janvier 1928, du prélat bien aimé qui depuis trente-cinq ans était Curé-archiprêtre de Saint-Louis. Dès le lendemain, tous les journaux de la région, sans distinction de nuance politique, rendaient hommage à l'homme éminent et au saint prêtre qui venait de disparaître. Un peu plus tard, une table commémorative, appliquée au mur intérieur de l'église, à l'ombre de son confessionnal, rappelait aux fidèles les diverses étapes et les œuvres les plus saillantes de sa carrière. Une avide piété, cependant, réclamait un témoignage plus complet dans les pages d'un volume qui ferait connaître plus en détail l'homme et l'œuvre.

Mais où trouver l'historien disposé à entreprendre et capable de mener à bonne fin un travail qui promettait d'être fort complexe et délicat? Par le rayonnement de son prestige et par la nature des situations qu'il occupa, Monseigneur Roull s'était trouvé forcément mêlé de quelque façon à tout le mouvement des idées et des faits sur une période de plus d'un demi-siècle. Comment plier à l'unité d'un plan une aussi grande variété d'aspects? Et, tâche encore plus délicate, il y avait à mettre en scène ou en cause des hommes qui sont encore là, et des événements qui continuent à dérouler leurs conséquences.

Si, malgré ces difficultés, j'ai osé vous demander dès la première heure une biographie de Monseigneur Roull, c'est parce que je vous savais en mesure de les surmonter. Enfant de Landerneau et fier de votre petite patrie, comme votre grand compatriote, vous aviez l'avantage de pouvoir donner sur ses origines des renseignements inédits, d'avoir eu avec lui d'anciennes et constantes relations d'intimité, et d'avoir maintes fois recueilli de sa bouche des confidences dictées par une paternelle confiance à l'admiration la plus filiale. A ces avantages s'ajoutait la recommandation chaleureuse des ouvrages déjà nombreux dus à votre plume féconde, goûtés du public et même, à l'occasion, de l'Académie française. On aime y trouver, avec les trésors d'une culture aussi étendue que variée, l'alliance rare d'un esprit façonné aux meilleures disciplines scientifiques et des charmes d'une imagination qui n'a rien perdu de sa verve originelle.

Pour suivre votre héros à travers les différentes manifestations de son activité, vous avez été amené à passer en revue, sous le couvert d'une biographie particulière, toute l'histoire religieuse d'une époque et d'une paroisse. Aussi bien, votre volume aurait-il pu porter ce sous-titre : « Trente-cinq années de la vie paroissiale de Brest. » Et quelle période émouvante que celle-là, qui s'est déroulée de 1893 à 1928, — de la dévastation à la résurrection! Quiconque à l'avenir se mêlera d'écrire l'histoire de Brest devra faire état de votre ouvrage.

Il mérite d'être connu, répandu, et j'ai confiance qu'il le sera. La Vie de Monseigneur Roull intéressera ses compatriotes de Landerneau, les anciens élèves et professeurs du Collège de Lesneven où il fut successivement professeur et principal, les élèves et les maîtres du Collège Saint-Louis qui lui doit son existence. Il intéressera surtout les paroissiens de Saint-Louis qui plus spécialement furent les bénéficiaires de son zèle, de ses conseils et de ses aumônes. Combien d'autres âmes d'ailleurs il a réconciliées avec le Dieu de leur première Communion et préparées au grand voyage de l'éternité! Combien d'incroyants même ont eu recours à son obligeante charité dans les difficultés et les épreuves de la vie! Tous trouveront profit et plaisir à relire sous votre plume la vie si pleine de ce prêtre-apôtre qui passa, comme son maître, en faisant le bien. Les lecteurs de l'*Echo Paroissial* qui auront goûté dans leur journal les prémices de cette faveur ne seront pas, j'en suis sûr, les moins pressés à redemander ce qu'ils n'ont pu savourer qu'en tranches séparées, d'une semaine à l'autre.

En travaillant à faire connaître le dévouement d'une vie toute entière dépensée et consumée au service de Dieu et des âmes, vous aurez rendu un magnifique hommage à la vertu de notre sainte religion. Telle a été votre première ambition; et je sais que vous attendez d'elle votre plus chère récompense. Je vous la souhaite abondante.

Avec mes plus sincères félicitations, recevez, mon cher ami, l'assurance de mes sentiments affectueusement reconnaissants.

A. MOENNER,

Curé de Saint-Louis de Brest.

CHAPITRE I

La Naissance

Celui qui devait être un jour le protonotaire apostolique, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, Mgr Roull, naquit à Landerneau. Quand il vint au monde, sa petite ville natale était toute pavoisée; le drapeau national flottait aux fenêtres de la maison de son père, au n° 1 de l'ancienne rue Saint-Houardon, actuellement appelée rue Amiral Romain-Desfossés; alors, en effet, l'église de Saint-Houardon n'avait pas été encore réédifiée à l'endroit où elle s'élève maintenant, elle faisait face à l'entrée de la rue dont nous parlons.

Pourquoi ce pavoisement? Pourquoi ces mâts, surmontés de drapeaux tricolores, reliés entre eux par de gracieuses guirlandes de feuillage et s'en allant en double rangée du haut de la rue Neuve, le long du pont, du quai de Léon et jusque devant l'église elle-même? Un vieux journal de Brest, l'*Armoricaïn*, nous le révèle. Le 29 août 1843, à une heure de l'après-midi, la ville de Landerneau avait le grand honneur de recevoir la visite officielle de celui qui venait d'être proclamé le futur Régent de France, le duc de Nemours, second fils de Louis-Philippe. Le duc était accompagné de S. A. R. la duchesse de Nemours, son épouse. Descendu de voiture en face du champ de foire actuel, où s'élevait un arc de triomphe en forme de porte de ville, le duc de Nemours avait reçu là, à la limite de la commune, les compliments du maire. Revêtu de l'uniforme de lieutenant-général, grade acquis glorieusement à la prise d'Alger, le prince était aussitôt monté à cheval et s'était dirigé lentement jusqu'à l'Hôtel de ville, précédant le carrosse où S. A. la duchesse avait fait monter le maire de Lander-

neau, le comte Améline de Cadeville. Tout le long du parcours, ce n'avaient été que vivats et applaudissements. Le cortège s'était arrêté à l'Hôtel de ville, où dans la grande salle du premier étage, transformée en un élégant salon, Madame Cocagne, femme du sous-préfet de Brest, avait reçu la duchesse et lui avait présenté les dames des notabilités de la ville. Ces dernières avaient offert à S. A. R. un travail en coquillages, d'un excellent goût et représentant les costumes anciens du pays. Pendant ce temps, dans la grande salle du rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, où une merveilleuse exposition des produits de l'industrie landernéenne avait été organisée, le duc de Nemours avait reçu les membres du clergé, présentés par le curé, M. Pufuhen, puis le prince s'était rendu sur le Champ de bataille passer la revue de la garde nationale et distribuer les prix du concours de chevaux examinés le matin même. Les deux illustres voyageurs se rejoignaient vers quatre heures pour faire une courte visite à l'église paroissiale; ensuite, précédé de 60 cultivateurs à cheval, portant des bannières tricolores, et au bruit de l'artillerie municipale faisant exploser ses « boîtes », l'auguste couple quittait Landerneau et se dirigeait vers Brest, pendant que la fête se prolongeait assez tard dans la soirée et surtout que les gardes nationaux prenaient part au punch d'honneur offert à la garde par leurs Altesses royales.

C'est la garde nationale qui avait donné le pouvoir à Louis-Philippe, « le roi des barricades »; aussi son règne fut-il l'âge d'or de cette institution d'origine républicaine. « La garde nationale, disait le livret du garde de cette

époque, est une institution redoutable au despotisme ! » Louis-Philippe en fera un jour la triste expérience. Mais, on comprend les libéralités du représentant du roi-citoyen aux citoyens-soldats ; car la moindre fête civique donnait aux gardes nationaux un air vraiment martial. Ceux-ci étaient divisés en quatre compagnies : la 1^{re} compagnie dite des Grenadiers, la 2^e, celle des Chasseurs ; la 3^e des Voltigeurs et la 4^e, qui seule allait au feu, la compagnie des Sapeurs-pompiers. Tous portaient la longue capote bleue et le pantalon de même couleur ; mais pendant que les autres gardes avaient ou le casque comme les Pompiers, ou le shako de cuir en forme de cylindre, les grenadiers portaient le bonnet à poil, l'ourson des grognards de Napoléon, plus haut même et plus large que celui des vainqueurs de Wagram.

Or, au soir du 29 août, un de ces grenadiers rentrait au n° 1 de la rue Saint-Houardon ; il avait à peine déposé son « ourson », qu'il devenait le père d'un troisième enfant, un garçon cette fois, et le jeudi 31 août le présentait au baptême, après quoi fut rédigé l'acte suivant :

« Le 31 août 1843, François-Aimé-Marie, fils de François Roull et de Mélanie Bouldé, né hier, a été ce jour solennellement baptisé par le sous-signé. Parrain et marraine ont été Louis Bancheureau et Anne-Marie-Noël-le Le Gall, veuve Nicol.

Signé : Le Gall, vicaire ».

CHAPITRE II

Enfance de François Roull

Le gérant du courrier « A l'Epervier » demeurait donc au n° 1 de la rue Saint-Houardon ; mais il avait ses remises et écuries de l'autre côté de la place Saint-Houardon, là où s'élève maintenant l'école Saint-Julien. Bientôt même il fera bâtir une maison devant ces remises et y transportera sa petite famille ; celle-ci, en

Qu'était ce grenadier, heureux père de notre futur protonotaire, car un grenadier de la garde nationale doit avoir un autre métier pour le faire vivre, la garde ne rapportant que gloire et que factions ? Ce grenadier était un brave voiturier. Originaire de Saint-Aubin du Cormier (Ille-et-Vilaine) et aîné de cinq garçons, il avait quitté le foyer paternel pour alléger les charges de famille et servait comme postillon chez Jean Bouldé, dont la famille, depuis trente ans, avait organisé un service de voitures entre Landerneau et Brest et cela au n° 1 de la rue Saint-Houardon, à l'enseigne « à l'Epervier ». Or, un jour, Jean Bouldé décédait subitement, laissant à la charge de sa femme quatre filles dont l'aînée Mélanie avait quinze ans. Le courrier entre Brest et Landerneau était le gagne-pain de la famille, et pour une femme commander à des postillons est chose peu facile. Au lieu de se consumer en vains regrets, la veuve maria son aînée Mélanie à François Roull, son postillon. Le mariage eut lieu le 9 juin 1840 ; la jeune épouse avait 16 ans et le jeune homme 27 ans, et ainsi François Roull, notre grenadier, devenait le maître du courrier « à l'Epervier ». En 1841, il avait une fille qui mourut un an plus tard, un mois après avoir reçu une petite sœur, Mélanie Roull, qui deviendra plus tard Madame Audrain, et le futur curé de Saint-Louis, tout en étant le troisième enfant, était le premier garçon du jeune ménage.

1846, s'augmente encore d'un petit garçon, Auguste. Hélas ! en 1847, une épidémie de dysenterie éclate à Landerneau et emporte le bon voiturier François Roull, homme, disent ses contemporains, d'une grande douceur et à qui une belle barbe noire donnait un aspect grave ; cinq mois plus tard, le 26 avril

1848, sa femme donnait le jour à un troisième garçon, Adolphe. La veuve s'associait à son beau-frère Perfézou, voiturier également, et à un frère de son mari, René Roull, et, à la mort de ce dernier, épousait, après sept ans de veuvage, un autre voiturier, nommé François Clément.

L'enfance du futur curé de Saint-Louis se passa donc dans un milieu de voituriers. Nous n'avons guère idée de ce milieu-là à notre époque de chevaux-vapeur. Le Parlement venait de voter, en 1842, la création de neuf grandes lignes de chemin de fer, mais plus de vingt ans s'écouleront avant que le train n'arrive jusqu'à Landerneau. C'est la diligence qui relie Landerneau à la capitale. Grande et lourde voiture montée sur quatre roues et traînée par cinq chevaux, elle était partagée dans sa longueur en trois compartiments : en avant, le « coupé », compartiment de 1^{re} classe pour 3 voyageurs ; au milieu, « l'intérieur », compartiment de 2^e classe pour 6 voyageurs ; et en arrière, « la rotonde », avec 8 places, la 3^e classe. Le dessus de la voiture formait le fourgon, où les bagages étaient empilés sous une bâche. Deux fois le jour, la diligence de Paris s'arrête sur le quai de Léon, devant l'Hôtel Raoult, à 10 heures du matin et 8 heures du soir : le conducteur, portant guêtres blanches, gilet rouge et chapeau galonné, sonne de la trompette et le Tout-Landerneau accourt prendre des nouvelles de Paris. La diligence, c'est la grande ligne, dirions-nous ; mais comme il y a maintenant des trains départementaux, il y avait alors des courriers reliant Landerneau aux petites villes voisines, courriers de Morlaix, de Carhaix, du Faou, de Lesneven, de Brest, etc. De tous ces courriers, le plus important était sans contredit celui de Brest, tenu « A l'Epervier ». Deux voitures par jour en partent pour Brest : l'une à 7 heures du matin qui revient vers les 7 heures du soir ; l'autre à 4 heures de l'après-midi pour revenir le lendemain vers 10 heures du matin ; le voyage aller ou retour coûte par voyageur 30 sous. La voiture descend à Brest à l'Hôtel du Grand Turc, à l'emplacement de l'actuel Hôtel Moderne. Au rez-de-chaussée de

l'Epervier, dans la grande salle qui sert de cuisine et de salle d'attente, se tient le registre d'inscription des voyageurs : c'est là que la caissière, Madame Roull, se tient le plus souvent avec ses petits enfants, et plus tard, quand le petit François aura leçons à apprendre ou devoirs à faire, il lui arrivera de travailler au milieu de colis de toutes sortes.

De bonne heure, le petit François a connu les voyages, mais le service des voitures lui avait laissé un souvenir pénible. Tôt après la mort du père, Madame Roull avait voulu présenter ses enfants à leurs grands-parents de Saint-Aubin du Cormier et chercher un aide parmi les frères de son défunt mari. On prit la diligence de Paris : le voyage dura deux jours et une nuit, on dut coucher à Rennes. On avait cependant été gentil pour les enfants ; quand, dans une montée, les voyageurs devaient descendre et marcher à pied, c'est à qui prendrait dans ses bras un des pauvres petits Roull. Mais quand il fallut repartir de Saint-Aubin du Cormier, les enfants se mirent à pleurer : « Je ne veux pas aller en voiture », disait le petit François, qu'il fallut mettre de force dans la voiture, et pendant tout le voyage il ne fit que geindre et pleurer.

Une autre fois, il avait alors cinq ans, François était venu à Brest ; échappant à la vigilance de sa mère, le petit bonhomme s'écarta si bien du « Grand Turc » qu'il se perdit dans Brest, et sur ses vieux jours, il parlait de la peur affreuse qu'il ressentit en se trouvant désorienté, ne sachant plus où il se trouvait et n'osant interroger personne.

Près de la maison paternelle, il y avait une petite école tenue par Mlle Kerrien, « Mamzelle Céleste », qui avait deux classes, une pour les grandes filles présidée par elle-même et une pour les petits garçons et petites filles de moins de sept ans, dont la maîtresse s'appelait Mlle Omnès. C'est là que, dès trois ans, fut mis le petit François. Mademoiselle Omnès enseignait avec l'alphabet le tricot (sic) à tout son petit monde ; les aiguilles à tricoter occupaient au moins les doigts des enfants et c'était là un moyen pour

l'originale institutrice de tenir les marmots. Après la prière dite en chantant, Mlle Omnès appelait à tour de rôle chacun de ses élèves pour réciter sa leçon : « Croix de Dieu ! devait dire l'enfant, a, b, c, d, etc... ou b, a, ba... » et quand il avait fini, « prends ton tricot », disait Mlle Omnès.

Le petit François était d'humeur autoritaire, il aimait à imposer sa volonté, et la mère donnait toujours raison à son fils. A l'approche de Noël, tous les enfants sont sages ; ils l'étaient aussi à cette époque, mais « le petit Jésus » n'avait pas encore inauguré la mode de distribuer les jouets, et dans le sabot de Noël, les enfants trouvaient des sucreries. Or François mettait en réserve ses bonbons et ceux de sa sœur, et lui seul décidait du moment venu de consommer les réserves ; la grande sœur s'en plaignait, mais François l'avait voulu, *sit pro ratione voluntas*.

Une coutume pieuse de Landerneau à cette époque contribua beaucoup à éveiller dans le cœur de l'enfant le goût des choses du sanctuaire. Tous les ans, aux deux processions de la Fête-Dieu, les familles étaient invitées à habiller en anges leurs petits enfants au-dessous de sept ans ; on leur mettait une aube blanche serrée à la taille par un large ruban bleu, rouge ou brun, suivant que l'enfant était voué à la Vierge, au Saint-Esprit ou à Saint-Joseph ; sur les épaules on leur disposait de longues ailes blanches parsemées de paillettes d'or ; lors de la procession ils étaient disposés devant le dais, chaque ange donnant la main à un plus grand garçon qui portait un panier de fleurs ; au signal donné par la religieuse du Saint-Esprit qui dirigeait les anges, ceux-ci

s'arrêtaient, puisaient à pleines mains dans le panier de leur porteur et jetaient des fleurs vers le Saint-Sacrement. François Roull remplissait cette fonction plus d'une fois et sur ses vieux jours, se souvenait encore de plusieurs de ses compagnons angéliques, les Coué, Robert, Piédoye, Kerrien, Le Bail, Saluden, etc..., et quand les sept ans eurent sonné, déposant ses ailes, il devint porteur de fleurs.

D'importants événements se passèrent à Landerneau pendant les premières années de François Roull et laissèrent un impérissable souvenir dans sa mémoire. Telle la plantation de l'arbre de la liberté, le dimanche 16 avril 1848. Le curé de Landerneau était alors M. Kervoal, prêtre maigre et de petite taille, mais d'une éloquence de tribun. La famille Roull avait perdu son chef l'année précédente, et la mère, en signe de deuil, n'avait permis à ses enfants d'assister qu'à la partie religieuse de la fête ; et, à 75 ans de distance, Mgr Roull répétait le début de l'allocution de M. Kervoal : « Mes frères, le premier arbre de la liberté a été planté il y a 1800 ans, et il le fut sur le Golgotha... »

Le 16 août de la même année, François Roull vit se dérouler devant chez lui un somptueux cortège funèbre ; c'était l'enterrement de Le Bris-Durumain, chef d'escadron, tué à Paris aux journées de juin ; de cinq minutes en cinq minutes, on tirait un coup de canon, et au cimetière, il y eut le fait remarquable que parmi les discours prononcés, l'un fut dit par le fils même du défunt, lieutenant de vaisseau, et ce discours fit couler les larmes de tous les assistants ; il rappelait souvent les torrents de larmes qu'il avait vus couler ce jour-là.

CHAPITRE III

Aux écoles de Landerneau

L'instruction primaire était largement distribuée à Landerneau entre 1840 et 1860 ; il y avait comme écoles publiques, pour les garçons, l'école de M. Pierre, située à l'emplacement actuel de l'école communale, et le Collège qui donnait l'instruction primaire supérieure, car on n'y enseignait pas le latin. Les religieuses du Saint-Esprit tenaient dans la rue Plougastel une école publique pour les filles. Il y avait en plus quantité de petites écoles privées, soumises à l'inspection des délégués cantonaux ; à savoir, pour les garçons, les écoles de MM. Weber, Goujon et Letty ; pour les filles, les écoles des Demoiselles Kerrien, Pilven, Jacq, Philippe, Pierre et Bodros, et en plus le pensionnat des Dames du Calvaire.

A l'âge de sept ans, François Roull fut conduit à l'école publique de M. Pierre. Cette école comptait plus de trois cents élèves, dont la moitié y étaient admis gratuitement. Pour ces derniers, M. Pierre devait tenir un registre, où toutes les places de composition étaient inscrites, on y notait aussi des observations sur l'esprit, le caractère et l'assiduité de ces élèves. Comme Madame Roull payait l'école de son fils, nous n'avons pu trouver aucun détail sur les études de l'enfant chez M. Pierre. Ce que nous savons seulement c'est qu'à l'âge de 12 ans, il fut des quatre meilleurs élèves de l'école, car la ville admettait à titre gratuit au collège les quatre meilleurs élèves de la plus haute classe de chez M. Pierre et c'est à ce titre qu'il entra au collège de Landerneau à la date du 8 octobre 1855.

En même temps que l'esprit de l'enfant se développait, la vocation sacerdotale se révélait aussi chez lui, par le signe habituel du goût pour les cérémonies de l'Eglise. Il aimait à dresser des petits autels pour y répéter la liturgie de la messe. Ce qui fut particulièrement

célèbre dans Landerneau, où nombre de vieillards aiment encore à le rappeler, ce sont les « Mois de Marie » organisés par le petit écolier au premier étage de la maison maternelle. Pendant toute l'année il mettait de côté l'argent de son prêt, et le 1^{er} dimanche de mai, au pardon de Guipavas, il achetait de ses économies de quoi orner son « Mois de Marie ». Les enfants du quartier venaient nombreux assister aux exercices que présidait toujours le futur curé de Saint-Louis ; on en comptait plus d'une trentaine ; la chambre ne suffisait pas pour les contenir et plusieurs devaient rester sur l'escalier. Il exigeait un sou pour le mois de chaque assistant, afin de couvrir les frais de lumière, et ce sou devait être payé la première séance. Cette cotisation rendait parfois les assistants insolents, et quand François Roull voulait expulser un espiègle, qui par sa tenue faisait rire tout le monde, c'était une véritable comédie : « J'ai payé, je reste » ou « rends-moi mon sou ». On chantait des cantiques à cet exercice et la directrice du chant vit encore, Mme Castel, de Landerneau.

Cependant l'enfant était d'une santé délicate, mangeant peu et dormant peu. Il ne pouvait supporter le vin que son estomac rejetait aussitôt. Aussi quand il parlait d'être prêtre : « Tu ne peux pas être prêtre puisque tu ne peux boire de vin, et le prêtre ne peut dire la messe sans vin, lui objectait sa mère ». — « Je m'y habituerai plus tard, répondait l'enfant, mais tu me laisseras être prêtre, n'est-ce pas maman ? » — « Nous verrons alors, répondait-elle. »

La rentrée au collège en 1855 avait été fixée au 1^{er} octobre, mais le Ministre de l'Instruction publique fit prolonger les vacances de huit jours en l'honneur de la prise de Sébastopol et la rentrée se fit le 8 octobre.

Le collège comptait 76 élèves suivant

les cours secondaires et 30 élèves suivant les cours primaires. Les classes n'allaient pas au delà de la 3^e, et chaque professeur était chargé de deux classes. François Roull entra en septième, où il avait pour professeur un Monsieur Meslier. Le collège passait par une véritable crise; les principaux s'y succédaient rapidement et le petit collégien dans ses quatre ans de collège aura eu successivement à ce titre MM. Dupré, Morvan, Le Gevel. Ses condisciples de septième n'étaient pas nombreux: Maguérès, Léon Robert, Pierre Le Bail (futur curé de Plouzévédé), Pierre Saluden et Charles Coué. Au nombre des livres classiques usités en cette classe, citons entre autres: *Nouvelles lectures manuscrites*, par Louis, et un livre dont la matière ne serait pas encore sans utilité dans nos collèges, *Petite civilisation de la jeunesse*, par Pinard. Il fut inscrit également aux cours particuliers de Dessin et de Musique.

Pendant ses études au collège de Landerneau, François Roull eut à paraître en public dans une grande circonstance. Le jeudi matin 10 août 1858, l'Empereur Napoléon III, venant de Brest, était reçu à son passage à Landerneau. Sur la route de Brest, en face de Saint-Sébastien, un arc de triomphe avait été dressé « dont les proportions hardies et gracieuses rappellent celui de la barrière de l'Etoile à Paris, dit l'*Armoricain*, et qui porte les statues des quatre saisons, gracieusement prêtées à la ville par M. Vacheron. » De chaque côté, le long de la route, des gradins avaient été disposés afin que tous puissent voir le Chef de l'Etat qu'accompagnait l'Impératrice Eugénie. Toutes les autorités étaient réunies près des gradins. Tout à coup à dix heures et demie, une estafette accourt: « L'Empereur arrive! crie-t-elle ». Dix minutes plus tard, apparaît une escorte de 200 cavaliers rustiques qui précède le landau où sont leurs Majestés. La foule immense des spectateurs spontanément se lève et acclame l'Empereur. La voiture impériale s'arrête devant l'Arc de triomphe. Le maire, M. Duval, s'avance, complimente

les souverains et leur présente les autorités de la commune. Puis un groupe de fillettes s'approche de l'Impératrice et l'une d'elles, Mademoiselle Terriot (devenue depuis Mme Philippe), la complimente pendant que Mademoiselle Marguerite Heuzé lui présente dans une corbeille des crêpes remplies de crème. L'Impératrice en prend une, la porte à la bouche; mais voici que la crème s'en échappe et tombe sur la robe de Sa Majesté; les petites filles sont navrées, et se mettent à pleurer. « Ne pleurez pas, mes enfants, dit la souveraine, une Impératrice a des robes de rechange, mais elle n'a jamais mangé d'aussi bonnes crêpes ». Pendant ce temps-là un groupe d'adolescents était devant l'Empereur, et leur interprète à tous, François Roull, débitait à Sa Majesté le compliment rimé que voici:

Pour la première fois, le Peuple armoricain
Voit entrer dans ce port un souverain de France,
Cette faveur le touche et sa reconnaissance
Durera plus longtemps que le marbre et l'airain.

Poursuis sur notre sol ta marche triomphale,
Poursuis, sage héritier du grand Napoléon,
Au lointain avenir la France occidentale
Par ses bardes sacrés célébrera ton nom.

Nous voulons dans la paix concourir à la gloire
D'un règne inauguré par d'éclatants progrès;
Et s'il faut nous armer contre d'anti-Français,
Nos bras sauront encor te donner la victoire.

Autrefois insoumis, le peuple du Léon
Défiant au combat les fils de Charlemagne;
Plus docile aujourd'hui, cette Basse-Bretagne
Ne pousse qu'un seul cri: Vive Napoléon !

Notre chère Anne un jour visita cette plage,
Car Anne chérissait ses fidèles Bretons:
Depuis ce long passé, les gens de nos cantons
S'entretenaient encore de son heureux passage.

En marchant sur ses pas, Eugénie à son tour
Reçoit avec bonté notre tribut d'hommage;
Ainsi son nom, ses traits, conservés d'âge en âge
Diront à nos neveux qu'elle eut tout notre amour.

Sous les vivats et les applaudissements de la foule, les souverains remontent en voiture, et lentement, suivis du peuple, se dirigent vers l'église paroissiale. Le curé chapé, entouré de son clergé, reçoit leurs Majestés, les encense et leur tend l'eau bénite. Un instant, elles s'agenouillent sur les prie-Dieu disposés, puis, parcourant l'église, écoutent le cu-

ré parler de l'exiguité du temple, de la nécessité d'en bâtir un autre. L'Empereur promet au prêtre d'accorder l'autorisation nécessaire et, en attendant, le prie de vouloir bien accepter de sa part 40 mille francs comme première souscription. Puis Napoléon remonte en voiture et, traversant le pont, prend la direction de Quimper. L'après-midi, près du Calvaire, on retrouvait dans un fossé les crêpes offertes le matin; c'est regrettable que les souverains n'aient pas attendu plus longtemps pour se débarrasser de cette chose, à coup sûr, encombrante; car la nouvelle de cette trouvaille ajouta à la déconvenue des fillettes.

François Roull était alors élève de Quatrième. Depuis longtemps, il lui portait sa mère pour avoir la permission de suivre son attrait pour le sacerdoce. Il eut bientôt un avocat puissant dans le curé M. Barbier, successeur de M. Kervoal. Celui-ci n'avait pas été sans remarquer l'intelligence et la piété de François Roull, il plaida et gagna sa cause. Il fut décidé, cette année-là, que le jeune homme, qui avait déjà 15 ans, ne retournerait plus au Collège de Landerneau, mais qu'il viendrait au Presbytère prendre des leçons de latin et, à la rentrée de 1859, il entra en Troisième au Collège de Saint-Pol-de-Léon.

CHAPITRE IV

Le collège de Saint-Pol-de-Léon

François Roull entra en 1859 au collège de St-Pol dans l'intention de se préparer à l'état ecclésiastique. Or ce collège universitaire recevait des élèves se préparant aux carrières les plus diverses. Son fondateur, l'abbé Péron, aurait bien voulu en faire exclusivement un Petit Séminaire pour l'ancien diocèse de Léon. Dans la *Biographie de M. Péron*, par MM. Saluden et Kerbiriou, on voit qu'ayant échoué dans son projet, il avait acheté de ses deniers l'Hôtel de Keroulas et l'avait destiné à recevoir les enfants suivant les cours du collège en vue de se préparer à l'état ecclésiastique; il en avait fait don au Grand Séminaire de Quimper. Or, cette année même, le Grand Séminaire venait de céder la propriété de Keroulas à la ville de Saint-Pol aux clauses et conditions de M. Péron, qu'elle avait acceptées, et c'est dans cet établissement que François Roull entra en qualité de pensionnaire.

Le supérieur de Keroulas était en 1859 l'abbé Guennégan, qui devait quelques années plus tard entrer dans la Compagnie de Jésus et devenir profes-

seur au collège de la Rue des Postes à Paris; il cumulait avec sa charge les fonctions de professeur d'Histoire au collège. Dans cette maison de Keroulas s'étaient conservées, mieux qu'au collège, les traditions de M. Péron. Sous la paternelle direction du Supérieur et de deux maîtres d'études, la vie de Keroulas était vraiment une vie de famille. Les grands élèves y étaient comme des grands frères de leurs condisciples plus jeunes et leur âge leur donnait droit de monition et de surveillance. Chaque table d'étude, chaque table de réfectoire, chaque rangée de lits au dortoir avait un président, élève nommé ainsi parce qu'il avait à surveiller et même à noter les condisciples plus jeunes qui lui étaient confiés; ce président était un élève de rhétorique ou de seconde. Outre ce rôle de surveillance, le président était chargé d'un groupe d'élèves de 5^e, 6^e, 7^e ou 8^e, dont il était le « correcteur ». Chaque soir à six heures, le réglementaire ouvrait avec bruit la porte de l'étude. A ce signal, présidents et élèves se rendaient au réfectoire. Chaque président avait

son groupe et sa place désignés d'avance. La correction commençait aussitôt : le président vérifiait le travail de chaque élève et corrigeait le devoir ; puis tous rentraient à l'étude où le petit élève alors rédigeait son devoir sur copie. Le lendemain matin, dès la prière récitée, au début de l'étude, les copies des élèves étaient remises au correcteur respectif, qui rapidement les passait en revue et les notait ; ce sont ces copies ainsi notées qui étaient remises au professeur. Pour tous ces services, le Président recevait un petit pécule d'une centaine de francs, somme alors suffisante pour se payer une soutane à la fin de l'année.

Tous les élèves de Kéroulas suivaient les cours au collège même. Le Principal y était l'abbé Naveau, chanoine honoraire, officier de l'Instruction publique, qui, en 1848, avait succédé à l'abbé Monfort. Un décret de 1849 ayant créé deux baccalauréats, un de lettres et l'autre de sciences, M. Naveau avait voulu organiser au collège la préparation à ces deux baccalauréats et avait réussi à persuader le Bureau d'administration et la Municipalité de Saint-Pol de créer des ressources pour l'obtention de deux chaires scientifiques de plus. Jusqu'en quatrième inclusive, il n'y avait qu'une section ; à partir de la troisième, il y avait deux sections, une dite de Lettres, correspondant, quant à la matière, à la section A du programme de 1902, et une section dite de Sciences, où il n'y avait plus de lettres, même françaises, et où le programme ne comprenait que des Sciences, des Mathématiques (Arithmétique, Algèbre, Géométrie, Trigonométrie, Cosmographie), des Sciences physiques (Physique, Chimie et Mécanique) et des Sciences naturelles. En 1860, au Collège de St-Pol, la rhétorique-lettres avait 25 élèves et la rhétorique-sciences, 6 élèves. Dans l'une comme dans l'autre section, l'étude des langues vivantes était facultative ; il y avait un Cours d'Anglais ayant 8 élèves et un Cours d'Allemand ayant 2 élèves.

Le corps professoral, nommé par

l'Université, comprenait neuf ecclésiastiques et huit laïques. Les laïques avaient les chaires de la classe enfantine, de la cinquième, de la troisième, de la seconde, des langues vivantes, du dessin et deux des chaires de sciences. Le professeur de dessin, M. Clech, avait seul le titre de professeur, les autres étaient dits régents.

Tous les élèves de Kéroulas, se destinant à l'état ecclésiastique, suivaient à partir de la Troisième, la section dite des Lettres. C'est dans la classe de Troisième-lettres qu'entra François Roull en octobre 1859 ; il y eut comme professeur de lettres M. Le Morvan. D'après le Programme-Palmarès, édité en fin d'année par le Principal, M. Le Morvan fit étudier à ses élèves, en français, Boileau et les morceaux choisis de prose et de vers par Mgr Daniel ; en latin, le 1^{er} livre de l'*Enéide*, la 1^{re} *Catilinaire* de Cicéron, la *Conjuración de Catilina* de Salluste, avec la *Prosa* latine ; en grec, avec la *Grammaire* de Burnouf, la *Disgrâce d'Eutrope* de S. Jean Chrysostome, le 1^{er} Chant de l'*Illiade* d'Homère ; la *vie d'Alexandre* de Plutarque et quelques chapitres d'Hérodote.

L'abbé Guennégan, professeur d'Histoire, fit étudier l'Histoire de France jusqu'à l'avènement des Valois et la Géographie physique et politique de l'Europe (la France exceptée).

M. Audic, professeur de Mathématiques enseigna à ses élèves de Troisième, l'Algèbre (calcul et équations du 1^{er} degré) et les trois premiers livres de Géométrie.

En seconde, François Roull eut pour professeur de lettres, M. Le Bourcier, qui lui fit voir, en français, le *Discours sur l'Histoire universelle* d'Esther, *Athalie* et *Polyeucte* avec les *Principes* de composition et de style ; en latin, le 2^e livre de l'*Enéide*, les trois premiers livres des *Odes* d'Horace, les *Narrations* de Tite-Live ; en grec, le 2^e chant de l'*Odyssée*, l'*Apologie* de Socrate.

L'abbé Guennégan poursuivait l'étude de l'Histoire de France jusqu'à la minorité de Louis XIV et étudia la géogra-

phie physique et politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie.

Deux professeurs se partagèrent l'enseignement des sciences en Seconde, l'abbé Francès et M. Audic, le premier poursuivant l'étude de l'Algèbre, le second celle de la Géométrie.

N'ayant eu que quelques leçons de latin et n'ayant jamais étudié le grec avant son arrivée au collège de St-Pol, François Roull eut des débuts bien pénibles. Mais, intelligent et travailleur, il surmonta les difficultés et, en seconde, le Palmarès le classe le 3^e de la classe, sur 38 élèves, avec 5 empires (ou places de premier) en lettres et 1 en Sciences.

L'année 1861-1862, l'année de rhétorique, François Roull va tenter, avec la permission de ses maîtres, un tour de force. Le baccalauréat se passe en une seule « partie ». Jusqu'en 1849, avant de se présenter à cette épreuve, il fallait fournir un *certificat d'études*, sorte de livret scolaire attestant que l'élève avait fait deux années distinctes, une de Rhétorique, une de Philosophie. L'obligation de ce certificat a été supprimée et depuis lors quelques élèves ont réussi à voir les matières de deux classes en une seule année et à passer l'examen. *Cur non ego ?* dut se dire François Roull.

Au mois d'août 1861, M. Naveau était mort ; son successeur M. André, sur le rapport des professeurs, acquiesça au désir de l'élève et, pour lui rendre plus facile l'exécution de son projet, le fit venir en pension au collège même, au prix de la pension de Kéroulas. Ils étaient deux du même cours à tenter le tour de force, J.-M. Mével de Guiclan et François Roull.

Cette année 1861-1862 fut donc une année de travail pour nos deux « potaches » ; officiellement, ils étaient rhétoriciens et essayaient par des leçons particulières de suivre le cours de Logique. Le régent de Rhétorique était l'abbé Le Bihan ; cette année-là, d'après le Palmarès, il enseigna à ses élèves les principaux genres de prose et de poésie, leurs caractères différents, ex-

pliqua deux oraisons funèbres de Bossuet, la *Lettre à l'Académie* de Fénelon, deux discours du *Petit Carême* de Massillon et l'*Art poétique* de Boileau : en latin, il fit traduire le sixième livre de l'*Enéide*, l'*Épître aux Pisons* d'Horace, le *Songe de Scipion* de Cicéron, le livre des *Annales* de Tacite et des discours de Tite-Live et de Salluste ; en grec, il expliqua l'*Electre* de Sophocle et les *Olynthiennes* de Démosthène. M. Guennégan continua l'Histoire de France de la minorité de Louis XIV jusqu'en 1815 et fit étudier la géographie physique et politique de la France. L'abbé Francès enseigna aux Rhétoriciens la Physique (Pesanteur, équilibre des liquides et des gaz, chaleur). Un autre abbé Le Bihan (surnommé le Père Zut) enseignait la Philosophie, cependant que l'abbé Francès achevait le cours de Physique commencé en rhétorique et que M. Audic faisait un repassage des Mathématiques étudiées depuis la Troisième ; le programme d'Histoire était intitulé Histoire universelle.

Enfin le 5 Août 1862, a lieu la distribution des prix ; le premier de la classe de Rhétorique est Jean-Marie Mével avec 8 empires en lettres et un empire en sciences ; le second est François Roull avec 7 empires en lettres et un empire en sciences. Tôt après, voici l'examen du Baccalauréat. Il se passait d'un seul coup et non en deux parties comme aujourd'hui. L'épreuve écrite durait une journée ; le matin, version latine d'une durée de deux heures ; après-midi une composition latine ou une composition française suivant que le sort en décidait, les candidats avaient quatre heures pour la faire. L'épreuve écrite était corrigée le soir même et le lendemain matin les candidats venaient à la Faculté entendre proclamer les noms de ceux qui étaient admis à subir l'épreuve orale. Celle-ci devait durer une heure pour chaque candidat ; elle comprenait une explication à livre ouvert ; 1^o d'un auteur français ; 2^o d'un auteur latin, 3^o d'un auteur grec ; c'était ensuite une interrogation ;

4°) sur la philosophie; 5°) sur l'histoire et la géographie ancienne et moderne; enfin l'oral se terminait au tableau noir par une interrogation sur les mathématiques et la Physique.

Un journal de l'époque, l'*Océan* de Brest, nous donne les résultats de cet examen : « Le collège de Saint-Pol de Léon présentait 12 candidats, 8 pour le baccalauréat-ès-lettres et 4 pour le baccalauréat-ès-sciences. 5 furent reçus en lettres, à savoir: Jean Troussel du Guerlesquin, Joseph Le Souffaché de Huelgoat, Auguste Le Gad de Morlaix, Jean-Marie Mével de Guiclan et François Roull de Landerneau, ces deux derniers se présentant directement en Rhétorique; 3 ont été reçus au baccalauréat-ès-sciences, à savoir: Henri Francier de Morlaix, Casimir Huon de Kermadec de Saint-Pol-de-Léon et Auguste Le Gad de Morlaix. On constatera que Le Gad obtient en un seul coup ses deux baccalauréats, que la rhétorique est forte puisque deux rhétoriciens réunissent en brûlant l'étape de philosophie. Ajoutons que Huon de Kermadec est bachelier-ès-sciences à 14 ans. Le Lycée de Brest a eu 5 bacheliers-ès-lettres et 7 bacheliers-ès-sciences. »

François Roull venait donc de termi-

ner brillamment ses études secondaires.

Quelle avait été sa conduite au collège? Tous ses contemporains que nous avons interrogés, tel, par exemple, M. le chanoine Michel Péron de Saint-Pol, sont unanimes à nous dire qu'il était un modèle de conduite et de piété. Il y avait à peine un mois qu'il était au collège qu'il était reçu dans la Congrégation de la Sainte Vierge. Son diplôme de congréganiste est daté du 1^{er} novembre 1859 et signé: Naveau, chanoine honoraire.

Un fait particulier nous montre aussi son esprit de charité. Un de ses disciples, dont nous taisons le nom par discrétion pour la famille, était somnambule; le Supérieur du Petit Séminaire avait résolu de le rendre à sa famille; or le pauvre jeune homme voulait être prêtre. François Roull proposa au Supérieur de coucher dans une chambre particulière avec le malade, un lien les unissant d'un lit à l'autre chaque soir. Dès que le somnambule se lèverait, François Roull s'éveillerait aussi et ramènerait le malade au lit. La proposition fut acceptée; pendant une année entière François Roull se dévoua; le malade guérit et plus tard devait accomplir une brillante carrière sacerdotale.

CHAPITRE V

Le grand Séminaire

Lors des noces d'or sacerdotales de M. Cozic, curé-doyen de Lesneven, en août 1917, l'abbé Roull parlant au toast lui disait : « Vous n'aviez plus votre mère, Monsieur le curé, au moment d'entrer au Grand Séminaire : j'avais encore la mienne. Quand elle dut me quitter, elle pleura beaucoup. Je ne sais pourquoi, elle qui était si heureuse et si fière d'offrir son fils à Dieu, s'imagina que la vie du Séminaire est dure, qu'à dix-neuf ans, c'était une croix lourde à porter. Le cœur des mè-

res, même les meilleures, est ainsi fait qu'il redoute toujours la souffrance pour ceux qu'il aime... » (*Echo paroissial* 19 août 1927). Le Séminaire avait alors, il faut le dire, une réputation fort justifiée d'austérité. Songez donc : lever à cinq heures en toute saison, petit déjeuner froid, hiver sans feu aucun, récréations peu nombreuses, nourriture peu abondante et rustiquement apprêtée! La plupart des Séminaristes, étant de la campagne, supportaient ce régime, il est vrai, mais non sans maigrir et leur

aspect minable à leur arrivée en vacances surtout, le lundi de Pâques, n'avait pas été sans terrifier les mères. Et ce régime ne devait pas durer qu'un an comme dans les noviciats religieux, mais bel et bien quatre ans! De plus François Roull avait toujours été faible du côté de la poitrine. Enfant, il avait demandé à sa mère la permission de servir la messe du matin à l'église Saint-Houardon, tout proche cependant de la maison maternelle; la mère s'y était refusée, « le moindre froid te fait tousser, je ne le permets pas ». L'effort donné l'année de rhétorique avait affaibli le jeune homme; une photographie de lui tirée à Rennes, après son baccalauréat, nous le montre bien maigre et presque vieilli. Aussi comprenons-nous parfaitement ce qui étonnait son fils, « le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas. »

À la rentrée d'octobre 1862, Mme Clément (la Vve Roull avait épousé M. Clément il y avait huit ans) tint à conduire elle-même son fils au Grand Séminaire de Quimper. Son cœur était bien gros quand elle franchit avec lui la porte de l'austère monastère du Calvaire. Mais quand le jeune homme, après être monté dans sa cellule pour revêtir la soutane, revint au parloir remettre ses habits civils à sa mère, celle-ci eut une violente crise de larmes: « François, mon jeune François, s'écria-t-elle, cette maison sera ton tombeau, reviens avec moi. » Et comme le jeune homme, à force de câlineries, finit par sécher les larmes maternelles, elle demanda à voir le Supérieur. Celui-ci, M. Daniel, était justement d'une maigreur extraordinaire. Sa vue la déconcerta, mais le bon Supérieur sut la calmer et après avoir écouté patiemment ses recommandations supplantes sur la santé de son fils, il lui promit de veiller spécialement sur lui. « Faites surtout qu'il mange, disait la bonne mère; j'ai peur que le jeûne du Carême ne le tue! » — « Il ne jeûnera pas avant deux ans d'ici en tout cas, puisqu'il n'a que dix-neuf ans, répondit le Supérieur. » Enfin vint le moment de la séparation; après avoir embrassé son fils et com-

mencé à s'éloigner, elle se retourna vers le jeune homme encore à la porte. « Tu sais, François, si tu ne te plais pas, n'aie pas peur de revenir, je t'accueillerai bien! »

Mme Clément reprit le chemin de Landerneau, emportant, tel un linceul, les vêtements civils de son fils. Arrivée chez elle, elle les suspendit dans sa chambre, et, chaque fois qu'elle les regardait, elle se mettait à sangloter. Cette vue lui faisait l'effet que fit jadis au patriarche Jacob l'aspect de la robe ensanglantée de son fils Joseph: « *Tunica filii mei est, fera pessima comedit eum, bestia devoravit eum*; c'est la robe de mon fils, une bête féroce l'a dévoré, il a été mis en pièces. »

Chaque jour, le chagrin devenait plus violent. N'y tenant plus, quinze jours après la rentrée, Mme Clément reprend la voiture pour Quimper et arrive au Grand Séminaire, après avoir retenu deux places dans la diligence, car elle compte bien ramener son fils. Heureusement que le règlement lui fit attendre trois longues heures avant d'avoir le bonheur de voir le jeune Séminariste; ce retard la calma un peu, et quand elle reçut son fils au parloir et le supplia de revenir avec elle, lui, par sa gaieté et ses câlineries, eut raison de cette tentation terrible. « C'est ton chagrin qui me tuera plus sûrement que le Séminaire, ma pauvre maman, dit François Roull ». Ce mot de son fils fit tomber toutes ses résolutions. « Non mon fils, il ne faut pas que ce soit moi qui te tue, je vois que le bon Dieu te veut, je ne te lui disputerai pas. » Et, embrassant son fils, elle reprit seule encore une fois la route de Landerneau.

Ce fut le dernier assaut et, lors des vacances de Pâques, Mme Clément, retrouvant encore en vie son cher François, se résigna pour toujours.

Le Séminaire avait pour Supérieur l'abbé Yves Daniel, né à Brasparts, en 1807. Ordonné prêtre en 1833, il avait été Supérieur de la maison Kéroulas à Saint-Pol de Léon et était Principal du collège de Lesneven, quand Mgr Sergent l'appela en 1848 pour rem-

placer l'abbé Goujon à la direction du Grand Séminaire. Il avait pour collaborateurs M. Lucien Salaün, qui était économiste et professeur de Liturgie, M. Jean-Marie Billon, qui enseignait la Philosophie, M. François-Joseph Péron, professeur de Théologie dogmatique, M. François-Marie Quémeneur, professeur de Théologie morale, M. Joseph Thaëron, professeur d'Écriture Sainte, puis MM. Louis-Marie Le Gall et François Chesnel qui se partageaient l'enseignement de la théologie sacramentelle et du Droit canonique.

Le règlement quotidien était alors ce qu'il est aujourd'hui : lever à 5 heures, prière, oraison, messe et étude ; à 8 heures, petit déjeuner, puis bréviaire, étude, classe (une heure), étude, examen particulier et à midi, dîner ; récréation, bréviaire, étude, classe de 3 heures à 4 heures, récréation, bréviaire, étude, chapelet, lecture spirituelle, visite au S. Sacrement ; à 7 heures souper, récréation, prière et coucher à 9 heures. L'après-midi du jeudi, il n'y avait pas classe et les Séminaristes allaient à la maison de campagne de Kerfouennec ; le dimanche, ils participaient aux offices de la cathédrale. On le voit, c'était une vie toute de prière et d'étude, pénible peut-être à la nature, mais bien douce à l'âme d'un jeune lévite. Au toast des noces d'or de M. Cozic, l'abbé Roull lui-même, a défini l'impression de sa vie de Séminaire. « Oh ! non, la vie de Séminaire n'est pas dure. On travaille, on prie, on se sanctifie dans ce saint asile ouvert à la jeunesse que Dieu a marquée pour le sacerdoce. Tout cela exige, il est vrai, un effort continu, mais, en retour, quelles magnifiques compensations sont accordées par Dieu ! L'esprit s'éclaire, le cœur s'élève, l'âme tout entière est saisie par les pensées éternelles et les désirs les plus surnaturels. Pendant quatre ans nous y avons goûté, dans la paix de Dieu, des douceurs que le monde ne connaîtra jamais. Aussi quand il lui fallut dire adieu, nous nous sentimes tristes, presque désolés... » *Echo paroissial* du 19 août 1917).

La première année de Séminaire était consacrée à l'étude de la Philosophie ; le professeur, M. Billon, dictait son cours. Pour aider les esprits un peu lents à s'assimiler les dures abstractions des sciences sacrées, M. Daniel, avait imaginé l'institution de correcteurs, comme il en avait vus au pensionnat de Kéroulas à Saint-Pol-de-Léon et qu'il avait introduite au collège de Lesneven. Un séminariste était désigné pour une bande de dix autres séminaristes ; il les réunissait tous les soirs à 6 heures dans une salle quelconque et leur expliquait les matières enseignées pendant la journée. Ces correcteurs, cela va sans dire, étaient choisis parmi les plus forts de leur classe. Or François Roull fut ainsi correcteur depuis sa Philosophie jusqu'à la fin de son Séminaire ; c'est dire qu'il continuait à Quimper le magnifique effort qu'il avait donné à Saint-Pol. Le 29 mai 1863, il reçut la tonsure dans la chapelle du Séminaire des mains de Mgr Sergent : « *Die XXIX mensis maii 1863, primam tonsuram accepi et funes acciderunt mihi in præclaris* », comme il a écrit de sa main et signé de son nom sur une image souvenir de cette cérémonie.

A la rentrée d'octobre 1863, François Roull entra en Théologie, devenant « théologien » suivant le langage du Séminaire. Or, de longue date on avait coutume de choisir parmi les théologiens six séminaristes pour faire le catéchisme aux enfants des paroisses Saint-Corentin et Saint-Mathieu de Quimper. François Roull fut dès sa première année de théologie choisi pour être catéchiste à la paroisse de Saint-Mathieu, où il catéchisa pendant trois ans sous la direction d'un des vicaires, M. Yvenat, mort récemment à Brest. Lors de ses noces de diamant, Mgr Roull, qui présidait, rappela au vieillard que c'est à son école qu'il apprit à catéchiser les petits enfants. François Roull fut un bon élève, car à cette école il puisa le secret de cet art qui a fait de lui, comme le proclamait Mgr Duparc, lors de ses obsèques, « l'évangéliste préféré

des tout petits ». A la fin de cette première année de théologie, François Roull reçut les quatre ordres mineurs, le 31 juillet 1864, dans la chapelle du Séminaire.

A la rentrée de 1864, notre jeune minoré recevait une charge de plus ; il était nommé « aumônier des pauvres », c'est-à-dire, chargé de distribuer aux pauvres nombreux qui venaient mendier la soupe au Séminaire, le pain du corps et le pain de l'âme, l'instruction religieuse. Pour remplir sa charge, il dut se mettre à l'étude du breton, langue peu parlée à Landerneau ; il ne sera jamais bien fort en breton, mais le peu qu'il savait, c'est à cette charge qu'il le dut.

Pour être admis au sous-diaconat, qui entraîne, on le sait, le vœu de célibat, l'Eglise exige du clerc l'âge de vingt et un ans. A Quimper, cet ordre était accordé en général à la fin de la deuxième année de théologie. Cependant, par faveur, certains minorés, qui avaient 21 ans, étaient appelés à recevoir cet ordre lors des Quatre-Temps de Noël ; cette faveur était accordée à la conduite et à la science ; le séminariste, ainsi appelé avant la fin de l'année scolaire, était dit « élu ». François Roull fut « élu », car il reçut le sous-diaconat le 17 décembre 1864 dans la chapelle du Séminaire. Cet ordre est le premier ordre sacré, il engage définitivement le clerc. Aussi les parents de l'ordinand se font-ils un devoir et, s'ils sont bien chrétiens, un bonheur d'assister à cet engagement solennel. François Roull eut la joie de voir sa mère présente à son ordination au sous-diaconat ; la bonne mère pleura encore, mais cette fois ce n'était pas de crainte, puisque le Séminaire n'avait pas tué son fils !

A la rentrée de 1865, François Roull était nommé grand président. Au Séminaire, on récompense les meilleurs séminaristes en leur donnant des charges : celles-ci sont nombreuses, il y a des infirmiers, des boutiquiers, des aumôniers, etc... Mais la plus haute charge, donnée aux meilleurs, est celle de

président. « Quand je suis entré au Grand Séminaire, nous écrit M. le chanoine Michel Péron, mon ami Roull était avec M. David président de l'étude des philosophes. Ce M. David devint professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix et plus tard recteur de Beuzec-Cap-Sizun. » Cette charge était confiée à deux séminaristes à la fois ; elle consistait à surveiller les philosophes travaillant en étude ; à l'un des présidents, alternativement chaque semaine, incombait la présidence du bréviaire et des exercices, quand le professeur désigné était absent ; les présidents enfin étaient les intermédiaires entre le Supérieur et les Séminaristes, ayant la confiance et de l'un et des autres. Or justement, en cette année 1865, on venait d'ouvrir à la circulation la voie ferrée de Quimper à Landerneau. Le train va plus vite que la diligence qui mettait près d'une journée pour faire ce voyage. Les séminaristes du Léon se félicitaient donc d'arriver vite chez eux, le lundi de Pâques, lors du départ en vacances, quand on apprit que le train partait à 6 heures du matin. Or avec le lever à 5 heures, la prière, la messe et le déjeuner, on ne pouvait pas songer à être à la gare pour 6 heures. Qu'à cela ne tienne, disait-on, on n'a qu'à commander un train pour neuf heures ; nous sommes une soixantaine à nous diriger vers le Léon, un wagon suffira et le grand président, François Roull, fut député pour aller à la gare commander un train pour neuf heures. Naïve jeunesse, croyant alors qu'on pouvait demander un train comme on commande une voiture ! Mais le prix exigé par le chef de gare fut tel que nos Léonards arrivèrent à Landerneau en... diligence très tard le soir du lundi de Pâques !

Mais à cette époque François Roull était diacre, depuis le 23 décembre 1865. Le 15 août 1866, il terminait ses quatre années de séminaire. L'âge légal de la prêtrise étant 24 ans, François Roull avait à attendre une année encore avant de recevoir le sacerdoce. Qu'allait-il devenir ? Il devait se le demander,

quand il fut appelé le soir par le Supérieur; cinq autres diacres étaient convoqués avec lui, entr'autres M. Cozic; mais laissons la parole à M. Roull lui-même, parlant aux noces d'or du curé de Lesneven: « C'est au collège de Lesneven que nous fûmes envoyés, vous comme surveillant, moi comme professeur. Le milieu changeait. Nous avions à notre tour à diriger des enfants. C'est

une œuvre pénible, mais combien méritoire! De la direction qu'ils reçoivent dépend ordinairement l'avenir des écoliers. C'est la parole qui nous fut dite par notre Supérieur du Grand séminaire quand il nous embrassa au moment de notre départ. Nous l'avons prise pour règle de notre conduite. »

(*Echo paroissial*, août 1917).

CHAPITRE VI

Le collège de Lesneven

Le Léon a été appelé la « terre des prêtres »; nulle région de Bretagne, en effet, n'a jamais été cultivée avec plus de succès pour le recrutement sacerdotal. On sait les efforts déjà dépensés à la veille de la Révolution par Mgr de La Marche dans la fondation du collège de Saint-Pol-de-Léon. Après la Révolution, l'œuvre a été reprise par M. Péron et portée à un magnifique développement. Mais la politique est venue saccager le bel établissement de Saint-Pol. Louis-Philippe, en arrivant au pouvoir, a exigé un serment de fidélité de tous les fonctionnaires. L'abbé Monfort, principal du collège de Saint-Pol, et ses collaborateurs ont refusé ce serment; ils ont dû quitter l'établissement; et le collège de Saint-Pol laïcisé a perdu les trois quarts de ses élèves. Un rapport officiel du 12 novembre 1832 nous dit que le collège de Saint-Pol « paraît être déchu pour toujours de l'état florissant dans lequel il s'était maintenu jusqu'au moment du renvoi de ses professeurs ecclésiastiques pour refus de serment ». C'est alors que l'abbé Hervé Roudaut, ancien élève du collège de Saint-Pol, principal du collège de Quimper jusqu'en 1830 et depuis lors recteur de Plouneour-Trez, songea à profiter des circonstances pour fonder un nouveau collège plus au centre du Léon que le collège de Saint-Pol. Il pensa à l'installer d'abord à Landerneau, en y acquérant le couvent des Capucins,

où l'ancien curé constitutionnel, de Landerneau, Emmanuel Pillet, avait tenu pendant dix-huit ans un collège prospère. L'établissement avait été fermé à la Restauration et le bâtiment, loué depuis « à des ennemis du clergé », écrit M. Roudaut à Mgr de Poulpique. Il fut éconduit. Il jeta alors les yeux sur l'ancien couvent des Récollets fondé à Lesneven en 1625 par Barbier de Lescoat; il l'acheta et, avec l'autorisation royale datée du 18 décembre 1832, y ouvrit le 1^{er} mars 1833 le « lycée du prince Even ». Deux ans plus tard, l'établissement était érigé en collège communal.

Il y avait donc trente-trois ans que le collège de Lesneven fonctionnait quand François Roull y arriva pour professer la cinquième. Le principal était l'abbé Cohanec que Francisque Sarcey a rendu célèbre. A l'époque où « l'Oncle » l'avait connu, l'abbé Cohanec était professeur de philosophie; « ce prêtre, raconte Sarcey, me séduisit tout de suite par son air de rondeur et de jovialité... c'était un homme de haute stature, de poitrine large, hardiment campé sur deux longues et solides jambes..., il était taillé en hercule... avec cela, un prêtre fort instruit, d'une conversation très agréable, qui avait l'esprit fin et orné. » Si tel était l'homme extérieurement, le Principal était encore mieux. » M. Cohanec, écrit l'Inspecteur d'Académie en date du 30 mars 1859, est, sans contredit, le chef d'établissement le plus instruit de toute

ma circonscription. Il a pris cette année encore, sous mes yeux, une part active à l'inspection des classes et il s'est montré... également expérimenté dans l'enseignement scientifique et dans l'enseignement littéraire. La langue anglaise lui est aussi familière que les langues bretonne et française, et il a, en allemand, des connaissances grammaticales très solides. Cette réputation de savoir s'ajoute chez lui à la distinction des manières et de l'extérieur. La confiance des familles lui est acquise, l'avenir du collège est assuré tant qu'il aura à sa tête l'administrateur actuel... M. Cohanec qui a appartenu comme régent au collège de Saint-Pol a transporté à Lesneven les habitudes dont il a expérimenté l'utilité à Saint-Pol... » (*Collège de Lesneven*, par E. Corgne, p. 65).

Tel est donc le maître sous lequel François Roull va servir à son tour la grande œuvre de l'éducation de la jeunesse. Il a pour collègues cinq ecclésiastiques, les abbés André, sous-principal; Le Sann, professeur de philosophie; Kerné, professeur de rhétorique; Cléac'h, professeur de troisième; Péron, professeur de septième et cinq laïques, MM. Desroches, professeur de mathématiques, Tirhard, professeur de physique; Herpe, professeur de seconde; de Saint-Père, professeur de quatrième; Cozanet, professeur de sixième et Becker, professeur de musique.

François Roull se donna tout à la tâche qui venait de lui être confiée, sans oublier la préparation au sacerdoce qui l'attendait à la fin de l'année. La besogne ne manquait pas et cependant, vers la fin de l'année scolaire, il ajouta à son travail celui d'un de ses collègues et cela par charité; mais laissons l'ami à qui François Roull rendit ce service le raconter lui-même. Aux noces d'or sacerdotales de Mgr Roull, après que l'Evêque du diocèse, Mgr Duparc, eût célébré le curé, M. Cozic, curé de Lesneven, se leva et parla ainsi:

« Monseigneur et cher ami,

C'était en l'année scolaire 1866-1867. Nous arrivions six du même cours au Collège de Lesneven. Deux furent nommés professeurs, M. Péron et vous; les quatre autres devinrent maîtres d'études. J'avais pour ma part à surveiller un dortoir bien mal aéré. Ma santé quelque peu compromise s'en ressentait. J'éprouvais des faiblesses et parfois je perdais connaissance. L'ordination approchait et plusieurs, dont mon ami Roull, se demandaient si j'aurais pu y prendre part. « Tu es fatigué, me dit-il un jour, je ferai ton service désormais, je coucherai dans ta cellule et tu coucheras dans ma chambre. » Là ne se borna pas sa généreuse abnégation.

« Tu as besoin de changer d'air, me dit-il à quelques jours de là; pas n'est besoin de faire savoir chez toi que tu n'es pas bien (M. Cozic avait alors perdu sa mère), tu vas aller à Landerneau chez ma mère; elle t'affectionne, tu le sais, elle te soignera si bien que tu te remettras et pourras venir à la retraite avec nous et devenir prêtre à la prochaine ordination. » Il m'est impossible de dire les soins délicats et maternels dont je fus l'objet de la part de cette sainte et admirable mère. Elle me refit complètement et si bien que je n'ai jamais été malade depuis... » (*Echo Paroissial* du 26 août 1917).

L'année scolaire se termina le 5 août 1867 par la distribution des prix, présidée, lit-on dans l'*Océan*, par M. Kervennic, curé de Lesneven. Le même journal nous donne les noms des élèves de cinquième qui remportèrent les prix d'Excellence: 1^{er} prix, Joseph Soubigou, de Saint-Thégonnec; 2^e prix, Jean Lucas, de Bohars.

L'ordination était fixée au 12 août, c'est dire que tôt après les prix, François Roull partait pour le Grand Séminaire subir l'examen et suivre la retraite préparatoire à la réception de ce sacerdoce tant ambitionné et, ajoutons-le, si bien mérité.

CHAPITRE VII

Le Sacerdoce

Le dimanche 11 août 1867, François Roull était ordonné prêtre par Mgr Sergent dans la cathédrale de Quimper; l'ordination comprenait 25 prêtres.

Le lendemain, le nouveau prêtre célébrait sa première messe dans la cathédrale à l'autel de saint Corentin. Sa famille y était présente et il était assisté à l'autel par M. Téphany, alors secrétaire de l'Evêché. Avant de commencer la messe, M. Téphany le fit s'agenouiller sur la marche de l'autel et entonner le *Veni Creator*, qui chanté par trois voix, celles du jeune prêtre, de M. Téphany et de l'enfant de chœur, ne dut guère remplir le grand vaisseau de la cathédrale.

Le jeudi suivant, le 15 août, François Roull chantait sa première grand'messe à Landerneau, dans la nouvelle église Saint-Houardon qui, depuis trois ans, venait d'être livrée au culte. Le curé de Landerneau était alors M. Mathieu. Suivant la coutume, le clergé vint processionnellement chercher le jeune prêtre au presbytère. Celui-ci, revêtu de la chape, se tenait entre M. Berthelon faisant l'office de diacre et M. Le Bail, faisant l'office de sous-diacre. Le curé tendit la croix à baiser au célébrant qui, entonnant le *Veni Creator*, prit place sous le dais pour se rendre à l'église. Après l'Evangile, M. François Kéryel, vicaire à Saint-Louis de Brest et originaire de Landerneau, monta en chaire pour faire le sermon ordinaire sur le sacerdoce. Le soir, après Vêpres, une surprise pour tous, sauf pour le curé qui avait combiné la chose avec le jeune prêtre, fut de voir François Roull monter en chaire. « *Ave Maria*, je vous salue Marie, dit le jeune prédicateur. Mes frères, quand une mère, près du berceau de son enfant, épie le premier mot que bégayeront ses lèvres, elle est inquiète, elle est soucieuse. Mais quand

elle a entendu son nom sortir le premier de la bouche de son enfant, elle se laisse aller à une joie indicible. Il me semble aussi que la très sainte Vierge, qui est ma mère, s'est demandé en me voyant ici: « Pour qui sera la première parole de cet enfant du sacerdoce, de ce jeune prêtre dont la voix ne s'est jamais fait encore entendre dans la chaire de la vérité? » O ma mère! vous l'avez entendu, mon premier cri a été pour vous. *Ave Maria!*

« Et du reste, quand un enfant éprouve une grande joie, vers qui se tourne tout d'abord sa pensée? Voyez le petit enfant au jour solennel d'une distribution de prix. Au moment où une couronne de laurier, juste récompense de son travail, vient se déposer sur son jeune front, à qui pense-t-il tout d'abord, croyez-vous? Rêve-t-il en ce moment gloire, puissance, honneur? Non, il pense à sa mère. Plus heureux que ce petit enfant, j'ai vu orner mon front d'une couronne mille fois plus belle que toutes les couronnes de la terre, d'une couronne qui ne se flétrira jamais, de la couronne du sacerdoce. C'est Notre-Seigneur qui me l'a donnée; il m'a retiré de la poussière, moi si pauvre de mérites, pour me faire asseoir entre les princes, entre les princes de son peuple. Alors, dans le transport de ma joie, ma pensée s'est tournée vers ma mère, vers Marie... » Et le jeune prédicateur parle à ses auditeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge.

L'impression de ce sermon fut énorme à Landerneau, où les vieillards ont encore conservé le souvenir du premier mot de ce sermon: *Ave Maria!* délicat salut du jeune prêtre à sa mère du ciel.

Le 8 septembre, il prêcha aux Enfants de Marie à l'Hospice de Landerneau: « Mes enfants, leur dit-il, trois fleurs doivent briller dans le cœur d'une

Enfant de Marie: le lis, la rose et la violette: le lis, symbole de la pureté; la rose, symbole de la charité; la violette, symbole de l'humilité. »

C'est à l'Hospice de Landerneau, que, le 22 septembre, il prêchait encore, pour la fête de Saint Thomas de Villeneuve, patron des religieuses.

« Mes frères, dit-il, le saint et vénéré Pie IX demandait un jour à un jeune prêtre: « Où donc, mon fils, avez-vous dit votre première messe? » — « A Saint-Pierre, dans les grottes vaticanes. » — « Très bien, reprit Pie IX, cela a dû être pour vous une grande satisfaction, je vous félicite. Moi, j'ai dit ma première messe à l'hospice de la Tata Giovanni, au milieu des pauvres orphelins. » Et en disant ces mots, le Saint-Père se recueillait comme pour savourer un doux souvenir. Puis reprenant la conversation: « Et où avez-vous dit, mon fils, votre deuxième messe? » — « Très Saint Père, à Sainte Marie Majeure! » — « Oh! excellente et pieuse idée! Sainte Marie Majeure! délicieux sanctuaire! Je vous félicite encore, mon fils. Moi, c'est à l'hospice de la Tata Giovanni que j'ai dit ma deuxième messe. Pauvres orphelins! » Et le Saint-Père baissa la tête en achevant ces derniers mots et se recueillit plus profondément. Puis, s'adressant pour la troisième fois au jeune prêtre: « Et où avez-vous dit votre troisième messe? » — « A Saint Jean de Latran! » — « Très bien, mon fils, très bien, j'admire votre piété et l'heureux discernement de votre cœur. Moi, ma troisième messe, c'est encore à la Tata Giovanni que je l'ai célébrée; et c'est là, ajouta le Saint-Père d'une voix attendrie, c'est là que j'ai célébré ma quatrième messe, ma cinquième et beaucoup d'autres. »

Moins heureux que Pie IX, je ne puis pas dire comme lui: « J'ai célébré ma première messe au milieu des pauvres. Mais, plus heureux que le jeune prêtre auquel il s'adressait, je puis dire: « C'est au milieu des pauvres que j'ai commencé mon saint ministère; les premiers secrets qui m'ont été confiés sont les secrets des pauvres; les premières

paroles de consolation tombées de mes lèvres sacerdotales, c'est le cœur des pauvres qui les a reçues. Aussi les jours que je viens de passer dans le saint asile de la pauvreté, je ne les oublierai jamais et, mes frères, c'est aux pauvres que je veux consacrer ces quelques moments d'entretien; c'est pour vous dire de les aimer que je suis monté dans cette chaire... »

Le jour de Noël 1867, c'est à Plouider que François Roull donnait son premier sermon breton. « *Ignem veni mittere in terram*, dit-il, deut ou'n var an douar evit illumi an tan eus va c'harantez... »

Huit jours plus tard, il prêche encore en l'église Saint-Houardon de Landerneau aux membres de l'Archiconfrérie.

Pendant le Carême, chaque dimanche, il prêche à l'église paroissiale de Lesneven et le 15 août 1868, nous le trouvons prêchant à Morlaix pour la première messe de son ami M. Berthelon.

« Jeune prêtre, lui dit-il du haut de la chaire, en voyant déposer sur votre front l'autre jour à Quimper la couronne du sacerdoce, je me suis rappelé les jours de notre collège, lorsque, parcourant ensemble quelques rivages déserts, quelques bois solitaires, nous rêvions au moment béni où nous monterions à l'autel qui réjouit la jeunesse, où nous goûterions d'une manière plus sensible combien sont doux les tabernacles du Seigneur. Vous souvient-il qu'alors nos cœurs, épris d'amour pour Jésus-Christ, se disaient l'un à l'autre, dans un langage que nous comprenions bien: quand sera-ce donc? Et plus tard, au Séminaire, vous souvient-il encore de nos longs entretiens sur la grandeur et la sublimité du sacerdoce, entretiens qui se terminaient toujours par ce souhait sincère, je le crois: Quand donc serons-nous prêtres? »

Nos désirs sont accomplis et aujourd'hui pendant que vous offrez le divin sacrifice, je parle du haut de la chaire comme envoyé de Jésus-Christ. Je ne suis comme vous qu'un enfant dans le sacerdoce: rappelez-le-vous,

mes frères, et soyez indulgents pour le jeune prêtre que je suis et qui peut dire comme Prophète « *puer ego sum et*

nescio loqui ». Je ne suis qu'un enfant et j'ai à vous parler du sacerdoce. Tu es *sacerdos in aeternum...* »

CHAPITRE VIII

Le professorat

En octobre 1867, François Roull reprit sa classe de cinquième. Hélas ! si, professeur de philosophie, l'abbé Cohanec avait eu, au dire de Sarcey, assez de force pour empoigner un taureau par les cornes et l'obliger à tomber sur les deux genoux vaincu et dompté, les forces se sont usées avec l'âge et la goutte fait maintenant cruellement souffrir le Principal; elle l'enlève des semaines entières à l'administration du collège. « Voici cinq semaines, que je suis sur le flanc, écrit-il à M. Evrard, secrétaire de l'évêché; je souffre d'une goutte qui fait la navette du pied aux intestins ». Ne pouvant marcher que péniblement, M. Cohanec a suspendu ses tournées de recrutement et le nombre des élèves baisse considérablement; le collège ne compte que 268 élèves. La discipline même souffre des absences du chef. M. Cohanec s'en rend compte et parle souvent de démissionner. « Je vous en prie, écrit-il encore à M. Evrard, aidez-moi vous aussi à sortir d'ici ». Enfin, après la distribution des prix d'août 1868, l'évêché et l'Université acceptèrent sa démission.

A la rentrée d'octobre 1868, son successeur n'avait pas encore été nommé, car c'est M. André, le Sous-Principal, qui reçut les élèves. Cependant une modification était apportée dans la situation de François Roull : le professeur de troisième, M. Cléach, étant entré dans le ministère; sa chaire lui échut. Il retrouvait là ses élèves de sa première année de cinquième; il les connaissait déjà, la tâche devenait donc plus facile au point de vue disciplinaire; la matière enseignée la rendait aussi plus intéressante. Il s'imposa de revoir tous ses

auteurs classiques et, pour que ce travail fût durable, il commença alors à composer ses fameux carnets, où il consignait des notes sur chaque auteur au fur et à mesure qu'il l'étudiait. Ce travail ardu, François Roull le poursuivra sans relâche pendant vingt-cinq années, le tenant à jour jusqu'au bout. C'est à la fin du premier trimestre de cette année scolaire, exactement le 16 décembre 1868, que fut connue la nomination du nouveau Principal, l'abbé Follioley, prêtre du diocèse d'Arras.

« Large, avec un commencement d'embonpoint, presque replet, une tête bien ronde et bien en chair avec des yeux clairs et attentifs derrière les lunettes, l'air grave avec un balancement qui n'avait rien d'inélégant, le regard assuré, le verbe ferme, presque impérieux », tel apparut le nouveau Principal. (L'abbé Follioley p. 38 par M. Salles). Sa qualité d'étranger ne pouvait pas ne pas susciter chez ses collaborateurs ecclésiastiques une légitime défiance. Mais quand, au bout de quelques semaines, on vit au laisser-aller, à la routine, suite fatale des infirmités de l'ancien Principal, succéder une activité singulière s'étendant à tout, relations au dehors même avec les recteurs bretons, améliorations matérielles, méthodes d'éducation, enfin quand on sentit tout vivifié par son esprit d'initiative, la défiance s'évanouit et fit place à l'estime. Cette estime chez François Roull alla jusqu'à l'admiration surtout quand, dès la fin de janvier 1869, M. Follioley prit à part notre jeune professeur. « Mon jeune ami, lui dit-il en substance, vous êtes pieux et intelligent, je vous confie l'œuvre de la Congrégation du collège ».

C'était la première fois, au collège de Lesneven, qu'une œuvre, s'adressant à des élèves de classes différentes, était confiée à un professeur. Par cette œuvre même, François Roull était appelé à influencer sur la marche du collège entier. Cette marque de confiance le toucha profondément. C'est M. Follioley lui-même qui l'introduisit dans la Congrégation, car les cahiers de cette Congrégation nous révèlent que « Léopold Follioley, Principal, et François Roull, professeur, entrés le 11 février dans la Congrégation, ont été reçus congréganistes le 14 mars 1869 », et ce jour tous deux formulèrent leur acte de consécration en même temps que trois élèves, Lucien Le Meur de Lanildut (depuis curé du Faou), François Jacuen, de Porspoder et Alain Joncour, de Plougourvest. Cette Congrégation, écrit M. Colin dans *les Etapes d'une vocation*, datait des premières années du collège, de 1835; elle comptait en ce moment 80 élèves, appartenant à toutes les classes, depuis la Philosophie jusqu'à la Sixième. Or jusque-là, elle avait été, on peut dire, laissée à elle-même. Sans doute, elle se réunissait régulièrement à la chapelle tous les dimanches, dix minutes avant l'heure des vêpres : mais cette réunion n'était présidée que par l'élève élu préfet; c'était J. Cren en 1869, assisté du secrétaire Guillaume Kervennic (qui deviendra plus tard le P. Siméon). Le Principal daignait cependant honorer de sa présence la réception de nouveaux congréganistes, mais la cérémonie n'en restait pas moins simple. Après les prières d'usage, le Préfet venait à la balustrade donner la liste des élèves « que le conseil a décidé d'admettre ». Les nouveaux congréganistes alors, un cierge à la main, prononçaient leur acte de consécration agenouillés sur la marche de l'autel; après quoi, tous psalmodiaient le *Te Deum*. François Roull va substituer une vie intense à ce quasi-sommeil.

Il commence par demander l'affiliation de sa Congrégation à la *Prima primaria* de Rome, afin de faire profiter les Congréganistes de toutes les faveurs spirituelles ou indulgences accordées par

les Papes à cette *Prima primaria*. Cette affiliation lui est accordée le 21 juillet 1869, en réponse à sa lettre datée du 21 avril et portant le visa de l'évêché. Il institue une fête solennelle de la Congrégation pour le 24 mai, fête de Notre-Dame auxiliaresse, et obtient, comme patron secondaire de la dite Congrégation, Saint Louis de Gonzague. Il institue pour célébrer cette fête un pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame du Folgoat et dote sa Congrégation d'une bannière et d'une statue de Saint Louis de Gonzague. Il s'astreint à présider toutes les réunions et à donner une conférence mensuelle. Dès lors, il gagne la confiance de tous les élèves, qui en grand nombre s'adressent à lui pour la confession et ses collègues, loin de le jalouser, s'éprennent d'admiration pour lui.

M. Follioley à son tour, voyant François Roull justifier si bien la confiance qu'il avait mise en lui, se mit à se rapprocher de son jeune collaborateur; il l'admit même dans une certaine intimité. C'est ainsi que, l'année suivante, il conseilla fort au jeune professeur de profiter de l'occasion unique de la tenue du Concile du Vatican pour visiter Rome. Aux vacances de Pâques de 1870, François Roull partit, en effet, pour Rome. Grâce aux recommandations de son Principal, il reçut l'hospitalité au Séminaire français, où était descendu son évêque, Mgr Sergent, avec son théologien consultant, l'abbé Chesnel, vicaire général. Sans doute, la Rome antique ne fut pas indifférente à ce jeune « littéraire » tout imprégné ou imbu de ses auteurs anciens, mais c'est la Rome chrétienne qui fit vibrer son cœur de 27 ans. Il vit Pie IX ou plutôt il vit le Pape, eut l'honneur de s'agenouiller à ses pieds, de recevoir de lui avec sa bénédiction quelques paroles particulières ! De ce moment naît chez François Roull un véritable culte pour le Souverain Pontife, culte qui se traduira, nous le verrons plus d'une fois au cours de sa vie, par un indéfectible attachement aux ordres ou aux conseils du Pape. Il conserva un bon souvenir aussi de l'hospitalité qu'il reçut à Santa-

Chiara et rappelait souvent le rigorisme que l'économe, le P. Brichet, apportait à ses fonctions; n'allait-il pas, tous les soirs à neuf heures et demie, jusqu'à éteindre les lumières du salon où Evêques et Cardinaux s'oubliaient encore à discuter, condamnant leurs Grandeurs et leurs Eminences à rejoindre dans la nuit, noire leurs appartements, au prix d'in vraisemblables méprises? Il entendit Mgr Mermillod prêcher la Passion à l'église du Gesù. Il rencontra Louis Veuillot et un jour (en 1913) qu'un petit neveu de l'illustre polémiste était venu à Brest faire une conférence au Patronage des Carmes, il nous conta l'aventure; nous la citons textuellement:

« C'est le privilège de mon âge ou mon titre d'archiprêtre qui me vaut l'honneur et le plaisir de prendre la parole en cette réunion familiale. J'ose invoquer un autre titre à cette faveur, je suis dans notre pays bas-breton l'un des plus vieux et des plus fidèles admirateurs de Louis Veuillot. J'étais encore jeune prêtre quand j'eus le suprême avantage de le voir et d'être reçu chez lui. C'était en 1870, à Rome, pendant le Concile. Le principal du collège de Lesneven, où je professais la troisième, m'autorisa, après avis favorable de l'Université, à faire le pèlerinage de Rome. Il me remit une lettre pour Louis Veuillot. L'abbé Follioley avait été, en effet, rédacteur à l'*Univers* et c'est dans le bureau du journal catholique qu'il rencontra Mgr Parisi, le grand et saint évêque d'Arras, auquel il confia son désir qu'il n'avait encore communiqué qu'à son confesseur et à Louis Veuillot, d'être prêtre. Mgr Parisi l'emmena à Arras et lui conféra le sacerdoce. Pour s'attacher ce jeune homme intelligent et d'idées religieuses très saines, il le nomma professeur à Arras, puis directeur des études de son Petit Séminaire. Le cardinal Labouré, mort archevêque de Rennes et primat de Bretagne, et l'excellent Auguste Roussel furent ses élèves.

Quand j'arrivais à Rome, je me demandais comment j'aurais pu aborder

Louis Veuillot. La bonne Providence me tira d'embarras. Je me promenais seul au milieu des ruines du Palatin, où mes souvenirs classiques se réveillaient quand je vis venir à moi deux hommes, l'un prêtre, l'autre laïque. Je reconnus tout de suite le prêtre: c'était l'abbé Chesnel, vicaire général de Quimper, théologien du Pape au Concile du Vatican. Il me demanda, après quelques paroles affectueuses, si l'on aimait l'*Univers* au collège de Lesneven. Cette question me surprit. Ma réponse ne se fit cependant pas attendre. « Comment voulez-vous, Monsieur le Vicaire général, qu'on n'aime pas l'*Univers* au collège de Lesneven, dont M. l'abbé Follioley est le principal? » — « C'est bien », me dit-il et brusquement: « Je vous présente M. Louis Veuillot. » Le grand homme me serra aussitôt la main et comme je lui parlais d'une lettre dont j'étais chargé pour lui par M. l'abbé Follioley, il m'invita très simplement à aller la lui remettre chez lui. Le lendemain j'étais vers deux heures chez Louis Veuillot. Il venait de sortir, mais je fus reçu très aimablement par Mme Elise qui me parla beaucoup des combats que son frère livrait pour l'Eglise et pour le Pape, des humiliations que la Presse libérale lui faisait subir en mêlant indigne ment le nom de ses enfants à la polémique courante, des encouragements qu'il recevait de beaucoup d'évêques et de Pie IX lui-même.

J'ai plaisir à me rappeler ces choses vieilles de plus de quarante ans. Ce sont les souvenirs d'un passé qui m'est cher parce que dans notre diocèse le Pape était aimé et vénéré. « Je suis fier de mon clergé, disait un jour Mgr Sergent aux évêques réunis dans le grand salon du Séminaire français; il est ultramontain ». Et c'était bien vrai, nous étions tous ultramontains. Ces sentiments étaient entretenus en nous par Louis Veuillot. Son journal, l'*Univers*, était le nôtre. Nous allions y puiser la saine doctrine romaine et les élans d'amour pour Pie IX. Louis Veuillot a contribué pour une large part à notre éducation cléricale. Je suis heureux de

lui rendre à pareil jour cet hommage, plus heureux encore de le lui rendre en présence de ses neveux qui portent si honorablement son nom... »

A son retour de Rome, François Roull était appelé à professer la rhétorique, en remplacement de l'abbé Kerné, nommé aumônier du lycée de Brest. Pendant les grandes vacances suivantes, il demeura au collège pour se préparer à sa nouvelle tâche. C'est alors qu'arriva à Lesneven une troupe de jeunes Canadiens. Ils avaient quitté leur pays pour se mettre au service du Pape dans l'armée des zouaves pontificaux. Débarqués à Brest, ils apprirent la reddition de Rome, l'envahisseur avait pénétré dans la Ville éternelle par la brèche de la *Porta Pia*, leur dévouement devenait inutile. A Brest l'agitation était grande, la République venait d'être proclamée et des sectaires poursuivaient de leurs insultes les volontaires Canadiens. Conseillés par des hommes sages, ceux-ci cherchèrent un refuge à Lesneven où M. Follioley s'empressa de les recevoir au collège, dont les dortoirs étaient vides. Laissons parler maintenant François Roull:

« On était en pleines vacances. Mais le besoin de me préparer à prendre la classe de rhétorique à laquelle je venais d'être appelé m'avait obligé à rentrer au collège. Le Principal me pria donc de m'occuper de ses hôtes, de les diriger dans leurs promenades et d'adoucir ainsi les pénibles impressions de Brest. J'organisai tout de suite un pèlerinage au Folgoat. Les Canadiens restèrent émerveillés devant l'incomparable monument élevé en l'honneur de la Vierge. Il avait cinq siècles: « Cinq siècles, se disaient-ils, c'est plus que l'âge de notre nation! » Eblouis, en entrant dans l'église,

par l'étonnante verrière qui surmonte le maître-autel, ils tombèrent à genoux et se mirent à réciter le chapelet. « Ne serait-il pas possible, demandèrent-ils au recteur qui eut l'obligeance de leur raconter la gracieuse légende de Saladin, ne serait-il pas possible de baiser le tombeau du Fou du Bois? Dans ce baiser nous mettrions toute notre admiration, tout notre respect, tout notre amour pour ce pauvre insensé. » — « Mes enfants, leur répondit le recteur, la tombe de Saladin n'est pas visible, mais considérez cette église comme son tombeau ». Alors ils baisèrent avec effusion les dalles du sanctuaire. Puis, s'étant relevés, ils entonnèrent un de leurs beaux cantiques à Marie, mère des hommes, reine du monde, protectrice du Pape. » (*Echo paroissial* du 7 septembre 1913).

A la rentrée d'octobre, François Roull retrouvait pour la troisième fois les élèves avec lesquels il avait débuté en cinquième. Mais cette rentrée fut triste, c'était la rentrée de 1870; depuis le 4 septembre, la guerre avait éclaté. Alsacien d'origine étant né à Colmar et fils d'officier, M. Follioley fait apprendre à ses grands collégiens à manier le fusil. Chaque semaine, il fait venir à ses frais de Brest un sergent instructeur pour diriger les exercices militaires et, pour maintenir le patriotisme, il crée une fanfare. L'année terrible 1870-1871 s'écoule tristement, car les malheurs du pays ont leur écho au collège. Cette note laconique du Principal au sujet des livres classiques est étrangement impressionnante: « Messieurs, l'interruption des communications avec Paris a rendu impossible la réception de certains ouvrages classiques... lit-on dans un de ses cahiers conservés au collège. »

CHAPITRE IX

François Roull est nommé Principal

Lorsque M. Follioley avait pris, en 1868, la direction du collège de Lesneven, on y comptait 218 élèves. A la rentrée de 1869, il y avait 70 élèves de plus et il avait fallu que le Principal dépêchât à Brest le ferblantier de Lesneven pour en rapporter soixante-dix lits, cependant qu'il logeait en ville, chez M. Reungoat, la totalité des élèves chambriers. A la rentrée de 1870, il y avait 340 élèves et ce chiffre se maintint malgré la guerre. L'évêque du diocèse, Mgr Nouvel, vint même présider la distribution des prix de 1872. Les habitants de Lesneven étaient fiers du Principal de leur collège, surtout depuis qu'ils l'avaient vu organiser ses élèves en bataillons scolaires mais bien rangés en double file pour recevoir le général Le Flô, ancien ministre de la Défense nationale, faisant son entrée, la guerre finie, dans sa ville natale. Bref, M. Follioley avait donc le vent en poupe.

Hélas ! en décembre 1872, voici qu'une épidémie de fièvre typhoïde s'abat sur le collège. Bien vite le Principal expédie dans leurs familles les élèves malades, mais un des professeurs est victime, à son tour, de la contagion; les esprits alors s'agitent. M. Follioley, aidé par M. Bergot, maire, médecin de l'établissement, entreprend, tout en luttant contre le mal, de calmer les esprits et il s'adresse pour cela aux professeurs. « Des bruits fâcheux, écrit-il dans son cahier de circulaires, se répandent parmi nos élèves et ceux-ci, dans leurs correspondances, les grossissent encore : c'est bien à tort; trois seulement des élèves sont malades chez leurs parents; chez nous, nous n'avons que quatre individus plutôt indisposés que malades. » Les vacances du premier de l'an, pense le Principal, vont arrêter les progrès de l'épidémie et les élèves sont envoyés

chez eux le 30 décembre. Pendant ces vacances, le professeur « indisposé », l'abbé Roudaut, meurt. La rentrée des élèves eut lieu quand même le 6 janvier et le lendemain un service était chanté à neuf heures et demie dans la chapelle du collège pour le repos de l'âme de M. Roudaut. Mais l'épidémie, au lieu de s'arrêter, reprit de plus belle. Le Principal fit, comme en décembre, expédier les malades dans leurs familles. Mais voici que des cas de mort se produisent dans ces familles, les parents affolés réclamèrent leurs enfants et le 3 février, M. Follioley dut licencier son collège.

De nouveaux cas mortels se produisirent et parmi les élèves ainsi licenciés, et dans les paroisses où ils demeuraient; on accusa alors le Principal non seulement d'avoir été la cause de la mort de quelques élèves, mais d'avoir répandu la contagion au dehors; des lettres de menace lui furent expédiées. Abattu, découragé, voyant la situation sans issue, M. Follioley demanda son changement et le 17 mars 1873, il était nommé proviseur du lycée de Laval.

La succession, en de pareilles circonstances, était bien difficile. Le collège étant communal, il incombait au maire, M. Bergot, de se concerter et avec l'Evêché et avec l'Université pour le choix du nouveau Principal. Il fallait ramener la confiance; nul ne le pouvait mieux que l'ancien Principal M. Cohanec, maintenant recteur de Landéda et, avec l'approbation de l'Evêque, M. Bergot se rendit à Landéda. Mais il eut beau prier et supplier, M. Cohanec, arguant de ses infirmités, se refusa à assurer la succession. Le 30 mars, M. Bergot écrit alors à l'Evêque la lettre suivante, dont nous empruntons le texte à l'ouvrage de M. Corgne :

MONSEIGNEUR,

« Monsieur l'abbé Cohanec déclare refuser absolument le Principalat de Lesneven.

Cela étant, je crois de mon devoir de Maire de vous dire que Monsieur l'abbé Roull me paraît seul capable de sauver notre collège dans la situation critique que lui ont faite l'épidémie typhoïque et le départ très regrettable de Monsieur l'abbé Follioley.

Je n'ai pas à vous vanter l'abbé Roull. Vous savez mieux que moi ses qualités personnelles, sa piété, son intelligence, son zèle et son dévouement. Elevé à l'école de M. Follioley, il en continuera les saines et fortes traditions et saura faire de nos enfants des jeunes gens instruits et chrétiens.

CHAPITRE X

Les débuts du Principalat.

Les élèves, licenciés par M. Follioley, depuis le 3 février, furent rappelés par le nouveau Principal le 17 avril. Soixante-dix d'entre eux manquaient à l'appel; M. Follioley avait emmené avec lui à Laval une douzaine de rhétoriciens, « grands et barbus comme des sapeurs », écrit M. Salles, tels Tison et Dein; les autres manquants étaient des élèves des basses classes; le changement de Principal n'avait donc pas ramené la confiance des familles. De plus, l'Université déclarait ne pouvoir avant octobre, donner un professeur de rhétorique. M. Roull aurait donc, jusqu'au grand vacances, à cumuler avec sa charge les fonctions de professeur de rhétorique. La succession était pénible, on l'avouera.

Néanmoins M. Roull assumait ses deux fonctions avec vaillance et avec intelligence. M. Follioley avait introduit au collège des méthodes dont l'application avait produit d'heureux résultats. Le nouveau Principal s'empressa de les faire siennes. M. Follioley avait inauguré le système du cahier de circulaires;

J'ose donc supplier Votre Grandeur d'appuyer énergiquement sa candidature près du Recteur d'Académie... »

Mgr Nouvel et le Recteur d'Académie, M. Malaguti, recommandèrent, en effet, près du Ministre la nomination de François Roull. Le 5 avril, le Ministre nommait François Roull Principal du collège de Lesneven; le 9 avril, l'Inspecteur d'Académie, M. Bonnesœur, venait en personne au collège l'installer dans ses nouvelles fonctions.

On cherchait un sauveur pour le collège, et on y nommait pour Principal un homme qui n'avait pas encore trente ans, un prêtre qui n'avait pas six ans de prêtrise ! Mais on y nommait François Roull !

sur ce cahier, il écrivait ses ordres ou directives, puis chargeait un domestique d'aller le présenter à tous et à chacun des professeurs et, ceux-ci étaient invités, après lecture, à mettre leur signature au bas de la circulaire. M. Roull garda cette façon de faire; il ne changea même pas le cahier commencé par M. Follioley; si bien que, sur ce cahier, on ne remarque le changement du chef que par la fine écriture et la signature de M. Roull. On y peut encore constater que le nouveau Principal a maintenu les dispositions prises par M. Follioley pour régler les exercices de la retraite annuelle et les examens trimestriels. Il réalisait donc bien la parole du Maire de Lesneven à l'Evêque : « Elevé à l'école de M. Follioley, M. Roull en continuera les saines et fortes traditions. » C'était là preuve d'intelligence de la part du nouveau Principal.

Mais le prêtre breton a une dévotion spéciale pour la Croix; n'est-il pas du pays des Calvaires ? Or la cha-

pelle du Collège n'avait pas de Chemin de Croix. M. Roull, à peine nommé Principal, veut un Chemin de Croix dans la Chapelle du Collège pour l'ouverture de la retraite annuelle le 20 mai et il en demande l'érection à l'Evêque, « afin, écrit-il, de pouvoir accorder à nos élèves la satisfaction de faire le Chemin de la Croix, exercice qui plaît tant aux enfants; de plus nos religieuses ont dans leur règle l'exercice du Chemin de la Croix une fois par semaine; comme il n'y en a pas au Collège, elles sont obligées d'aller le faire à l'église paroissiale et quelques-unes d'entre elles peuvent difficilement quitter le Collège; enfin nous-mêmes, prêtres du Collège, nous abandonnons complètement cet exercice ». Le 20 mai, le curé de Lesneven, M. Kervennic, venait, délégué par l'Evêque, procéder à l'érection du Chemin de la Croix.

Quand on a eu le bonheur de faire sa rhétorique près du plus élégant clocher du monde et de prendre part aux belles cérémonies qui se déroulaient dans la gracieuse et spacieuse chapelle de Notre-Dame du Creisker, suivant la tradition de M. Péron, on aime la beauté du sanctuaire. Aussi, depuis son arrivée au Collège de Lesneven, M. Roull souffrait de l'état exigü et lamentable de la chapelle de l'établissement. Cette chapelle était un vieux hangar qu'on avait clos de murs, et, pour y donner un peu de jour, on avait percé dans un de ces murs une fenêtre, ressemblant à toutes les fenêtres. Dans cet humble local, les élèves étaient tassés et entassés; le sanctuaire était réduit au minimum, rendant impossibles les évolutions nécessaires aux belles cérémonies. Plus que tout autre, M. Roull, à la piété si expansive et si sensible, devait donc souffrir. Aussi sa première pensée comme Principal est-elle d'édifier une nouvelle chapelle. Dès le 15 mai 1873, il écrit au Conseil municipal de Lesneven: « Le Collège a besoin d'une chapelle. La chapelle actuelle est en très mauvais état; elle menace même ruine; sa reconstruction devient donc indispensable et dans un bref délai. Eh bien! si la ville de Lesneven veut se montrer généreuse à

mon égard, je lui promets, parole d'honnête homme, une chapelle pour son Collège, sans qu'elle ait à déboursier la moindre somme. Cette chapelle que je construirai ne sera pas élégante et riche; elle sera spacieuse, commode et saine; elle cadrera parfaitement avec le reste des bâtiments... » (*Histoire du Collège*, E. Corgne, p. 92). Il ne demande à la Ville que la permission de bâtir cette chapelle sur un terrain qui est communal. La municipalité accorda cette permission « à la condition expresse et formelle que cette chapelle une fois construite deviendra la propriété exclusive de la commune de Lesneven. » Sans plus tarder, le jeune Principal se met en devoir de quêter pour cette chapelle. Il écrit aux amis, aux anciens élèves du collège. En moins d'un mois, trente souscriptions lui parviennent d'au moins 100 francs. Mais toutes les lettres expédiées n'eurent pas un si heureux résultat. Le nouveau Principal ne s'avisa-t-il pas d'écrire à la dame du Président de la République pour solliciter sa générosité? Hélas! les largesses princières s'en étaient allées avec les Majestés et de Madame la Maréchale de Mac-Mahon il obtint... l'expression de ses regrets.

« République Française, Présidence de la République.

Le 15 juillet 1873, à Monsieur le Curé Roull, Principal du Collège de Lesneven,

Monsieur le Curé,

Madame la Maréchale a eu sous les yeux la lettre par laquelle vous sollicitez un don en faveur de la chapelle que vous désirez construire. Les demandes de concours à ces œuvres parviennent en si grand nombre à Madame la Maréchale qu'elle se voit dans l'impossibilité d'y répondre autrement que par l'expression de ses regrets.

Je suis chargé, Monsieur le Curé, d'avoir l'honneur de m'en faire l'interprète près de vous et vous prie de vouloir bien agréer l'expression de mon respect.

Le Lieutenant-colonel d'Etat-major,

L. ROBERT.

Mais à la rentrée d'octobre, M. Roull, déchargé de sa classe de rhétorique par la nomination à ce poste de M. Alcide Péron, va pouvoir donner plus de soins à l'œuvre de l'érection de la chapelle. On vient de lui donner pour aide l'abbé Rossi, nommé sous-principal. Tous les mardis, M. Rossi monte dans le vieux cabriolet du Collège, et, conduit par la vigoureuse jument, Rozette, parcourt çà et là le Léon jusqu'au samedi, quêtant dans les presbytères, les châteaux et près des anciens élèves. Les aumônes arrivent abondantes et de temps à autre, Rozette conduit M. Rossi jusqu'à Brest, où on dépose dans une banque le fruit de la collecte. Le total de celle-ci, en février 1874, s'élève à une trentaine de mille francs. M. Roull songe alors à faire commencer les bâtisses et choisit comme architecte M. Le Guerannic, ancien élève du Collège. Le 19 mars 1874, M. Serré, curé-doyen de Landerneau, est délégué par l'Evêque pour la bénédiction de la première pierre de la nouvelle chapelle. Après avoir parcouru le Léon, M. Rossi entreprend la même campagne en Cornouaille. Elle fut plus pénible, étant données les distances, mais aussi fructueuse. Au début de 1875, on atteignait la somme de cinquante mille francs, prévue par le devis de l'entrepreneur, quand, ô catastrophe! la banque

brestoise qui gardait le précieux dépôt fut déclarée en faillite et dut déposer son bilan. Le principal opposa un front d'airain à l'orage; il n'y avait pas à compter beaucoup de la liquidation de la faillite, on en retirera quelques centaines de francs. Cependant on ne peut songer à recommencer la quête! Le Principal fait le silence le plus complet sur sa mésaventure, contracte un emprunt pour payer sa chapelle et ainsi la chapelle fut bientôt terminée. Le 18 mai 1875, Mgr Nouvel venait à Lesneven procéder à la consécration de la chapelle. Le Principal crut bon, pour fêter l'arrivée du prélat, d'organiser la veille de la consécration une représentation théâtrale, l'Evêque trouva très bien la pièce, « mais, ajouta-t-il, j'aurais trouvé mieux une journée de retraite comme prélude à la cérémonie de la consécration! » Ce jour de fête eut un lendemain pénible, car il restait à éteindre une dette de cinquante mille francs, et, trois ans plus tard, le Principal en sentira encore les effets, comme le constate une délibération de la Municipalité de Lesneven en date du 16 mai 1878: « Considérant que M. le Principal se trouve dans une position gênée par suite de l'emprunt qu'il s'est vu forcé de contracter pour construire la chapelle qu'il a laissée à la ville, le Conseil lui renouvelle l'allocation quinquennale de 3.500 francs. »

CHAPITRE XI

Le chef

Il y a le chef qui s'affirme et s'impose et il y a le chef qui conduit ses subordonnés par la persuasion et gagne amiablement les volontés. M. Roull fut un chef du premier genre, du vieux genre, sommes-nous tenté d'écrire, le meilleur peut-être.

L'abbé Alphonse Colin, qui a été l'élève et le collaborateur de M. Roull a écrit dans l'opuscule intitulé *les Etapes d'une vocation*, en parlant du professeur:

« d'un abord, en apparence, un peu froid, il tenait les élèves à distance. Les façons dont il se drapait dans sa dignité laissaient soupçonner tout ce qu'il apportait de gravité et d'austères préoccupations dans les fonctions de Principal. »

Si, professeur, M. Roull tenait les élèves à distance, principal, il tient à distance et les élèves et les professeurs. Le tutoiement est généralement admis dans le clergé du diocèse de Quimper;

jamais M. Roull n'a tutoyé les prêtres que l'Administration lui a donnés pour collaborateurs soit comme professeurs, soit comme vicaires; et, on l'avouera, le vous écarte la familiarité et donne une certaine gravité à l'accent de l'autorité.

S'il fréquente les professeurs, il ne se mêle pas à leurs jeux. Après le repas de midi, les professeurs se livraient dans le jardin à des parties de boule. Or, nous a dit M. Huntziger, professeur au collège depuis 1872, « jamais le Principal ne jouait aux boules; pendant nos parties, M. Roull se promenait dans une allée voisine, seul, un livre en main et ce n'était pas son bréviaire. »

Ces distances par lesquelles il affirme son autorité, il les réclame des professeurs vis à vis des élèves; témoin, cette directive que nous avons copiée textuellement dans son cahier de circulaires.

« 28 février 1880. — J'insiste sur le devoir qui nous incombe à tous d'être discrets dans nos relations avec les élèves. Toute familiarité avec eux est une faute. Nous devons les aimer, veiller sur eux, les conseiller au besoin; nous pouvons les encourager dans leurs jeux; mais là se borneront nos rapports. Laissez-moi vous le répéter, Messieurs, ne craignons pas de paraître fiers et austères aux yeux de nos élèves. Evitons comme un mal la popularité, assurés que nous perdons en autorité tout ce que nous gagnons en popularité. — Prière de signer. »

M. Roull s'affirme chef, mais il s'impose aussi. Nous avons dit qu'il avait conservé le système du cahier de circulaires de son prédécesseur, système admirable pour l'exercice de l'autorité, car, avec lui, pas de discussion, pas de réplique possibles. Les notes qu'il y inscrivait, dit M. le chanoine Dujardin (*En avant*, n° 102), sont brèves, claires, parfois incisives, toujours courtoises. Citons-en quelques-unes.

« 10 janvier 1883. — Je ne saurais trop insister sur la nécessité de l'exactitude dans le service à MM. les maîtres d'études. Que ces Messieurs se rappellent que toutes les fautes grandes ou petites commises

par les élèves retombent sur eux s'il y a eu de leur part de la négligence. Ainsi depuis la rentrée du 1^{er} de l'an, le réfectoire est resté un jour sans surveillance à midi et le soir. Il n'y avait aujourd'hui qu'un seul maître à surveiller la collation et j'ai dû faire moi-même la récréation dans la cour des grands. Prière à MM. les maîtres d'études de signer. »

Si cette façon d'affirmer et d'imposer son autorité engendre le respect, la vigilance inspire la crainte. Or la vigilance de M. Roull est de tous les instants et elle s'étend à tout. Le Principal est attaché et comme rivé à sa tâche journalière. Il ne considère nulle tâche, si mince paraît-elle, comme futile ou négligeable, du moment où elle fait partie d'un tout et cadre avec sa discipline. On le rencontre partout, dans les classes très régulièrement, dans les cours de récréation souvent, dans les études plus souvent, dans les couloirs toujours : aux dortoirs même il apparaît aux différentes heures de la nuit. Et ce ne sont pas les élèves seuls qu'il contrôle, mais le train ordinaire de la maison qu'il surveille. Tel professeur, arrivant en retard à sa classe, y trouve le Principal : il s'excuse, mais pas un mot de reproche ne sort des lèvres du Principal devant les élèves et ce silence a son éloquence.

C'est surtout quand il vient donner les notes aux élèves que M. Roull affirme son autorité jusqu'à la rendre impérieuse. Il n'a ici qu'à suivre sa nature que nous avons vu autoritaire dès l'enfance. Pour flageller la dissipation et la paresse, pour briser toute velléité d'indépendance, son verbe devient dur, sec; il a des mots vraiment cinglants dont le souvenir n'a jamais quitté la mémoire de plusieurs de ses anciens élèves. Aussi dans la séance des notes flottait-il toujours jusque sur les bons élèves une atmosphère de crainte respectueuse.

Cette autorité parfois impérieuse, M. Roull la fait sentir aux familles elles-mêmes qui lui confient leurs enfants. Le père d'un élève voulut un jour que son fils vint à Brest à l'occasion d'une fête où lui-même devait se rendre. Le Principal crut devoir refuser cette faveur : le père

voulut user près de lui de la méthode d'intimidation, en expédiant au collège une dépêche par laquelle il réclamait son fils sous peine de le retirer du collège. « Venez chercher votre fils et gardez-le », fut la réponse du Principal.

Mais si le Chef savait affirmer et imposer son autorité il recouvrait sa main de fer d'un velours si moelleux, que, craint et respecté, M. Roull sut en même temps se faire aimer. Sans doute, on est tenu à distance par quelque chose de grave et solennel épars en toute sa personne, dans sa robe de prêtre, dans sa taille anguleuse, dans son geste rare, dans l'assurance et surtout la pénétration de son regard. Mais qu'on l'approche, qu'on soit admis à lui parler en particulier, quel changement ! La voix se fait souple et harmonieuse, le geste amical, affectueux même ; il sait si bien parler de ce qui l'intéresse à son interlocuteur que celui-ci sent la confiance s'épanouir en lui. On ne sort jamais mécontent de son entretien, car il a l'art d'envelopper ses refus de réconfortantes paroles et d'ajouter à ses promesses d'excellentes raisons qui en doublent le prix. Témoin M. Gustave Hervé, qui fut jadis professeur à Lesneven sous le principalat de M. Roull ; M. Congne, pour sa plaquette sur le collège, a interrogé le publiciste dont tout le monde connaît les aventures. « Le collège de Lesneven ! lui écrit-il, un des plus beaux jours de ma vie, un jour qui dura un an et demi... J'avais 21 ans en cet heureux temps... J'étais révolutionnaire et batailleur ; me voyez-vous tombant dans ce nid à curés ! Accueil cordial du Principal, l'abbé Roull. Un homme exquis ! tellement exquis que moi qui n'étais pas un muffle, je lui dis : « Ah ! Monsieur l'abbé, j'aime mieux vous le dire, il y a maldonne. C'est sans doute pour vous faire une niche qu'on m'envoie ici enseigner l'histoire, à moins que ce ne soit pour m'en faire une à moi. Car je crois bien que, pour les idées, nous sommes, votre maison et moi, aux antipodes ! Faites-moi retourner d'où je viens. »

« Mais non ! Monsieur, puisqu'on vous a envoyé ici, c'est que vous avez toutes les qualités de tact, de..., etc... »

Un homme exquis ! c'est l'impression que laissent à tous ceux qui l'approchent et sa politesse et son onction ; celles-ci n'ont rien d'appâté parce qu'elles sont naturelles. Les familles qui viennent lui confier leurs enfants sont séduites et conquises par cette politesse et les paroles aimables qu'il leur adresse.

Mais un chef, qui a toutes les qualités d'un vrai chef, comme M. Roull, a peine à supporter la tutelle. L'administration diocésaine n'intervenant guère dans un collège, surtout un collège universitaire que pour la nomination des ecclésiastiques, il n'y avait pas de tutelle gênante de ce côté-là. Mais il n'en était pas de même du côté de l'Université, pour laquelle le collège de Lesneven était une exception dans le laïcisme qui déjà gagnait on peut dire toute la France. Sans doute, le Principal observe tout ce qui est de précepte dans l'Université. Quand le Préfet vient à Lesneven présider les conseils de révision, le Principal et un collaborateur sont invités à lui présenter leurs hommages, et M. Roull n'a garde d'y manquer; des notes comme celle-ci sont fréquentes dans le cahier des circulaires : « 18 avril 1878. MM. les professeurs sont convoqués pour demain à 4 heures un quart à la mairie où M. le Préfet du Finistère les recevra. Je les prie de vouloir bien se réunir à 4 heures chez moi. »

Il organise les élections au Conseil supérieur de l'Instruction publique et se fait assister au scrutin ouvert dans son bureau par le plus âgé et le plus jeune des professeurs, conformément à l'article 8 du décret du 16 mars 1880. Il donna même congé pour les obsèques de Jules Ferry : « 21 mars 1893. A l'occasion des obsèques de M. Jules Ferry, les classes devront vaquer demain mercredi. F. Roull. » Quand le maréchal de Mac-Mahon vient à Brest, en août 1874, M. Roull va présenter ses hommages au Président de la Ré-

publique. Observateur des préceptes, il en prend et en laisse avec les conseils, signifiés par le luxe ordinaire de circulaires ministérielles, rectorales, inspectoriales, mais il garde toujours les formes. Le Recteur de l'Académie de Rennes, M. Jarry, parlant des deux principaux ecclésiastiques qu'il a dans son ressort, celui de Saint-Pol de Léon et celui de Lesneven, a dit : « L'un ne répond jamais à mes lettres; l'autre y répond toujours, mais ne fait qu'à sa tête. » Un sous-préfet, qui ne devait que plus tard comme Président de la République jurer d'observer fidèlement la Constitution, ne s'avise-t-il pas un jour de bouleverser le règlement du collège? Il s'agit de M. Paul Deschanel, qui fut sous-préfet de Brest du 3 décembre 1879 au 30 mars 1881. Ce magistrat était venu à Lesneven présider un conseil de révision, a raconté M. Charles Chassé dans le *Mercury de France*, et il vint visiter le collège. « Je sais bien, dit-il au Principal, que c'est aujourd'hui jeudi; mais, pour une fois vous remplacerez le congé du jeudi par celui du vendredi. »

— « Ceci, lui répliqua le Principal, n'est point en mon pouvoir; le Recteur seul peut prendre sur lui de donner un

ordre. — J'accepte toute la responsabilité de cette mesure, dit M. Deschanel. » Et l'on fit classe. M. Deschanel se rendit en Rhétorique. Le professeur prêtre y expliquait l'*Art Poétique* d'Horace.

Le futur académicien exultait : ses souvenirs classiques, encore récents, lui remontaient en foule au cerveau. Il interrogea un des élèves qui aujourd'hui est curé en Bretagne. L'élève avait déjà traduit quelques lignes sans encombre, quand M. Deschanel fronça le sourcil. « Quoi ! dit-il, ne croyez-vous pas que vous faites là un contre-sens ? » Et M. Deschanel, guettant une approbation, se tourna vers le professeur qui, paraît-il, était très bon latiniste. Le professeur respectait M. Deschanel, mais il respectait davantage encore la vérité : « Je crois que l'élève a raison, M. le Sous-Préfet, déclara-t-il. » ... M. Roull dans son rapport hebdomadaire, signala la visite de M. Deschanel et le Recteur lui répondit qu'il avait eu raison de protester, car le Sous-Préfet avait doublement outrepassé ses droits : 1° en inspectant une classe de sa propre autorité et 2° en prenant sur lui de déplacer un jour de congé.

CHAPITRE XII

Le Directeur des études

Le journal brestois l'*Océan* écrivait le 26 août 1876 : « Nous avons assisté, dans la salle du Lycée, à un examen qui rappelait un peu celui du général Drouot; un élève du collège de Lesneven, le jeune Corre, se présentait pour l'examen du baccalauréat ès-lettres; il portait la veste et le chapeau large du paysan, son accent était des plus bretons, son extérieur assez gauche. Quand il s'est trouvé devant le jury, il a expliqué du grec et du latin avec une netteté qui a provoqué l'admiration du doyen M. Martin; il a eu le même succès quand à un autre examinateur il se mit à expliquer *Athalie*... » Et le journaliste se

faisait l'écho des professeurs de la Faculté quand il exprimait son admiration pour la solide instruction que le collège de Lesneven donnait à ses élèves.

Onze ans plus tard, l'ancien député du Finistère, M. de Gasté, écrit au Principal dans une lettre datée du 27 juin 1887 : « ...J'ai été reçu aujourd'hui par le nouveau Ministre de l'Instruction publique (M. Bourgeois). Je lui ai exposé que, grâce à vous, le collège de Lesneven était le second établissement secondaire du Finistère pour le nombre de ses élèves et le premier pour ses succès dans le concours entre tous les lycées et collèges des départements, ayant

obtenu, en 1886, dans le concours, un second accessit de dissertation française en philosophie, aucun autre lycée ou collège du Département du Finistère n'ayant obtenu en 1886 même un accessit dans ce concours... »

Le 30 juillet 1892, un professeur de la Faculté de Rennes, M. Duchesne, écrivait au Principal : « Je viens d'abord applaudir à vos brillants succès; le résultat des examens élève votre laborieux et bien-aimé collège au tout premier rang dans notre vaste ressort (l'Académie de Rennes comprend 7 départements). Lesneven est plus que jamais supérieur à nos plus grands lycées. » Et le professeur ajoutait : « C'est, Monsieur le Principal, la juste récompense de votre amour du devoir, des efforts consciencieux, modestes mais d'autant plus glorieux que vous vous imposez tous depuis des années. »

Ces témoignages échelonnés le long du principalat de M. Roull attestent plus éloquemment qu'une liste des succès remportés, liste qui serait bien trop longue pour notre travail, quel excellent directeur des études fut le Principal. Les derniers mots que nous citons de la lettre de M. Duchesne nous révèlent le secret de ces succès, à savoir « les efforts consciencieux que vous vous imposez tous depuis des années ». M. Roull a eu, en effet, cette particularité, d'avoir excité tout son monde au travail et professeurs et élèves.

Au début du principalat de M. Roull, des professeurs de la Faculté de Rennes, chargés de tournée d'inspection, venaient au collège. Le Principal gagna leurs bonnes grâces par l'accueil gracieux et la cordiale hospitalité qu'il leur donnait. Trois d'entre eux surtout, MM. Duchesne, Nicolas et Delaunay, vinrent même avec leurs familles passer quelques semaines de vacances au collège et M. Delaunay confiera au Principal l'éducation d'un de ses fils. L'initiative vint-elle du Principal, ou vint-elle de ces professeurs, nous ne le savons pas, toujours est-il, que bientôt le collège de Lesneven devint comme une annexe de la Faculté, car, tout en faisant la classe,

on y préparait des licences. Les professeurs de la Faculté y expédiaient des devoirs à faire, des devoirs corrigés, signaient les auteurs à étudier et dirigent les études.

« Encouragez de ma part nos confrères les futurs licenciés, pour qui j'ai bon espoir, écrit au Principal M. Duchesne à la date du 17 mai 1885. Qu'ils repassent bien leur La Fontaine, leur Corneille et l'ensemble de leur Histoire littéraire avec Demogeot, Nisard et Villemain; qu'ils se corrigent de faire des dissertations trop longues; qu'ils ne négligent pas les vers latins; surtout qu'ils ne s'exposent pas à ce que la Métrique, la Grammaire et le Thème grec viennent nous jouer quelque mauvais tour. Les compositions que j'ai reçues de chez vous me permettent d'espérer en français au moins des succès tels que mon cœur les souhaite. »

Le 13 juillet 1885, trois professeurs du collège, dont l'un est maintenant M. le Chanoine Steun, réussissaient à la licence. L'année suivante, c'est l'abbé Corre qui se lance dans la préparation à la licence, et, comme un séjour de quelques mois à Rennes près de la Faculté assurerait son succès, le Principal se charge de sa classe.

« J'espère, écrit M. Duchesne à M. Roull, que le séjour de notre ami Corre près de nous amènera pour lui et pour votre beau collège des fruits aussi glorieux que l'an dernier. Je ne doute pas non plus que sa suppléance dont vous voulez bien vous charger encore porte bonheur à vos élèves pour leurs examens futurs... » Et en juillet 1886, l'abbé Corre décrocha brillamment la licence. Dans sa lettre de bonne année de 1887, M. Duchesne, après avoir offert au Principal « ses vœux pour l'avancement en Dieu et dans l'Université de ses dignes collaborateurs », ajoute : « Ne me ferez-vous pas encore cadeau cette année de quelques licenciés; dites-leur bien que je leur reste à tous acquis. » Et, en juillet 1888, c'est l'abbé Kerboul qui se présente à l'examen. Comme M. Duchesne est, à ce mo-

ment, absent de Rennes, c'est sa dame qui annonce au Principal le succès de son collaborateur et ajoute « il a eu 16 sur 20 pour la composition française. » Après l'abbé Kerboul, c'est le tour de M. Brézel de cueillir les lauriers académiques, etc., etc. Les professeurs de la Faculté ne veulent prendre aucun honoraire pour la correction des devoirs; le Principal alors, comme gage de sa reconnaissance, leur expédie une langouste. « Veuillez avoir la bonté d'accepter mon modeste crustacé, écrit l'abbé Roull. » « Votre modeste crustacé, lui répond M. Duchesne, était un monstre superbe et délicieux que j'ai été recueillir à la gare avec tout le respect dû à ses mérites et qui a eu tous les honneurs d'un festin d'amis où l'on n'a pas oublié de boire à la santé et aux succès des Lesnevinois. Recommandez à nos candidats pour cette année l'étude de Montaigne qui est de notre programme. »

Les élèves ne pouvaient que profiter de maîtres ainsi formés eux-mêmes au travail et pour lesquels il n'y avait pas à craindre la routine, puisqu'ils puisaient continuellement à la source. Mais chez ces élèves le Principal s'ingéniera à exciter aussi l'esprit de travail. C'est le Principal qui dresse lui-même pour chaque trimestre le tableau des compositions de chaque classe, lui qui dispose l'horaire des examens trimestriels, fixant pour chaque matière et l'examineur et le temps de l'examen: lui-même se réserve l'examen de français dans les quatre plus hautes classes. « De plus, écrit M. le chanoine Dujardin (*En Avant* n° 102), à tout instant les études et les classes reçoivent ses visites; il contrôle les devoirs et les leçons et veille à l'exécution des prescriptions officielles. » C'est lui qui institue le tableau d'honneur au collège de Lesneven. « Sont inscrits à ce tableau, écrit-il, les élèves qui pendant le mois auront eu la note *très bien* pour la classe, l'étude et la conduite générale; il doit y avoir peu d'inscrits, car l'inscription reçoit une grande récompense et 3 inscriptions donnent le droit à être inscrit sur le *Palmarès*. » Dans une circulaire postérieure, il pré-

cise, et il le fera plus d'une fois, le but de ce tableau d'honneur. « Les professeurs doivent se rappeler que le tableau d'honneur n'est pas une récompense exclusivement accordée à l'intelligence, mais qu'il a été établi pour encourager la bonne conduite, la bonne volonté et le travail persévérant. Il est tel élève qui est loin d'être le premier de sa classe, dont les devoirs sont relativement pauvres et les leçons récitées avec quelques difficultés. Mais cet élève se fait remarquer par son attention en classe, le professeur constate qu'il met toute sa peine à bien faire ses devoirs, à bien apprendre ses leçons: ses notes de la semaine doivent donc être très bonnes et, s'il persévère tout un mois, il n'y a pas lieu d'hésiter à le mettre au tableau d'honneur. » M. Roull, en effet, estimait que les natures vraiment indociles ou sans ressources sont rares, que dans les tempéraments les plus rebelles, en apparence, il y a des fenêtres qui peuvent s'ouvrir sous une sage pression. On l'accusait parfois de ne pas se montrer assez difficile pour son recrutement d'élèves; on lui a reproché les complaisances qu'il avait pour des recrues faibles ou même médiocres. Il eût pu répondre: « ces élèves faibles, on les trouve partout; ils sont légion, comme les médiocres dans la vie. Que voulez-vous qu'on en fasse? A moins de les supprimer, suivant la boutade de Montaigne, il faut bien qu'ils soient quelque part. J'aime autant les voir chez moi que chez mon voisin »; et puis, il mettait son orgueil à essayer de tirer quelque chose de bon même de ces médiocres.

Il était loin, pour cela, de négliger les élèves bien doués, ceux qui réussissent presque d'eux-mêmes. Pour les exciter, il organisait des « séances littéraires » qui suscitaient l'émulation. Ainsi, en l'honneur de la canonisation de Benoît Labre, il donne un devoir à composer dans chaque classe: les professeurs sont priés de choisir les trois meilleures copies et le Principal choisira parmi ces trois copies celle qui sera lue en séance

solennelle. Cette séance eut lieu le 8 décembre 1881. Le sujet donné en Philosophie était « La sainteté aide au développement des facultés de l'âme ». C'est l'élève Urcun qui fut choisi pour lire son devoir. En Rhétorique, le Principal avait proposé une pièce de vers français. Le lauréat fut Louis Soubigou qui adapta à la gloire du saint les vers de *Polyeucte*:

Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés,
Honteux attachements de la chair et du monde?
Que ne me quittez-vous quand je vous ai quittés?
Monde, pour moi tu n'es plus rien.

En Seconde, le Principal avait imposé une pièce de vers latins; Pinard eut la palme, en célébrant le saint « Qui, coelo velante, domum nec stamina curat ». En Troisième, Le Clech raconte, d'après un canevas, la rencontre si touchante de Pie VI et de Benoît Labre à Monte-Cavallo.

Un élève de Quatrième raconte de même l'épisode de Benoît Labre et des deux enfants de Sainte-Marie Majeure.

Citons encore une autre séance littéraire organisée pour célébrer le jubilé épiscopal de Léon XIII, le 19 février 1893. Le lauréat de Philosophie est Joseph Francès traitant le sujet suivant: « la foi subjective; l'adhésion de l'intelligence aux lumières de la révélation est éminemment raisonnable ». Vincent Laouénan lut le discours proposé aux Rhétoriciens: « dans une réunion de jeunes gens, convoqués pour étudier les meilleurs moyens de se rendre utiles à la France, vous êtes invité à prendre la parole. Votre discours se résume ainsi: avant tout, nous devons obéir sans arrière-pensée au Pape... puis il faut agir par les patronages, les cercles d'ouvriers, les conférences de Saint-Vincent de Paul pour atteindre les enfants, les travailleurs et les familles pauvres. »

En Seconde, le Principal donnait à célébrer en vers latins ou français l'œuvre de Léon XIII. Le lauréat fut Pierre Trémintin (actuellement député du Finistère) qui célébra en vers français l'entrevue du Pape avec un paysan de Roscoff venu en pèlerinage à Rome:

« D'où venez-vous mon fils ? » — « De Roscoff, très Saint Père ».
Je désirais vous voir et j'ai franchi les monts,
Car j'habite bien loin, loin dans le Finistère
Le pays des Bretons ! »
— « La Bretagne ? mon fils, ah ! j'aime la Bretagne
Fertile en traits d'audace, en nobles sentiments,
Fidèle à Dieu toujours, en ville, à la campagne,
Un pays de croyants ! »

En Troisième, le Principal avait proposé comme thème une lettre écrite à Léon XIII par deux jeunes noirs recueillis dans une Mission des Grands lacs par des Pères blancs envoyés vers eux par le Pape. Ce fut Théophile Léost qui fut choisi pour lire son devoir.

En Quatrième, le concours donné était intitulé: « une journée de Léon XIII ». Joseph Larher lut sa narration.

En Cinquième, la narration portait sur le récit d'une promenade de Léon XIII dans les jardins du Vatican, le lauréat fut Alexandre Masseron, l'éminent bâtonnier actuel du barreau de Brest et l'une des gloires de la littérature bretonne.

Mais ce ne sont pas les études littéraires seulement que M. Roull a favorisées; il a voulu porter l'enseignement scientifique au même degré de prospérité. Jadis il y avait eu au collège de Saint-Pol de Léon un cours préparatoire à l'Ecole navale; le premier titulaire en fut l'abbé Graveran, depuis évêque de Quimper. Ce cours a été supprimé en 1868; M. Roull veut le reprendre dans son collège. Dès 1886, il entre en pourparlers à ce sujet avec le Ministère de l'Instruction publique; « la population rurale des environs de Lesneven, écrit-il, se compose en grande partie de marins qui ne peuvent payer ce que le lycée de Brest exige pour préparer leurs enfants à l'Ecole navale; ils pourraient plus facilement payer leur instruction pour l'Ecole navale au collège de Lesneven et seraient plus facilement entraînés à laisser suivre cette carrière à leurs enfants par des professeurs qui, comme prêtres et sachant le breton, ont toute leur confiance. » Avec le personnel qu'il a, le Principal réus-

sit à organiser les deux premières années préparatoires. Mais pour l'organisation du Cours de troisième année, celle du Concours, il lui faudrait un professeur de sciences en plus. En vain offrit-il au Ministère d'en payer le titulaire sur ses propres deniers, l'Administration s'y refusa sous prétexte « qu'elle lierait seulement le Principal actuel et que son successeur pourrait méconnaître ». Le Cours de Navale ne put donc jamais avoir son

couronnement à Lesneven; il reste néanmoins que de cet essai est sorti un amiral de notre flotte, le contre-amiral Charles Berthelot qui acheva sa préparation à l'Ecole de Jersey.

L'Université elle-même n'a pu rester insensible devant toute cette activité du Principal, car dès 1880, elle lui faisait décerner la décoration, assez rarement accordée alors, des Palmes académiques.

CHAPITRE XIII

L'éducateur

Le 10 août 1917, lors de ses noces d'or sacerdotales, Mgr Roull, rappelant les vingt-sept années qu'il avait vécues au milieu des enfants pour les instruire et les élever, disait: « Je n'ai eu garde, pendant ces longues années, d'oublier que dans nos collèges chrétiens l'enseignement doit marcher de pair avec l'éducation chrétienne. Dieu m'a fait la grâce de former l'esprit et le cœur de nombreuses générations de prêtres et j'ai eu souvent la joie de constater que ceux qui furent mes disciples et qui sont entrés dans le monde pour y suivre différentes carrières, ont conservé intacts les principes religieux que je leur ai inculqués. »

Son évêque, à son tour, félicitait le jubilaire de ce que « l'attache universitaire n'a pas nui à la note profondément chrétienne de sa maison. » M. Roull, en instruisant ses élèves suivant les méthodes universitaires, les a élevés, en effet, suivant les principes les plus stricts de la pédagogie chrétienne.

Il a d'abord magnifiquement organisé l'instruction religieuse. Pour montrer l'importance qu'il accordait à la religion dans son Collège, il ne s'est pas contenté de fixer les programmes de l'enseignement religieux, de veiller à leur exécution, il s'est réservé chaque semaine deux cours d'instruction religieuse. En plus chaque dimanche, il fait

donner à la chapelle une instruction pronale; il fixe le programme de ces dominicales et prie les prêtres du collège de choisir, par rang d'âge, deux des sermons qu'il a déterminés.

Lui-même il prêcha inlassablement sa double dévotion à la Sainte Vierge et au Pape.

Pour faire comprendre aux élèves la dignité chrétienne du pauvre et les inciter « au second commandement qui ressemble au premier », il veut fonder chez lui une Conférence de Saint Vincent de Paul, et, chose curieuse, c'est l'Evêque qui craint pour lui de cette initiative:

Le 22 février 1886.

Mon cher Supérieur,

La Conférence de Saint Vincent de Paul peut faire beaucoup de bien aux jeunes gens qui doivent aller dans les différentes écoles. Mais prenez garde de trop attirer sur vous l'attention. Le diable et ses suppôts ne sont pas contents de vous. C'est une raison de plus pour moi de vous assurer de mes sentiments les plus affectueux et dévoués en N. S.

† Dom. Anselme, év. de Quimper.

En effet, M. Roull, il faut se le rappeler, n'avait pas toute la liberté d'action d'un supérieur de nos collèges

libres. Et cependant, à compter les vocations ecclésiastiques sorties alors du collège de Lesneven, à voir surtout à quel niveau de vie religieuse il a su porter sa maison, on peut avouer que l'accusation émise par les adversaires de la religion d'avoir fait de son collège « un petit séminaire, entretenu par l'Etat-laïque », n'était pas entièrement dénuée de fondement. Nous disons plus, nul établissement même libre du diocèse, n'a vécu à l'époque, une aussi belle vie religieuse que le collège de Lesneven, parce que M. Roull a eu le grand bonheur d'avoir un collaborateur qui était un saint, l'abbé Edouard Le Guillou. M. Roull a su le discerner et a bien voulu lui confier la direction de la Congrégation du collège, lui donnant ainsi un puissant moyen d'action sur les élèves de toutes les classes.

L'abbé Le Guillou prit ainsi, surtout sur les plus grands, une influence considérable; et chose admirable, toute à l'honneur de M. Roull, bien loin de le jalouser, le Principal eut l'âme assez haute pour le soutenir toujours pendant dix-sept années. Or l'abbé Le Guillou fut le précurseur, choisi par la Providence, pour préparer les esprits à recevoir dans le diocèse le décret de Pie X de 1905 sur la communion fréquente. Ce décret n'innovait rien, ne faisait que rappeler l'enseignement de l'Eglise, mais le jansénisme avait chez nous écarté les âmes de la Sainte Table. Bien avant ce décret, puisque M. Le Guillou est mort en 1893, le saint prêtre avait formé les élèves à la fréquentation de l'Eucharistie et dans nul collège du diocèse on ne communiait alors autant qu'à Lesneven. Les séminaristes sortis de cet établissement apportaient au Séminaire les pratiques du collège et influençaient ainsi sur leurs condisciples. Devenus prêtres, ils les répandaient dans la zone de leur influence, si bien que le décret de 1905 était en bien des endroits observé avant qu'il ne parût. Que d'âmes, même en dehors du collège de Lesneven, doivent à ce prêtre un accroissement de gloire dans le ciel! Ce n'est pas à dire que l'apostolat de l'abbé Le Guillou ne trou-

va jamais d'obstacles, même chez son chef. Les précurseurs étonnent toujours, et le Principal crut bon, bien des fois, de tempérer le zèle de son collaborateur, car, enfin, il avait dans tout cela sa part de responsabilité et il avait été élevé dans les idées jansénistes; certains faits de résistance nous étonneraient aujourd'hui depuis ce décret que nous aurions crus des plus sages à l'époque. M. Roull laissa même M. Le Guillou exercer son apostolat parmi les professeurs jusqu'àuprès de lui même, puisqu'un jour il l'autorisa à instituer l'Heure sainte d'adoration qui depuis réunit, chaque mercredi, les prêtres du collège avec le Principal ou le Supérieur au pied du Tabernacle.

A coup sûr le mérite d'avoir excité cette merveilleuse piété qui a orné le collège de Lesneven comme d'une auréole pendant le principalat de M. Roull, revient surtout à la sainteté de l'abbé Le Guillou, mais on est obligé d'en accorder une part tout de même au chef qui a permis à cette sainteté d'agir et l'a même soutenue pendant dix-sept ans.

D'ailleurs le Principal veillait avec un soin jaloux sur l'exercice de ce qu'on a appelé les petites vertus qui forment les bonnes manières et donnent de la saveur aux grandes vertus; parcourons pour nous en convaincre, son cahier de circulaires.

« 16 juin 1879. — Je signale la mauvaise habitude qu'ont quelques élèves de se pousser brutalement en récréation et même de se renverser. Soyons assurés que la modestie perd toujours à ces sauterelles et que des fautes très graves les accompagnent parfois. Ne les tolérons jamais et montrons-nous sévères à l'égard de ceux qui s'oublieraient.

« 10 mai 1883. — Plusieurs élèves ont l'habitude de prononcer des mots grossiers pendant les récréations. Je désirerais que ces élèves fussent immédiatement repris. Si une observation ne suffisait pas, il faudrait les punir et surtout me les signaler.

Cependant, écrit M. le chanoine Du-jardin (*En Avant*, 102), la juste sévérité du Principal n'ignorait pas l'art des

concessions. Le jour du mardi-gras, il relâchait toute sa discipline. Les élèves célébraient ce jour-là, comme une réplique de la Fête des fous du Moyen-Âge. Ils habillaient un mannequin, qui, après avoir été promené en cour, comparaisait devant un simulacre de tribunal. Les victimes des rigueurs disciplinaires prenaient comme accusateurs une revanche plus ou moins spirituelle contre leurs maîtres. Le symbolique mannequin, condamné toujours à mort, était livré aux flammes cependant que tous dansaient en rond autour de son bûcher.

CHAPITRE XIV

L'administrateur

Le biographe de l'abbé Follioley, M. Salles, a dit de son héros « il n'avait d'incuriosité que pour les chiffres et de négligence que pour les choses d'économie ». Tel n'a point été son successeur, M. Roull. Celui qui, enfant, organisait un « mois de Marie » et faisait payer d'avance un sou aux camarades qui y prenaient part afin de couvrir les frais du luminaire, a toujours su compter admirablement. D'ailleurs, au point de vue pécuniaire, la situation de Principal d'un collège universitaire, de plein exercice comme celui de Lesneven, n'était pas comparable à celle des supérieurs de nos maisons libres. Pas d'impôts à payer ; les professeurs étaient rétribués par la Ville et par l'Etat et le Principal lui-même recevait de la municipalité une allocation de 2 à 3 mille francs ; le Principal versait à la Ville 50 à 80 francs par an et par élève, suivant la classe, mais tout le reste de ce que les parents payaient pour la pension de leurs enfants était au Principal, sans compter que les professeurs logés au collège lui payaient aussi leur pension. Il est vrai que la pension des élèves était vraiment peu chère, mais le Principal ne donnait que le strict nécessaire et les suppléments demandés par la tendresse maternelle pouvaient être une

Le Principal n'a-t-il pas lui-même importé cette coutume de son pays natal, où tous les mardis-gras un mannequin analogue est solennellement brûlé, puis jeté à la rivière ? N'était-ce pas aussi un moyen pour lui de connaître les sujets de mécontentement justifiés ou non qui pouvaient agiter les esprits au collège ? ou bien considérait-il cette fête-là comme une soupape de sûreté ? Nous ne le savons. « D'autres sports, grâce à Dieu, exercent ce jour-là l'activité des élèves, écrit M. le chanoine Dujardin (*En Avant*, 202) ».

nouvelle source de profits. Aidé par des religieuses du Saint-Esprit, dont la supérieure si longtemps en exercice fut la Sœur Marie-Alain, et aussi par les prêtres dévoués qu'il eut comme sous-principaux, M. Rossi de 1873 à 1875, M. Kersimon de 1875 à 1877, M. Cozic de 1877 à 1880, M. Leroux de 1880 à 1885 et M. Bornecque de 1885 à 1893, M. Roull connut la prospérité financière pendant tout son principalat. Celle-ci lui permit de faire beaucoup de bien. Nous l'avons vu, on sait à la suite de quelle mésaventure, bâtir la chapelle du collège à ses frais. Il a donné de grandes réductions sur le prix de la pension aux familles d'élèves pauvres ; il allait jusqu'à donner l'instruction et la pension pour 100 francs l'année ; des prêtres, des médecins, des officiers nous ont dit la reconnaissance qu'ils ont à M. Roull, c'est la reconnaissance de ceux qui lui doivent toute leur situation et le diocèse de Quimper lui est redevable d'un grand nombre de vocations sacerdotales et, sur ce point, il mérite de prendre place près de Jean Péron, le grand agent à Saint-Pol-de-Léon du recrutement sacerdotal. Nous en appelons à la foule anonyme de ses obligés de tout rang et de toute condition. Ce qui ennoblit singulièrement la mission de ce prêtre, c'est

qu'il n'a jamais limité les effets de sa sollicitude à ceux qui étaient siens (nous verrons plus tard ce qu'il a fait pour sa paroisse natale), mais il a suivi même de ses deniers ses élèves au delà du collège. Témoin ce passage d'une lettre que lui adressait en 1879 M. Nicolas, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, à qui M. Roull s'était adressé au sujet d'anciens élèves : « Vous restez toujours le père de famille de tous les jeunes gens qui vous ont connu et qui ont grandi sous votre direction ; comme vous êtes bon ! » Nous pourrions aussi insister sur les bâtisses par lesquelles il a agrandi son collège. M. Corgne dans sa plaquette *Histoire du collège de Lesneven* les énumère tout au long dans un chapitre intitulé « un grand constructeur ». Il a, en effet, fait construire deux bâtiments, l'un parallèle à la chapelle, l'autre à la place de la vieille aile. Mais c'est un mérite en somme assez commun que d'obtenir de larges dotations et de fournir de besogne les architectes surtout quand l'accroissement de l'effectif scolaire et l'intérêt bien entendu des villes concourent à agrandir les collèges prospères. Autre chose est d'obtenir ces dotations de la Ville et de l'Etat, en les

incitant à la générosité par l'exemple de sa propre générosité. C'est ce qu'il y a de particulier justement chez notre constructeur de locaux universitaires ; là où ses collègues en appellent à la seule bourse de la Ville ou de l'Etat, M. Roull commence toujours par y mettre la sienne. La première construction est de 1881 ; dès 1880, écrivant au maire de Lesneven, M. Deschamps, pour solliciter la réfection de la vieille aile, il dit : « Désireux de partager le nouveau sacrifice que s'imposera la ville de Lesneven dans l'intérêt de son collège, je promets de lui abandonner chaque année, jusqu'au renouvellement de l'allocation quinquennale, mille francs de ma subvention. » En 1882, pour obtenir encore une autre bâtisse, il consent qu'on réduise son allocation à 1695 francs (archives municipales, 18 novembre 1882). Parfois même un travail est accompli par la ville uniquement avec les retenues faites sur l'allocation du Principal. Si bien, que M. Glachant, inspecteur général de l'Instruction publique, peut écrire au Principal le 26 février 1883. « Vous verrez votre bâtiment parfait : cela était dû aux élèves, aux familles et à votre dévouement. »

CHAPITRE XV

Une chaude alerte

Par la formule fameuse « Le cléricisme, voilà l'ennemi ! » Gambetta avait, en 1877, ouvert dans le pays l'ère de la lutte religieuse. En 1879, les radicaux avaient le pouvoir et leurs partisans s'agitaient fort en province depuis lors. Or, dans le Finistère, Mgr Freppel avait été élu député en 1880, et, quand, aux élections du 5 octobre 1885, fut appliqué le scrutin de liste, Mgr Freppel fit triompher toute sa liste. La colère des radicaux du pays, ainsi battus, fut alors à son comble. Et soutenus par le Préfet du Finistère, qui était à cette époque M. Monod, de famille protestante, ils commencèrent une

campagne contre le collège de Lesneven, dont ils accusaient le Principal d'être la cause de la candidature de Mgr Freppel et par suite la cause de leur échec. « C'est M. le Principal Roull, écrivait la *Lanterne* du 26 octobre 1886, qui a imaginé et fait réussir la candidature Freppel comme député du Finistère. » On racontait en effet, que l'abbé Roull avait désigné le nom de Mgr Freppel aux prêtres appelés à faire partie du collège électoral chargé de désigner un candidat pour succéder à M. de Kerjégu. Le Principal avait reçu au collège avec une certaine solennité l'évêque d'Angers lors de sa tournée élec-

torale, mais il s'était muni pour cela de l'autorisation de l'inspecteur. Nous lisons, en effet, dans son cahier de circulaires :

« 18 juin 1880. — Mgr Freppel arrive ce soir à Lesneven. Nous avons tous le désir d'aller à sa rencontre. En toute autre occasion, cette démonstration n'aurait eu aucun inconvénient : mais dans la crise que nous traversons, elle serait très préjudiciable à notre maison. Nul d'entre nous n'ignore que nous sommes soumis à la plus minutieuse surveillance et que nos ennemis n'attendent qu'un prétexte pour nous dénoncer et nous faire révoquer. Je crois donc qu'il serait prudent d'attendre Monseigneur seulement sous le portique de l'église paroissiale. Quand le moment sera venu, je prévenirai ces Messieurs dans leurs chambres et nous nous rendrons tous en corps à l'église. Je sais que c'est un sacrifice à faire, mais je prie ces Messieurs de bien considérer les intérêts si chers et si précieux qui sont en jeu et qu'il ne nous faut pas compromettre.

Monseigneur fera visite au collège. Nous l'y recevrons demain au son de la musique. Il parlera à nos élèves à la chapelle. Je me suis mis en règle pour cette réception intime... »

On ne pouvait rien reprocher personnellement au Principal, ni une démarche politique, ni une parole quelconque.

Ne pouvant atteindre le Principal directement, on allait essayer de l'atteindre dans son collège, en demandant la laïcisation de cet établissement. Dans la *Lanterne* alors, en 1886, se succèdent des articles intitulés « une laïcisation nécessaire », « une laïcisation qui s'impose ». Le préfet, sur l'ordre des radicaux, partira bientôt pour Paris appuyer leur projet et les bureaux de l'Académie de Rennes sont favorables à la laïcisation.

Le principal avait depuis longtemps chargé des intérêts de son collège, non pas les députés royalistes M. de Kerjégu ou Mgr Freppel, mais un député républicain du Finistère, M. de Gasté, ancien ingénieur à Brest. M. de Gasté, il est vrai,

depuis 1882, où il avait été battu aux élections, n'était plus député, mais résidait à Paris, et y jouissait d'une influence assez grande dans les milieux gouvernementaux.

Au début de janvier 1887, l'abbé Roull écrit à M. de Gasté pour le prévenir des dangers de laïcisation qui menacent son collège et le prie de travailler à écarter ce danger. Le 30 janvier, l'ancien député lui répond : « Monsieur le principal, j'ai été affligé d'apprendre par votre lettre que vous aviez sujet de craindre de voir laïciser le collège. J'ai vu hier le chef de bureau du personnel de l'enseignement secondaire qui ne sait rien, puis le Directeur de cet enseignement (M. Zévort), qui m'a engagé à voir le ministre (M. Berthelot). Dans mon entretien avec M. Zévort j'ai dit que la morale, la République ou l'intérêt général n'aurait rien à gagner à voir laïciser, à la demande d'un préfet, qui appartient à une famille protestante, un collège si distingué que celui de Lesneven... On m'a dit aussi que le Recteur de l'Académie de Rennes ne vous défendait pas parce que quatre-vingt-dix pour cent de vos élèves entraient au Grand Séminaire... »

Le lendemain M. de Gasté va pour faire visite au Ministre; n'ayant pu obtenir une audience, il lui écrit :

« Monsieur le Ministre, après avoir eu quelques minutes d'entretien avec M. Zévort, directeur de l'Enseignement secondaire, qui m'a engagé à vous voir, je me suis présenté pour avoir l'honneur de m'entretenir le soir avec vous. Vous étiez à la Chambre. Voici pour quel sujet je voulais vous voir.

M. Roull prêtre, principal du collège de Lesneven, est menacé, dit-on, par M. Monod, préfet du Finistère, qui appartient à une famille protestante, de voir laïciser son collège. M. Monod qui est à Paris en ce moment, y est venu pour cela, dit-on... » Suit un long éloge et du collège et du Principal, puis arrivant aux accusations formulées contre l'abbé Roull, il écrit : « On accuse M. Roull d'être un ennemi de la République ;

l'accusation est imméritée. M. Roull ne s'occupe pas de politique. Il engage, comme c'est son devoir, tous ses élèves à respecter le Gouvernement. Son député étant d'abord M. de Kerjégu puis Mgr Freppel, c'est un député républicain comme moi, mais qui n'est pas ennemi de la religion catholique qu'il a chargé de défendre ses intérêts... »

Or le poste de Directeur de l'Assistance publique est vacant, « M. Monod a été préfet du Calvados, écrit M. de Gasté au Ministre de l'Intérieur, il a su y réduire de 60 à 20 pour cent la mortalité des enfants placés en nourrice par l'Assistance publique; M. Monod mérite d'être placé à la tête de cette dernière administration... » Le crédit de M. de Gasté était tel que le 15 février M. Monod était nommé Directeur de l'Assistance publique; c'était pour M. Monod un avancement et pour le collège un ennemi de moins.

En même temps que M. de Gasté, l'abbé Roull a prévenu son prédécesseur l'abbé Follioley du danger qui menace son collège. Celui-ci est alors proviseur du lycée de Caen; il jouit, on le pense, d'une grande influence auprès du Ministère de l'Instruction publique. D'après M. Corgne qui, dans son ouvrage sur le collège de Lesneven, déclare avoir vu trois lettres adressées le 28 septembre, le 10 novembre et le 28 novembre 1887 par M. Follioley à M. Roull, M. Follioley, pressenti par le Gouvernement pour une présentation à l'évêché de Quimper, vacant par la mort de Mgr Nouvel, aurait mis comme condition à toute acceptation l'engagement de maintenir les collèges ecclésiastiques de Saint-Pol et de Lesneven. Le Gouvernement aurait d'abord refusé de prendre cet engagement, mais au mois d'août aurait accepté de le faire.

En août 1887, en effet, le ministre de l'Instruction publique n'était plus

M. Berthelot, mais M. Bourgeois depuis le début de juillet. De M. Berthelot M. de Gasté n'avait pu obtenir que des réponses vagues, comme « rien ne sera fait pour le moment », « cela ne se fera pas de suite » et il apprenait en même temps que le Ministre avait donné l'ordre de préparer la laïcisation pour la rentrée d'octobre.

Dès que M. Bourgeois a pris possession du portefeuille de l'Instruction publique, M. de Gasté va au Ministère, il obtient une audience et le 28 juillet il écrit au Principal.

« Monsieur le Principal, j'ai eu une audience aujourd'hui de M. Bourgeois qui m'a fort bien reçu et m'a dit qu'il n'avait nullement l'intention de laïciser votre collège, le meilleur du Finistère après celui de Brest. Comme je lui disais que M. Berthelot m'affirmait la même chose, que votre collège n'avait rien à craindre pour le moment, alors qu'il voulait le laïciser au mois d'octobre, comme me le déclarait un des Directeurs du Ministère, M. Bourgeois m'a déclaré qu'il avait donné au Recteur de l'Académie de Rennes ses instructions pour conclure un traité avec vous ou votre maire, qu'il y avait stipulé deux conditions: 1°) qu'il voulait diminuer le nombre des professeurs ecclésiastiques, mais sans violer les droits acquis, attendant le décès ou la retraite de ces ecclésiastiques à remplacer et 2°) augmenter le contrôle de l'Université... »

Tôt après, en effet, commençait l'ère des traités décennaux entre le Principal d'une part, la commune et l'Etat de l'autre.

On le voit, le collège fut à cette époque sérieusement menacé de laïcisation. A la grande joie de M. Roull, ce malheur put être évité et Mgr Lamarche, en nommant M. Roull chanoine honoraire le 23 août 1892 consacrait les mérites du Principal.

CHAPITRE XVI

Le couronnement de N.-D. du Folgoat

« Enfant, disait M. Roull au Congrès marial du Folgoat, le 5 Septembre 1913, j'aimais à venir prier la Vierge dans son sanctuaire au Folgoat. Mais ces pieuses visites ne se faisaient jamais sans quelque serrement de cœur. C'est que le vénéré sanctuaire était dans un état de délabrement qui impressionnait péniblement: sous les pieds, de la terre battue, plus de voûtes, un lambris vermoulu, aux fenêtres des vitres trouées, une chaire branlante, l'autel de la Vierge sans parure. L'incendie et la Révolution avaient causé, en grande partie du moins, ces ruines... »

En 1859, l'abbé La Haye, professeur de rhétorique au collège de Saint-Pol-de-Léon est nommé recteur du Folgoat par Mgr Sergent; ce prêtre entreprend la restauration de la basilique, aidé par l'architecte M. Le Guernanic; il rétablit la vieille dévotion des Cinq Dimanches, *ar Pemp Sul*.

Mais voici qu'un soir d'octobre 1867, alors que, récemment ordonné à la prêtrise, M. Roull avait repris sa classe de Cinquième, il voit venir au collège M. Mathieu, curé de Landerneau. « En 1867, disait M. Roull, Landerneau avait pour curé un ancien vicaire de Saint-Louis de Brest, l'abbé Mathieu. Il était désigné pour l'épiscopat. A Landerneau, on l'estimait et on l'aimait. Il le méritait, du reste, particulièrement à cause de son zèle et de sa bonté. A quarante-six ans, il fut frappé subitement de paralysie. Quarante-six ans! C'est l'âge de la force, des beaux rêves d'apostolat et aussi des espérances, quand l'avenir paraît en renfermer dans ses mystérieuses profondeurs. L'abbé Mathieu voulait guérir, mais il comprit que la science humaine a des limites bien vite atteintes. Il se tourna donc vers la Sainte Vierge, et, parce

qu'il l'avait souvent priée dans son sanctuaire du Folgoat, il se décida à y revenir pour demander sa guérison. Je le vis arriver un soir au collège. Il me prit à part et me dit: « Tu vois mon état, un miracle seul peut me rendre la santé. J'irai demain le solliciter aux pieds de Notre-Dame. Tu m'accompagneras dans mon pèlerinage. » Le lendemain, la classe finie, nous nous dirigeâmes vers le Folgoat en récitant le chapelet. Je fus pris d'un sentiment de pitié pour ce prêtre naguère si beau, d'une distinction si parfaite, et qui maintenant marchait péniblement et courait risque à chaque pas de tomber sur le chemin. A l'église, il me recommanda de le laisser seul devant l'autel de la Madone. Agenouillé sur le pavé, les mains jointes, il tenait les yeux fixés sur la statue. On sentait que sa prière était ardente. Elle dura un quart d'heure. Je l'aidai à se relever. « Je suis plus calme, me dit-il, en retournant au collège. Je viens de faire une promesse dont je te confie le secret. J'ai promis à Notre-Dame du Folgoat de la faire couronner si elle me guérit. » Je savais les hautes influences qu'il pouvait faire agir et je ne doutais pas qu'en les mettant au service de sa cause, il ne réussît à réaliser sa promesse... »

Le miracle ne se fit pas, M. Mathieu mourut tôt après; « une crose vient de se briser, dit le Préfet en apprenant sa mort. »

M. Roull allait contribuer à accomplir un jour le vœu du vénéré M. Mathieu. En attendant, sa dévotion pour Notre-Dame du Folgoat se fit fervente. Qu'un étranger vint passer quelque temps au collège, l'abbé Roull ne manquait jamais de le conduire au sanctuaire du Folgoat. Nous avons conté

comment il y conduisit les volontaires canadiens venus en France dans l'intention d'aller au secours du Pape. Pendant la guerre de 1870, presque chaque matin il vint célébrer sa messe dans l'église du Folgoat.

« Je n'oublierai jamais, a-t-il écrit, ces longues files d'hommes et de femmes venant de dix lieues à la ronde, les pieds nus dans la neige, implorer la pitié de Notre Dame pour leurs fils, pour leurs frères qui combattaient sous le drapeau de la France et s'efforçaient, sur les champs de bataille où la victoire les abandonnait, de sauver au moins l'honneur du pays. Professeurs de Lesneven, nous faisons, nous aussi, chaque matin notre pèlerinage et nous mêlions notre prière et nos larmes à la prière et aux larmes des pèlerins. »

L'élan, imprimé au pèlerinage par les tristes événements de l'année terrible, ne devait pas s'arrêter. De toutes parts on insistait pour la très prochaine organisation d'un grand pèlerinage. Il se fit en 1873. L'abbé Le Sann, professeur de philosophie au collège où depuis le mois d'avril M. Roull avait été nommé principal, fut l'organisateur de ce pèlerinage. Mgr Nouvel, évêque de Quimper, voulut bien accepter de présider les cérémonies. Le 27 mai donc 1873, 40 mille pèlerins, représentant 78 paroisses, se réunissaient sur la grande place du Folgoat, où un autel avait été dressé. La messe fut chantée par M. Kervennic, curé de Lesneven.

Après l'Evangile, l'Evêque, ne pouvant cacher son émotion, prit la parole et, félicitant les pèlerins de leur piété pour la Vierge, les pria d'unir dans leurs prières l'Eglise et la France: « Priez pour ces deux mères, continuez leur votre dévouement, sans jamais le marchander et gardez à Pie IX votre fidélité, parce que vous êtes chrétiens et français et que les destinées de la France et de la Papauté sont indissolublement liées. » Le soir aux Vêpres, M. Ollivier, curé-archiprêtre

de Saint-Pol-de-Léon, souleva de nouveau l'enthousiasme par une vibrante allocution bretonne.

« Le retour des 78 processions, a écrit M. Roull, fut un vrai triomphe. Des villes et des campagnes on se porta à leur rencontre et, c'est au chant des cantiques et au son des cloches qu'elles furent partout reçues. Il semblait qu'elles apportaient de la terre bénie du Folgoat pour chacun des absents un peu plus d'amoureuse confiance en la bonté de Marie. C'est à l'occasion du pèlerinage de 1873 que fut composé l'admirable cantique qui retentit depuis dans toutes nos fêtes religieuses et que les échos de Lourdes répètent chaque année, le *Patronez dous ar Folgoat*, dû au talent de M. Guilou, recteur de Penmarc'h. »

Accablé par l'âge et les infirmités, M. La Haye démissionnait en 1882 et se retirait à la maison de repos des prêtres âgés à Saint-Pol. Son successeur M. Couloigner était un des amis intimes du Principal.

Les deux amis associèrent leurs efforts pour renouveler le pèlerinage de 1873. Après quelques tâtonnements, on put annoncer le pèlerinage du 8 Septembre 1886. Ce jour-là ce fut la même affluence qu'en 1873. Mgr Nouvel avait chargé l'un de ses vicaires généraux, M. le chanoine Serré, de présider le pèlerinage. La messe fut chantée en plein air, le sermon donné en breton par le chanoine Quéré, curé-archiprêtre de Châteaulin. Le soir du pèlerinage, les quatre archiprêtres de Quimper, de Brest, de Châteaulin et de Saint-Pol-de-Léon, réunis sous la présidence du vicaire général, décidèrent le pèlerinage annuel et en fixèrent la date au 8 septembre. Ils engagèrent le recteur à solliciter du Pape le couronnement de Notre-Dame du Folgoat. A leur demande, l'abbé Roull rédigea la supplique, dont le brouillon conservé au presbytère du Folgoat nous a été gracieusement communiqué par le recteur actuel, M. Guéguen; il est de la main même de M. Roull et est écrit en latin. Nous en traduisons l'essentiel.

« Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, les prêtres du diocèse de Quimper et de Léon, avec l'approbation et l'encouragement de leur Evêque, l'illustrissime et révérendissime Seigneur, dom Anselme Nouvel, de l'ordre de saint Benoît, demandent que la statue de la Bienheureuse Vierge Marie, honorée dans l'église paroissiale du Folgoat, soit solennellement couronnée.

Les fidèles ont pour cette statue la plus grande vénération. L'église qui la possède se recommande et par l'art exquis de son architecture et par l'antiquité de sa construction qui remonte au quatorzième siècle.

Elle fut bâtie pour perpétuer la mémoire d'un pauvre mendiant, nommé Salaün, qui, pendant sa vie, demandait l'aumône en disant toujours : « Ave Maria, Salaün a zebre bara, c'est-à-dire, Salaün mangerait bien un morceau de pain. » Sur la tombe où son corps fut inhumé un lis parut un jour répandant une odeur suave et sur ses pétales il y avait gravés en lettres d'or les mots « Ave Maria ». Ce miracle a fait accourir prêtres et fidèles au tombeau de ce mendiant, appelé « le fou du bois » ; on y a élevé une église sous le vocable de Sainte Marie du Folgoat. On vit venir, pour y prier, et Jean IV, duc de Bretagne, et Anne, duchesse de Bretagne et reine de France, et Alain, cardinal de Coativy, et bien d'autres grands personnages...

Les fidèles de notre temps ont conservé le culte de leurs ancêtres pour la Vierge du Folgoat; le 25 mai 1873, on n'y comptait pas moins de 40 mille pèlerins; le même nombre de pèlerins a été atteint aujourd'hui. Tous les dimanches de mai, des pèlerins viennent en procession au Folgoat, s'y confessent, communient et récitent le chapelet...

Daigne donc Votre Sainteté accorder à notre Evêque le pouvoir de couronner cette statue vénérable...

La supplique, signée des archiprêtres et des prêtres présents, fut confiée

au vicaire général pour être transmise par l'Evêque à Rome.

Pour hâter l'effet de la supplique, l'abbé Roull partit lui-même pour Rome en 1887. C'est lors de ce séjour en Italie que le Principal fut reçu membre de l'Académie des Arcades. Cette Académie avait été fondée à Rome en 1690 par l'abbé Crescimbeni, dans le but de réagir contre le mauvais goût en littérature. Chacun de ses membres prenait à l'Académie le nom d'un berger grec et s'engageait à imiter, dans ses mœurs et dans son style, la simplicité et le bon goût légendaires des anciens habitants de l'Arcadie. L'abbé Roull fit un long séjour en Italie cette année-là. Le 19 septembre, il assista dans la cathédrale de Naples au miracle célèbre de saint Janvier. Présenté par un prélat romain au chanoine qui devait porter l'ampoule miraculeuse, l'abbé Roull fut invité à pénétrer dans le sanctuaire même de la chapelle où l'on expose le reliquaire. « Vous autres Français, lui dit le chanoine napolitain, vous êtes sceptiques; regardez bien l'ampoule, je la renverse devant vous, rien ne coule, vous y voyez une poussière noirâtre collée aux parois de l'ampoule; attendez. » Quelques minutes après, les cris enthousiastes de la foule, les tintements d'une clochette annoncent que le miracle vient de se produire et le chanoine, s'approchant de M. Roull, lui montre l'ampoule, où maintenant bouillonne un sang frais et limpide. — « Monsieur le chanoine, dit M. Roull en le remerciant de son attention délicate, je ne puis que dire avec le poète: « J'ai vu, je crois, je suis désabusé. »

Quelques semaines plus tard, Léon XIII accordait à la statue de Notre-Dame du Folgoat l'insigne honneur du couronnement. Et la cérémonie s'accomplit le 8 septembre 1888 au milieu de fêtes inoubliables.

Elle fut présidée par le cardinal Place, archevêque de Rennes, assisté de Nos Seigneurs Lamarche, évêque de Quimper, Laouenan, archevêque de

Pondichery, Freppel, évêque d'Angers, Bougaud, évêque de Laval, Bétel, évêque de Vannes, Trégaro, évêque de Séez et de M. le chanoine Dubourg, devenu depuis cardinal et archevêque de Rennes, et alors vicaire capitulaire de Saint-Brieuc. L'estrade avait été dressée au fond de la grande place. 300 prêtres, 60 mille pèlerins se rangèrent devant elle dans un merveilleux décor

formé de cent croix d'or et d'argent et de plus de 200 bannières. La messe fut chantée par le cardinal Place. D'une chaire entourée de feuillages, dressée près de l'estrade, Mgr Freppel prêcha et quand l'évêque d'Angers eut fini de parler, la foule entonna le cantique *Patronez dous ar Folgoat*, cependant que le cardinal Place couronnait au nom de Léon XIII la statue vénérée.

CHAPITRE XVII

Le premier pèlerinage diocésain à Lourdes

C'était le 2 août 1876, un certain nombre de prêtres étaient rassemblés au presbytère de Plouneour-Trez. Un ecclésiastique parlait de quelques guérisons miraculeuses obtenues à Lourdes et dont il avait été témoin oculaire. Son récit émerveilla ses confrères au point que tous décidèrent d'organiser pour l'année suivante un grand pèlerinage à Lourdes. L'abbé Roull, promoteur de l'idée, fut chargé d'obtenir de l'Evêque l'autorisation nécessaire et de s'entendre avec les principaux ecclésiastiques du pays pour l'organisation matérielle du pèlerinage.

Dès juin 1877, le Principal de Lesneven demandait à l'Evêque l'autorisation, et Mgr Nouvel lui répondait à la date du 18 juin 1877 : « Mon cher Supérieur, quant au pèlerinage que vous projetez à Lourdes, je suis loin d'y refuser mon assentiment. Je veux cependant qu'il se compose de personnes de choix. Il y a un grand danger à admettre dans les trains de pèlerinage des personnes suspectes. Je pense que pour les prêtres qui en font partie, le pèlerinage ne coïncidera pas, soit avec la retraite ecclésiastique, soit avec les examens, ou du moins n'empêchera pas ceux qui en font partie. Je crains ensuite que vous ne trouviez des difficultés à l'époque des élections qui, il est à craindre, ne se

passeront pas sans trouble, surtout dans le Midi. Examinez ces différents points avant d'arriver à une organisation définitive.

Recevez, cher Supérieur, avec ma bénédiction, l'assurance de mon dévouement.

† DOM ANSELME,
év. de Quimper.

Dès le mois de juillet, le Comité d'organisation du pèlerinage était formé; il publiait dans les journaux l'avis suivant:

« Nous avons l'honneur d'annoncer qu'un Comité s'est formé pour organiser un train de pèlerinage diocésain à Lourdes. Ce train partira de Brest le 27 août et y sera de retour le 1^{er} septembre entre midi et quatre heures. S. G. Mgr l'Evêque de Quimper a daigné encourager et bénir les efforts du Comité. De son côté la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest a accueilli, avec une bienveillance toute particulière, la demande d'un train spécial à prix réduits, partant de Brest et prenant les pèlerins à toutes les gares sur le parcours jusqu'à Plouigneau inclusivement.

Le prix des places, aller et retour, est: en 1^{re} classe, 120 francs; en 2^e classe, 85 fr. et en 3^e classe, 55 fr. S'adresser à M. le Principal du collège de Lesneven, secrétaire du Comité,

Signé: Cloarec, curé-archiprêtre de Saint-Louis; de Kerdrel, conseiller général de Lannilis; Kervennic, curé de Lesneven; Bergot, maire de Lesneven; Ollivier, curé-archiprêtre de St-Pol-de-Léon; Cloarec, Jean-Louis, cultivateur à Landerneau; Rolland, curé-archiprêtre de Morlaix; de Parcevaux, maire de Cléder; Le Gall, curé de Saint-Renan; Roull, principal du Collège de Lesneven. »

D'autre part, Mgr Nouvel nommait comme directeur du Pèlerinage M. le chanoine Le Vicomte de la Houssaye. Celui-ci demandait à l'Evêque de Tarbes les pouvoirs de confesser pour les prêtres pèlerins et écrivait au Principal de Lesneven:

« Monsieur le Principal... nous voilà donc très lancés vous et moi dans cette affaire dont vous avez le premier mérite et à laquelle je n'apporterai que ma bonne volonté.

Il sera, je crois, nécessaire que nous nous trouvions dans le même compartiment... Poussez l'affaire du Manuel des Cantiques; mettez-y les cantiques *Catholiques et Bretons*, *Vierge notre espérance*, *Dieu de clémence*, ainsi que l'*Ave*, *Martyrs*, *stella*. Croix et chandeliers de procession, ornements, insignes d'Enfants de Marie, bannières et oriflammes, n'oubliez rien.

Préparons tout et surtout prions pour que le pèlerinage soit spirituellement fructueux *omnibus et singulis*.

Votre tout dévoué confrère,

P. LE VICOMTE, miss. apos. »

Oraignant de ne pas réunir assez de pèlerins pour remplir un train spécial, le Comité avait demandé aux Rennais, qui devaient aller à Lourdes le 27 août, cinq cents places dans l'un des deux trains qui leur avaient été accordés. En quelques jours ces cinq cents places furent retenues et, comme les demandes d'inscription continuaient à affluer, le Comité dut solliciter un train spécial réservé aux Finistériens. Les démarches très pressantes faites à la Compagnie des Chemins de fer eurent certaine-

ment échoué sans l'intervention du nom de M. Louis de Kerjégu, député de la 3^e circonscription de Brest. « Je suis, dit-il, très intéressé à la réussite du pèlerinage puisque je dois en faire partie avec mon ami de Kermenguy, député de la 2^e circonscription de Morlaix. »

Le lundi 27 août à 7 heures du matin, les premiers pèlerins de Lourdes quittaient Brest. Dès que le train fut en marche, les pèlerins récitèrent le *Souvenez-vous*. Sur tout le parcours, de Brest à Plouigneau, les pèlerins munis de leurs billets, prirent les places qui leur avaient été assignées.

En arrivant à Rennes, les Finistériens étaient onze cents. Là, le premier train fut complété par cent Rennais. « Nous vous avons cédé cinq cents places, dit l'un d'eux, avec l'air d'un homme humilié, et il semble maintenant que nous marchions à votre remorque ». De Rennes, les trains continuèrent jusqu'au Mans. Ici on dut changer de voiture; il faisait nuit, l'opération fut longue, difficile et très désagréable. Nos pèlerins n'en conservèrent pas moins leur bonne humeur et, aussitôt installés dans leurs nouvelles voitures, ils se mirent à chanter les Litanies de la Sainte Vierge. Après Le Mans, Tours, Poitiers, Angoulême, Bordeaux. On arriva à Bordeaux vers midi; il fallut encore ici changer de voitures, mais cette fois, sous un soleil de feu. Néanmoins c'est au chant du *Ni ho salud*, *Stereden vor* que nos Bretons entreprirent la dernière étape pour Lourdes où ils arrivèrent le mardi à 7 heures du soir, par un temps pluvieux et maussade. Lourdes s'est bien modifié depuis; le magnifique boulevard qui conduisait à la Grotte n'existait pas, il n'y avait qu'un hôtel qui offrait quelque apparence de confortable, l'église du Rosaire, l'abri des pèlerins n'était encore qu'en projet. La Grotte et la basilique seules présentaient le même aspect qu'aujourd'hui. A peine débarqués, les pèlerins y coururent, mais la prière y fut courte, les fatigues du voyage étaient telles que les directeurs du Pèlerinage recommandèrent aux pèlerins

de ne pas tarder à se coucher. Le mercredi, dès les premières heures du jour, nos Bretons descendirent à la Grotte, où la messe fut dite et la communion distribuée.

A 10 heures, chant de la grand'messe et sermon par M. Le Vicomte. Après-midi, à deux heures, les pèlerins se réunirent à l'église paroissiale. Mgr Peyramale avait promis de venir saluer les Bretons. Hélas! ce jour-là même il eut une attaque de paralysie qui devait le mener au tombeau trois mois plus tard. De l'église paroissiale, on partit en procession pour la Grotte, chantant pour la première fois près du Gave les cantiques bretons qui y ont retenti tant de fois depuis. *Kaloun douz a Vari, Patronez dous ar Folgoat*.

A la Grotte, un prêtre donna le premier sermon breton. Le soir, à 8 heures, nouvelle réunion à la Grotte, cha-pelet, allocution d'un chanoine de Rennes, puis la procession aux flambeaux, à travers les lacets de la montagne qui domine la Grotte; aux Rennais et aux Finistériens s'étaient unis deux groupes de pèlerins, l'un de la Provence, l'autre de Carcassonne.

Le jeudi fut le jour consacré aux

prières pour les malades, près de la piscine et devant la Grotte. L'après-midi, au lieu de la procession du Très-Saint Sacrement qui se fait maintenant, il y eut le Chemin de la Croix et le soir, prières à la Grotte.

Le vendredi matin, tous les pèlerins assistaient à trois messes à la Grotte; la troisième messe était à sept heures. C'est à l'issue de cette messe que le P. Semp, Supérieur des Chapelains prononça le sermon d'adieu: « Vous allez retourner dans votre mystérieux pays, dit-il; sur vos rivages, sur vos montagnes, chantez souvent les inépuisables bontés de Notre-Dame de Lourdes. Les connaissant mieux, vos fils et vos frères y auront sans cesse recours et la pensée viendra à plusieurs de venir ici les solliciter. Vous reviendrez vous-mêmes, je l'espère, à cette Grotte bénie, où l'on sent le ciel se rapprocher de la terre... Adieu, Bretons, ou plutôt au revoir, à l'année prochaine! »

A onze heures et demie du matin, le premier train s'ébranlait... il arrivait à Landerneau le samedi à 7 heures du soir. Le premier pèlerinage de Lourdes était accompli.

CHAPITRE XVIII

Le Principal et sa ville natale.

L'abbé Roull a eu le grand bonheur de conserver longtemps sa mère, mais celle-ci a toujours habité Landerneau. Le Principal venait souvent lui rendre visite et passer près d'elle quelques jours de repos. Aussi les relations entre le prêtre et sa paroisse natale ont-elles été toujours fréquentes; point de grandes fêtes religieuses à Landerneau, point de deuils importants qui n'amenassent le Principal au pays natal. En 1881, M. Serré, curé de Landerneau, ayant été nommé vicaire général, eut pour successeur l'abbé Joseph Fleury, qui avait été longtemps vicaire à Lesneven et qui avait

été le condisciple de l'abbé Roull au Grand Séminaire. Le lien d'amitié qui unissait ces deux prêtres se fortifia au point que le presbytère devint la seconde maison de Landerneau où le Principal était encore chez lui et l'abbé Fleury profita beaucoup des conseils et aussi des bienfaits du Principal.

On était en 1885, « la guerre de l'école » avait éclaté. L'école gratuite avait été votée en 1881, l'école obligatoire l'avait été en 1882 et le parti radical se disposait à faire voter l'école laïque et neutre en 1886. Pour préparer les esprits à ce stade ultime de la laï-

cité, le parti radical représenta cette laïcité comme l'essence même de la République; celle-ci n'était plus seulement une forme de gouvernement, mais une conception philosophique et c'est par cette déviation du sens des mots que le parti radical a réussi à entraîner tant de braves gens à une guerre religieuse qui leur répugnait. Landerneau, en 1885, possédait une municipalité formée de gens honnêtes mais qui prétendaient être républicains; le maire était M. Belhommet, industriel intelligent et courtois, mais d'idées voltairiennes. Si la république exige la laïcisation, puisque nous sommes républicains, nous devons laïciser l'école, disait-il. L'école publique des garçons n'avait que des maîtres laïques, mais l'école publique des filles était tenue depuis 1826 dans la rue de Plougastel par les Filles du Saint-Esprit.

Or, même avant la loi de 1886, plusieurs municipalités se disant républicaines avaient laïcisé leurs écoles publiques; la municipalité de Landerneau, se devait donc de les imiter. Mais chasser brutalement les religieuses de l'école de la rue de Plougastel, c'était un geste brutal qui eût soulevé trop de protestations et compromis la situation de la municipalité elle-même. M. Belhommet prit un biais. Sous le prétexte que l'école de la rue de Plougastel était trop éloignée pour les fillettes du quartier de Saint-Houardon, il décida le Conseil municipal à voter l'érection d'une nouvelle école publique de filles près de la gare, sur une jolie place qui faisait l'ornement de la ville; les maîtresses y seraient toutes laïques, l'enseignement y serait neutre. Cette école, on la ferait plus grande et plus vaste que celle de la rue de Plougastel, on y mettrait le plus d'enfants possible; l'école de la rue de Plougastel se viderait peu à peu. La diminution du nombre des religieuses enseignantes se ferait toute seule et les Sœurs s'expulseraient d'elles-mêmes.

Mais, en pasteur avisé, M. Fleury devina le vrai dessein du maire. C'était l'école neutre que M. Belhommet voulait réaliser; or, sous peine de forfaire

à sa mission, le prêtre doit faire son possible pour procurer aux enfants de sa paroisse l'école chrétienne; le curé dénonça donc à ses paroissiens le danger qui menaçait sa paroisse et leur dit l'obligation qui lui incombait d'ériger une école chrétienne. « Il y eut du bruit à Landerneau », mais il y eut aussi de beaux gestes de générosité chrétienne. Tout d'abord, c'est M. Roull qui s'empresse d'offrir sa contribution. « Un enfant de Landerneau, écrit la *Semaine religieuse*, dans un de ses numéros de 1883, prêtre aussi généreux qu'éminent, offrit un emplacement superbe, d'un accès facile, avec une maison d'habitation pour les sœurs et d'autres bâtiments qu'on pouvait transformer en préaux, cuisine et réfectoire. » Cet emplacement et cette maison n'était ni plus ni moins que la maison paternelle et ses dépendances que le Principal donnait gratuitement à l'œuvre de l'éducation chrétienne.

Le curé, commençant sa quête, recueillit 15 mille francs le premier jour, voulant que tous, riches et pauvres contribuent à l'œuvre chrétienne, il frappa à toutes les portes, et, dit la *Semaine religieuse*, il ne trouva pas de porte fermée. On acheta alors l'immeuble voisin de la maison de M. Roull, à savoir l'Hôtel Denis et c'est sur l'emplacement de ces deux immeubles qu'on édifia l'école chrétienne. Le 19 avril 1885, Monseigneur Nouvel, venu donner la Confirmation à Landerneau, posa la première pierre et le dimanche 30 août de la même année, avait lieu la bénédiction solennelle de la nouvelle école. « L'école était portée, dit la *Semaine religieuse*, par M. le Principal du collège de Lesneven. » Avant de procéder aux rites liturgiques, l'abbé Roull fit un discours. « Je vais, dit-il, dans quelques instants bénir cette maison au nom de la Sainte Eglise et faire entrer Dieu dans ses murs, car nous voulons Dieu pour nos enfants... On n'élève pas des enfants sans Dieu; je puis vous en parler avec connaissance de cause, moi qui ai consacré dix-neuf ans de ma vie à cette grande œuvre; je sais que sans

Dieu, on ne les élève pas, on les abaisse... » Il rappelle l'impression que faisait jadis sur son âme d'enfant la prière à l'école, quand le maître s'agenouillait et faisait agenouiller ses élèves devant le vieux crucifix attaché à la muraille. « Quand notre maître se relevait, il avait grandi à nos yeux, nous voyions en lui le représentant de Dieu même... Après la classe, on s'agenouillait de même et nous nous retirions le cœur gai et content... » En terminant son discours, le Principal dit que le curé lui a laissé le soin de choisir le nom à donner à cette école, et qu'il lui donne le nom d'Ecole Saint Julien, car saint Julien est un des vieux patrons de Landerneau; avant la Révolution il y avait en ville une église et une paroisse qui portaient le nom de ce saint. »

L'école libre s'ouvrit en septembre en même temps que l'école laïque du Maire. Elle s'est agrandie depuis; une chapelle y a été édifiée en 1895, qui a été bénite par M. le chanoine Morelle, vicaire général de Saint-Brieuc et dans la liste des souscripteurs on lit le nom du chanoine Roull, curé de Saint-Louis, qui y souscrivit pour trois mille francs. Sur la façade également agrandie, on a alors dressé la statue d'un saint Julien, mais hélas! c'est celle de l'Evêque du Mans et non celle du vieux patron de Landerneau qui avait son église à l'entrée sud du Pont et qui était saint Julien le Passeur.

En 1892, le principal de Lesneven, alors chanoine, dota sa ville natale d'un Patronage pour les garçons. M. Fleury l'invita à bénir le local le 4 décembre 1892 et dans l'allocution qu'il prononça à cette occasion il révéla la pensée qui lui avait inspiré cette générosité: « Mes chers compatriotes, dit-il, c'est au nom de Dieu que nous venons prendre possession de ce Patronage. La pensée de le bâtir nous a été inspirée par Lui. Que de fois, en parcourant les rues de Landerneau, n'avons-nous pas entendu au fond de notre cœur la parole du divin Maître: *misereor super turbam*, j'ai pitié de cette foule, de cette

foule d'enfants qui échappent dès l'âge de douze ou treize ans, à la salutaire influence de la religion. Il s'en trouve encore qui assistent le dimanche à la messe et remplissent le devoir pascal: mais souvent leur tenue à l'église est inconvenante et ils se préparent au milieu d'une dissipation que leur âge n'excuse pas, à recevoir la sainte Eucharistie. D'autres, trop nombreux, hélas! se laissent entraîner sans résistance au mal et abandonnent immédiatement toute pratique religieuse. Voilà la plainte que nous avons recueillie. Elle a été un pressant appel à notre charité et, incontinent, nous nous sommes mis en mesure d'y répondre, par une œuvre de préservation morale... » Au Patronage, avec la permission de M. le curé, il donne le nom de saint François d'Assise; « la raison de mon choix, dit-il, est toute entière dans le désir de perpétuer un vieux souvenir; vous n'ignorez pas, en effet, qu'ici, dans ce vaste enclos, des Capucins, fils spirituels de Saint François d'Assise, ont vécu, pendant cent cinquante ans, dans la prière et la pénitence. » L'orateur termine en faisant appel à la sympathie et à la charité de tous pour le Patronage destiné à faire tant de bien. « J'attache, Mesdames et Messieurs, dit-il, une grande importance à votre sympathie. Malheureusement la sympathie ne sonne pas, et le patronage veut des espèces sonnantes. On m'a raconté qu'un bon curé de Normandie, dont l'église menaçait ruine, faisant un jour visite à une de ses paroissiennes pour obtenir d'elle une somme assez ronde, fut très bien accueilli. Il croyait déjà tenir ce qu'il désirait, quand la dame s'excusa de ne pouvoir lui donner autre chose que sa sympathie. Le curé qui connaissait l'avarice de sa paroissienne, lui dit avec un grand air de simplicité: « Je comprends, Madame, votre embarras à me donner deux choses à la fois, votre sympathie et votre bourse. Si vous voulez bien, gardez la première et je recevrai avec reconnaissance la seconde. » Eh bien! Mesdames et Messieurs, je serai plus exi-

geant que le curé normand, et je vous demanderai pour le Patronage votre sympathie et votre bourse... » Et de fait, ce Patronage depuis trente-six ans qu'il existe a bien réalisé le but que se proposait le bon principal: « Il s'agit de protéger et de défendre un grand nombre d'enfants contre l'ignorance et le vice,

CHAPITRE XIX

Le chanoine Roull est nommé curé-archiprêtre de Saint-Louis.

Le 15 juin 1892, Mgr Lamarche, évêque du diocèse, mourait à Quimper. Quinze jours plus tard, le curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, le vénéré chanoine Cloarec, décédait dans son presbytère de la rue Duquesne. A la nouvelle du décès, les vicaires capitulaires, donnant leurs instructions pour les obsèques, prient les vicaires de Saint-Louis d'inviter à parler du défunt en chaire le jour de l'enterrement soit M. Péron, archiprêtre de Quimperlé, soit M. Le Duc, archiprêtre de Morlaix. L'invitation ne pouvant toucher à temps ces ecclésiastiques, les vicaires de la paroisse remettent l'oraison funèbre au jour du service d'octave. Malgré cela, MM. Péron et Le Duc déclinent l'invitation. Les vicaires présentent alors le chanoine Roull, présent aux obsèques, et le Principal du collège de Lesneven accepte de se charger de l'allocution. C'est ainsi que, le jeudi 7 juillet, au grand service célébré en l'église Saint-Louis. M. Roull fit l'oraison funèbre de M. Cloarec qui, après avoir gouverné la paroisse pendant dix-neuf ans, s'était éteint à l'âge de soixante dix-sept ans, au moment où il s'apprêtait à célébrer le cinquantième de son ordination sacerdotale. La Providence semblait désigner ainsi le successeur du bon M. Cloarec.

Pendant la vacance du siège épiscopal, on ne pouvait pourvoir à la nomination aux cures. Mais dès le mois de décembre 1892, M. Henri-Félix Vallean, cu-

de conserver leurs âmes dans la vérité et dans la vertu, il s'agit de les conduire plus sûrement au ciel! » Les âmes sauvées à Landerneau et par l'école chrétienne et par le Patronage doivent une singulière reconnaissance au prêtre, leur compatriote, qui a tant fait pour elles !

ré de Saintes, est nommé évêque de Quimper; le 5 mars 1893, il reçoit dans l'église de Saintes même la consécration épiscopale. Mgr Vallean propose à l'agrément du Gouvernement pour la cure de Saint-Louis le nom du zélé curé de Ploudalmézeau, M. Grall. La première tournée de Confirmation du nouvel évêque l'amène à Lesneven, où il a l'occasion de voir et d'entretenir le Principal du collège. L'impression que lui fit M. Roull fut telle que, quelques semaines plus tard, se trouvant à Ploudiry et y recevant de la Direction des cultes avis d'avoir à proposer un autre nom pour la cure de Saint-Louis, il répond aussitôt en donnant le nom de M. Roull; c'est de Ploudiry même qu'il écrit au Principal pour lui annoncer ce qu'il venait de faire. Le 18 juin, Mgr Vallean lui fait part que, le Gouvernement l'ayant agréé, il le nomme curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest.

Le mercredi 20 juin, le nouveau curé arrive en gare de Brest par le train de neuf heures et demie. Salué par quelques prêtres et un fort groupe de paroissiens, il monte aussitôt en voiture. En arrivant dans la rue de la Mairie, les chevaux, glissant sur le pavé, s'abattent, mais l'accident n'a pas d'autre suite que de grossir la foule de fidèles, qui, à l'appel de la cloche, a déjà envahi l'église Saint-Louis. Mais voici que le grand carillon se fait entendre, le perron de l'église est noir de monde, le curé arri-

ve. Il est reçu au bas du perron par le premier vicaire M. Martin, entouré de ses collègues; celui-ci lui adresse quelque mots de bienvenue. Après une brève réponse, M. Roull gravit le perron et pénètre dans l'église. Aussitôt les grandes orgues retentissent, et, s'avancant tout ému, au milieu de la foule compacte qui le regarde curieusement, il se rend au pied du maître-autel, où il s'agenouille un instant pour prier. Se rendant ensuite à la table de communion, il y prononce, dit le journal *La Bretagne*, une éloquente allocution, puis donne la bénédiction du Très-Saint Sacrement. A la sacristie, il est reçu par les membres du Conseil de fabrique et signe sur le registre des Délibérations; la prise de possession est terminée, le chanoine Roull est maintenant curé de Saint-Louis.

Le dimanche 15 juillet, Mgr Vallean vient en personne procéder à l'installation solennelle du nouvel archiprêtre. Il est accompagné d'un de ses vicaires généraux, M. le chanoine Bernard, ancien vice-doyen de Sainte-Geneviève, et du chanoine titulaire, M. Guillard. Bien avant l'heure de la cérémonie, une foule compacte se presse dans l'église. Aux premiers rangs sont les autorités maritimes et militaires, le Préfet maritime, l'amiral de La Jaille, le colonel Frayssineau du 19^e, M. le major Bodros; il y a aussi M. le Président du Tribunal civil et M. Cothureau, sous-préfet. Le maire M. Delobea bien qu'invité est absent; il ne s'est pas fait excuser et sa place reste vide. A dix heures moins un quart, l'Evêque fait son entrée solennelle à l'église au chant du *Veni Creator*. Un imposant clergé le précède; à savoir les vicaires de la paroisse, MM. Colin et Kérandel, professeurs à Lesneven, M. Bourhis, aumônier de marine en retraite, M. Montfort, curé des Carmes, M. Troussel, curé de Recouvrance, M. Arhan, curé de Saint-Martin, M. Fleury, curé de Landerneau, M. Janvier, curé de Saint-Renan, M. Péron, archiprêtre de Quimperlé, M. Lazare, vicaire à l'île de Batz, etc... M. Roull précède immédiatement l'Evêque, qui, arrivé dans le Sanctuaire, s'assoit à son trône et reçoit la

profession de foi du nouveau curé, puis le prélat monte en chaire où il présente le nouveau pasteur à ses ouailles; en commentant les mots de l'Evangile : « *Posui vos ut eatis et fructum offeratis*, voici votre champ, faites-le fructifier », et en développant ce thème que le pasteur doit être l'homme de Dieu et l'homme de tous. Ensuite se déroulent les rites si éloquentes de l'ouverture et de la fermeture du tabernacle, de l'intronisation dans la stalle, de la visite des fonts baptismaux, de la prise de possession du confessionnal, puis l'Evêque conduit le nouveau curé dans la chaire de son église, où celui-ci adresse à ses ouailles son premier sermon pastoral: « Je serai, dit alors M. Roull, le pasteur des riches, des ouvriers, des pauvres et des petits enfants... Mais ma plus vive sollicitude ira aux pauvres et aux enfants. C'est dans un hospice que j'ai commencé mon ministère sacerdotal. Les premières paroles de pardon, de paix et d'espérance chrétienne que j'ai prononcées au lendemain de mon ordination, je les ai prononcées dans une salle de malades, et je m'en souviens avec émotion, elles sont tombées dans le cœur d'un pauvre soldat qui se mourait loin de sa mère et de son pays... » L'orateur n'ignore pas que sa tâche sera rude, mais il sait pouvoir compter sur le secours de la Sainte Vierge et du glorieux patron de sa paroisse, saint Louis. « Celui-ci ne disait-il pas: « Il ne faut jamais mettre dans son cœur la désespérance, car c'est grave péché. » ? Cette parole n'est d'ailleurs que l'écho de celle du Maître: « *confidite, ego vici mundum!* »

Le sermon fini, la cérémonie de l'installation est achevée et, pour inaugurer son ministère pastoral, le nouveau curé chante la grand'messe. *L'Orphéon brestois* exécute pendant l'office, sous la direction de M. Fustier, le programme suivant : *Kyrie* à 3 voix avec solo de ténor, de Capocci, *Gloria* à 4 voix, A. F. Sanctus à 4 voix avec solo de baryton, de Beethoven, *Agnus Dei* à 3 voix avec solo de ténor, de Cappocci. Pendant l'Offertoire et l'élévation les grandes orgues se font entendre touchées par M. Chalmet.

Après la grand'messe M. Roull réunit à sa table autour de son Evêque les ecclésiastiques qui avaient assisté à la cérémonie et les membres de son Conseil de fabrique. Se levant à la fin du repas, le nouveau curé présente à l'Evêque avec l'expression de son respect, celle de sa gratitude pour l'honneur insigne qu'il vient de lui faire en venant procéder à son installation, il l'assure de son dévouement et de son attachement invincible au Saint-Siège. L'Evêque remercie

CHAPITRE XX

Les débuts du curé

« Je veux être le curé de tous, disait le chanoine Roull le jour de son installation, mais ma plus vive sollicitude ira aux pauvres et aux enfants... » Les enfants de la paroisse Saint-Louis avaient, en effet, besoin qu'on s'occupât d'eux.

Recouvrance avait un magnifique patronage, dû au zèle et à la générosité de l'ancien curé, M. Quéinnec. La paroisse des Carmes avait également un patronage place Ornou et l'activité du vicaire, M. Le Rhun, lui avait donné une vie intense. Bien avant ces deux paroisses, Saint-Louis avait eu aussi un Patronage, fondé par les Pères Jésuites et longtemps dirigé par le P. Le Plat dans un immeuble connu sous le nom de « Villa champêtre » et situé sur les Glacis. Mais depuis les Décrets, les bons Pères avaient dû abandonner leur œuvre et le Patronage, confié depuis, tantôt à un aumônier tantôt à un autre prêtre, se mourait de consomption en promenant ses dernières convulsions de la Villa champêtre dans un immeuble du Champ de Bataille, d'ici dans la rue de Paris et bien d'autres lieux encore; il avait toute l'instabilité des locataires d'avant-guerre.

De plus, en 1893, Brest regorgeait littéralement de soldats et de marins; il y avait trois régiments, deux d'infanterie coloniale, (d'infanterie de marine, comme on disait alors), le 2^e et le 6^e, et

le curé de ses vœux et, se tournant vers les vicaires et les membres du Conseil de fabrique, il dit avoir observé attentivement le nouveau curé et déclara : « Je crois que je n'ai pas perdu ma journée le jour où j'ai nommé M. Roull à la cure de Saint-Louis! »

Le 1^{er} Août, l'ancien Principal retournait à Lesneven dire un dernier adieu au collège, en y présidant la Distribution des prix.

un régiment de ligne, le 19^e; des artilleurs occupaient la caserne d'Aboville. L'Escadre du Nord était alors commandée par un vice-amiral et n'avait pas les proportions squelettiques de la 2^e escadre; la plupart des Ecoles maritimes n'étaient pas encore parties pour Toulon, les rues étaient chaque soir et chaque dimanche remplies de jeunes militaires. Sans doute, le Patronage des Carmes recevait quelques-uns de ces soldats ou marins, mais combien peu pouvaient trouver place dans un local dont le zèle de M. le Rhun ne pouvait tout de même pas allonger les dimensions si exigües. Si, en parcourant les rues de Landerneau et en voyant tant de jeunes gens errant, M. Roull avait entendu au fond du cœur l'écho de la plainte du divin Maître « *misereor super turbam* » et fondé de ses deniers un patronage dans sa ville natale, il entendit vite la même plainte quand il se mit à parcourir la paroisse dont il était chargé maintenant. En effet, il y avait à peine un mois qu'il était installé, c'était en août 1893, accompagné de son premier vicaire, M. Martin, il avait été faire visite aux Frères de l'Ecole Saint-Joseph dans la rue actuelle de Lannouron. En sortant, il s'arrêta longtemps devant le terrain situé en face de l'école. Il y avait là un grand champ où s'annonçait une belle récolte de plantes fourragères

et qui dépendait de la ferme située non loin de là et appelée Poullic-al-Lez. Puis, désignant ce champ : « Voilà, dit-il à M. Martin, un terrain qui conviendrait bien pour la construction du Patronage. » Le lendemain, il se rendait chez le notaire, et par lui, se faisait l'acquéreur du champ. Dès que la récolte eut été faite, il fit venir un architecte auquel il adjoignit un de ses vicaires, M. l'abbé Berthou, et bientôt commença la bâtisse du Patronage. Celui-ci comprenait une chapelle entre deux grandes salles, l'une devait servir au Patronage et l'autre au Cercle militaire et devant ces édifices s'étendaient deux cours, une pour les enfants, plantée d'arbres, et garnie de deux portiques de gymnastique et de deux pas-de-géant et l'autre pour les militaires. Le lundi 12 novembre 1894, Mgr Valteau qui avait, la veille, présidé le pardon de Saint-Martin, vint, accompagné de son vicaire général, M. Fleiter, bénir le Patronage et le Cercle militaire.

Il célébra même la messe ce jour-là dans la chapelle. Le curé confia le Patronage à un de ses vicaires, M. Roudaut. L'évêque nomma un aumônier pour le Cercle militaire et bientôt, à la place du champ de Poullic-al-Lez, ce fut une ruche bourdonnante où d'un côté quatre cents enfants jouaient sous la surveillance d'un prêtre et de l'autre un millier de militaires trouvaient un abri contre les sollicitations de la rue. Or, en 1893, à part l'Ecole Saint-Joseph et la Caserne de gendarmerie, il n'y avait dans le quartier de l'Harteloire que quelques masures; la place Fautras actuelle était occupée, encombrée par des piqueurs de pierres. En 1894, M. Roull y édifia son Patronage et son Cercle militaire; en 1897, il y éleva l'école Sainte-Anne, et, en 1900, le collège Saint-Louis. C'est lui qui a donné la vie à tout ce quartier de l'Harteloire, les rues qui s'y trouvent maintenant datent de lui. Si on avait continué à donner aux places publiques le nom de ceux qui les ont créées, comme pour la place Guérin, la place Sanquer, etc..., la belle place Fautras, eût dû s'appeler « Place Monseigneur Roull! »

Les enfants et les jeunes gens ont donc

eu les prémices du zèle du nouveau curé. Mais M. Roull veut être le curé de tous. Pour cela, d'abord il entreprend la visite de toutes les familles de sa paroisse. Sans doute, il lui arriva bien des aventures du fait d'avoir frappé à certaines portes et d'avoir voulu pénétrer dans certaines maisons, mais aussi combien son affabilité, sa politesse exquise firent une heureuse impression, surtout dans la société maritime de Brest! De plus M. Roull sait que la foule aime les beaux spectacles, les uniformes brillants, la musique; il va donc multiplier les grandes cérémonies religieuses pour attirer la foule dans son église. Sans doute, dans ce cas, beaucoup de paroissiens ne viendront à l'église que mus par la curiosité, mais un séjour si court soit-il à l'église fait du bien et les pompes religieuses impressionnent toujours un peuple qui sent plus qu'il ne raisonne.

Les adversaires de la religion savent si bien cet effet-là des pompes religieuses que tous leurs efforts convergent à les confiner le plus possible dans nos églises. Or la Séparation n'a pas encore eu lieu, les autorités civiles et militaires peuvent encore venir à l'église dans leurs uniformes d'apparat; en ajoutant aux pompes religieuses l'éclat des uniformes alors si beaux, M. Roull sut réussir à attirer à l'église tous ses paroissiens sans exception. D'ailleurs, les occasions de ces cérémonies vont s'offrir nombreuses, heureusement et malheureusement.

C'est d'abord en 1894, l'introduction en cour de Rome du procès de béatification de Jeanne d'Arc; la Vierge de Domrémy reçoit de ce fait le titre de Vénérable. Dans toute la France, des fêtes s'organisent pour célébrer le grand événement et, sur la demande de l'Evêque, dans toutes les églises du diocèse doit être donné, le 8 mai, le panégyrique de Jeanne d'Arc. M. Roull organisa à cette occasion une fête splendide dans son église. Il a lancé des invitations de tous côtés et obtenu que Mgr Valteau vint présider la cérémonie. Celle-ci a lieu à 7 heures et demie. Bien qu'à la même heure le panégyrique de Jeanne d'Arc

soit prononcé à Saint-Sauveur par le curé M. Troussel, à Saint-Martin par le curé, M. Arhan, et aux Carmes par un des vicaires, M. Talabardon, la foule depuis 6 heures du soir essaie de prendre place à l'église Saint-Louis. « Pas moins de six mille personnes essayèrent d'assister à cette fête, lit-on dans le *Courrier*; dès 6 heures, les bas-côtés étaient pleins; la nef avait été réservée aux autorités; si bien que plusieurs milliers de personnes ne purent pénétrer dans l'église et que la police dut intervenir pour calmer le tumulte qui s'éleva à cause de cela. » A 7 h., les autorités faisaient leur entrée, le Préfet maritime, l'amiral Besnard, les amiraux de Courtilhe, Chauvin, de Penfentenyo, O'Neill, Réveillère, tous en grande tenue et accompagnés de leurs aides de camp. Presque tous les officiers des armées de terre et de mer avaient répondu à l'invitation du curé. Les officiers du 19^e arrivèrent en corps, précédés du lieutenant-colonel Gouchotte.

Les avocats vinrent aussi en corps avec leur bâtonnier, M^e Le Guen. M. le Proviseur du Lycée, le Censeur, un grand nombre de professeurs, entre autres M. Langeron, professeur d'histoire, occupaient des places réservées.

A 7 heures et demie exactement, Mgr Valteau fait son entrée à l'église par le grand portail; il est précédé d'un nombreux clergé et accompagné de son vicaire général M. Fleiter et du chanoine titulaire M. Guillard. L'organiste, M. Chalmet, joue une brève entrée, et, à peine le prélat est-il au milieu de l'église que la Musique des Equipages, massée derrière l'autel, fait entendre la *Marche héroïque* de Saint-Saëns. Puis la maîtrise chante une cantate à Jeanne d'Arc, composée par M. Mao et mise en musique par M. David. Le chanoine Roull monte alors en chaire et prenant pour texte les paroles sacrées « *Infirmi mundi elegit Deus ut fortia confundat*, Dieu a choisi la faiblesse pour confondre la force », il prononce, dit *La Bretagne*, « un très beau panégyrique, vrai morceau de belle littérature. » Quand il a terminé, la musique des Equipages joue la *Symphonie militaire* de Lénepveu et le *Te Deum* retentit, accompagné par les grandes

orgues. L'évêque donne ensuite le Salut, dont les motets sont chantés par l'Orphéon Brestois et les élèves des Frères, et, quand le prélat se lève pour sortir, la musique de la Flotte joue la *Marche de Lohengrin* de Wagner, que suit un morceau d'orgue. Au dire de tous les journaux, la fête fut féérique.

Le 24 juin 1894, le Président de la République, M. Sadi-Carnot, était lâchement assassiné à Lyon. Le samedi 30 juin, un service funèbre était célébré à Saint-Louis pour le repos de l'âme du Président. L'église est toute tendue de noir, des drapeaux en forme de trophées sont fixés aux colonnes de l'église, et sur un immense catafalque le cercueil symbolique est recouvert du pavillon national. Les autorités militaires sont présentes, le préfet maritime, l'amiral Besnard, accompagné de son aide de camp M. Denis de Trobriand; M. Huin, directeur des constructions navales; le chef d'escadron de gendarmerie maritime, M. Senchet; la municipalité, absente le 8 mai, est là, cette fois, représentée par les adjoints; et avec elle, le sous-préfet, M. Cothéreau; le procureur de la République, M. Fréteaud; le bâtonnier de l'ordre des avocats, M^e Gueneau de Musy, accompagné des avocats, MM. Fortin, Dubois et Desgrées du Loû; M. Guicheteau, juge d'instruction, M. de Coatpont, adjoint-maire de Lambézellec. A l'Evangile, M. Roull monte en chaire et, après avoir flétri le lâche assassinat, raconte la fin chrétienne du Président, qui, avant de mourir, a reçu les Sacraments de la main du cardinal Coullé; il termine en exprimant les vœux et les prières qu'il va porter au Saint-Autel.

Le 23 octobre, une explosion à bord du croiseur *l'Aréthuse*, en réparation dans le port, causait six morts, sans compter un grand nombre de blessés. Le samedi 27 octobre, avait lieu la cérémonie des obsèques, que Mgr Valteau vint présider lui-même. Une foule immense se pressait derrière les six chars funèbres; elle ne put toute prendre place à l'église. Ici, la décoration avait été faite par la Marine elle-même et le spectacle des six cercueils rangés sur

une ligne devant le sanctuaire était impressionnant. Un navire russe était en rade alors, *l'Olvajny*; son équipage tint à assister à la funèbre cérémonie. Le ministre de la marine s'était fait représenter par le lieutenant de vaisseau M. Béchon. Inutile d'ajouter que cette fois encore toutes les autorités civiles et militaires s'étaient mises dans le deuil. Avant le Libera, Mgr Valteau monta en chaire et fit entendre le doux langage de l'espérance chrétienne; puis il donna l'absoute.

En novembre de cette année encore, c'était la mort du czar Alexandre III, ami et allié de la France. M. Roull organisa à cette occasion, avec la permission de l'évêque, une cérémonie de prières publiques pour la France et la Russie. Il confia à M. Ely-Labastire l'ornementation de l'église. La cérémonie eut lieu le lundi 19 novembre à 4 heures et demie. « L'église, disent les journaux, avait été décorée depuis la veille. Le fond du chœur était tendu de draperies noires; des pavillons français et russes recouvraient les murs, la chaire, la tribune des grandes orgues, descendaient de la voûte au milieu de la nef; la Marine avait prêté des panoplies d'armes. Au-dessus du maître-autel on plaça une statue de Notre-Dame des victoires, éclatante de blancheur au milieu des lumières étincelantes des cierges (et depuis cette date la statue est restée là); la décoration était superbe. Au premier rang de l'assistance se tenait l'amiral Besnard, préfet maritime, en grande tenue et portant le grand cordon de Saint-Stanislas de Russie; à sa droite était M. de Kerros, consul de Russie, commandeur du même ordre; puis venaient derrière eux l'amiral Alguier, commandant l'Escadre du Nord, avec tout son Etat-major; puis les amiraux Chauvin, de Courtilhe, de Penfentenyo, Galache, Réveillère, le général Pernot, le colonel Bonnet, le colonel Collomb, les colonels de La Folye, de Goux et de Lorme, du 6^e et du 2^e de la marine; M. Huin directeur des constructions navales; M. de Miniac, directeur des Travaux hydrauliques; M. Brassac, directeur du Service

de santé; M. Cothéreau, sous-préfet, M. Charles Chevillotte, président de la Chambre de commerce; M. Marfille, président du Tribunal de commerce; M. Sanquer, premier adjoint, remplaçant le maire absent; M. Horteing, proviseur du Lycée, etc... Quand le curé, précédé de son clergé, fit son entrée à l'église, les grandes orgues jouèrent une entrée. Puis le *Domine salvam fac rempublicam* retentit, joué par la musique de la Flotte, après quoi celle-ci fit entendre l'Hymne russe. La maîtrise, sous la direction de M. David, chante ensuite le *De profundis*. Puis M. Roull monte en chaire: « Nous répondons, dit-il, à la pensée de l'Eglise en chantant le *De profundis*, en envoyant vers le ciel cette sublime supplication de notre foi et de notre espérance chrétienne en faveur du mort... Nous ajouterons tout à l'heure le chant des Litanies de la Sainte Vierge; Marie est la patronne de la France, elle est aussi la patronne de la Russie et nous répéterons trois fois l'invocation *Regina pacis*... » Quand le curé descendit de chaire, la maîtrise chanta donc les Litanies, puis la musique des Equipages de la Flotte joua l'*Apothéose de la Symphonie funèbre et triomphale* de Berlioz. La cérémonie fut clôturée par un salut, à 7 heures et demie.

Ajoutons que durant toute cette journée du lundi, le canon tonna de demi-heure en demi-heure. Quelques semaines plus tard, le 18 janvier 1895, M. Roull recevait du consul général de Russie la lettre suivante:

« Monsieur le curé, je me suis fait un devoir de porter à la connaissance de mon gouvernement les témoignages unanimes de condoléance et de sympathie dont mon pays a été l'objet de la part des autorités et de la population du Finistère, à l'occasion de notre grand deuil national.

Mes rapports ont été placés sous les yeux de S. M. l'Empereur: Sa Majesté, sensible à ces manifestations de sympathie, a bien voulu me charger de transmettre à qui de droit l'expression de la reconnaissance impériale.

Je viens, en conséquence, Monsieur le curé, vous porter l'expression de la reconnaissance de mon auguste Maître et vous prie d'en être l'organe auprès des membres de votre paroisse... »

L. Brousset

En 1895, c'est l'expédition de Madagascar. M. Roull organise une cérémonie pour appeler la bénédiction divine sur nos armes. Le 28 janvier, l'amiral Besnard, devenu ministre de la marine, a été remplacé par l'amiral Barréra et les bonnes relations avec la préfecture maritime commencées sous M. Besnard seront encore plus actives avec M. Barréra. La cérémonie est fixée au jeudi 2 mai : le Préfet maritime envoie deux équipes de marins orner l'église et jamais l'église Saint-Louis n'a eu plus belle parure. Le fond du chœur est tendu de larges velums tricolores; sur les côtés du chœur il y a des faisceaux de drapeaux aux couleurs françaises et russes, confondues en l'honneur des volontaires de la nation amie récemment enrôlés sous nos drapeaux à Madagascar; à l'entrée du chœur et des deux côtés des marches de l'autel, il y a deux canons-revolvers dressés sur leurs affûts recouverts de drapeaux; deux grands palmiers admirablement figurés avec des sabres-baïonnettes et des lames de poignard semblent évoquer le théâtre de la nouvelle guerre; aux piliers de la nef sont fixés de larges écussons aux armes de la ville, surmontés de la croix des braves portant la fière devise du marin: Honneur et Patrie. Un immense drapeau tricolore enveloppe la chaire de ses plis tandis que les couleurs nationales flottent à tous les piliers et tombent en larges ondulations de la tribune des orgues. L'autel est embrasé de mille feux, tous les lustres scintillent. Les autorités civiles et militaires sont toutes présentes, l'idée patriotique a encore fait l'union.

L'office consiste en une messe, que célèbre le curé. A dix heures exactement, précédé du clergé, M. Roull, revêtu de la chasuble, fait son entrée au chœur, les orgues jouent, puis la musique des Equipages de la Flotte attaque l'*Ouverture symphonique* de Dubois. Jusqu'à l'Evan-

gile, la maîtrise chante le Psaume *Levavi oculos*. Alors le curé monte en chaire, et, rappelant le premier établissement de la France à Madagascar sous Louis XIII:

« Amiral, Messieurs, mes bien chers frères, dit-il, « Voilà un beau champ que Dieu nous ouvre à Madagascar ». Ce fut le premier cri de joie de saint Vincent de Paul en apprenant que ses prêtres avaient reçu la mission d'évangéliser la grande île africaine. Ils y sont allés doublement heureux de servir Dieu et la France et c'est pour ces deux causes qu'ils ont versé généreusement leur sang. D'autres vont les suivre... Mais hélas! dans la lutte qui s'ouvre il y aura des victimes. Le droit, l'honneur exigent du sang pour être défendus. Mais nous nous souviendrons, mes frères, qu'en tombant sur les champs de bataille de Madagascar, nos soldats seront morts pour la France, que ces martyrs du devoir auront reçu la bénédiction du prêtre et nous nous consolons à la pensée que la bravoure relevée par la foi chrétienne a sa plus belle récompense au Ciel... »

Quand l'orateur descend de chaire, la musique de la Flotte exécute l'*Andante de la 7^e symphonie en la* de Beethoven. Puis la maîtrise chante *O salutaris*. A la communion, la musique de la Flotte joue un air d'église de *Stradella*, le *Domine salvam fac rempublicam*. La messe terminée, la musique joue la *Suite algérienne* de Saint-Saëns, puis a lieu un salut, chanté par la maîtrise; et les orgues, tenues par M. Chalmet, retentissent pendant que le clergé rentre à la sacristie.

Le 30 septembre, la reine Ranavaloa capitulait et Madagascar devait accepter le protectorat de la France avant de devenir, l'année suivante par suite du mépris des traités par la reine, une colonie française, et, chose curieuse! c'est à Brest le 6 août 1896, que M. Félix Faure signera la loi déclarant Madagascar colonie française.

Le dimanche 27 octobre, le curé organisait la cérémonie d'un *Te Deum* d'action de grâces pour le succès de nos armes. Il devait être chanté à l'issue de

la messe de midi. Les autorités militaires y assistent, l'amiral Barréra, préfet maritime, l'amiral Regnault de Prémessnil, commandant l'Escadre du Nord, les amiraux Fournier, Le Borgne de Kérambosquer, M. Huin, directeur des constructions navales, M. Merlant, inspecteur des services administratifs, M. Friocourt, sous-directeur du service de santé, les officiers, MM. Salaün de Kertanguy, Talpomba, Huguet, Drouillard, Besson, Babron, les colonels Furho et Senchet.

Les autorités civiles sont également présentes, à savoir le maire M. Delobea, accompagné de ses adjoints, MM. Berger, Anner, Rivière; M. Spire, président du Tribunal, Frétaud, procureur; M. de Coatpont, bâtonnier de l'ordre des avocats; le sous-préfet, M. Cathala.

A la fin de 1895, M. Roull avait réussi

à s'attacher tout le monde à Brest, il était devenu l'homme le plus populaire de la ville. Et on ne savait pourtant pas que, l'occasion s'étant présentée pour lui de s'élever dans la hiérarchie ecclésiastique, il l'avait sacrifiée pour rester curé de Saint-Louis. En décembre 1894, le vicaire général de Quimper M. Bernard était mort terrassé par une attaque d'apoplexie, Mgr Valteau demanda à M. Roull de devenir vicaire général; ne doutant pas de l'acceptation du curé, il demanda même l'agrément du Gouvernement; il échoua devant la résistance opiniâtre de M. Roull. La chose resta secrète jusqu'à ce qu'une indiscretion du sous-préfet, M. Cathala, la révéla à plusieurs prêtres. Ce trait d'attachement, alors connu, acheva de lui gagner le cœur de ses paroissiens.

CHAPITRE XXI

Le Président de la République à Brest Maladie du Curé

L'hiver particulièrement rude de 1895-1896 éprouva durement la santé du chanoine Roull, fatigué déjà par le ministère paroissial auquel il n'était guère habitué et auquel, nous l'avons vu, il se donna de tout cœur. Cependant, quand avec les beaux jours la santé sembla revenir, oublieux de toute précaution, il reprit avec sa première ardeur ses fonctions pastorales. Le jeudi 21 mai 1896, il reçoit dans son église Mgr Valteau venu confirmer 600 enfants de sa paroisse; le parrain de la Confirmation est l'amiral de Kérambosquer et la marraine Mme l'amirale Barréra; la retraite préparatoire à la Communion et à la Confirmation avait été prêchée par M. Guiziou, recteur du Tréhou. Quelques jours plus tard, il part pour Nantes où il prêche la retraite aux neuf cents enfants du Lycée, dont son prédécesseur, l'abbé Follioley, est le proviseur. De Nantes, il se rend directement à Lesneven, où il

prêche une retraite analogue aux élèves du collège. De retour à Brest, il n'en peut plus; il a des crachats sanguinolents. Le médecin lui prescrit un repos absolu de longue durée. Mais voici qu'est annoncé le prochain voyage du Président de la République à Brest, le curé-archiprêtre de Saint-Louis ne peut se dispenser d'être à Brest ce jour-là pour présenter l'hommage du clergé au premier magistrat du pays; il remet donc à plus tard l'observance des prescriptions médicales; cela faillit lui coûter la vie.

C'est le jeudi 6 août 1896, que l'escadre conduit à Brest le Président de la République, M. Félix Faure. Il est midi et demi, quand elle entre en rade. Le *Bouvines* ouvre la marche en éclaireur; derrière lui, s'avance le *Dupuy-de-Lôme*, portant le pavillon du Président, cependant qu'autour de lui la *Salve*, la *Lance*, les torpilleurs l'*Ariel* et le *Lancier* forment escorte. Derrière le navire prési-

dentiel viennent le *Hoche*, battant pavillon du commandant de l'Escadre, l'amiral Regnault de Prémèsnil, puis le *Valmy*, le *Jemmapes*, le *Friant*, le *Chasseloup-Laubat*, le *Coëtlogon*, le *Cassini* et l'*Epervier*. Aussitôt la batterie de Toulbroch commence le feu de ses 21 coups de canon, salve à laquelle se joignent bientôt la batterie du Portzic et la Batterie de Sept. Immédiatement les autorités descendent la Grand'Rue pour aller saluer le Président à la Porte Tourville; le protocole n'oblige pas le curé à cette démarche, il doit seulement se trouver à la Préfecture maritime pour se joindre aux autorités constituées qui auront en ce lieu à défilé devant le Président. Mais le chanoine Roull sait joindre la délicatesse à la politesse, et, bientôt on le voit descendre la Grand'Rue, accompagné de son suisse en petite tenue, et prendre rang près de la Porte Tourville après les officiers généraux.

La batterie du Parc-au-Duc commence à tirer 21 coups de canon; « ses saluts martelés ressemblent aux coups frappés sur le théâtre, avant le lever du rideau. Alors tous les forts se mettent à hurler, révélant des énergies embusquées au creux des rocs. »

Une longue barque dorée franchit l'estuaire de la Penfeld; c'est le canot du Prince de Joinville qui amène le Président, il est remorqué par une chaloupe à vapeur. La barque accoste sous le grand pont. Celui-ci offre l'aspect d'un immense arc de triomphe; des tentures d'étamine rouge en festonnent toute la longueur, relevées tous les quatre mètres par des attaches d'étamine jaune avec de gros glands de même couleur tachetés de noir; au milieu du pont et à chacune des tourelles deux grands écussons sont surmontés de drapeaux. Clairons et tambours sonnent aux champs, la musique joue la *Marseillaise*. Au débarcadère, les élèves du *Borda* présentent les armes et le Président gravit l'escalier garni de chaque côté de canons et de plantes vertes.

Un tapis fait de bandes rouges et blanches s'étend jusqu'à la Porte Tourville. Le Président salue les autorités et un

défilé vraiment féérique s'organise pour conduire M. Félix Faure le long de la Grand'Rue jusqu'à la Préfecture. Une avant-garde de gendarmerie ouvre la marche, puis viennent deux piquets de dragons et ensuite le landau présidentiel, attelé de quatre chevaux. Des voitures suivent où ont pris place M. Méline, président du Conseil, M. Darlau, ministre de la Justice, l'amiral Besnard, ministre de la Marine. Et pendant que le cortège, comme une longue bande multicolore et miroitante, gravit la Grand'Rue, une salve de 101 coups de canon est tirée cependant que les cloches de l'église Saint-Louis sonnent à toute volée. Le Président descend bientôt au perron de la Préfecture maritime et les réceptions commencent. Les autorités ayant rang individuel se présentent d'abord puis se placent derrière le Président pour assister à la réception des Corps constitués. Après le corps consulaire, le Tribunal, le Conseil municipal et le corps universitaire vient le tour du clergé catholique. Les curés de Brest sont tous présents, accompagnés de quelques-uns de leurs vicaires. C'est le chanoine Roull qui les présente au Président et pour cela prend la parole.

Monsieur le Président.

C'est un honneur d'avoir à vous présenter les respectueux hommages du clergé brestois et à vous exprimer les sentiments qui l'animent.

Fidèle à la sainte Mission qu'il a reçue de Dieu, il s'attache à répandre les bienfaits de l'Evangile, son esprit de dévouement et de sacrifice, ses immortelles espérances. Il ne reste pas cependant indifférent aux choses du temps et ce n'est pas en vain que Dieu l'a placé pour exercer son ministère dans notre France bien-aimée. Si les intérêts supérieurs des âmes l'attirent d'abord, il n'a garde d'oublier que le Patriotisme aussi est une vertu, et dans son âme toute française, il sent pour son pays un amour profond et désintéressé.

Rien de ce qui s'y passe ne lui est étranger; il célèbre ses gloires, il applaudit

dit à ses succès, il compatit à ses douleurs.

Dans l'ordre nouveau des choses que la Providence a ménagé, il a pu hésiter un instant sur la ligne de conduite à suivre.

Mais le Souverain Pontife, dans sa haute sagesse, lui a donné de précieux conseils qu'il a reçus avec la déférence que mérite toujours la parole du chef de l'Eglise et qu'il s'est empressé de mettre en pratique avec une parfaite obéissance sans arrière-pensée.

Le gouvernement de la République est assuré de son loyal concours pour affermir la concorde et la paix, pour étendre le règne de cette véritable fraternité qui rend un pays si heureux et si fort. Pénétré du rôle tout pacificateur qu'il a à remplir, convaincu d'autre part que son action sera d'autant plus féconde qu'elle sera garantie par la liberté, il se repose pour en jouir dans la mesure utile à son ministère sur l'esprit éclairé et libéral de ceux qui président aux destinées de la France. Ai-je besoin d'ajouter, Monsieur le Président, que le clergé comprend les graves responsabilités que le pouvoir impose, et qu'il ne cessera de vous aider par sa prière dans la noble mais difficile mission que vous avez généreusement acceptée pour la gloire de la France et le bonheur de tous ses enfants ? »

Le Président souriant, lui répond : « Monsieur le curé-archiprêtre, j'apprécie le but de votre démarche près du Président de la République. En unissant son concours à celui de tous les bons citoyens, le clergé contribuera à faire de la France un pays fort, tout en remplissant dignement son devoir de prêtre et de citoyen. »

Puis M. Félix Faure tend la main au chanoine Roull et aux prêtres présents et le clergé cède la place à d'autres corps constitués.

Le soir, la Municipalité offrait un banquet au Président à la Salle des Fêtes. Elle avait exclu de ses invitations le Curé et les trois députés catholiques du département, Mgr d'Hulst, M. de Mun et M. Villiers. Au début du banquet, le

Président manifesta son étonnement de l'absence du curé. Bien vite on dépêcha un exprès pour réparer la gaffe, mais soucieux de sa dignité, M. Roull resta chez lui.

Le lendemain matin à 10 heures, le Président passait sur le Cours d'Ajot la revue des troupes. Les invités pénétraient par la rue de la poterne, du côté de la statue de Neptune. M. Méline, à son arrivée, y fut salué par des acclamations et des coups de sifflets; le Président du Conseil, les mains dans les poches de son pardessus, passa imperturbable sans qu'une émotion se manifestât sur son visage glabre encadré de barbe à la favori. Mais voici apparaître le curé, en douillette et gants noirs; il est accompagné de son suisse; qu'il est fier le « père Thomas », l'ancien gendarme! sur son uniforme de suisse il a arboré sa médaille militaire et deux autres médailles coloniales ou de sauvetage. La taille cambrée, il franchit avec dignité la barrière réservée et conduit le curé jusqu'à la tribune spéciale; après quoi il va prendre place parmi les officiers d'ordonnance. Sur le passage du curé, pas un cri, mais les saluts se multipliant à tel point, qu'il doit marcher le chapeau sous le bras.

A midi, à lieu le banquet offert au Président par la Chambre de commerce, et, le soir, le Président offrait à la Préfecture maritime un dîner de quatre-vingts couverts. A ces deux banquets le Curé, invité, vint, conduit par le « père Thomas », devenu en définitive un officier d'ordonnance. A la Préfecture, après le repas, on remarqua beaucoup la conversation intime qui eut lieu pendant près d'une heure sur la terrasse de la Préfecture entre M. Méline et le chanoine Roull.

Le samedi à sept heures du matin, le Président de la République prenait le train à la gare de Brest, salué par les 101 coups de canon réglementaires de la batterie de Kérouriou.

Mais l'effort accompli aggrava de suite le mauvais état de santé du curé. Il partit pour Paris le 8 août; on crut, après

la longue conversation remarquée entre M. Méline et lui, qu'il était appelé à la Direction des cultes en vue d'une proposition à un siège épiscopal; il était allé simplement prier un de ses anciens élèves, le docteur Le Goff, de lui procurer la consultation d'une célébrité médicale de Paris. Ce voyage, fait en toute hâte, acheva de briser les dernières résistances à un mal qui le menaçait depuis longtemps. Le jeudi 13 août, il se rendait à Plouguerneau pour assister à un service funèbre célébré à la mémoire de M. Roudaut, son ancien vicaire, quand sur la route même, près de Gouesnou, l'hémoptysie se déclara par un abondant vomissement de sang. On dut le ramener au presbytère de Saint-Louis.

Le docteur Bouquet, appelé, déclara le mal très grave et ne cacha pas aux vicaires le peu d'espoir qu'il avait de voir jamais le curé se relever de si bas. Et de fait, pendant plusieurs jours, les vomissements de sang se répétèrent. Sur sa demande expresse, les vicaires le recommandèrent du haut de la chaire aux prières de ses ouailles. Le 24 août, veille de la fête de Saint Louis, l'hémorragie cessa. Le dimanche 30 août, on célébra la fête patronale. Mgr Potron, évêque titulaire de Jéricho et originaire de Brest, officia pontificalement, cependant que le chanoine Cariou, curé de Landivisiau et ancien vicaire de Saint-Louis, prononça le panégyrique du saint. Les fidèles eurent la joie d'entendre ce jour-là un des vicaires annoncer en chaire le mieux sensible qui venait de s'opérer dans l'état de santé de leur pasteur. Mgr Valteau vint le lundi 31 août faire visite à M. Roull, et, dit *l'Etoile de la mer*, il put constater une grande amélioration dans l'état du curé.

Vers le milieu de septembre, le curé, en effet, sur le conseil de M. Bouquet, se rendait à Huelgoat, laissant à ses vicaires pour près d'un an désormais l'administration de la paroisse. Quand M. Roull prit possession de la cure de Saint-Louis, il y avait comme vicaires à la paroisse MM. Martin, Kerbiriou,

Berthou, Thomas, Théoden, Roudaut et Le Dez.

En janvier 1894, M. Kerbiriou, nommé recteur de Plougonven, avait été remplacé par l'abbé Joncour. En mars de la même année, l'abbé Le Pape avait succédé à M. Martin nommé recteur de Brasparts. L'année suivante, le départ de M. Berthou, nommé recteur de Dinéault, et la mort de M. Roudaut, chargé avec M. Le Pape de l'œuvre du Patronage, amenaient la nomination à Saint-Louis de MM. Crechmine et Corre.

Le Pape Léon XIII avait accordé à la France la faveur d'un Jubilé à l'occasion du quatorzième centenaire du baptême de Clovis à Reims; l'époque fixée pour gagner cette indulgence était le mois de décembre 1896. L'Evêque du diocèse demanda aux chefs de paroisse de préparer leurs ouailles à gagner ce Jubilé en leur procurant une sorte de mission préparatoire. Le dimanche 22 novembre, M. Roull faisait lire en chaire à toutes les messes une lettre écrite par lui, annonçant à ses paroissiens, avec la grâce du Jubilé, la série des prédications qui devaient les préparer à ce grand acte. Du 24 novembre au 4 décembre avaient lieu des prédications bretonnes, données par M. Nicolas, recteur de Plomodiern et M. Le Sann, vicaire à Plouider. Puis venait la mission française, prêchée par des Pères Eudistes, les PP. Coustelmont, Létendard, Langrome et Orjubin. Du 3 au 10 décembre elle était réservée aux enfants et du 10 au 25 aux grandes personnes. Le curé profitait de l'occasion pour remercier ses paroissiens des bonnes prières qui lui ont déjà obtenu une sensible amélioration de santé et leur demandait de continuer ces prières afin que sa guérison devint complète, « si telle est la sainte volonté de Dieu, ajoutait-il. » Le médecin lui interdisait tout acte de ministère; néanmoins en une circonstance aussi importante pour la vie chrétienne de la paroisse, le pasteur tenait à être près d'eux. Le soir même de ce dimanche, en effet, M. Roull revenait à Brest par le train de quatre heures et demie. Un grand nombre de per-

sonnes s'étaient jointes aux vicaires pour aller au devant de lui jusqu'à la gare. Le lendemain, au service anniversaire célébré à Saint-Louis pour le repos de l'âme de M. Roudaut, ancien vicaire, le curé parut au chœur. Et il demeura au presbytère du 22 novembre au 26 décembre, prêchant au moins par sa présence l'importance qu'il attachait à la faveur concédée par le Pape. Mgr Valteau vint lui-même inaugurer la mission française en prêchant le premier sermon et il ne manqua pas de souligner aux fidèles le bel exemple que leur curé leur donnait. La mission fut très suivie et le jour de Noël, malgré les fatigues de la messe de minuit où presque tous communierent, la foule se pressa aux exercices de la journée, à la grand'messe du jour, où un jeune prêtre, l'abbé Joseph Tanguy, chantait sa première messe et à vêpres où se fit la rénovation des promesses du Baptême en union avec la cérémonie analogue qui se faisait à cette heure-là dans l'antique basilique de Reims. Avant le *Te Deum* d'actions de grâces, un des vicaires, M. Corre montrait en chaire lire une lettre du curé : « Pendant toute la durée du jubilé, disait-il, l'empressement et le nombre ont été grands. Si des préjugés, des craintes ou l'indifférence ont encore retenu quelques personnes, je prie Dieu qu'il veuille bien leur accorder dans une autre circonstance une grâce plus pressante. Merci aussi aux zélés missionnaires qui ont hérité du vénérable P. Eudes leur ardeur apostolique. Leur parole a été entendue, bien des fidèles ont repris le chemin oublié du Confessionnal et de la sainte Table. La paroisse de Saint-Louis n'oubliera pas cette belle mission et cette grande grâce... »

Le Jubilé terminé, M. Roull retournait à Landerneau se confier aux bons soins de sa mère. Celle-ci fit plus pour la guérison du curé que l'air des sapins du Huelgoat. Quand un homme, frappé en pleine activité, est condamné à un repos prolongé, il s'impatiente et, comme l'on dit, se ronge l'esprit. Si surtout, sans les études préalables nécessaires, il se met à vouloir pénétrer les secrets de son

mal en consultant des livres de médecine, où les mêmes symptômes se rencontrent dans le diagnostic de maladies différentes, cette étude ne peut que le déconcerter, en le faisant constater que la seule maladie qu'il croyait avoir est en réalité multiple. Tel fut le cas de M. Roull. Mais sa mère vite s'interposa et se mit à jeter au feu, au fur et à mesure que son fils les faisait venir, et les livres de médecine et les almanachs à la Hachette avec leur page dite médicale. « M. Bouquet doit te suffire, lui répétait-elle chaque fois que dans sa garde vigilante elle avait découvert un de ces livres empoisonnés, comme elle les appelait. » D'autres fois, c'était le moral qu'elle avait à redresser chez son fils. « Tous les Roull sont morts à l'approche de la cinquantaine, vois mon père et ses quatre frères, mon tour est venu, disait mélancoliquement parfois le malade. » — « Mais tu as dépassé la cinquantaine, tu as fait mentir la tradition, lui répliquait la mère, et puis, les garçons tiennent plus de la mère que du père; et malgré mon âge, vois que je suis robuste encore. » — « Jamais je n'ai vu ma mère aussi alerte et aussi gaie que pendant ma maladie, déclarera un jour M. Roull. » Elle fit, en effet, des merveilles pour chasser l'humeur mélancolique de son fils et, quand, les beaux jours venus, elle accompagna son fils au Huelgoat, l'air des sapins n'eut plus qu'à parfaire une santé rétablie déjà par le dévouement maternel. Le médecin aurait voulu que la convalescence se prolongeât jusqu'à l'hiver 1897. Mais voici qu'en mai, on annonce au curé qu'un des projets élaborés par lui avant sa maladie est en voie de réalisation. Dans le quartier de l'Harteloire, qui devenait de plus en plus peuplé, il avait décidé l'érection d'une école libre de filles, qu'il confierait aux religieuses de la Providence de Ruillé; celles-ci tenaient depuis longtemps les deux écoles de la rue d'Aiguillon et de la rue Saint-Yves, elles étaient très appréciées des familles; il leur demandait une succursale dans ce quartier éloigné; elles acceptèrent. M. Roull avait confié les travaux de construction au

distingué entrepreneur et architecte, M. Crosnier; celui-ci y mit un tel zèle que dès la fin d'avril, l'école Sainte-Anne était prête, trente petites filles étaient déjà inscrites. Le lundi 3 mai, M. Roull présida lui-même à la bénédiction de l'école. Les membres du conseil de l'Œuvre des écoles étaient présentes, à savoir Mesdames de Rodellec, Barréra, Bories, Richard, de Kerros, Talpomba, Jourdan, de Cuverville et Mesdemoiselles de Coatpont, de Ferré et Collin. Après la bénédiction, au salut donné dans la chapelle du Patronage, le curé, tout heureux, bravant les prescriptions médicales, ne put s'empêcher d'adresser quelques mots à l'assistance, pour remercier ces dames charitables qui l'ont aidé, malgré son absence, à établir la nouvelle école, et le dévoué entrepreneur M. Crosnier. Le 12 mai, il assistait au service commandé par la Croix-Rouge pour les victimes de

l'incendie du Bazar de la Charité. Cette fois tout de même il fit lire son discours par un de ses vicaires, M. Crechmine... « Toujours, y disait-il, il se dégage de la souffrance, quand on l'unit à celle du divin Maître, des faveurs célestes. La souffrance de l'enfant, qui n'a point à expier pour lui-même, les appelle sur sa famille. Pour nous pécheurs, souffrir, c'est d'abord expier, c'est ensuite nous assurer ces mêmes faveurs qui nous serviront à rester fidèles à Dieu et à mourir avec l'espérance du bonheur infini... » Le curé a donc fini sa convalescence, il a repris son service, il prend simplement encore par acquit de conscience quelques précautions et pour peu de temps, car dès octobre, il reprend son habitude de prêcher lui-même aux grandes circonstances. La santé lui est revenue bien à point.

CHAPITRE XX

L'orage approche; L'Echo Paroissial

On pouvait croire qu'après le Ralliement, c'est-à-dire l'acceptation du régime républicain par les catholiques de France, les Chambres et les municipalités républicaines auraient tenu gré à ceux-ci de leur geste. Le curé de Saint-Louis, en recevant le Président de la République, nous l'avons vu, avait tenu à l'assurer de la sincérité de son ralliement et, quand on sait que M. Roull était bonapartiste de conviction, on devine qu'il n'avait fallu rien de moins, pour l'y amener que sa dévotion pour le Pape. L'élection, en 1897, de l'abbé Gayraud, comme député de la 3^e circonscription de Brest, avait en plus prouvé la sincère adhésion du clergé breton aux conseils du Pape Léon XIII. Clergé et fidèles avaient fait, en 1896, au Président M. Félix Faure une réception pleine de respect et de déférence. Les catholiques de Brest crurent dès lors le moment opportun de revendiquer la liberté des processions supprimée le 10 février

1882 par la Municipalité du maire M. Bellamy. Une pétition s'organisa, bientôt couverte de 1291 signatures de commerçants, réclamant cette liberté dans l'intérêt du commerce. Sollicité par les pétitionnaires, le curé écrivit dans ce but une lettre au maire, M. Delobea. Dans sa séance du 15 juin 1897, le Conseil municipal rejeta la pétition à l'unanimité moins les voix de MM. Le Goïc et Roland. Bien plus, il ajoute à l'ancien arrêté la défense absolue au clergé de paraître en procession même sur le perron ou le porche des églises. Jusqu'à ce jour, en effet, lors de la procession de la Fête-Dieu, le prêtre, qui portait l'ostensoir, venait sur le perron de l'église bénir les fidèles agenouillés sur la place; depuis quelques années, on y élevait même pour cela un reposoir.

Les catholiques brestoises eurent ce jour-là une cruelle déception et la colère gronda en eux. Ils demandèrent aux curés, que, passant outre à l'arrêté, ils or-

ganisassent des processions au dehors de l'église. Les esprits étant ainsi surexcités, M. Roull invita un des vicaires généraux, M. Fléiter, à chanter la grand-messe à Saint-Louis le premier dimanche de la Fête-Dieu, pour couvrir ses avis de calme d'une autorité plus haute que la sienne. Pendant l'office, il monta en chaire: « Comme je veux, à tout prix, éviter les conflits, dit-il, je me conformerai aux arrêtés municipaux, tout en déplorant l'attitude de la Municipalité qui les a pris. La procession de la Fête-Dieu est un hommage rendu à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous avons, il y aura bientôt un an, fait au Chef de l'Etat, sans tenir compte de protestations isolées, une solennelle et enthousiaste réception et nous avons bien fait. Partout, sur son passage, nous lui avons témoigné notre respect et nous l'avons salué comme le plus haut représentant de la France. Pourquoi nous empêcher de manifester à Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans les rues de notre ville, nos sentiments de foi et d'amour?... »

Ce n'était là cependant qu'une bien faible déception auprès de toutes celles qui attendaient les catholiques de Brest et de toute la France.

L'affaire Dreyfus provoquait en ce moment dans le pays une formidable agitation, qui allait scinder la France en deux camps; d'un côté les radicaux et les socialistes s'unissent pour former le fameux bloc des gauches, laïque, démocratique et surtout anticlérical; de l'autre les nationalistes et les catholiques, écœurés de voir bafouer ce qu'ils ont appris à vénérer, l'autorité et l'armée. Le procès Dreyfus ne fut qu'une occasion pour les Loges maçonniques de ranimer contre l'Eglise la lutte qu'elles craignaient de voir s'éteindre avec le Ralliement. Ces Loges suscitèrent partout des scandales dits cléricaux, telle l'affaire du Frère Flamidien à Lille, exploitée à Brest par le sectaire M. Dessoye dans son journal *l'Express*. La Ligue de l'enseignement, avec Jean Macé, Buisson et Bourgeois, multiplie les conférences antireligieuses et suscite par-

tout, sous le nom d'Universités populaires, des clubs où le mensonge et le sophisme s'unissent pour attaquer la religion. La chaire ne suffit plus au prêtre parce qu'elle ne s'adresse qu'aux catholiques pratiquants; faudra-t-il laisser les autres devenir la proie de tous ces sophismes? Le curé, soucieux de la charge d'âmes qui lui incombe, imagine alors de fonder un journal exclusivement religieux, le premier du genre dans le diocèse de Quimper: le nom d'« *Echo paroissial* » qu'il lui donne indique à lui seul sa nature. Le premier numéro parut le 3 avril 1898.

« Je tiens, écrivait-il dans ce premier numéro, à remercier les premiers abonnés qui ont répondu dès le premier moment à mon appel. Ils ont compris que l'*Echo paroissial*, journal exclusivement consacré aux intérêts religieux, pouvait rendre service en faisant pénétrer dans tous les milieux la vérité chrétienne et ils n'ont pas hésité à aider à sa diffusion.

L'ignorance et les préjugés, qui en sont la conséquence, obscurcissent les esprits et opposent à la Religion un sérieux obstacle. Notre devoir est de les combattre, de faire la lumière et de permettre ainsi aux hommes de bonne volonté de s'attacher aux enseignements de Dieu et de l'Eglise. Ce devoir, nous espérons le remplir sans exagération comme sans faiblesse, écartant avec soin toute personnalité, ne recherchant jamais les polémiques, bien résolu cependant à exposer dans toute son intégrité la doctrine catholique et à nous inspirer de l'esprit de l'Eglise, quelque question que nous ayons à traiter... Ce que nous voulons, c'est nous rendre utile à nos lecteurs en les éclairant sur ce que de vrais chrétiens doivent croire et pratiquer, en les initiant à nos œuvres de charité et de bienfaisance, en traitant les questions du jour où la foi est engagée, en racontant l'histoire religieuse de nos paroisses brestoises.

Que Dieu bénisse nos efforts et que notre modeste journal contribue un peu à sa gloire! Le curé de Saint-Louis ».

Et à partir de ce jour, chaque samedi parut à Brest un journal d'une gravité exceptionnelle. Rien dans ce périodique ne flattait la curiosité mondaine; tout y avait le sérieux, le recueilli du sanctuaire; c'était comme l'écho de la chaire; un sermon semble fastidieux à la légèreté ordinaire; dès lors, ce journal, au dire de plus d'un censeur, était voué à l'insuccès. Mais, dans tout baptisé, il y a une fibre qui vibre naturellement à cette voix qui fait écho à celle de Dieu, et, si ce journal ne se lit pas aussi agréablement qu'une gazette ordinaire, quand on le lit, il fait une impression profonde et durable, parce qu'il éclaire s'il n'amuse pas. Un compte rendu de l'œuvre de la Bonne Presse de juin 1898 nous apprend, qu'en dehors des abonnements, douze cents numéros étaient vendus déjà chaque samedi dans les seules paroisses de Saint-Louis et des Carmes. Chaque samedi, le curé « éclaire ses paroissiens sur ce que de vrais chrétiens doivent croire et pratiquer. » Sous la forme du dialogue qui permet l'expression de l'objection vulgaire, il y expose le dogme et la morale catholiques; le titre de cet exposé est « Causerie sur la religion » et le dialogue se poursuit entre « Jean et son curé ». Convaincu que, venant du pasteur qui a grâce d'état pour enseigner la religion à ses ouailles, cet exposé sera plus efficace, M. Roull s'est réservé à lui seul cette rubrique du journal; et il sait y unir la simplicité à la dignité: « aucun savant ne le trouvait banal; aucun ignorant ne le trouvait obscur. » (Oraison funèbre de Mgr Roull par Mgr Duparc).

Dans ce journal, le curé se propose encore « d'initier ses paroissiens à ses œuvres de charité et de bienfaisance ». Aussi on ne peut qu'admirer l'activité extraordinaire qui règne alors dans cette paroisse de Saint-Louis et le zèle qu'il a su communiquer à ses vicaires. Le 15 mai 1896, l'abbé Le Pape fonde au Patronage un cercle d'études sociales. Ce cercle ne tarde pas à devenir la source d'un grand nombre d'œuvres de mutualité. C'est l'*Alliance des Travailleurs*

brestois, fondée en 1898, qui crée deux coopératives, une dans Saint-Louis, rue Algésiras, l'autre dans Saint-Martin; la *Société de secours mutuels* de la maison Riou et Abalan, fondée en 1898 également, qui compte 140 membres et procure 1 fr. par jour d'indemnité à ses sociétaires malades; la *Jeunesse mutualiste de Brest* ou société scolaire de secours mutuels, qui en 1902, comptera 466 membres, dont 220 garçons et 246 filles. Le cercle d'études sociales étudie aussi la question syndicale et de cette étude procède la fondation de quatre syndicats catholiques, dont l'aumônier est l'abbé Le Pape; le Syndicat des *ouvriers et garçons charbonniers*, qui compte cinquante membres et obtient le repos du dimanche; le Syndicat des *Déchargeurs* du pont de Brest, qui compte 199 membres et qui un jour saura défendre l'entrée du Patronage contre « les braves qui s'attaquent à des maisons sans défenseurs et à des femmes en prières »; le Syndicat des *Démolisseurs de navires* du port de Brest qui comprend 40 membres; le Syndicat des *Ouvriers et garçons boulangers* qui comprend 190 adhérents et fondera en 1902 une maison ouvrière, une caisse de secours mutuels et obtiendra réduction du travail le dimanche. L'abbé Jomcour fonde avec l'avocat M. Dubois le 1^{er} janvier 1895 une autre société chrétienne de secours mutuelle, dite *Caisse de famille*, qui à la fondation comptait 30 membres et aura 266 membres en 1902. Le curé lui-même fonde, avec le concours de Madame Barréra en 1899, l'œuvre du Syndicat de l'aiguille, dite de « S^{te} Véronique » qui comprend 300 membres. Avec l'aide de Madame Talpomba, il crée l'*œuvre des Malades* qui visite 462 malades en 1899 et n'a pour l'égaliser que l'œuvre actuelle des Petites Sœurs de l'Assomption. Il seconde de tout son pouvoir l'œuvre de *Saint-François-Régis*, issue de la Société de Saint-Vincent de Paul, et qui en 1899, réussit à faire réhabiliter 90 unions illicites. Il attire sous sa direction, grâce à Madame Caradec, la *Société de charité maternelle* qui a pour but de venir en aide aux femmes pauvres et honnêtes

qui vont devenir mères: en 1900, cette société assiste 449 mères. Le cercle militaire, fondé par le curé, a un aumônier, M. Le Bihan qui, dans son rapport aux Dames patronesses, évalue à 40 mille le nombre des présences à l'œuvre en 1899, dont 21.600 de présences très régulières. « Grâce au curé, comme dit Mgr Duparc, il y a des œuvres pour aider à naître, pour aider à mourir, et plus encore pour aider à vivre, des œuvres pour éclairer les esprits par la vérité, pour conquérir les cœurs par la charité, pour fixer la confiance du peuple par la justice. » Pendant ce temps, M. Roull n'a garde d'oublier le soin de son église. En 1898, il s'adresse à la générosité de ses ouailles pour l'obtention de 10 nouveaux vitraux qui sont placés en 1899, à savoir dans la nef 8 vitraux représentant huit scènes de l'Evangile; du côté gauche en entrant, le bon Pasteur, l'Enfant prodigue, la Samaritaine, Marie-Madeleine; du côté de l'Épître, la multiplication des pains, l'Aveugle de Jéricho, la Veuve de Naïm, la Tempête apaisée. Derrière le chœur, près de sainte Philomène, on dispose deux vitraux représentant, l'un sainte Philomène, l'autre sainte Barbe, et il projette d'ériger encore huit autres vitraux.

Dans son « Echo paroissial », le curé

se propose aussi « de traiter les questions du jour où la foi est engagée. » La matière ne manquera pas, car l'« Echo » vient à point prendre son poste de combat dans la campagne de sophisme et de mensonge qui aboutira aux lois scélérates dites laïques. Mais il est une collaboration précieuse qui lui permettra de donner à son journal une valeur historique incomparable. « Il voulait raconter l'histoire religieuse de nos paroisses bretonnes. » Grâce au savant archéologue, M. Jourdan de la Passardière, nous avons les archives de la paroisse Saint-Louis plus en sûreté que dans les armoires de la sacristie, d'où elles ont d'ailleurs disparu; nous les avons toutes dans la collection de l'*Echo Paroissial*. Le curé réussit à adjoindre à M. Jourdan d'autres érudits chercheurs, comme le docteur Corre, M. Kernéis. Le 14 janvier 1900, il fonde le *Musée religieux* de la chapelle de la rue Duquesne, où le premier objet déposé est une statue en pierre de Saint Antoine de Padoue, provenant de l'église des Carmes (XVI^e siècle). Nul ne peut désormais entreprendre d'écrire l'histoire de Brest sans consulter la collection de l'*Echo paroissial* d'une valeur vraiment incomparable au point de vue documentaire.

CHAPITRE XXIII

Un orage qui dure sept ans

Pour former le Bloc des gauches, les radicaux, au pouvoir depuis 1899, ont fait appel aux Socialistes; un de ceux-ci, M. Millerand, a reçu un portefeuille ministériel; c'est la garantie du pacte d'union. Le but des radicaux est, en effet, de déplacer l'axe de la République; celle-ci ne doit plus reposer seulement sur une forme de régime, mais aussi sur une législation spécifiquement anticléricale. On écarte ainsi les catholiques et on peut les combattre même après le Ralliement.

Mais il faut préparer l'opinion à ces fameuses lois dites laïques depuis. Les radicaux comptent pour cela sur les socialistes. Les centres ouvriers vont donc être travaillés d'une façon spéciale. A Brest, il y a déjà, parmi les ouvriers du Port, un groupe socialiste, chez lequel un professeur du Lycée, M. Jacob, entretient le « feu sacré » en lui exposant les théories collectivistes dans le journal l'*Avenir brestois*. Pour exciter les disciples de M. Jacob, il suffira de leur montrer la lutte antireligieuse comme la

condition de l'amélioration du sort de l'ouvrier; on y réussira, en brandissant le fameux « milliard » des Congrégations, puis « les immenses richesses » de l'Eglise.

Le curé de Saint-Louis pressentait venir l'orage. Dans le discours qu'il faisait à ses paroissiens le premier dimanche de l'année 1900, pour leur présenter ses vœux de bonne année, il disait: « Je voudrais que votre âme fût fortement croyante, je la voudrais inviolablement fidèle à Dieu, afin qu'elle fût heureuse. Hélas! en regardant autour de moi je trouve bien des raisons de craindre que mon désir ne se réalise que d'une manière très imparfaite. Le mal est grand, les méchants sont hardis dans la paroisse... » Ils vont le devenir à partir du 3 avril 1900.

Ce jour-là, le tribun Jaurès vint à Brest accompagné de son cornac d'alors, M. Briand, rédacteur à la *Lanterne*.

Il parla aux ouvriers à la salle de Venise, rue de l'Armorique, à Recouvrance. L'Eglise, dit-il en substance, avec son dogme de paradis et sa morale de résignation, est le grand obstacle à l'amélioration du sort des ouvriers. La conclusion ne pouvait être que la déclaration de guerre à l'Eglise. « L'arrivée de Jaurès, dit le *Courrier du Finistère* du 7 avril, est un événement dans le calme relatif de l'existence politique et sociale du Finistère. » Les socialistes de Brest devinrent à partir de ce jour-là de foudroyants anticléricaux. Le vendredi saint, 3 avril, ils organisent un banquet gras à 2 fr. 50 par tête « pour opposer le langage de la science à celui du fanatisme et de la crédulité. » Le rédacteur en chef du *Rappel brestois* présida le repas qui n'eut pas grand succès, car il n'y eut que 29 « saucissonniers ».

Mais ce même jour du vendredi saint, nos navires avaient mis leurs pavillons en berne et s'apprétaient à tirer le canon, pour commémorer la mort du Christ, quand une dépêche du Ministre de la marine, M. de Lanessan, les obligea à rentrer nos couleuvres et leur interdit de tirer le canon. Le 30 avril, les Socialistes firent leur première manifesta-

tion en promenant dans nos rues le drapeau rouge au chant de la *Carmanole*. Au mois de juin, un autre journal socialiste paraît, le *Breton socialiste* qui publie les statuts d'une Ligue qui vient de se former, la *Ligue de la libre-pensée bretonne* et dont voici quelques articles: art. 1^{er}. La Religion n'est bonne que pour abrutir et corrompre les gens; il faut la supprimer. — Art. 2. Les adhérents s'engagent à ne pas faire baptiser leurs enfants, à empêcher leur première communion et à se faire enterrer civilement. — Art. 5. Les prêtres sont des charlatans, des voleurs et des canailles; il faut s'en débarrasser. — Art. 6. Ils ont créé des écoles; il faut les en chasser, car ce sont des ignorants... » Pour exciter et maintenir cette ardeur anticléricale, les Loges organisent à la salle de Venise des conférences de Sébastien Faure, de l'ex-trappistine Mme Mujas, de la citoyenne Séraphine Pajean et de Louise Michelle. Une *Université populaire* est fondée à Brest, où quelques professeurs du Lycée traitent chaque samedi des sujets comme ceux-ci: *Les Aibigeois*; les *Provinciales* de Pascal; les *doctrines du Concile du Vatican*; la *valeur morale de l'Evangile*; les *idées religieuses de Renan*; le *Contrat social* de J.-J. Rousseau, etc... La Loge de Brest, les *Amis de Sully*, située 74, Grand'Rue, donne officiellement des prix aux élèves des Ecoles communales et de l'Ecole industrielle. En janvier 1901, M. de Lanessan interdit les prières officielles du matin et du soir à bord des navires de guerre. Le 1^{er} juillet de cette année, M. Waldeck-Rousseau fait voter la première loi laïque, la loi contre les Congrégations.

Ne se faisant aucune illusion au sujet de l'autorisation requise pour pouvoir enseigner, les Pères Jésuites abandonnent leur collège de la rue Colbert qui comptait 150 élèves; et l'Evêque les remplace aussitôt par des prêtres séculiers. Mais Brest avait l'insigne avantage de posséder de nombreuses autres Congrégations religieuses: les Dames de Saint-Thomas de Villeneuve qui tenaient l'hospice civil et l'annexe de Ponchelet;

les Filles de la Sagesse qui tenaient l'hôpital maritime et l'Asile de la marine; les Filles du Saint-Esprit tenant l'asile de Poul-ar-Bachet; les Frères des écoles chrétiennes qui dirigeaient les écoles libres de garçons; les Sœurs de la Providence de Ruillé; les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, les Sœurs de l'Immaculée Conception de Saint-Méen, les Dames de la Retraite qui enseignaient dans les écoles libres de filles; il y avait encore les Sœurs de l'Adoration qui tenaient un orphelinat; les Petites Sœurs des Pauvres; les Petites Sœurs franciscaines de Blois étaient garde-malades et s'occupaient de l'œuvre des bonnes sans place; les Sœurs de l'Oratoire s'occupaient de l'œuvre de préservation des jeunes filles pauvres.

En vertu de la loi, la Municipalité était invitée à émettre un avis sur chacune d'elles en vue d'autorisation. Le 1^{er} mars 1902, le Conseil municipal de Brest témoigne de sa reconnaissance pour les Dames de Saint-Thomas de Villeneuve mais, malgré les protestations de M. Paillet et du colonel Nény, déclara laisser à la sagesse des pouvoirs publics la décision concernant les autres Congrégations. Mais voici que commencent les brutales expulsions ordonnées par le ministre Combes. Le commandant Leroy-Ladurie, du 19^e de ligne à Brest, donnait l'héroïque exemple de briser son épée plutôt que de marcher contre des femmes et le Palais de Justice de Brest voyait tous les jours s'asseoir sur le banc des prévenus des gens du meilleur monde, coupables tout au plus de n'avoir pas applaudi les crocheteurs de couvents. L'opinion publique s'émue, ses sympathies vont aux victimes. Il faut redresser l'opinion; on fait « l'appel de détresse » aux Socialistes de Brest.

Le samedi 13 septembre 1902, le Parti ayant annoncé pour ce jour une conférence anticléricale, cinq cents « lanterniers » se rassemblent dès huit heures du soir aux abords de la salle de Venise. La conférence se borne à lancer le mot d'ordre, elle dure cinq minutes, et, en bande, les socialistes commencent à parcourir la ville en conspuant et en insultant

tant les victimes que les organisateurs viennent de leur désigner.

Une première station eut lieu devant l'église des Carmes. De là l'ignoble tourbe se rend sur le Champ de Bataille pour conspuer la *Dépêche* puis arrive devant l'église Saint-Louis. En face du perron, la bande crie longuement « à bas la calotte ! » puis son orateur, gravissant les degrés du perron, s'écrie: « Jurons de ne point faire baptiser nos enfants ! » — « Nous le jurons, clame la bande ». — « Jurons de ne pas laisser nos enfants faire leur première communion ! » — Nous le jurons. » — « Jurons d'empêcher, autant qu'il dépendra de nous, le mariage religieux ! » — « Nous le jurons. » — « Jurons que nos obsèques seront civiles. » — « Nous le jurons. » — « Alors, au presbytère de Saint-Louis ! » clame l'orateur.

Le presbytère n'est pas loin et les socialistes l'ont bientôt cerné en poussant des clameurs sauvages et en lançant des cailloux contre les vitres. Le poste de police est à cinquante mètres de là; pas un agent ne bouge et la scène sauvage dura plus d'un quart d'heure. « A Saint-Martin ! » crie l'orateur de tout à l'heure.

Les manifestants gravissent la rue de Paris et arrivent bientôt devant l'église. A coups redoublés ils frappent les portes, essayant même de les enfoncer — et l'orateur recommence à demander à ses « moutons » les mêmes serments que devant Saint-Louis. Après l'église, c'est le presbytère qui est assailli; la porte est enfoncée, les vitres sont brisées, sans que du poste de police qui touche le presbytère un seul agent n'intervienne. La bande se rue alors vers le Carmel; la grille d'entrée est forcée, les vitres de la maison de l'aumônier sont brisées à coups de pierres, le vitrail situé à l'entrée de la chapelle vole en éclats. Puis la bande, redescendant en ville, essaie de prendre d'assaut l'établissement des Sœurs franciscaines garde-malades. Il était trois heures du matin quand la saturnale prit fin.

Le 27 septembre, la manifestation se renouvelle, à l'issue d'un meeting de protestation contre le chômage imposé

aux ouvriers du Port par le citoyen Pelletan, ministre de la marine.

Mais cette fois, les curés ne furent pas seuls à recevoir des insultes, les bourgeois en eurent la plus grande part. Pendant ce temps, le ministre de la Marine faisait supprimer la messe du Saint-Esprit sur le Borda et les Bleus de Bretagne décidaient d'élever une statue à Renan.

Après avoir obtenu la laïcisation du Fourneau économique, les Socialistes demandaient dans l'*Avenir brestois* qu'on défendît aux Petites Sœurs des Pauvres de venir quémander à bord des bâtiments les « restes » des repas.

« Eh! quoi! un ouvrier du port ne peut emporter, sans s'exposer à être puni, un morceau de pain provenant des rations de marins pour nourrir un lapin ou toute autre bête, écrivait le plaignant, et ces rapaces, ces voraces rabiottent jusqu'à la plus petite saleté! Tout leur est bon; elles engraisent des cochons, elles élèvent des poules, font bâtir des maisons, achètent des terrains, au détriment de tous les malheureux avec lesquels elles cachent leur soi-disant pauvreté. » Quant aux Sœurs de la Sagesse qui tiennent encore l'hôpital maritime, la feuille socialiste les prend aussi à partie. « Elles chipent la viande et les pommes de terre à l'hôpital et aux subsistances! » Et voici que, pour comble, la Loge réussit à créer à Brest un scandale analogue à celui de Lille. Un Frère de l'école de la rue de Lannouron est accusé de sévices sur un enfant, il est arrêté le 19 février 1903. Les socialistes organisèrent aussitôt une manifestation plus ignoble encore que les précédentes. Le curé l'a prévue; ses Frères sont au danger, il ne les abandonnera pas. En ce soir du 19 février, il vient passer la nuit dans l'établissement des Frères. Il entend les cris de haine des manifestants « à bas la calotte, à l'eau les Frères ». Mais des ouvriers catholiques entourent l'établissement, nos « braves socios » se contentent alors de lancer de loin des cailloux contre l'établissement et vont se masser devant le perron de Saint-Louis, du haut duquel le compagnon Martin leur débite un tas d'insanités contre l'enseignement congréganiste.

Le 7 avril, ces tristes individus se rassemblent de nouveau pour protester contre l'acquiescement du religieux inculpé, le frère Duvian.

Comme des ouvriers catholiques montent encore la garde près de l'école des Frères, nos « socios » passent prudemment au large. Mais du haut des fenêtres, voici que des seaux et des vases sont déversés sur les manifestants, cela suffit pour les mettre en fuite. « A l'église Saint-Louis! crie un des meneurs » et la bande docile s'amasse devant le perron, qu'escalade un de leurs chefs. « Un jour viendra, crie-t-il, où ce temple de la discorde, du mensonge et de l'hypocrisie servira aux ouvriers pour faire une Bourse du Travail! » Le lundi de Pâques 20 avril, l'armée du désordre est de nouveau mobilisée. Le citoyen Salaün, rédacteur à l'*Avenir Brestois*, harangue le troupeau.

« Ce soir, s'écrie-t-il, il faut que nous entrons dans les églises. » Ils se ruent, en effet, à l'assaut de Saint-Louis, la police, cette fois appelée, est venue et les repousse. Ils prennent alors la direction du Palais de Justice, près duquel ils brisent les vitres de la maison habitée par le contre-amiral Juhel. Après cet exploit, ils retournent vers l'église Saint-Louis dont ils essaient mais inutilement de forcer l'entrée. Du haut du perron, un de leurs orateurs renouvelle alors la scène des serments dont nous avons parlé. Pendant que ces véritables émeutes se succèdent, voici que Combes fait fermer les écoles libres de Sainte-Anne et de Saint-Yves en mars 1903; au mois de mai, l'Oratoire de Brest est fermé.

Mais les socialistes, pris d'un zèle d'apôtre, veulent répandre dans les environs leurs idées de liberté; ne viennent-ils pas d'avoir les encouragements de Camille Pelletan? Celui-ci, venu à Brest le 15 mai 1903, fut reçu par le syndicat du Port, drapeau rouge en tête. « Je vous protégerai, dit-il aux socialistes, envers et contre tous les galonnés. » (Voir *Une ville sous le régime collectiviste*, par Louis Coudurier, page 19).

Or, dans les environs de Brest, il y avait encore des processions pour la Fête-Dieu. Il fallait les supprimer. Le syndicat imagina de faire fabriquer un âne en bois que les camarades devaient promener à Lambézellec derrière la procession des catholiques. Un brave catholique, ouvrier du Port, mis au courant de l'affaire, pénétra la nuit précédente dans la salle où les socialistes tenaient enfermé l'animal et le mit en pièces, la manifestation projetée était impossible, les Socialistes se contentèrent de crier sur le passage de la procession.

Mais le 2^e dimanche, le 21 juin 1903, ils prirent leur revanche; ce fut « la journée sanglante ». Le socialiste Vibert menait la bande et quand le Saint-Sacrement, porté par M. l'abbé Guenver, Supérieur de l'Ecole N.-D. de Bon-Secours à Brest, sortit de l'église, les manifestants lançaient des cailloux; ils voulurent s'emparer de l'ostensoir, mais les catholiques de Brest s'étaient joints à ceux de Lambézellec, ils repoussèrent les socialistes; le sang coula, « la pharmacie Crenn, au bourg de Lambézellec, écrit la *Dépêche* du 22 juin, semblait quelque ambulance à proximité d'un champ de bataille ».

Le dimanche 2 août, les socialistes manifestaient en l'honneur d'Etienne Dolet, voleur et assassin; ils vinrent encore s'attaquer aux églises de Saint-Louis et des Carmes. Mais les catholiques s'organisant, vu la carence de la police, mirent à mal cette fois nos Doletistes.

Le 20 novembre, les Sœurs de la Sagesse étaient expulsées de l'Hôpital de la marine qu'elles desservaient depuis 1777 et les Socialistes répondirent à la magnifique manifestation de ce jour en faveur des religieuses par une procession à leur façon, allant jusqu'à saccager la maison d'une coopérative populaire mais catholique, la coopérative de la rue d'Algésiras; un de leurs syndicats envoya une dépêche à Pelletan pour le féliciter d'avoir renvoyé les Sœurs de l'hôpital.

En février 1904, le général André, digne émule de son collègue de la Marine, interdisait aux militaires l'entrée du

Cercle militaire paroissial; c'était la ruine de cette œuvre. En avril de la même année, M. Vallé, ministre de la justice, faisait procéder à l'enlèvement des crucifix dans les tribunaux. M. de la Ménardière, juge au tribunal de commerce, donna sa démission pour protester contre ce blasphème.

Forts de leur succès, les Socialistes présentèrent une liste de candidats aux élections municipales du 8 mai 1904. Le grand principe de la défense sociale contre l'invasion révolutionnaire aurait dû unir tous les partis contre le Socialisme; mais « la question cléricalle, dit M. Louis Coudurier (*Une ville sous le régime collectiviste*), fut le motif de scission entre les Républicains; ceux-ci tenant à passer pour des parangons d'anticléricalisme et refusant toute alliance avec des candidats soupçonnés de quelque accointance avec le parti catholique; ceux-là trop obstinés peut-être dans leur résolution de passer outre et de tenter quand même les chances d'un combat plein d'imprévu. Les socialistes furent élus. Quelques jours après, le maire était le citoyen Aubert, ouvrier horloger, avec comme adjoints Vibert, ouvrier de l'arsenal, Gourivaud médecin, Litalien professeur du Lycée, Goude commis à l'arsenal, Le Tréhidic menuisier; la goujaterie va désormais s'ajouter à l'anticléricalisme de l'ancien Conseil. Le succès des socialistes provoqua immédiatement des grèves; la situation devenait de jour en jour plus périlleuse. Sait-on sur quelle question les collectivistes firent porter tout l'effort de leur première séance de Conseil? « Ah! il s'agit bien des boulangers qui bouleversent les pétrins, écrit M. Coudurier, des dockers qui commettent d'importants dégâts au port de commerce! Ces messieurs ont d'autres soucis: ils tiennent par dessus tout, à manifester, sans retard, leur anticléricalisme et, pour ce, décrètent, quoi? la suppression du port du viatique aux mourants et la défense d'exhiber les emblèmes religieux aux enterrements! » Au même moment Pelletan chassait les Sœurs de l'Etablis-

sement des Pupilles de la marine et le ministre de l'Instruction publique décrétait, sous l'inspiration de la Ligue de l'enseignement, la fête de l'Ecole laïque. Celle-ci se célébra à Brest le 19 juin avec un « discours répugnant » de mauvaise foi du professeur de philosophie du Lycée, M. Bellin. « Portez fièrement, concluait l'orateur, la haine de vos adversaires, car elle est une impuissance. Vous êtes avec l'invincible, avec la raison. Les dieux passent comme les empires. Une seule chose ne passe pas, c'est la Raison. Et seules, participeront de son indestructibilité les œuvres qui lui sont chères, la République et l'Ecole laïque ! » Pas une cérémonie publique, où désormais la Religion catholique ne soit bafouée. Le dimanche 8 octobre 1904, les Socialistes inaugurent leur œuvre de la *Goutte de lait*, œuvre excellente en soi qui aurait pu faire l'union de tous autour des berceaux; les orateurs Tissier, Bodet, député de Dinan et le docteur Boyer en profitent pour faire de l'anticléricalisme. M. Bodet déclare: « La Bretagne est écrasée sous le joug des prêtres; il est temps qu'elle s'en débarrasse. » Le docteur Boyer découvre que l'eau du baptême est un danger pour la vie des petits enfants et M. Tissier somme l'Eglise de quitter notre sol! La Municipalité essaie bien de renvoyer les Sœurs de l'hospice civil, mais cet établissement ne dépend pas que de la ville et son effort échoue. Elle se rattrape en laïcisant le Bureau de bienfaisance en novembre 1905. Le Carmel s'est fermé cette année-là aussi. Et le 9 décembre 1905 est signée et promulguée la loi concernant la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le mercredi 31 janvier 1906, le sous-inspecteur de l'Enregistrement, accompagné de M. Vibert, procède à l'inventaire de l'église Saint-Louis. Le 7 octobre, les Filles du Saint-Esprit étaient expulsées par la Municipalité du dépôt de mendicité de Poul-ar-Bachet. Le 14 décembre était le dernier délai pour la déclaration de l'association culturelle; le Pape ayant interdit de former une telle association, le clergé français obéit un-

niment. Aussi le 15 décembre, les prêtres étaient expulsés du presbytère de Saint-Louis et sur la première page de l'*Echo paroissial* du 16 décembre 1906, on lit: « Avis. — Le presbytère de Saint-Louis ayant été enlevé au clergé par la municipalité, les paroissiens sont priés de s'adresser rue Algésiras, n° 9 et 11. » Le 16 décembre, les commissaires de police dressaient des contraventions contre les prêtres qui célébraient la messe sans déclaration préalable. C'était un dimanche, M. Combon, commissaire de police du 2^e arrondissement, verbalisa contre un des vicaires, M. Calvez, qui avait chanté la grand'messe. Le 8 janvier 1907, le maire de Brest, M. Aubert, prenait l'arrêté suivant: « Vu..., arrêtons: M. l'abbé Roull, curé de la paroisse Saint-Louis est mis en demeure de remettre les clefs de la propriété communale (le presbytère) à M. le commissaire de police qui lui notifiera le présent. » Le commissaire venait au presbytère le lundi 4 février pour exécuter cet arrêté et procéder à l'expulsion définitive du curé. 321 fondations de messes étaient volées par l'Etat.

En septembre, les Frères des Ecoles chrétiennes étaient expulsés de l'école Saint-Joseph et du Collège Saint-Louis.

En novembre 1907, le ministre de la guerre, M. Picquart, rappelait à la caserne les prêtres qui n'avaient fait qu'un an de service militaire, dont un des vicaires de Saint-Louis, l'abbé de Kerve-noaël. En décembre, la municipalité faisait démolir la Chapelle de la marine. La tempête allait diminuer d'intensité désormais, mais elle arrachait au pauvre curé les mélancoliques paroles suivantes qu'il adressait à ses paroissiens le dimanche 29 décembre, pour leur présenter ses souhaits de bonne année: « L'année 1907 touche à sa fin. Que nous a-t-elle apporté, mes Frères? De grandes tristesses. Elle a commencé par l'interdiction qui nous a été faite de paraître aux enterrements en habits sacerdotaux. Des procès-verbaux nous étaient en même temps dressés, parce que nous disions la messe... Un peu plus tard, nous

avons été chassés contre tout droit de notre presbytère transformé maintenant en maison d'école... Toutes nos écoles congréganistes ont été fermées, et l'on a mis sur la rue, par un simple décret, près de douze cents enfants... On vient de voter une loi qui enlève à notre Eglise ses fondations de messes. Voilà le bilan des vexations auxquelles nous

avons été soumis pendant l'année 1907. Pour les couronner, un sectarisme impie fait démolir en ce moment la chapelle de la marine après l'avoir abominablement souillée par des réunions où le blasphème le disputait aux plus répugnantes insanités... »

Nous allons voir l'attitude du curé pendant cet orage de sept années.

CHAPITRE XXIV.

Le curé pendant l'orage

Le 2 avril 1900, la veille du jour, où sous l'influence des Jaurès et des Briand, la lutte antireligieuse allait éclater à Brest, Mgr Dubillard, succédant à l'évêché de Quimper à Mgr Valleau, mort le 24 décembre 1898, y faisait sa première visite. C'était la dernière fois avant la rupture du Concordat qu'un évêque était reçu officiellement à Brest. Le soir du 2 avril, le prélat était reçu à la gare par les curés de Brest et le lieutenant de vaisseau Le Trotter, représentant le Préfet maritime.

De la gare, il se rendit directement à l'église Saint-Louis, où M. Roull le reçut à l'entrée de son église, entouré des curés des autres paroisses, du prédicateur de la station du Carême, le chanoine Deheulle, et du R. P. du Reau, supérieur des Jésuites. Une foule immense avait attendu l'Evêque sur la place de la gare; elle se pressa non moins nombreuse dans l'église, si bien que Mgr Dubillard, qui se proposait de parler seulement le lendemain, ne put résister au désir de monter en chaire pour remercier les Brestoises de leur chaleureux accueil; il donna le salut, puis, à la sacristie, reçut le Conseil de fabrique présenté par son président, M. Mathieu, et les Séminaristes-soldats, présentés par l'aumônier du Cercle militaire, l'abbé Le Bihan. De la sacristie, l'Evêque, accompagné de son vicaire général, M. Fléiter, et du curé de Saint-

Louis, se rendit à la Préfecture maritime pour saluer l'amiral Barréra. Le lendemain, à 8 heures, Mgr Dubillard célébra la messe à Saint-Louis et y fit une courte allocution. Au presbytère ensuite, il reçut jusqu'à midi les visites officielles et privées. A une heure de l'après-midi, il visitait l'hospice civil, puis, accompagné de M. Fléiter et de M. Roull, il prenait place à bord du canot amiral pour rendre visite à bord du *Masséna* à l'amiral Ménard, commandant en chef de l'Escadre du Nord; il visita ensuite le *Borda*, commandé par le capitaine de vaisseau Arrago et la *Bretagne*, navire commandé par le capitaine de vaisseau Imhoff. A son retour de rade, l'Evêque se rendait au Lycée, où le Proviseur lui présenta son personnel enseignant et ses élèves; un de ceux-ci, le jeune Le Roy, lui fit un gracieux compliment, auquel le prélat répondit en demandant au Proviseur de bien vouloir lever les punitions et accorder un jour de congé. Le soir à sept heures et demie, le Préfet maritime donnait en l'honneur du nouvel Evêque un dîner de vingt-cinq couverts.

C'est pendant ce repas que le tribun socialiste donna à la Salle de Venise la consigne « guerre à l'Eglise ! » L'agitation commença aussitôt, nous l'avons vu: le curé savait bien d'où venait le mot d'ordre apporté par Jaurès. Aussi, avant les élections municipales du 6 mai

suivant, ne donna-t-il qu'une seule consigne aux catholiques de Brest : « Nous ne recommandons personne en particulier, mais nous vous disons : pas de francs-maçons au Conseil municipal ! »

Devant les promenades de la loque rouge dans les rues et les exploits des « chevaliers du saucisson », les catholiques de Brest sont déconcertés et même découragés.

« Certes, dit le curé dans son *Echo paroissial*, chez nos ennemis, il n'y a plus ni pudeur ni conscience. La haine est le seul mobile de tous leurs actes et il faut reconnaître qu'elle est servie par une audace inouïe, mais, de grâce, ne nous laissons pas abattre par leurs menaces... Bravons nos ennemis en continuant à soutenir les écoles chrétiennes. »

Le 12 juin 1900, M. Waldeck-Rousseau dépose un projet de loi contre les Congrégations religieuses. Le 20 juillet, le curé organise un *Triduum* dans son église en l'honneur du fondateur des Frères, Saint Jean-Baptiste de la Salle, canonisé le 24 mai précédent. La fête fut splendide; l'église ornée comme aux plus beaux jours : des tentures rouges et vieil or couraient d'un pilier à l'autre, des sapins immenses cachaient ces piliers ; des cartouches artistement travaillés, reproduisaient les principales circonstances de la vie du Saint et portaient les noms des diverses contrées où étaient établis ses fils spirituels avec le nombre de leurs écoles et de leurs élèves. Le triduum s'ouvrit le vendredi 20 juillet ; dans la journée, les prédications étaient réservées aux élèves des Frères et données par MM. Le Rhun, vicaire aux Carmes ; Poulhazan, vicaire à Recouvrance et Joncour, vicaire à Saint-Louis. Le soir, l'église s'ouvrait à tous pour le panégyrique du Saint, prononcé le vendredi par le chanoine Eveno, supérieur du Séminaire haïtien, le samedi, par le R. P. Pacheu, de la Compagnie de Jésus, et le dimanche par le P. Léon, franciscain. Une foule immense accourut de toutes les paroisses de Brest pour suivre les exercices du

Triduum et admirer, le dimanche soir, l'illumination sans précédent de l'église Saint-Louis, embrasée de mille feux au milieu desquels flambaient en lueurs rouges les initiales J. B. S. du Saint.

Faire l'apothéose d'une Congrégation religieuse au moment où l'existence de celle-ci est menacée, c'est audacieux déjà, mais voici qu'à la distribution des prix aux élèves des Frères de la rue Lannouron, le curé met le comble à son audace; il déclare aux élèves : « Laissez-moi maintenant vous faire une confidence. Avant un an, je l'espère, un nouvel établissement s'élèvera en face du vôtre, derrière votre cour. Les plans m'en seront soumis incessamment et, aussitôt après, les travaux commenceront. Cet établissement sera confié, comme l'école Saint-Joseph, aux chers Frères de saint Jean-Baptiste de la Salle.

Ils ont déjà fait leurs preuves à Brest et je suis sûr que le nouvel établissement, qui sera le collège Saint-Louis, aura la confiance des familles autant que l'école Saint-Joseph. Ce collège Saint-Louis sera un établissement d'enseignement secondaire moderne, avec des ramifications vers le commerce, l'industrie et la navigation; ses élèves pourront arriver au baccalauréat...

Le nouvel établissement ne me fera pas oublier l'école Saint-Joseph... ; vous avez un atelier pour le fer, je voudrais l'agrandir et surtout y ajouter un atelier pour le bois... »

Le 14 octobre, l'*Echo paroissial* annonce que les travaux du nouveau collège sont commencés ; l'entreprise est confiée à M. Migot et dirigée par M. Crosnier, architecte. Cent cinquante mille francs sont nécessaires pour exécuter le projet. Sur cette somme, trente-cinq mille ont déjà été versés. Le curé de Saint-Louis espère que la générosité brestoise assurera le reste. Son espérance ne fut pas déçue. Une kermesse organisée dans les locaux du Patronage, le 18 novembre, y attira tous ceux que Brest comptait comme catholiques généreux ; un concert clôtura la kermesse, M. Guéneau de Mussy fit une conférence

sur l'histoire des Frères à Brest, le docteur Hébert lut une poésie de sa composition; Madame Perdriel récita la *Conscience*, de Victor Hugo; Mesdames Chevillotte et Perdriel ainsi que M. Danguy des Déserts, interprétèrent un acte d'une comédie de Boursault. L'*Echo paroissial* exulte en donnant le compte rendu de la fête : « celle-ci a complètement réussi; nos écoles chrétiennes ne périront pas, bien au contraire, elles se développeront de plus en plus ! »

Mais, entre temps, le Curé, sachant qu'rien ne retrempe mieux les âmes que de les faire vivre quelque temps dans une atmosphère surnaturelle, entraîne nombre de ses paroissiens avec lui à la Grotte de Lourdes.

Le pèlerinage de 1900 compte dans les annales de Lourdes, car cette année tous les diocèses bretons s'y étaient donné rendez-vous dans un pèlerinage commun pour l'érection du Calvaire breton. M. Roull y fit la rencontre de celui qui devait être un jour son Evêque, et qui était alors le chanoine Duparc, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Lorient. Ce dernier prit la parole avant la bénédiction du monument, et « son discours, dit l'*Echo paroissial*, est un petit chef-d'œuvre que les pèlerins aimeront à relire et à conserver comme un des meilleurs souvenirs du pèlerinage ». Le 30 septembre, le Curé publiait ce discours in extenso dans son journal.

Le mardi 30 octobre, le général André, ministre de la Guerre, venait à Brest inaugurer le Monument élevé sur la Place des Portes à la mémoire des soldats et marins morts pour la Patrie. Aucune cérémonie religieuse n'avait été prévue par la Municipalité; le curé de Saint-Louis prit l'initiative d'un service religieux pour les âmes de ces héroïques morts.

La cérémonie eut lieu le dimanche 28 octobre, à midi et par la multitude qui s'y pressa on sentit combien cette prière répondait aux sentiments religieux de nos populations bretonnes. L'immense vaisseau, magnifiquement décoré pour la circonstance, était rempli, comme aux jours des plus grandes fêtes, d'une foule recueillie.

Au premier rang, l'amiral Barrera, préfet maritime, et l'amiral Ménard, commandant en chef l'Escadre du Nord; puis venaient les amiraux Touchard, de Kerambosquer, de Barbeyrac; le général Larnac, les directeurs des services de la marine et de l'armée, les colonels des régiments en garnison à Brest et un nombre considérable d'officiers de terre et de mer. Le Barreau était au complet, et il y avait quelques conseillers municipaux, le consul d'Angleterre, le sénateur M. Pichon et le député M. Villiers. La Maîtrise et la Musique de la Flotte se firent entendre pendant la messe. A l'issue de la messe, le curé de Saint-Louis prononça une allocution: « Les prières sont nécessaires aux morts pour passer du Purgatoire au Ciel. Prions et qu'à nos prières Dieu accorde promptement aux défenseurs de la France, parce qu'ils ont été les hommes du devoir, le repos éternel. » L'allocution fut suivie du chant du *Libera* et du *De profundis* exécuté à quatre voix.

Puisque les ennemis de la religion forment bloc à ce moment contre l'Eglise, le curé imagine de grouper aussi les catholiques de Brest. Mgr Duparc, le jour des obsèques de Mgr Roull, pourra dire avec vérité de lui: « Il a été l'initiateur de l'Union catholique; il en a donné l'idée et l'exemple avant que son Evêque l'eût inaugurée. » Le 29 février 1901, en effet, à l'occasion de sa fête, M. Roull réunissait au Patronage toutes les œuvres catholiques de Brest et inaugurait une Fédération qui, comptant 550 hommes ce jour-là, devait, un jour, en réunir plus de deux mille; en face de l'armée du désordre, il organisait l'armée de l'ordre qui ne contribua pas peu à empêcher les excès des socialistes. Cette Fédération avait pour l'animer le dévouement et le zèle de deux vicaires de Saint-Louis, l'abbé Le Pape, l'initiateur du mouvement social catholique à Brest, et l'abbé Gouchen, qui, en août 1900, avait succédé à l'abbé Théoden, nommé recteur de Névez. Le premier président de cette Union catholique fut M. Buors. « Buors, dit le curé, me rappelle tout un passé de bonnes et cordiales relations, alors que j'étais principal du collège de

Lesneven et qu'il en était le concierge. Entre le principal et le concierge, il y avait entente parfaite, parce que c'était d'un côté la confiance la plus absolue et de l'autre un dévouement sans bornes. »

D'autre part le directeur des *Chanteurs de Saint-Gervais*, M. Bordes, venait de remettre en honneur les œuvres de l'école païenne, qui, exécutées à Paris pendant l'Exposition, avaient obtenu un grand succès. Or, à Brest, M. David avait remplacé aux grandes orgues M. Chalmet décédé en 1896 et avait été remplacé lui-même aux petites orgues, à la tête de la maîtrise par un jeune musicien de talent, M. Guillermit. Ce dernier, frappé du souffle puissant du procédé païen et du sens chrétien de la musique grégorienne, avait voulu en connaître les secrets. Désireux de favoriser le jeune talent, M. Roull lui avait payé un séjour à l'abbaye de Solesmes; quand, ensuite M. Guillermit eut entendu les chœurs de M. Bordes dans l'église de Saint-Julien des Ménétriers, reproduite au vieux Paris de l'Exposition, son enthousiasme ne connut plus de bornes. Il réussit à le faire partager par un jeune vicaire, artiste aussi délicat que lui, M. Le Berre, nommé à Saint-Louis en remplacement de M. Thomas, devenu recteur de Trégarvan. Tous deux alors créèrent des chœurs soit mixtes, soit d'hommes seuls. L'exécution, le jour de la Sainte-Cécile 1900, de la messe à trois voix, composée par Antonio Letti et chantée par des hommes seuls, fut pour Brest une révélation qui étonna puis charma. Les fêtes religieuses devinrent, à l'église Saint-Louis, l'occasion de véritables concerts spirituels; c'était bien avant le *Motu proprio* de Pie X, le retour à la tradition grégorienne; et dans ce mouvement qui a abouti à ce *Motu proprio*, l'initiative, au dire des Pères bénédictins de Solesmes, revient en France à l'église Saint-Louis de Brest.

En 1901, la fête de saint Louis fut rehaussée par la présence d'un dignitaire ecclésiastique qu'on n'avait encore jamais vu à Brest. Le nonce, Mgr Lorenzelli, célébra la messe pontificale et prononça le panégyrique du saint patron. La maîtrise exécuta la messe de *Vittoria* et reçut

les félicitations enthousiastes du nonce lui-même. Celui-ci charma la population par son exquise condescendance. A sa sortie de l'église, les mères se pressaient autour de lui pour lui présenter leurs enfants et, sur la tête de chacun de ces petits, il imposait les mains à l'exemple du Sauveur.

La présence du Nonce fut, par ailleurs, l'occasion pour le curé de manifester sa vive dévotion pour le Pape.

« Excellence, lui dit-il au toast du repas, en venant présider la fête patronale, vous avez fait à ma paroisse un grand honneur, dont elle a lieu d'être fière et qui m'a profondément touché.

Merci, Excellence. Permettez-moi, avant de porter votre santé, de porter celle du Souverain Pontife. Que Dieu le garde longtemps encore à la Sainte Eglise, qu'il le garde à notre respectueuse affection. Notre souhait est sincère, Excellence, car ici nous sommes tous, tous sans exception, les fils obéissants et dévoués de Léon XIII.

A Léon XIII, le représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre!

A Léon XIII, notre guide, le seul que nous voulons suivre!

A Léon XIII, notre père, pour qui nos cœurs battent toujours d'un amour sans défaillance!

A vous, Excellence, son représentant dans notre noble pays de France! Nous savons que vous l'aimez et que tous ses intérêts vous sont chers.

A Léon XIII, à son Excellence le Nonce apostolique! »

Mgr Lorenzelli exprima sa joie d'avoir entendu parler du Souverain Pontife dans des termes qui marquent bien le respect et l'amour dont il est entouré en Basse-Bretagne. Il s'associe au vœu formé pour la santé de Léon XIII, « cet ami vrai et fidèle de la France ». « Je lève mon verre moi aussi à Léon XIII, dit-il, je le lève au curé-archiprêtre de Saint-Louis et, en sa personne, à ses vicaires, à ses conseillers de fabrique, à son troupeau tout entier. Et puisque la fête de saint Louis m'en procure l'occasion, je lève mon verre à la France! »

Le 7 octobre 1901, le nouveau collège Saint-Louis ouvrait ses portes. L'administration académique n'acceptant pas les dortoirs disposés pour les pensionnaires, le curé les fit refaire, mais il ne retarda pas la rentrée pour cela; il ouvrit à la vingtaine de pensionnaires inscrits sa propre maison et on vit pendant un mois deux, trois lits remplissant la moindre chambre du presbytère de la rue Duquesne, le salon servait de réfectoire.

Mais voici M. Combes arrivant à la présidence du Conseil; aussitôt c'est la fermeture qui commence de milliers d'écoles congréganistes. Brest n'est pas de la première ni de la seconde « charrette ». Néanmoins dès les premiers jours de 1903, le gouvernement ordonne la fermeture de deux écoles de filles, tenues par les Sœurs de la Providence, à savoir: l'école Saint-Yves qui existe depuis 1880, tenue par cinq religieuses et comptant 240 élèves; l'école Sainte-Anne, fondée en 1892 et ayant le même nombre de religieuses et d'élèves que Saint-Yves. Le curé en annonçant le fait dans son *Echo paroissial* du 19 mars ajoute aussitôt: « Les élèves de Saint-Yves et de Sainte-Anne pourront continuer leurs classes sous une direction chrétienne. Les nouvelles maîtresses, qui leur seront données, ne changeront rien aux méthodes suivies jusqu'ici. Aucune modification ne sera apportée dans les conditions d'admission des enfants. Il nous faudra quelques jours seulement pour aménager les locaux. » Trois semaines plus tard, les écoles étaient réouvertes, l'*Echo paroissial* annonçait la rentrée des classes pour le lundi 6 avril à Sainte-Anne, l'école s'ouvrait sous la direction de Mademoiselle Lagnion.

Bien plus, braver l'ennemi est toujours la vengeance du curé; aux petites filles de sa paroisse on enlève des maîtresses chrétiennes comme le sont des religieuses, non seulement il rétablit ces écoles, mais il fonde pour elles un Patronage. Il y avait déjà, il est vrai, rue Victor Hugo, en Saint-Martin, une œuvre analogue, réunissant 700 filles et s'appelant Patronage Sainte-Agnès, dirigée par

Mlle de Grandpont. Mais le curé voulait une œuvre analogue au centre de la ville et, en avril 1903, il ouvrait pour les deux paroisses de Saint-Louis et des Carmes, le Patronage de la Sainte-Famille dans le local de l'ancienne école Saint-Yves.

Dans son patronage de garçons, l'abbé Calvez qui a succédé comme vicaire à M. Crechmine entré chez les Eudistes, fonde le 25 août 1903, « l'Armoricaine », société de gymnastique, de sports et de tir. Soixante-cinq jeunes gens s'entraînent aux sports et font de la préparation militaire sous la direction de M. Dupont.

L'orage cependant ne cesse de gronder. Sous la pression du syndicat rouge du Port, le ministre de la marine, M. Pelletan, ordonne le renvoi de l'Hôpital maritime, des Filles de la Sagesse, qui y soignaient les malades depuis cent vingt-six ans. Le curé de Saint-Louis ne voulut pas que leur départ fût sans protestation; « honte, s'écrie-t-il, à l'indigne ministre de la marine! honte au syndicat rouge du Port! honte aux sociétés secrètes de Brest! » et il organise une sortie qui fut pour les religieuses un magnifique triomphe. Le vendredi 20 novembre, à huit heures du matin, une foule immense, évaluée à plus de quinze mille personnes remplit la rue de la Mairie jusqu'aux portes de l'Hôpital maritime; toutes les classes de la société sont représentées. A huit heures et demie, le curé de Saint-Louis sort de l'Hôpital et derrière lui sont toutes les vénérées religieuses avec leur supérieure, la Sœur Agnès, qui porte sur sa poitrine la Croix de la Légion d'Honneur.

A leur vue, un cri immense retentit qui durera longtemps: « Vivent les Sœurs! » En cortège, elles se dirigent vers l'église Saint-Louis. Quand elles arrivent devant les halles, celles-ci se vident; les marchandes laissent à leurs étalages et massées sur la rue se mettent à chanter le cantique « Nous voulons Dieu » dont chaque couplet est coupé par les cris « Vivent les Sœurs! A bas les Socos! » Une demi-douzaine de jeunes apaches poussent timidement le cri « à bas la calotte »; heureusement avaient-ils de bon-

nes jambes, sans cela les « dames de la Halle » les auraient écharpés. Le cortège pénètre à l'église, où on s'écrase littéralement. La maîtrise chante le psaume *Miserere mei Deus*, la prière des persécutés et des âmes meurtries. Puis le curé monte en chaire et, au milieu de l'émotion générale, salue les nobles victimes. Il les remercie des cent vingt-six ans de dévouement que leur Congrégation a donnés à Brest. « Merci, mes Sœurs, votre résignation et votre héroïsme appelleront la grâce sur ceux qui sont cause de vos larmes, aussi bien que sur ma paroisse et sur votre Hôpital. Merci au nom de Monseigneur l'Evêque de Quimper, qui me charge d'être auprès de vous son interprète dans ce douloureux adieu, et de vous assurer qu'il souffre avec vous, qu'il prie pour vous et qu'il vous bénit très paternellement. » Ce discours est suivi de la Bénédiction du Saint-Sacrement et du chant du *Parce*.

Puis l'immense cortège se dirige vers la gare, en poussant les mêmes acclamations: c'est un chemin de la Croix et aussi une marche triomphale! Sur le quai de la gare, le Curé bénit les Sœurs, avant qu'elles ne montent dans le train; l'amiral de Beausset, après avoir obtenu à grand peine qu'on fit trêve pour un moment aux acclamations, prend la parole et leur adresse une vibrante allocution et M. Deschard, ancien commissaire général de la marine, vient offrir aux Sœurs un superbe bouquet. Le train s'ébranle à 11 heures 20.

En février 1904, le général André interdisait aux militaires les œuvres confessionnelles; c'était la fermeture du Cercle militaire paroissial et on n'en pouvait pas créer d'autre puisque cet autre aurait été également interdit, mais il restait l'église qu'on ne pouvait tout de même pas leur interdire. Le curé fit imprimer une lettre ouverte aux soldats de la garnison; il y demandait aux soldats de rester fidèles à leurs devoirs religieux, « c'est à l'église paroissiale que vous aurez désormais à assister à la messe. Des places vous y seront réservées, particulièrement à la messe de midi, après laquelle une courte instruc-

tion vous sera adressée. Si vous désirez vous confesser, votre ancien aumônier, M. Le Bihan, sera à l'église Saint-Louis à votre disposition le samedi et la veille des fêtes de 5 heures à 8 heures du soir; le dimanche matin de 7 heures à 8 heures. »

On le voit, le curé lutte et défend pied à pied le peu de liberté religieuse qui reste. En tout cas, il souligne chaque attaque, sachant que ses protestations font du bien aux âmes.

Pendant le Carême 1904, un malheureux s'approcha de la Sainte Table et, après avoir reçu la Sainte Hostie, il la retira pour s'en aller la profaner dans une auberge de la rue Créée. Aussitôt le curé organise une cérémonie de réparation qui fut grandiose. A l'issue du sermon de Carême, il prend l'ostensoir et une procession du Saint-Sacrement se déroule dans l'église; il y a un reposoir aux fonts baptismaux, un second près d'un des confessionnaux du transept, le maître autel forme le troisième reposoir; à chaque station, on chante le *Parce* et le *Miserere* et le prédicateur du Carême, l'abbé Gers, fait une courte allocution; les larmes coulent. Le lendemain, sur la prière du Curé, les fidèles se pressaient très nombreux à la Sainte Table pour faire une communion de réparation.

Pour comble de tous ces malheurs, voici qu'aux élections municipales, et nous savons pourquoi, les Socialistes furent élus. Leur premier acte, nous l'avons vu, fut d'interdire le port du viatique. Le curé et ses collègues de Brest firent parvenir au Maire une protestation, le 4 juillet: « Monsieur le Maire, vous nous avez fait notifier l'arrêté par lequel vous interdisez le port du viatique à domicile en habits sacerdotaux. Nous protestons contre cet arrêté qui n'est justifié par aucune raison sérieuse. Le port du Viatique ne gênait pas la circulation. Il n'obligeait personne à des marques extérieures de respect, laissant ainsi entière la liberté de conscience. Aucun esprit vraiment libéral ne réclamait sa suppression. La mesure prise est inspirée par l'intolérance et le parti-pris. Elle n'honore pas ses auteurs.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos sentiments respectueux.

Signé: F. Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis; A. Troussel, curé de Saint-Sauveur; Y. Billant, curé de Saint-Martin; J.-M. Martin, curé des Carmes. »

On sait que le général André et Camille Pelletan organisèrent un système de délation des officiers qui sombra sous les révélations de M. Syveton; tout avancement était refusé aux officiers qui allaient à la messe et faisaient élever leurs enfants dans des maisons chrétiennes. Les journaux ont publié les fiches des deux grands richards de Brest, le pharmacien E... et l'instituteur Le M... Le collège de Notre-Dame de Bon-Secours vit sa population diminuer au point qu'il allait succomber et se fermer. Mais le curé de Saint-Louis ne veut pas qu'une seule école se ferme; il fait appel à des hommes de dévouement comme M. Jean Chevillotte, et il peut annoncer le jour des prix 1904, « Bon-Secours ne fermera pas; les fils des Croisés ne reculeront pas devant les fils de Voltaire! » et Bon-Secours, grâce au curé de Saint-Louis, se maintint.

L'année 1905 est occupée par les discussions sur la loi de la Séparation. L'Evêque de Quimper lui-même prend comme matière de son mandement de Carême « les rapports de l'Eglise et de l'Etat ». Le curé de Saint-Louis à son tour, traite pour ainsi dire toute l'année cette question dans son *Echo paroissial*. « Que ceux qui veulent des curés les paient! » dit le citoyen Vibert, le meneur socialiste. « Que ceux qui veulent des théâtres, des écoles laïques les paient! » répond le curé tout en soulignant le sophisme du socialiste. Les associations culturelles dont on parle, le curé déjà les déclare inacceptables. « Si nous ne les acceptons pas, écrit-il, nous serons chassés de nos églises... malgré tout, notre devoir sera de ne pas fléchir. » Le 9 décembre 1905, la loi néfaste est promulguée. « Honte, s'écrie-t-il, à ceux qui l'ont préparée, honte à ceux qui l'ont votée! Au milieu de nos tristesses et de nos appréhensions, que devons-nous faire? Allons-nous nous y abandonner et nous

contenter de gémir? Ce serait une faute, mes Frères. Le pauvre Salaün, le bienheureux fou du Folgoat, disait: « Je ne suis ni Blois ni Montfort, je suis de la Vierge Marie. » Nous, nous sommes de Dieu et de la liberté! Ce fut le cri de ralliement d'un peuple jadis opprimé, le peuple irlandais. Ce sera le nôtre aussi. » L'inventaire ordonné par le règlement d'Administration publique, eut lieu à Saint-Louis le 31 janvier 1906. C'est à dix heures du matin que le fonctionnaire chargé de cette besogne se présente au presbytère pour procéder à l'inventaire de la mense curiale. Il est reçu au salon par le curé et les membres du Conseil de Fabrique. Le curé s'avance vers lui. « Monsieur le délégué, lui dit-il, je fais taire en ce moment mes sentiments personnels, que vous connaissez, pour m'élever contre l'acte que le Gouvernement vous a chargé d'accomplir. Il constitue une violation formelle de tout droit et de toute justice, violation d'autant plus grave que l'inventaire va porter, dans un but facile à prévoir, la spoliation sur des biens ecclésiastiques dont le caractère est sacré.

Au jour où j'ai eu l'honneur de prendre possession de la Cure de Saint-Louis, j'ai promis à Dieu d'être le gardien fidèle et l'administrateur intègre des biens de mon église. Tant que le Souverain Pontife, qui a seul pouvoir de disposer des biens ecclésiastiques, n'en aura pas décidé autrement, je considérerai ceux de mon église comme étant sa propriété, et c'est en son nom que je continuerai à les garder et à les administrer.

Je vous prie, Monsieur le délégué, de consigner ma protestation au procès-verbal.

Vous êtes entré dans mon presbytère pour y inventorier la mense curiale. Je dois vous déclarer que Saint-Louis n'a pas de mense curiale, que tout le mobilier qui garnit le presbytère m'appartient en propre ou appartient à mes vicaires. »

M. de Coatpont, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, membre doyen du Conseil de fabrique associe sa protestation à celle du curé et, avec eux MM. Adolphe Cléach, Albert Babœre de Lan-

lay, Georges Robert, Emile Fournier, Paul Delestre et Jean Chevillotte, membres du Conseil, signent au bas de l'acte de protestation.

L'après-midi avait lieu l'inventaire de l'église. Le fonctionnaire était accompagné cette fois de M. Vibert, premier adjoint. L'église était remplie de fidèles, venus protester et prêts à manifester leur indignation. Le curé leur recommanda le calme le plus absolu et les engagea à réciter le chapelet.

Le fonctionnaire délégué se contenta de parcourir l'église en notant les réclamations formulées par des fidèles, relativement à certains objets, autels, statues, lustres, etc... dont ils revendiquent la propriété en qualité de donateurs.

Le 6 mai 1906, il y eut à Brest, une élection législative; contre le radical M. Isnard, député sortant, se présentait un socialiste, M. Goude, et un catholique M. Biétry; au fond, la lutte n'était plus qu'entre l'ordre et l'anarchie, surtout quand, après le premier tour, M. Isnard, mis en minorité en face du socialiste, dut se retirer. « La lutte, écrit M. Coudurier, ainsi circonscrite entre M. Pierre Biétry, candidat de l'ordre, et le citoyen Goude, candidat de la révolution sociale, se simplifia, mais elle fut rude, M. Biétry l'emporta de 600 voix. »

Le Pape, ayant condamné les cultuelles, le curé de Saint-Louis ne pouvait que refuser d'en constituer une. Aussi quand approcha le délai fixé par la loi, à savoir le 14 décembre 1906, il prévient ses ouailles qu'il va être chassé de son presbytère; il a déjà retenu un local; ses vicaires ont déménagé leurs meubles. Il reste seul au presbytère avec l'abbé Le Pape. Le 10 janvier 1907, le maire de Brest envoie un commissaire de police réclamer au curé les clefs du presbytère. M. Roull les refuse. Le lundi 4 février, à quatre heures du soir, un huissier vient de la part du Maire, réclamer une seconde fois les clefs du presbytère. Le curé les refuse encore. Un quart d'heure après, le commissaire central, escorté d'agents, pénètre avec l'huissier dans le presbytère. Sommé d'avoir à en sortir, le curé fait entendre la protestation suivante:

« Messieurs, vous venez remplir auprès de moi un mandat qui doit vous paraître dur. Vous me connaissez, je ne suis pas un malhonnête homme. Depuis près de quatorze ans, je vis au milieu de mes paroissiens, me dévouant pour eux, toujours heureux de pouvoir leur être utile, prêt à venir en aide surtout aux pauvres et aux malades. Cette maison était bien la maison commune... M. le Maire m'a ordonné de la quitter. Si je n'ai point obéi, c'est que je pensais avoir sur elle un droit, celui que me donnait la loi concordataire qui à mes yeux conserve encore toute sa force.

D'ailleurs, la nouvelle loi que M. le Maire invoque pour m'expulser de mon presbytère ne l'oblige pas à me le reprendre. Elle l'autorise à me le laisser en location. Cette faculté, tous les autres maires du département en ont usé. Aucun curé breton n'a été jusqu'ici, que je sache, mis à la porte de la maison presbytérale. M. le maire de Brest ne devait-il pas, lui aussi, avoir pour moi les mêmes ménagements dont ses collègues ont fait preuve? Mon âge, le caractère dont je suis revêtu et que j'honore, les services que j'ai rendus, méritaient peut-être de sa part des égards tout particuliers. Son âme n'a pas pu, hélas! s'élever au-dessus de certains sentiments inavouables... C'est pour toutes ces raisons que je n'ai pas voulu me rendre au double arrêté de M. le maire de Brest. Si je suis resté ici, ce n'est pas par bravade, avec le désir de tenir en échec l'autorité du premier magistrat de la ville. J'ai trop le sentiment du respect que je dois à ceux qui ont en mains un pouvoir légitime, pour me livrer contre eux, de gaieté de cœur, à des démonstrations coupables. Mais je ne saurais admettre sans protestation, l'injustice et les mauvais procédés, surtout quand ils sont le fait d'hommes qui devraient être respectueux du droit, toujours dignes et impartiaux à l'égard de ceux qu'ils ont mission d'administrer.

En résistant passivement, j'ai voulu laisser à M. le maire de Brest, l'odieux de mon expulsion...

Visiblement attristé de la vilaine besogne à laquelle il était condam-

né, l'huissier pria le curé de ne pas exiger qu'il portât la main sur lui. Mais devant la volonté nettement exprimée du curé de ne céder qu'à la violence, il fut obligé de recourir à ce moyen pour l'expulsion. La foule accourue dans la rue Duquesne acclame son pasteur quand il paraît au dehors. « A l'Eglise! » dit le curé et pénétrant à St-Louis, il monte en chaire, y lit le texte de la protestation qu'il a faite à l'huissier et il ajoute: « C'est fait, mes Frères. On m'a expulsé de mon presbytère. Ce n'est pas sans une vive émotion que j'ai quitté cette maison où j'ai habité 14 ans; j'y ai laissé quelque chose de mon âme. Cependant mon dévouement reste entier. Je vous appartiendrai comme par le passé, venez frapper sans crainte au numéro 9 de la rue Algésiras. Elle vous sera ouverte, comme l'était mon vieux presbytère.

Merci à vous tous qui dans cette circonstance douloureuse avez voulu me donner une nouvelle marque de votre sympathie. Pardon, ô mon Dieu, pour ceux qui me font du mal et me soumettent à une dure épreuve. Ceux-là sont toujours mes fils, et, comme vous, ils peuvent compter sur ma prière et mon dévouement. » Le curé récite alors le *Pater* et l'*Ave*. La foule chante le *Parce* et un cortège plus nombreux encore va conduire M. Roull à sa nouvelle demeure, aux cris mille fois répétés « Vive le curé ! vive la liberté ! »

La municipalité, pour se venger du curé, porta un arrêté défendant au clergé de paraître en « habits sacerdotaux » aux enterrements. Mais voici que le 26 mars, à lieu à Brest, l'enterrement de deux victimes de l'*Yéna*. Leurs corps ont été déposés à la chapelle de la marine. A la levée du corps, les prières récitées furent les dernières dites en ce lieu sacré, car quelques jours plus tard la pioche des démolisseurs en commençait la destruction. Les deux victimes étaient Huelvand et Bosc. Cinquante prêtres vinrent en

habit de chœur se joindre aux curés des paroisses de Brest et de Lambézellec; derrière les cercueils venaient : le Préfet maritime, l'amiral Péphau, les amiraux Gigon, Thomas, Le Pord, les généraux Andry, Hermette et Riou, MM. Hyades, directeur du service de santé, Prigent, contrôleur général, Louis, directeur des constructions navales, de Miniac, directeur des travaux hydrauliques, Babron, commissaire général par intérim, les colonels Poitrine et Beaujeux, l'état-major du contre-torpilleur grec *Doxa*, le sous-préfet de Brest et... le maire. L'arrêté municipal tombait de lui-même. Le curé prononça une allocution et le Préfet maritime lui écrivait le lendemain la lettre suivante :

« Monsieur le curé, je vous prie d'accepter mes remerciements, pour le soin que vous avez apporté à la décoration de votre église et aux mesures que vous avez prises pour rendre aussi grandiose que possible la cérémonie religieuse des victimes de l'*Yéna*.

Je vous serais obligé de vouloir bien transmettre aux membres de votre clergé et aux autres prêtres qui ont assisté aux obsèques les sentiments de profonde gratitude de la Marine... Recevez... »

En septembre, les Frères devaient quitter l'Ecole Saint-Joseph et le Collège St-Louis. Mais le curé avait, depuis longtemps, préparé leur remplacement par des instituteurs libres pour Saint-Joseph et des prêtres pour le collège, mais en maintenant dans ce dernier établissement l'enseignement moderne à l'exclusion de l'enseignement classique. « Saint-Louis a été fondé pour être un établissement d'enseignement moderne. Il conservera ce caractère, écrit-il dans l'*Echo paroissial*. »

Le dernier coup de tonnerre venait de gronder, des ruines restaient sans doute, mais le curé allait achever de les faire disparaître. Et le 24 novembre, Mgr Dubillard, était nommé archevêque de Chambéry.

CHAPITRE XXV

De 1907 à 1914.

Le curé, avons-nous vu, à vaillamment tenu tête à l'orage. Cependant quelques esprits chagrins ne se gênèrent point pour lui reprocher la mollesse de sa résistance surtout dans l'affaire de l'inventaire de son église. Cependant, la violence n'est pas la méthode de l'Eglise, dont la devise n'est point celle du Coran « Crois ou meurs ». Un chrétien mis à mort pour la foi, ne serait jamais un martyr, si à ce moment suprême il était surpris les armes à la main. Est-ce à dire qu'il faille tout supporter sans protestation aucune ? Non. Les martyrs eux-mêmes ont protesté et leurs protestations ont plus fait pour la cause qu'ils défendaient que n'eussent fait des expéditions militaires. Celles-ci courbent les corps, celles-là éclairent les consciences. Or, le curé ne laisse passer aucune vexation antireligieuse sans protester, et à cette protestation il donne le plus grand éclat possible, malgré les menaces du pouvoir.

Nous avons relaté la belle manifestation à laquelle donna lieu l'expulsion des Sœurs de la Sagesse de l'Hôpital maritime. Un témoin, le distingué recteur actuel de Guilers, M. Paugam, qui a été longtemps aumônier du Refuge à Brest, nous a raconté, comme les tenant du curé lui-même, les manœuvres faites par le gouvernement pour la faire avorter. Le curé fut mandé à la Sous-Préfecture, car on était encore sous le régime du Concordat. « Monsieur le curé, lui dit le Sous-Préfet, comme ministre d'une religion de paix, vous devez comme moi regretter ce tapage qui s'annonce dans la ville à l'occasion de l'exécution d'une décision gouvernementale. Je compte donc sur l'ascendant que vous avez sur la population de la ville pour lui conseiller de renoncer à ses projets.

D'ailleurs il me semble avoir lu dans votre Evangile que la résistance vous est défendue et que, si on vous frappe sur une joue, vous devez tendre l'autre. » — « Monsieur le Sous-préfet, répondit M. Roull indigné de cette outrecuidance, l'apôtre Saint Paul a commenté l'Evangile avant vous et son commentaire vaut bien le vôtre. Or, l'apôtre saint Paul a réclamé tous ses droits de citoyen romain et moi aussi, je réclame tous mes droits de citoyen français. Tout ce que je puis vous promettre, c'est que la manifestation que nous préparons pour exprimer notre reconnaissance à celles qu'on chasse de leur maison de dévouement n'occasionnera aucun désordre et se passera dans le calme le plus parfait, comme d'ailleurs toutes les manifestations catholiques. »

Le sous-préfet était vaincu et la manifestation eut lieu.

Si la résistance violente ne peut être l'arme de l'Eglise, elle peut user de la résistance légale. Le pasteur peut éclairer les électeurs catholiques, leur demander de laisser momentanément de côté leurs légitimes préférences politiques pour s'unir afin de chasser de leur place de législateurs ceux qui n'usent de leur mandat que pour combattre l'Eglise. Or le curé de Saint-Louis a créé une Union catholique et une Fédération des œuvres catholiques (coopératives, syndicats etc...). En 1906, il a réussi à grouper ainsi sous le signe catholique près de trois mille hommes. Les radicaux et les socialistes, unis dans la guerre à la religion, vont se diviser dans les élections législatives. Les catholiques choisissent comme candidat M. Biétry. Celui-ci, au premier tour, obtient 8.010 voix, tandis que le socialiste M. Goude, réunit 4.349 voix et le radical M. Isnard, député sor-

tant, 3.515 voix. Au second tour, M. Biétry l'emportait de 600 voix sur le socialiste, en faveur duquel le radical s'était désisté. L'année suivante, lors des élections au conseil général de juillet-août 1907, l'Union catholique apporta ses voix aux anti-collectivistes; les socialistes, furent vaincus dans les trois cantons de Brest. « La victoire la plus éclatante, écrit M. Louis Coudurier, fut celle de M. Delobean, qui, malgré les attaques furieuses des révolutionnaires, battit du premier coup et le collectiviste M. Masson et le radical M. Mouret. Ce dernier, candidat de la Sous-Préfecture, n'eut que 200 voix, alors que M. Delobean arrivait en tête et était élu avec 900 voix de majorité. » Mais nous verrons mieux encore en 1908.

Au début de cette année, le vendredi 29 mars 1908, le nouvel évêque, Mgr Duparc, nommé directement par le Pape pour succéder à Mgr Dubillard, arrivait à Brest faire sa première visite. Une foule immense l'attendait sur la place de la Gare, au train de 5 heures et demi du soir. Dès son apparition, Mgr Duparc est l'objet d'une superbe ovation. Une voiture l'attend pour le conduire à son Grand Séminaire, alors établi à l'ancien Carmel et qui doit naturellement recevoir sa première visite. Mais il lui est impossible d'y monter; les Brestois veulent le voir, être bénis par lui et l'acclamer. Les persécutions subies depuis huit ans, l'auréole que donne à l'Evêque sa nomination directe par le Pape sans intervention du Pouvoir civil, la prestance majestueuse enfin de ce prélat « au regard magnétique (journal *La Dépêche*) », tout concourt à surexciter l'enthousiasme des Brestois, et l'Evêque lui-même paraît visiblement ému quand il se rend à pied au milieu de cette foule de la gare jusqu'à la Place de la Liberté. Ici enfin, on supplie l'Evêque de monter en voiture et les prêtres doivent faire cercle autour de lui pour l'arracher, non sans peine, aux démonstrations un peu vives de l'enthousiasme populaire. « A dimanche, à l'église Saint-

Louis! dit-il à la foule en la bénissant une dernière fois.

Le dimanche suivant, en effet, à dix heures exactement, M. Roull recevait l'Evêque au grand portail de son église, dont le vaste vaisseau était littéralement bondé. M. Gadon, supérieur du Grand Séminaire, chantait la Messe; la maîtrise exécutait le *Kyrie*, le *Sanctus*, le *Benedictus* et l'*Agnus Dei* de la « Missa sine nomine » de Palestrina. A l'Evangile, le Curé monte en chaire et bien simplement présente sa paroisse à l'Evêque, en lui contant ses joies et ses peines. « Monseigneur, dit-il, l'accueil qui vous est fait par mes paroissiens vous est un sûr garant des bons sentiments qui les animent. Je ne veux pas dire que tout soit parfait à Brest. Hélas! ici, comme partout ailleurs dans les centres populeux, il y a un mélange de bien et de mal; il y a des ennemis et des indifférents. Depuis quelques années surtout l'audace des premiers a crû d'une façon inquiétante et l'on peut en faire la constatation aux ruines qu'ils ont amoncelées. Les indifférents ne se sont plus réveillés au bruit de tant de désastres...

Mais je me hâte d'ajouter que je ne suis pas resté sans de fortes consolations au milieu des difficultés de l'heure présente. En face du mal et de ses impiétés ou de ses lâchetés, le bien s'est dressé, fier et résolu, avec des œuvres de toutes sortes. Mes écoles sont toujours debout sans pertes sensibles; mes patronages n'ont jamais été plus florissants; mes catéchismes de persévérance sont suivis avec empressement... Mes pauvres et mes malades sont visités et secourus par deux sociétés d'hommes et de femmes apôtres. Les œuvres économiques et sociales, mutualités, coopératives, jardins ouvriers, syndicats, se développent à mon entière satisfaction grâce surtout au concours intelligent de mes vicaires... Mais notre tâche est dure et il nous arrive parfois de nous asseoir au bord du chemin, un peu fatigués, un peu tristes et découragés... »

L'Evêque monte à son tour en chaire. Il dit tout le bonheur qu'il éprouve en

se trouvant dans une paroisse en tout si semblable à celle de Saint-Louis de Lorient. Il remercie les Brestoises de leur chaleureux accueil, qui indique la place que l'Evêque tient dans le respect de la population. Il félicite le curé de la vaillance qu'il a montrée dans la lutte contre la persécution et le conjure de ne pas se décourager.

Dans l'après-midi Mgr Duparc venait visiter le Patronage du curé. Il y était reçu dans la grande cour par l'Armoricaine, drapeau en tête; celle-ci exécuta même quelques mouvements d'ensemble sous la direction de M. Gillet, son moniteur. A l'entrée du prélat dans la grande salle, la « Palestrina » exécuta deux morceaux, puis Henri Kessler lui lut un charmant compliment. L'Evêque y répondit en demandant aux jeunes patronnés de rester toujours bretons par la ténacité et la droiture.

Quelques jours plus tard s'ouvrait à Saint-Louis une retraite d'hommes prêchée par l'abbé Gayraud, député du Finistère. C'était la Semaine sainte; le prédicateur traita tour à tour de Dieu, de l'homme, du Christ, de l'Eglise, de l'Eucharistie et de la Rédemption. Jamais on ne vit à l'église Saint-Louis pareille affluence d'hommes et le théologien distingué qu'était l'abbé Gayraud éclaira et charma les auditeurs. Le 10 mai 1908, avaient lieu les élections municipales. Après toutes les vexations infligées aux catholiques de Brest par le Conseil municipal socialiste, le curé entre en lice avec une fougue extraordinaire et mène une vigoureuse campagne contre eux dans son journal. « Pendant quatre ans, écrit-il, le Conseil s'en est pris à la religion. Il a interdit le port du viatique; il a défendu aux prêtres de figurer aux enterrements en habits de chœur; il a détruit la chapelle de la Marine; il a chassé les prêtres de leurs presbytères; il a chassé les Sœurs de l'asile de Poul-ar-Bachet; il a voulu chasser les sœurs de l'hospice civil; catholiques, souvenez-vous de ces infamies; aux urnes! aux urnes! C'est pour Dieu et pour la liberté religieuse! » « Ni socialistes, ni francs-ma-

çons, ni Bleus de Bretagne, voilà le mot d'ordre aux catholiques, écrit encore le curé. » D'autres que les catholiques ont souffert de la tyrannie du Conseil collectiviste et voudraient écarter ce fléau, mais l'appui des trois mille ouvriers des œuvres catholiques est nécessaire pour cela. De plus, pour lutter efficacement contre les Socialistes, il faut des candidats ouvriers, un bourgeois ne peut être candidat. « Candidat, en effet, écrit M. Louis Coudurier, il devient aussitôt le point de mire des condottieri de la presse anonyme, irresponsable, insolvable (des Socialistes). Désormais, il est surveillé étroitement dans ses moindres actes, dans ses promenades, dans ses plaisirs. S'il s'aventure au café, il sera dépeint, en quelque fielleux article, comme un ivrogne incorrigible, pillier de cabaret. Qu'il passe tard le soir sous les ormes du mail local, le voici transformé en satire, à la recherche d'équivoques distractions. Est-il commerçant? Rien ne sera facile comme d'insinuer sur l'état de ses affaires les bruits les plus fâcheux. Rentier? C'est un parasite, nourri de la sueur du peuple, ayant fait fortune en une exploitation honteuse et criminelle des travailleurs... » (*Une ville sous le régime collectiviste*, p. 291). Et la justice n'y peut rien. Le Directeur du théâtre, M. Melchisedech, avait interdit à un conseiller socialiste l'entrée des loges d'actrices, il fut abominablement diffamé. Il interpella sur la rue son diffamateur; celui-ci le poursuivit en justice, et c'est l'insulte qui fut condamnée à l'amende!!

Les partis de l'ordre durent donc s'allier aux catholiques: seize membres de l'Union catholique furent mis sur la liste de M. Delobean. Cette liste passa toute entière, les Socialistes étaient chassés de l'hôtel de ville, et, quelques jours après, M. Delobean était maire de Brest. Le premier acte du nouveau Conseil fut de rapporter l'arrêté défendant aux prêtres d'assister aux enterrements en habits de chœur. Mais dans quel état les socialistes laissaient la ville! Le curé organise aussitôt ce qu'il appelle « le

nettoyage moral de la ville de Brest ». L'ancien Conseil permettait tout: de là des exhibitions aux vitrines des magasins et dans les kiosques de livres infâmes, d'images et de cartes postales immorales. Le curé commence la lutte contre la pornographie, « ce récif, écrit-il, sur lequel vient échouer la vertu de la plupart de nos jeunes gens et d'un si grand nombre de jeunes filles. » En août 1908, il organise une « Association brestoise pour la moralité de la rue ». Celle-ci choisit comme président le commandant M. de Sinçay. Cette association comprend les dames de la Ligue patriotique chargées d'agir par persuasion près des commerçants et des jeunes gens de l'Union catholique chargés de l'action directe, en cas d'insuccès des Dames de la Ligue, après consultation du Bureau. Et le « nettoyage moral » se fit rapidement, mais non sans cris de protestations de la part de certains « imagiers » criant à la pruderie! Le 8 novembre 1908, l'*Echo paroissial* paraît sur un format notablement agrandi et inaugure sur sa quatrième page un appel à la réclame en partageant l'espace en « 28 cases à louer ». Le curé y publie une liste de « livres à proscrire », y fait la critique des pièces jouées au Théâtre, des feuilletons publiés par des périodiques brestoises et des magazines. En avril 1909, le journal « Le Matin », pour lancer un roman de Zévaco fait placarder sur les murs de Brest une affiche immonde, représentant une femme à peu près nue. Le Bureau de l'Association en décrète la laceration. Le lendemain, il n'y avait plus une seule affiche. De courageux jeunes gens comme MM. Lidou fils, de Saint-Martin, se sont vus à cette occasion dresser procès-verbal. A Saint-Louis une femme des Halles a eu le même honneur. « Les procès-verbaux seront-ils maintenus? écrit le curé. Cela est de peu d'importance. Si les inculpés sont obligés de comparaître devant le tribunal et qu'ils soient condamnés, ils payeront l'amende. Mais leur condamnation n'intimidera personne. Nous sommes résolus à ne plus tolérer sur nos

murs toute cette exhibition de malpropretés! » Mais le « Matin » battit en retraite. « Très soucieux de respecter toutes les pudeurs, même les plus susceptibles, écrit le journal, le Matin fera recouvrir le corps d'Isabeau de Bavière. On ne verra que la tête de l'héroïne de Michel Zévaco. » — « C'est une indication pour les honnêtes gens, écrit le curé dans son *Echo*; ils n'ont qu'à faire courageusement leur devoir contre la licence et ils arriveront à la brider. » En août 1909, l'Association contre la pornographie s'attaque au cinéma Katorza qui fait répandre dans certains milieux des cartes pour une *sotée privée*, où des hommes seuls seront admis et, afin qu'ils puissent entrer sans être vus, les cartes portent ce *nota*: « il n'y aura pas de musique extérieure et l'éclairage sera juste suffisant pour l'entrée. » Sur l'intervention de l'Association, qui, à cet effet, organise une manifestation de deux mille personnes sur la Place de la Liberté devant le Cinéma, la Municipalité interdit ces séances et le commerçant en pornographie rétorque dans une lettre au curé: « Disciples de Jésus, les quatre pages de votre *Echo* ne contiennent pas seulement une ligne charitable; d'un bout à l'autre c'est la haine que vous y prêchez. » Charmant, n'est-ce pas!

En septembre 1909, par une lettre collective, les Evêques condamnent quatorze livres en usage dans les écoles publiques, et ils demandent aux pères de famille de veiller à ce qu'à l'école on n'attaque pas la foi de leurs enfants. Encouragé par son curé, l'abbé Le Pape organise une réunion des pères de famille de la région brestoise et, le 4 décembre 1909, se formait à Brest « l'Association des pères de famille des trois cantons de Brest ». Elle avait pour but de maintenir dans l'école le culte du patriotisme et d'y faire observer la neutralité inscrite dans la loi scolaire de 1882. Le Bureau de cette Association était ainsi formé: *président*, M. Emile Barthes, capitaine de frégate en retraite; *vice-présidents*: MM. Henri Homo, Vic-

tor Pinçon et Joseph Gourvest; *Secrétaire-trésorier* : M. Yves Pochard; *conseillers* : MM. Louis d'Amphernet, de Saint-Marc, Prosper Bretel de Saint-Pierre, Alphonse Buors, du Pillier-Rouge, Alain Cloarec, de Kerbonne, Jean Quentel de Lambézellec, Michel Quentel, de Gouesnou, Joseph Riou de Guilers, Jean-Marie Salaün de Bohars. Ainsi naquit cette Association restée encore si vivante aujourd'hui et qui a tant fait pour défendre la foi des enfants des écoles publiques.

D'ailleurs, sous la direction de leur curé, tous les vicaires de Saint-Louis dépensent une activité incroyable. C'est ainsi que la « Ligue du coin de terre et du foyer », fondée par l'abbé Gouchen a déjà en 1908 établi 54 jardins ouvriers et des habitations ouvrières aux portes même de Brest. « Votre œuvre est moralisatrice, lui écrit Mgr Duparc le 18 avril 1908, elle est hygiénique et bienfaisante et, même au point de vue religieux, elle aura certainement son action sur les âmes. J'approuve votre œuvre, et, en bénissant particulièrement les hommes de cœur qui s'associent à la direction de votre entreprise, je souhaite que les catholiques de Brest vous viennent largement en aide. » Le président de l'Œuvre était alors le docteur Hébert et cette œuvre est encore prospère aujourd'hui, sous la présidence de M. Colin. L'abbé Calvez dirige l'œuvre du patronage : il a créé, avons-nous vu, l'*Armoricaine*; il y ajoute bientôt l'admirable œuvre dite des Soirées familiales. Chaque mois, les familles des patronés sont invités à se réunir à leurs enfants en une soirée spéciale, où des distractions variées, des conférences populaires leur donnent avec un enseignement moral quelques moments de joie saine. En janvier 1910, l'abbé Calvez est appelé à diriger d'autres œuvres et est remplacé au Patronage par l'abbé Guermeur, aidé de M. de Coataudon : il fonde alors la Congrégation des Enfants de Marie. M. Guermeur établit en 1911 l'« Association des Servantes », dont le but, dit l'article 2 des statuts, est de grouper les filles de la campa-

gne qui viennent se placer en ville et de leur faire conserver les habitudes de piété contractées au foyer paternel. Cette œuvre s'occupe, en même temps, de leurs intérêts matériels, leur procurant quelques ressources en cas de chômage. L'Association des servantes comptait 155 membres déjà en 1911, et elle est allée se développant depuis. Les membres prennent l'engagement de ne jamais servir chez des maîtres qui refusent à leurs serviteurs la liberté de remplir les devoirs essentiels de la religion : elles veulent bien engager leur temps, leurs forces et leur activité, mais elles ont assez de fierté pour garder leur âme au service de Dieu seul.

Les abbés de Kervennoël et Le Berre se chargent plus spécialement de l'œuvre des militaires, soldats ou marins, en garnison à Brest; en définitive, ils remettent discrètement sur pied l'œuvre du Cercle militaire, fermés jadis avec fracas, et réussissent à la ranimer. De plus, M. Le Berre inaugure en 1908 l'œuvre des Colonies de vacances.

Et ce zèle qui transforme le presbytère de Saint-Louis en une ruche bourdonnante se communique aux prêtres qui vivent même momentanément sur la paroisse. C'est ainsi que l'abbé Cléach, professeur au Grand Séminaire, venant passer ses vacances dans sa famille qui habite la paroisse, fonde et dirige longtemps l'œuvre admirable du patronage de vacances. Dès la fin de juillet, ce Patronage reçoit les enfants de toutes les écoles, au-dessus de neuf ans, et cela tous les jours. Le mardi, le jeudi et le samedi de chaque semaine, on les conduit, après la messe entendue, passer la journée à la campagne. On leur ménage même une excursion véritable tantôt à Morgat, tantôt au Toulinguet et une loterie au nombre de billets, proportionnée aux présences, vient récompenser les plus assidus. Le curé montre sa sympathie à l'œuvre, en autorisant à son intention une quête le dimanche à l'église.

Ce zèle pour les œuvres, que le curé a réussi à communiquer à ses collabora-

teurs, ceux-ci le gardent quand ils ont quitté la paroisse. C'est ainsi qu'en 1908, l'abbé Joncour est nommé recteur de Gouesnou; quinze mois plus tard, M. Roull est appelé par lui à bénir le patronage qu'il vient de fonder à Gouesnou, le patronage Jeanne d'Arc.

Au milieu de toutes les occupations que lui donnent ces œuvres à organiser et à présider, le curé n'a garde d'oublier ou de délaisser les œuvres primordiales du ministère paroissial. En 1909, il procure pour la seconde fois à ses paroissiens le bienfait d'une Mission. La mission bretonne s'ouvrit le dimanche 28 novembre et fut présidée par le chanoine Eveno, avec comme « tableau-ter » M. Kerlouët, recteur de Plouédern, et comme « sermonneur » M. Joncour, recteur de Gouesnou. Le samedi 4 décembre, s'ouvrait la mission française, confiée aux religieux Rédemptoristes, le P. Lion, supérieur, et les Pères Lorthioit, Leclerc, Van Costenoble, Gosart, Trentesaux et Verger. Le lundi 13 décembre, l'Evêque, Mgr Duparc, vint présider un des exercices de la Mission. « Deux heures avant la cérémonie, lisons dans l'*Echo Paroissial*, on ne trouvait plus de place à l'église. Le chœur même regorgeait de monde. C'est à peine si Monseigneur a pu donner la bénédiction du Saint-Sacrement. Le coup d'œil du haut de la chaire était féérique. Monseigneur en a été ému. Il ne s'attendait pas à une pareille démonstration de foi. » Le discours de l'Evêque eut pour sujet les écoles. C'est à partir de cette Mission que s'établit l'usage qui a duré si longtemps à Saint-Louis de terminer tous les offices publics par la touchante supplique à Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Le 8 août 1910, paraissait le décret du Pape Pie X sur l'âge de la Première Communion. Ce décret avait été précédé d'un autre fixant les conditions de la communion fréquente. Le curé avait appliqué le premier décret, car le nombre des communions en 1910 dans l'Eglise Saint-Louis monte à 70.000. Mais le second décret venait à l'encontre d'habitudes séculaires, en France du moins;

il produisit même à Brest une vive émotion. Le curé montre à ce sujet sa grande dévotion de toujours pour le Pape. « Quand le Souverain Pontife, écrit-il dans l'*Echo Paroissial*, prend une grave décision, nous devons nous rappeler qu'il a mission de procurer le bien des âmes et que le moyen qu'il choisit pour arriver à ce but est toujours le meilleur... Et puis, nous avons nos Evêques. Ce sont eux qui nous feront connaître officiellement le décret de Pie X. Nous, nous n'avons qu'à écouter et qu'à suivre. Restons donc bien tranquilles et bien confiants. Pourquoi nous agiter ? Nous avons des chefs; le Pape et l'Evêque; ils nous commandent au nom de Dieu, à nous d'obéir ! » Au début de décembre, l'Evêque du diocèse promulguait le dispositif relativement à l'application du décret *Quam singulari*. Mais le « catéchisme » des petits enfants existait de vieille date dans la paroisse Saint-Louis; il se faisait immédiatement après la cérémonie de la Communion Solennelle, et M. Roull s'était toujours réservé ce catéchisme et l'Evêque, dans l'oraison funèbre du curé, a dit justement de lui, qu'il était l'Evangeliste préféré des petits. C'est le curé qui va maintenant, toute l'année et non point pendant deux mois seulement, catéchiser les enfants, les préparer à leur première communion privée; il leur prêchera même chaque fois une retraite. Un premier groupe d'enfants, cinquante exactement, appartenant aux institutions de Mlles Chauvin, Salvagniac et Gansin, fit sa première communion le 9 février 1911, à 8 heures, en l'Eglise Saint-Louis. Le jeudi 9 mars, un second groupe appartenant à l'école Sainte-Anne, à l'institution de Mme Bellec et à l'école Saint-Yves, s'approchait à son tour de la Sainte Table. Après la cérémonie, le curé emmenait parents et enfants à la sacristie signer sur un registre l'engagement demandé par l'Evêque, de continuer à suivre l'enseignement du catéchisme. On le voit, à Saint-Louis, on ne discutait pas les ordres du Chef, on faisait mieux, on obéissait et sans retard. En août 1910, une autre décision du

Pape provoqua une grande émotion, parmi les jeunes gens cette fois, la condamnation du *Sillon*. On connaît ce mouvement du *Sillon* qui fut si généreux à ses débuts et qui fit même du bien en dissipant chez nos jeunes gens ce sentiment de peur fréquent chez eux, le respect humain. Ce mouvement avait trouvé naturellement un écho dans la jeunesse si ardente de Brest. Pour mieux réaliser leur idéal, des jeunes gens avaient quitté le Patronage et fondé un « *Sillon brestoïse* ». La condamnation du Pape les surprit; M. Roull s'en alla vers eux pour les consoler et leur demander d'obéir au Pape, à l'exemple de leur chef, M. Sangnier. Ils composèrent, sous la dictée du curé, une lettre de soumission que M. Roull transmit à l'Evêque. En réponse, celui-ci écrivit au curé: « Cher Monsieur le curé, je vous charge de remercier et de féliciter de ma part le *Sillon Brestoïse* de sa soumission à la Lettre pontificale et de lui transmettre ma paternelle bénédiction. Bien affectueux respect. † Adolphe, évêque de Quimper et de Léon. » Le curé en fut tout heureux, lui le grand dévot du Pape.

Cette année 1910, l'Evêque du diocèse fit au curé le grand honneur de présider la fête patronale de Saint-Louis. Il officia pontificalement à la messe et aux vêpres, il donna le panégyrique du Saint patron. La « *Palestrina* » exécuta la *Missa patriarchalis* et, à la fin de la messe, les fidèles eurent l'heureuse surprise d'assister à la Confirmation d'un jeune apprenti-marin, présenté par l'abbé Mazé, aumônier de la « *Bretagne* » et du « *Magellan* ».

Mais à ce moment, en août 1910, le curé avait le chagrin de se séparer d'un de ses collaborateurs de plus de seize années; l'abbé Le Pape était nommé recteur du Folgoët. Son adieu à son ancien vicaire est touchant à lire dans l'*Echo Paroissial*: « Il y avait, dit-il, plus de seize ans qu'il était au milieu de nous. Pendant son très long ministère à Brest, chacun a pu apprécier son zèle et sa bonté. Les ouvriers en particulier ont été l'objet de son affec-

tueuse sollicitude. Il avait beaucoup contribué à établir cette admirable fédération de nos œuvres sociales, que de maladroites oppositions ont ruinée au détriment de la religion et du parti de l'ordre. « L'Union catholique », où se trouve le seul espoir de salut pour notre ville, menacée de retomber aux mains des socialistes, lui doit aussi, en partie du moins, sa création... »

L'Union catholique conservera une année encore la vitalité extraordinaire qui l'anime. Les réunions sont nombreuses et pleines d'intérêt. C'est un plaisir d'y assister. On sent que le bien s'y fait. Des conférenciers, toujours écoutés, abordent des sujets pratiques et les traitent simplement. L'esprit des Unionistes est excellent. D'ailleurs, avant l'acceptation de nouveaux membres, le bureau est toujours sérieusement consulté.

Chaque année, une grande manifestation a lieu au Folgoët. La plus belle, sans contredit, fut celle du 9 juillet 1911, présidée par Mgr de Guébriant, alors vicaire apostolique du Kiang-Tchang, en Chine. Mais après 1911, ce bel entrain tomba. Pourquoi? La cause en est dans le morcellement de l'Union des trois cantons de Brest. Elle avait jusque-là un seul esprit, une seule méthode de direction, un seul mot d'ordre, c'est-à-dire, tout ce qui fait la force d'un groupement.

Le morcellement par paroisse, à Brest, a contrarié ce mouvement d'ensemble. L'étude des questions religieuses, morales, peut se faire dans des groupes restreints, il est vrai; il n'en est pas de même pour les questions économiques et sociales. La formation d'un syndicat catholique, par exemple, est plus sûrement réalisée par un groupement unique.

Et pour les questions électorales, le morcellement est désastreux. Le curé de Saint-Louis le constate lui-même dans l'*Echo Paroissial*: « C'est avec quelque fierté que nous nous souvenons des succès remportés dans trois élections consécutives par des hommes d'ordre et d'esprit modéré, avec l'effort de l'Union catholique de Brest. Elle était alors

considérée comme une force avec laquelle il fallait compter. Que ne serait-elle pas devenue si le morcellement ne l'avait pas singulièrement affaiblie et si, comme conséquence malheureuse de ce morcellement, des infiltrations libérales ne s'étaient pas produites dans les Unions particulières? »

L'Union catholique de Brest fut l'œuvre propre du curé, cette œuvre fut longtemps une force; après 1911, elle n'était plus qu'une force réduite. Cela est si vrai, qu'en 1912, il y a des élections municipales, et que sur trente-six sièges municipaux, les Socialistes réussirent à en reprendre vingt-un et élurent maire et adjoints six d'entre eux. Résultat de cette victoire socialiste, voici que la pornographie reprend ses audaces à Brest, qu'une place de Brest reçoit le nom de Ferrer, « assassiné par l'Eglise catholique », dit sans rire le « *Cri du Peuple* » alors que cet anarchiste espagnol a été jugé et condamné par un tribunal militaire; c'est dire que la goujaterie revient toujours avec le Socialisme.

Mais la défaite n'abat jamais le curé; il va essayer de ranimer la mèche qui fume. Il ne manque aucune des réunions de l'Union catholique, présidée par M. Cotel; c'est lui qui fait la conférence en juin 1912; le sujet en est l'étude des statuts de l'Union catholique. En juillet, c'est lui qui fait encore la conférence, dont le thème est le Syndicalisme, son importance, sa légitimité et l'esprit qui doit l'animer.

En août, c'est l'abbé Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon, qui vient étudier la création d'un Syndicat des ouvriers du port et annoncer l'apparition d'un hebdomadaire le *Militant*. Le Curé approuve et bénit le nouveau journal, qui, dit-il, est nécessaire à Brest, l'*Echo Paroissial* devant être presque exclusivement religieux. Et tous les mois, sans se lasser, le Curé anime ainsi de sa présence les réunions de l'Union et de nouvelles œuvres sociales catholiques se forment, comme l'Union professionnelle des Ouvrières confectionneuses d'effets militaires, dont la présidente est Mme

Pédel et dont le siège social est 36, rue Kéravel; comme le Syndicat catholique des employés de commerce et de l'industrie, avec pour président M. Pénel; comme l'Association des apprentis catholiques de l'Arsenal.

Mais de la défaite de mai 1912, M. Roull a tiré un enseignement précieux. Des ouvriers catholiques ont voté pour la liste socialiste. Dans une de ses réunions, M. Goude disait aux ouvriers: « Je ne veux pas de voix de bourgeois, je veux seulement vos voix, que vous soyez ouvriers catholiques ou ouvriers socialistes. » Le socialiste arrive ainsi à faire croire même aux catholiques qu'il est le seul défenseur des ouvriers. Que faire dès lors, sinon éclairer les ouvriers et cela par la presse. Nous avons vu le Curé favoriser l'apparition du *Militant*, il va désormais faire porter l'effort sur la diffusion de la bonne presse. Des « journées de la presse » s'organisent sous sa présidence les 22, 23 et 24 novembre 1912 et comprennent dans toutes les paroisses sermons et conférences des abbés Portier et Thellier de Poncheville. Le 19 octobre 1913, à une « journée de la Presse », son rapport donnait pour la Bonne Presse de Paris un accroissement de 307 « Croix », 159 « Semaines littéraires », 283 « Pèlerins », 704 « Echos du Noël ».

Au point de vue religieux, on constate dans la paroisse Saint-Louis un accroissement de pratique aussi, car le nombre des communions augmente; il passe de 70.000 à 80.000 en 1912, rien que pour l'Eglise Saint-Louis, à l'exclusion des chapelles de la paroisse. En 1912, le Curé profite de l'Adoration perpétuelle pour faire donner à ses paroissiens une série d'exercices et de sermons, destinés à ranimer la pratique de l'Eucharistie. Commencée le dimanche 15 décembre elle se clôtura le jour de Noël; le prédicateur breton fut le chanoine Le Duc et le prédicateur français l'abbé Garnier, missionnaire apostolique. Cette année 1912, la fête patronale de Saint-Louis fut présidée par le vicaire général M. Cogneau, et le panégyrique donné par celui que la Pro-

vidence destinait à succéder à Mgr Roull, le chanoine Moënner, alors Principal du collège de Lesneven.

Mais pendant ce temps, des deuils pénibles viennent affecter Brest, la ville maritime par excellence. M. de Lanessan et ses successeurs ont laïcisé la marine et vraiment la marine laïque n'a pas de chance. Faut-il rappeler les disparitions de la *Vienne* faisant 52 victimes, de la *Framée*; du *Farfadet* et du *Lutin* à Bizerte, les trois explosions à bord de la *Couronne*, tuant 16 hommes ? Le 10 mars 1907, les aumôniers étaient débarqués, le 12 mars, le cuirassé *Péna* explosait soudain dans le bassin du Missiessy et 106 victimes, officiers, médecins, mécaniciens, marins, étaient foudroyés. Faut-il encore rappeler l'horrible accident du *Latouche-Tréville*, du *Pluviôse*, en juillet 1910, sur lequel il y avait 14 Bretons sur 24 hommes d'équipage ? Le 20 septembre 1911, une catastrophe à bord de la *Gloire* fait 14 victimes, dont le pauvre petit Vincent Jézéquel, un as de « l'Armoricaïne » de Saint-Louis, deux fois champion au cross-country des Patronages de France. Le 25 septembre de la même année, le cuirassé *Liberté* sautait et coulait en moins de vingt minutes dans la rade de Toulon : on comptait 220 morts et 136 blessés. En juin 1912, un accident de manœuvre enlevait au pays le sous-marin *Vendémiaire* avec ses deux officiers et ses 22 hommes d'équipage, dont 14 Bretons. Quelques jours après, deux explosions à bord du *Jules Michelet* occasionnaient 4 morts et plus de 20 blessés.

« L'échéance approche, écrit dans l'*Echo*, en 1912, un collaborateur signant « trois étoiles », la guerre vient ! »

Hélas ! on ne peut que prier pour les victimes innocentes de l'incurie gouvernementale, et on n'y manque pas à St-Louis. Après chaque catastrophe, il y a un service funèbre à l'église Saint-Louis; le curé lui donne la plus grande solennité pour attirer le plus de monde possible, la mort étant un prédicateur sans pareil. Pour les victimes du *Pluviôse*, il a invité un prélat étranger de pas-

sage à Brest à présider le service funèbre et l'évêque arménien Mgr Tuzian officie pontificalement suivant le rite arménien.

Pour l'affreuse catastrophe du cuirassé *Liberté*, c'est l'Evêque du diocèse lui-même, Mgr Duparc, qui vient présider les obsèques des victimes de Brest. Elles furent grandioses. C'était le mercredi 11 octobre 1911. Arrivé la veille, l'Evêque, en quittant la gare, s'était rendu directement prier près des douze cercueils, disposés dans une chapelle ardente élevée à la « Brestoïse ». Le lendemain, l'Evêque présida le nocturne, le vicaire général M. Cogneau célébra la Messe. A l'Evangile le prélat monta en chaire. « L'Eglise, dit-il, veut joindre ses prières aux hommages de la Marine et de la Ville de Brest. Si elle intervient ici, ce n'est pas pour supplanter la Patrie, en accaparant les victimes qui ont su si bien mourir à son service, mais pour achever son œuvre, en donnant à ses regrets une valeur religieuse, en enveloppant son deuil d'immortelles espérances et en ajoutant aux honneurs de ce monde les pieux suffrages qui hâtent dans l'autre vie la délivrance des âmes et leur procurent ainsi la seule gloire qui soit durable, car elle déborde nos horizons pour atteindre ceux du ciel. C'est à cette intention que nous vous avons convoqués ce matin au pied des saints autels, avant l'absoute solennelle qui sera donnée sur la place publique, et que nous faisons célébrer devant vous la messe des morts... » Toutes les autorités civiles et militaires remplissaient la grande nef, le vice-amiral de Marolles, préfet maritime, les sénateurs M. Delobéau et M. Fortin, les contre-amiraux Sourrieu et Poidloué, le général Riou, les directeurs de l'Arsenal, le Conseil municipal de Brest, M. Rolland, président de la Chambre de commerce, M. Le Fur, maire de Lambézellec, de très nombreux officiers de terre et de mer, et des fonctionnaires appartenant aux différentes administrations. A 9 heures et demie, les autorités et le clergé se massent sur la place de la rue Traverse. Tout à coup un coup de clairon

retentit et lance par deux fois les notes du « garde à vous ! » Alors, au milieu du plus religieux silence, la maîtrise de Saint-Louis chante le *Libera*. Ce chant funèbre retentissant sur la place publique, en face de 12 cercueils, produit une impression profonde ; les larmes coulent, les familles des victimes sanglotent. A la fin du *Libera*, l'Evêque, coiffé de la mitre blanche et revêtu de la chape noire, s'avance vers les cercueils, il asperge et encense chacun d'eux. A ce moment, la musique de la Flotte, sous la direction de M. Farigoul, exécute l'admirable morceau de Gurtner *Honneur aux braves*. Puis l'Evêque récite les dernières prières de l'absoute. La maîtrise chante le *De Profundis*. La cérémonie religieuse est finie, et, après les discours du vice-amiral de Marolles et du Préfet du Finistère, M. Chaleil, le cortège se forme, se dirige vers la rue de Siam où il se bifurque, trois des cercueils s'en allant vers Saint-Pierre-Quilbignon et les autres vers le cimetière de Brest, ou vers Lambézellec et Saint-Marc.

Cependant deux événements apportèrent au bon curé un peu de satisfaction, de joie même. C'est d'abord le fiasco magnifique que fut le Congrès national socialiste à Brest. Ce congrès, le 10^e Congrès, devait marquer dans la marche en avant du socialisme français. Il s'ouvrait le vendredi saint 1913 et devait durer huit jours. Partout on avait dressé des mâts peints en rouge, surmontés d'oriflammes ou de bandes de même couleur. Le dimanche de Pâques, pour frapper l'esprit du peuple, on devait faire une manifestation monstre dans les rues, à l'heure même où elles sont encombrées de promeneurs. O bonheur ! les grands chefs, Jaurès et autres, sur lesquels on comptait, ne vinrent pas alors que sur la place de la gare, on s'était rendu tant de fois pour attendre les « lumières ! » L'ouverture du Congrès se fit quand même le vendredi soir et même tumultueusement, car il y eut des scènes de pugilat. La jeunesse socialiste, convoquée le samedi soir en vue de la « procession »

de Pâques, n'eut que 24 représentants. Et le dimanche la grandiose manifestation se réduisit au plus à deux cents individus, en y comprenant femmes et enfants. Le lundi soir la clôture du Congrès, mise aux voix, était votée à une forte majorité ; le lendemain mâts et calicots rouges avaient disparu. Pour se consoler de leur échec, les Socialistes brestoïses organisèrent en l'honneur des étrangers, la plupart Allemands, une promenade à Camaret. En débarquant, ils se mirent à chanter l'*Internationale* et la *Carmagnole*. Mal leur en prit. Les Camarétois indignés les huèrent et les poursuivirent aux cris de « à Berlin ! à Berlin ! » Nos socios n'en revenaient pas. Ils s'en prirent naturellement aux catholiques dont la satisfaction les aigrit et jurèrent de se venger.

Jeanne d'Arc venait d'être béatifiée par le Pape Pie X. Le curé de Saint-Louis avait annoncé que la fête de Jeanne d'Arc qui devait être célébrée le 4 mai 1913, le serait avec beaucoup de solennité. Des affiches étaient apposées partout, des tracts distribués, la « petite fleur » vendue. Le programme comprenait ce dimanche-là, à 10 heures, une grand'messe à Saint-Louis; à 2 heures et demie, un grand meeting patriotique dans la salle du Treillis-Vert, avec discours du docteur Rousseau, président de la Jeunesse catholique de Vitry; à 8 heures du soir panégyrique de la Bienheureuse avec Cantate en son honneur. La première partie du programme se déroula paisiblement. A la grand'messe, les légionnaires et les décorés de la médaille militaire arborant leurs insignes remplissaient la nef; la maîtrise exécuta la Messe *quarti toni* de Vittoria. Mais les socialistes voulurent empêcher le meeting de l'après-midi, ils l'avaient d'ailleurs annoncé. De là un déploiement considérable de police aux abords du Treillis-Vert. Des jeunes gens de la Jeunesse catholique vendaient des cartes d'entrée. Une trentaine de socialistes se présentent à la porte, ils sont reconnus par les vendeurs de billets et on refuse de leur donner des cartes. Une vive

discussion éclate. Enfin sur leur promesse qu'ils se tiendraient tranquilles, ils sont autorisés à entrer. Mais dès que le président de la réunion, le capitaine de vaisseau en retraite, M. Lormier, eut invité le docteur Rousseau à parler, les socialistes commencent leur tapage. Une bagarre s'ensuit. La police intervient aussitôt et, au lieu d'expulser les coupables, elle déclare la réunion dissoute.

Les catholiques furieux se jettent sur les socialistes; la police a beau protéger ceux-ci, nos perturbateurs ne se sauvent que fort endommagés. « Au patronage Saint-Louis ! » s'écrie M. Lormier. L'assistance se dirigea aussitôt vers ce local, suivie de la police et des socialistes en nombre réduit. La police contint les sectaires pendant l'entrée de la foule au patronage, car, pour éviter tout conflit, le mot d'ordre avait été donné aux catholiques d'éviter toute altercation. C'est ici qu'à 4 heures et demie le meeting, annoncé pour 2 heures et demie, eut lieu. Il faut ajouter que le sous-préfet, chargé de la police enlevée au maire, avait interdit le défilé de gymnastes qui avait été annoncé également.

Le jeudi 10 juillet 1913, le curé bénissait l'église Saint-Michel élevée sur le boulevard Victor Hugo pour être le centre d'une nouvelle paroisse, confiée à l'abbé Le Rhun. Après la bénédiction de l'église, il procéda à la bénédiction des deux cloches devant garnir les deux arceaux de la façade. M. Migot et Mme Jourde servaient de parrain et de marraine à l'une, nommée Marie-Françoise, M. Vaillant, notaire, et Mme Sévin, l'étaient de la seconde, Marie-Joséphine.

Mais la grande joie de cette année fut pour le curé le Congrès marial du Folgoat du 4 au 8 septembre, coïncidant avec le 25^e anniversaire du couronnement de la statue vénérée.

Mgr Duparc présida le Congrès et l'archevêque de Rennes, Mgr Dubourg, présida la fête du 8 septembre, assisté de Nos Seigneurs Duparc, Pichon, archevêque de Cabassa, Le Roy, évêque d'Alinda, Rouard, évêque de Nantes, Gou-

raud, évêque de Vannes et Morelle, évêque de Saint-Brieuc.

« Nous ne vous demandons pas un sermon, écrivait un des organisateurs du Congrès au chanoine Roull, rappelez vos souvenirs et communiquez-les nous. » Et le 5 septembre, le curé de Saint-Louis fit une conférence qu'on ne peut passer sous silence désormais si l'on veut faire l'histoire du pèlerinage au XIX^e siècle et il la fit avec bonheur et humour.

En août de cette année, M. Fleury, curé de Landerneau, décédait; une vieille amitié le liait à M. Roull. Celui-ci présida la levée du corps. Le dimanche 24 septembre, il « installait » le nouveau curé de sa paroisse natale, l'abbé Corre. « Je me félicite, dit le curé dans son discours, comme archiprêtre d'avoir un suffragant qui répond si bien à mes vœux personnelles sur le rôle du pasteur et, comme enfant de Landerneau, de laisser ma paroisse aux mains d'un prêtre qui rendra moins sensible, surtout par sa bonté, la perte de M. Fleury. »

Enfin, le 12 octobre 1913, de grandes fêtes avaient lieu au Conquet en l'honneur du celtisant Le Gonidec, dont on venait de restaurer le monument au cimetière de Lochrist. M. Anatole Le Bras, professeur à la Faculté des lettres de Rennes célébra les services rendus par Le Gonidec à la Bretagne. M. Jaffrennou paraphrasa en vers bretons la devise de Le Gonidec : « Volonté de Dieu. » Théodore Botrel dit un sonnet avec son entrain ordinaire. Mais au pied de la croix du cimetière de Lochrist, M. Roull parla du chrétien que fut Le Gonidec et célébra les services que la langue bretonne a rendus à la religion. « Mgr Potron, voyageant en Palestine, dit-il, alla visiter l'hôpital d'une de nos villes côtières. Dans une des salles un marin breton était à toute extrémité. La religieuse lui avait conduit successivement deux ou trois prêtres qui parlaient français. Ils désiraient le confesser pour le préparer à bien mourir. Le moribond leur avait opposé un refus formel. Mgr

Potron, prévenu de cette obstination, s'approcha à son tour de lui « Penaoz a rit-hu, ma mab ? Comment vas-tu, mon fils ? » Le marin se souleva brusquement, et, après avoir fait un grand signe de croix, il commença sa confession. La langue bretonne avait remis cette âme sur le chemin du Ciel... La Vierge Marie elle-même l'a, une fois au moins, apportée à la terre pour que son Divin Fils fut mieux prêché aux hommes (et le curé raconte ici le miracle du P. Maunoir en la chapelle *Ty Mam Doue*, près de Quimper)... Dans un jour d'inconcevable aberration, un homme au

pouvoir (M. Combes) eut la pensée de condamner à l'amende, en les privant de leurs traitements, les prêtres qui s'obstineraient à enseigner le breton. L'ordre donné de Paris reçut l'accueil qu'il méritait, personne n'en tint compte. Des suppressions de traitement répondirent à ce manque de soumission. Les prêtres dépouillés n'en continuèrent pas moins à parler en chaire la même langue. Ils n'eurent pas à se repentir de leur courage. Leurs traitements leur furent bientôt restitués, et ils eurent la joie d'avoir sauvé l'honneur de la langue bretonne. »

CHAPITRE XXVI

Pendant la guerre

Le dernier dimanche de l'année 1913, parlant du haut de la chaire, aux fidèles, le curé dressait un véritable bilan des œuvres paroissiales. Comme *œuvres de piété*, il y a, dit-il, le Tiers-Ordre à réunions mensuelles, la Congrégation de la Sainte Vierge, fondée jadis par M. Graveran, l'Archiconfrérie, l'Association de Sainte-Anne, exclusivement composée de femmes du peuple, l'Œuvre de Sainte-Marthe pour les Servantes, l'Œuvre du Chapelet, qui réunit tous les soirs à 6 heures et demie aux pieds de l'autel de Notre-Dame de Toute-joie un assez grand nombre de personnes pour réciter le chapelet et la prière du soir, l'Apostolat de la Prière qui pousse à la Communion fréquente, l'Heure sainte qui se fait tous les premiers vendredis du mois et où une centaine de places sont réservées et occupées par des hommes. — Comme *œuvres de bienfaisance*, il y a la Société de Saint Vincent de Paul, pour les hommes, la Société des Dames de Saint Vincent de Paul, l'Œuvre de la visite des malades pauvres. Comme *Œuvres d'enseignement religieux*, il y a les catéchismes divisés en catéchismes de communions, prenant les enfants à partir de

9 ans et en petits catéchismes pour les enfants de 7 à 9 ans, il y a les Catéchistes volontaires, au nombre de 40, le Catéchisme de persévérance fait 2 fois par mois et le Cours d'enseignement religieux ouvert à tous mais spécialement et obligatoirement aux Catéchistes volontaires et qui se fait tous les quinze jours. Il y a les Ecoles; dans le quartier de l'Harteloire, les écoles de Saint-Joseph, de Saint-Louis et de Sainte-Anne avec une annexe d'école enfantine; à l'autre extrémité de la paroisse, il y a l'école Saint-Yves et le curé exprime ici le désir de créer deux autres écoles dans le centre de la paroisse. Les enfants des familles riches ou aisées ont encore dans la paroisse pour recevoir leurs enfants, le Cours Fénelon, le Pensionnat Jeanne d'Arc, le Cours Sévigné, le Cours de Mlle Salvagniac, le Cours de Mlle Morhain, l'Ecole de Mlle Gansin, l'Ecole de Mlle Bellec, l'Ecole de Mlle Vigoureux; il y a le collège de Notre-Dame de Bon Secours.

Enfin une Association de Pères de famille est organisée pour défendre les enfants des Ecoles communales contre toute violation de la neutralité scolaire,

Les Œuvres de Patronage qui complètent l'œuvre des Ecoles comprennent deux patronages, l'un pour les garçons, l'autre pour les filles.

Au Patronage des garçons est agrégée une Société de gymnastique et une Section de préparation militaire.

La paroisse participe à des œuvres sociales établies pour la ville entière, comme le Syndicat catholique des Ouvriers de l'Arsenal, l'Association des Apprentis catholiques de l'Arsenal, la Caisse de famille, la Mutualité pour enfants, une Coopérative de consommation. L'Union catholique y a pris naissance et va avoir bientôt un groupement de Jeunesse catholique. Les Œuvres de propagande religieuse y sont en honneur, Propagation de la foi, Sainte-Enfance, Œuvre de saint François de Sales, Œuvres d'Orient et la Ligue patriotique des Françaises prête largement son concours à la propagande religieuse. Il y a l'œuvre de la Bonne Presse et la Ligue contre la licence des rues. « Laissez-moi en finissant, ajoute le curé, vous dire une de mes joies et aussi de mes meilleures espérances pour l'avenir. Cette année 1913, il y a eu à Saint-Louis, je ne parle que de l'église paroissiale, à l'exclusion des chapelles où de nombreuses communions sont faites, 95 mille communions! que Dieu en soit béni! Que Dieu en retour vous accorde la paix, la paix véritable que le monde ne peut pas donner. Cette paix, je vous la souhaite, mes Frères, à la veille de l'année nouvelle. Je ne puis, me semble-t-il, vous faire de meilleur souhait... »

La paix! le monde certes n'allait pas la donner. L'année 1914 débute, en effet, par un redoublement de persécution religieuse. Les hécatombes d'établissements religieux recommencent, comme au temps du ministère Combes. Le collège de Lesneven est supprimé; la Municipalité de cette ville loue alors le local à l'ancien Principal, M. Moënner, qui y ouvre un collège libre sous le nom de Collège Saint-François. En avril, l'Officiel publie une liste de 26 établissements congréganistes qui doivent être fermés. En juillet, c'est une autre liste de pros-

criptions comprenant 30 établissements religieux, 108 écoles libres et 36 écoles congréganistes d'Algérie.

Mais sur l'Echo paroissial du 2 août, paraît, en gros caractères, le mot terrible, « la guerre! » C'est en vain que le mardi, 28 juillet, les socialistes ont parcouru les rues de Brest, en criant « à bas la guerre! » leurs amis d'Allemagne, qui avaient promis à Jaurès de décréter la grève générale en cas de mobilisation, ont accouru sans hésitation s'unir aux bourgeois les plus militaristes pour nous attaquer. Et la guerre a éclaté! Le curé appelle alors tous ses paroissiens au pied des autels. Et tous les jours à 6 heures et demie du soir, il les réunit nombreux devant l'autel de Notre-Dame de Toute Joie, placé au bas de l'église, et récite avec eux le chapelet. C'est un spectacle impressionnant, où l'on voit confondus dans la prière tous les rangs de la société. Et la prière se fera ainsi toute la guerre.

Pendant la guerre de 1870-1871, M. Roull allait chaque jour au Folgoat célébrer la messe; dès le début de celle-ci, il organise des pèlerinages à ce sanctuaire. Il demande aux tertiaires de Saint-François de jeûner une fois par semaine, il fait aussi beaucoup prier les enfants. L'Evêque a demandé que le Dimanche 4 octobre soit dans toutes les paroisses une journée de prières, pour recommander la France à Notre-Dame du Saint Rosaire. Un soldat, témoin de cette cérémonie à l'église Saint-Louis, déclare: « J'ai assisté à bien des manifestations où j'ai vu éclater l'enthousiasme de la foule, je ne crois pas qu'une seule d'entre elles ait égalé celle de Dimanche. Le recueillement de l'assistance, les magnifiques élans de la prière, le chant des cantiques, la présence à la fête de nombreux soldats, tout cela m'a profondément impressionné. » Dans la ville de Brest il y a de nombreux hôpitaux, où tous les jours des soldats meurent. « Or, dit le curé, nous avons été plus d'une fois attristés en voyant le pauvre convoi d'un soldat français, mort au service de la France, traverser nos rues sans personne pour le suivre. Si cette victime de la

guerre était morte au milieu des siens, ses parents, ses amis auraient marché derrière son cercueil. N'est-ce pas à nous à les remplacer au moins dans une certaine mesure? » Et avec le concours des Noëlistes, du Tiers-Ordre, de l'Archiconfrérie, de l'Œuvre de Sainte-Anne et de l'Œuvre du Chapelet, il organise « la conduite des morts ».

Chaque œuvre a sa semaine. De plus, il charge l'Œuvre des Trépassés de quêter pour faire dire une messe à Saint-Louis à chaque décès de soldat, « pour le repos de l'âme de celui qui vient d'être rappelé par le bon Dieu ». Le jour et l'heure de cette messe sont affichés au bas de l'église.

Le 6 août 1914, le Conseil municipal de Brest, réuni en séance extraordinaire, avait voté un ordre du jour proclamant l'Union sacrée; sur la proposition d'un conseiller, M. Barué, l'affichage de cet ordre du jour avait été décidé. « Estimant, dit l'ordre du jour, qu'à un moment aussi grave pour la nation, les discussions politiques et les querelles de parti doivent disparaître pour faire place à l'union de tous les Français... » Un comité local s'organise pour distribuer des secours aux familles nécessiteuses, le Curé est invité à en faire partie par l'adjoint-maire, M. Philippot. Il accepte volontiers et dans son journal, il fait appel à la générosité de tous. « La municipalité, écrit-il, a conçu cette œuvre dans un esprit très large. Se tenant au-dessus de tous les partis politiques, décidée à respecter les convictions religieuses des familles, elle s'est proposée d'inviter toutes les bonnes volontés à venir en aide à ceux qui vont se trouver dans le besoin. » Il ouvre une souscription et s'inscrit lui-même pour 20 francs, et en quelques semaines, il recueille plus d'un million de francs. Hélas! l'organe des Socialistes, le Cri du Peuple, a bien essayé d'être convenable pendant quelques semaines; il n'y était question que d'union. Puis, dès la mi-septembre, le ton change. On y insulte le clergé, les religieuses, les dames qui se dévouent dans les hôpitaux. Leur dévouement, écrit l'indigne

feuille, n'a qu'un but, faire revenir le roi. « Ces gens-là, écrit le Curé, devraient se taire. N'ont-ils pas tout fait pour affaiblir militairement la France? N'ont-ils pas refusé tous les crédits demandés pour l'armée et la marine?... N'ont-ils pas fait à la loi de trois ans une opposition systématique?... » Justement, M. le Curé, ils ont peur qu'on leur reproche tout cela, et ce sont eux, les amis de l'Allemagne, eux que les Camarétois saluaient hier encore du cri « à Berlin! à Berlin! », qui vont accuser bientôt les catholiques et leurs chefs, Pape et évêques, d'être « boches ». Et puis, la guerre n'a-t-elle pas dès le début exalté le sentiment religieux? Et le socialiste toujours hait la religion, « l'opium du peuple ». Aussi, indigné, le Curé écrit à M. Philippot le 30 septembre: « Monsieur l'adjoint, c'est de bon cœur que j'avais répondu à votre invitation de faire partie d'un comité de secours pour les familles nécessiteuses de Brest. Il avait été convenu que l'Union se faisait entre tous les membres de ce comité sur le terrain de la charité. Les luttes du passé devaient être oubliées et nous ne devions plus avoir qu'une même pensée, travailler au soulagement de ceux qui souffrent.

Le Cri du Peuple, organe de plusieurs membres du Comité, a rompu le pacte. Il s'est oublié gravement, en s'attaquant au clergé, aux dames catholiques qui s'empressent autour des soldats pour leur offrir des médailles, en tournant Dieu lui-même en ridicule. Après cela, j'estime qu'il est de mon devoir de me retirer du Comité... La détermination que je prends ne m'empêchera pas de continuer à m'intéresser aux familles nécessiteuses. Ce devoir de charité que je crois avoir toujours rempli consciencieusement, restera l'un des plus doux et des plus sacrés de mon ministère. » Et cette charité du Curé est toujours à l'affût de misères à soulager. Dès le mois de septembre, des bandes considérables de familles belges ou du nord de la France arrivent en Bretagne, ayant dû fuir devant l'invasion allemande. Le Curé s'entend aussitôt avec la Société

de Saint-Vincent de Paul, l'Œuvre de la visite des malades pauvres et la Ligue des Femmes françaises pour établir un vestiaire commun, rue de Traverse, n° 1. Dans ses écoles libres de filles, il fait confectionner des lainages qu'on expédie aux soldats des tranchées. Ainsi l'Ecole Sainte-Anne en janvier 1915 a confectionné 13 chandails, 63 paires de chaussettes, 44 cache-nez et 11 passe-montagnes. Les soldats et marins momentanément à Brest n'ont pas encore d'autre abri que le Cercle militaire; le vicaire M. Le Berre, aumônier de la Place, l'a ouvert dans les locaux de la rue Saint-Yves, car la salle de la rue Lannouron est occupée par la Croix-Rouge. Deux fois par mois, l'aumônier y organise des réunions patriotiques; le Curé y vient chaque fois les présider. Elles consistent en chants, conférence et la réunion se termine par un mot du Curé. Celui-ci excite toujours dans les âmes la foi en la victoire. « Nous triompherons, dit le Curé, parce que nous sommes décidés à tenir jusqu'au bout et que par la prière nous mettons Dieu dans nos intérêts. » Et la salle souvent se lève et avec un élan magnifique chante la *Marseillaise*.

Toutes ces œuvres de charité et de patriotisme s'ajoutant au labeur ordinaire du ministère paroissial et ce labeur lui-même est aggravé par la guerre. Dès les premiers jours de la mobilisation, les vicaires de Saint-Louis, à l'exception de M. Le Berre, sont partis aux armées. L'Evêque a nommé, pour les remplacer provisoirement, M. Léchevin, aumônier des Franciscaines, M. Tanguy, professeur au Grand Séminaire, M. Guillermit, professeur au collège de Lesneven, MM. Aubert et Le Gall, du collège Bon-Secours. Dès que la mobilisation a été décidée, l'autorité militaire a réquisitionné aussitôt les écoles et collèges libres, comme le lycée et les écoles communales. Mais voici qu'au début de septembre, les établissements publics furent autorisés à évacuer toutes leurs salles afin d'être prêts à recevoir les élèves à la rentrée des classes, et on organisait des ambulances dans bon

nombre d'établissements libres. Le Curé devina aussitôt le calcul machiavélique poursuivi. S'il n'y a à fonctionner pour les rentrées que les établissements publics, les familles qui confient leurs enfants aux établissements libres, se verront obligées de les confier aux établissements publics et ce n'est pas là, pour le Curé affaire de concurrence, mais affaire d'obligation pastorale, le devoir d'assurer aux familles le moyen de procurer à leurs enfants l'instruction chrétienne. Le Curé protesta vivement contre de semblables procédés. « Ces procédés sont allemands, écrit-il, pas français. Remarquez bien qu'il ne s'agit pas de repousser les blessés; les catholiques seront toujours disposés à leur offrir la plus cordiale et la plus généreuse hospitalité, mais ils n'entendent pas être traités avec désinvolture et sacrifier leurs droits. » Heureusement peut-il composer avec une autorité moins mesquine que l'autorité civile, c'est-à-dire avec l'autorité militaire. Le collège Saint-Louis fut réquisitionné comme hôpital, ainsi que le Patronage. Mais on laissa libre l'Ecole Saint-Joseph et les rentrées des classes se firent aux époques indiquées lors de la distribution des prix, le pensionnat Saint-Louis ayant été transféré à Saint-Joseph. Au mois d'octobre, les catéchismes reprennent. Mais, par suite de disette du personnel enseignant, voici que dans les écoles publiques on fait classe le jeudi. Le Curé doit encore réclamer les enfants, et pour cela communiquer aux directeurs et directrices de classes la liste des enfants inscrits en même temps que les heures où ils doivent se présenter. Les dames catéchistes ont failli lui manquer également, plusieurs d'entre elles étant occupées à soigner les blessés. « Nous ne pouvons que les féliciter, dit le Curé, mais l'œuvre de l'instruction religieuse des enfants reste une œuvre nécessaire. » Grâce au dévouement et à la diplomatie de Mesdemoiselles Marfille et Pérès, les dames catéchistes furent en même nombre qu'avant la guerre, c'est-à-dire quarante. Le dimanche 27 septembre, le Curé réunit quelques mem-

bres des différents comités brestois de l'Union catholique, sous la présidence du commandant Lormier, et l'on décida de fonder en une seule Union dite de Brest les unions paroissiales et de reprendre les réunions mensuelles générales, ce qui s'exécuta bien fidèlement. Et ainsi, en payant plus que jamais de sa personne, le Curé réussit à remettre sur pied toutes les œuvres essentielles, et le jour du premier de l'an 1915, il pouvait dire : « La guerre a créé dans les paroisses de graves embarras. Pour ne parler que de Saint-Louis, six de nos vicaires ont été mobilisés dès le premier jour. Le service paroissial s'est trouvé ainsi désorganisé. Par bonheur, j'ai rencontré d'excellents prêtres qui sont devenus mes collaborateurs...; deux d'entre eux vont peut-être m'être bientôt enlevés pour être soldats; ce sera une nouvelle épreuve, mais Dieu, je l'espère, m'en fera sortir. J'ai tant à cœur de pouvoir donner satisfaction aux fidèles qui se présentent plus nombreux que jamais au confessionnal et à la Sainte Table ! Depuis le commencement de la guerre 50 mille communions leur ont été distribuées... » Un de ses collaborateurs ne tarda pas, en effet, à être appelé et fut remplacé par le P. Siméon, bénédictin.

Et ainsi, le service de guerre organisé, on peut le dire, les années vont se succéder, mais non sans retentissement à Saint-Louis des catastrophes maritimes surtout. Le 29 mars 1915, sur l'initiative du Curé, un service funèbre est célébré à l'église pour les victimes du *Bouvet*. Le chœur était tendu de longues draperies noires, lamées d'argent. Un grand catafalque couronné de drapeaux aux couleurs des nations alliées s'élevait au milieu de transept. Quatre grands candélabres en complétaient l'ornementation. La nef avait été réservée aux autorités et aux familles des victimes. On remarquait les vice-amiraux Berruyer, préfet maritime, Favereau, commandant l'Escadre du Nord; les contre-amiraux Adam, Le Cannellier, Aubry, Du Bon, Barbin; le médecin général Duval; M. Tissier, Directeur des Constructions na-

vales, M. Denis-Lagarde, commissaire général, M. Goïc, contrôleur général; le colonel Geniteau, M. Ogston, vice-consul d'Angleterre, M. Réguron, consul de Belgique, M. Arnault de la Ménardière, consul de Russie. Au milieu des familles des victimes figuraient les deux fils du commandant du *Bouvet*, M. Rageot de la Touche. Le service est présidé par Mgr Duparc. M. Gadon, vicaire général, chante la messe. L'évêque fait une allocution émouvante.

Dans la nuit du 26 au 27 avril, le *Léon Gambetta* est torpillé. Le mardi 16 mai a lieu à Saint-Louis un service funèbre à la mémoire des victimes. Le P. Siméon chante la messe et le Curé prononce une allocution, où il déclare joindre dans les prières les victimes du *Léon Gambetta* à celles du *Lusitania*, du *Goliath* et à toutes les victimes de la guerre. Le 8 février 1916, le cuirassé *Amiral Charner* est torpillé sur les côtes de Syrie et coule ensevelissant 375 hommes; un seul survivant à la catastrophe, le quartier-maître Cariou, de Clohars-Carnoët. Le 26 février s'abîmait le transport le *Provence*, puis le torpilleur *Branlebas*. Le mardi 14 mars, Mgr Duparc venait présider le service célébré à l'intention des victimes et y prenait la parole. Le 20 octobre, le paquebot *Gallia* était torpillé par un sous-marin allemand. En décembre, le *Suffren* disparaissait corps et biens.

Après toutes ces catastrophes, le Curé réunit autour du catafalque de Saint-Louis la masse des Brestois. Est-ce à dire, que les soldats qui meurent chaque jour sur le front soient oubliés? Non, la Société de la Croix Rouge, l'Union des Femmes françaises, l'Evêque lui-même assurent de temps à autre les suffrages de l'Eglise pour ces nobles victimes, et ainsi pendant toute la guerre, on pria et, comme nulle part ailleurs, pour le repos éternel des braves qui tombaient pour la défense de la patrie.

La colonie belge a demandé au Curé que lors de la réunion ordinaire à 6 heures et demie on voulût bien faire prier pour leur roi Albert, dont c'était la fête. Le curé non seulement agréa leur

demande mais convoqua tous ses paroissiens à cette réunion. Le lundi 15 novembre 1915, la vaste église, toute décorée de drapeaux et d'oriflammes, était remplie dès 6 heures. La colonie belge occupait le haut de la grande nef, le consul de Belgique au premier rang. A 6 heures et demie, M. Roull monte en chaire. Il récite le chapelet pour la Belgique et en particulier pour le roi, puis un *De profundis* pour le repos de l'âme de tous les Belges tombés au champ d'honneur depuis le commencement de la guerre; il prononce ensuite devant un immense auditoire une allocution touchante. « Mes frères, dit-il, votre roi commande notre admiration par son chevaleresque respect du droit. Vous souvenez-vous de cette parole prononcée par lui dans son premier discours du Trône, après sa prestation de serment? Des divergences s'étaient produites à propos de l'annexion du Congo. Albert les fit cesser d'un mot: « Quand la Belgique, dit-il, a mis sa signature au bas d'un acte, elle ne revient pas sur sa signature. » Un autre souvenir doit se réveiller en ce moment dans votre esprit. L'ultimatum allemand venait d'être remis au gouvernement belge. Il y répondit fièrement: « aucun intérêt stratégique ne justifie la violence du droit » et votre roi se rendit aussitôt à la Chambre, vêtu de son uniforme de campagne, sans décoration, prêt à partir et il prononça devant une salle frémissante d'enthousiasme ces paroles qui faisaient écho à celles de son gouvernement: « Partout, en Flandre et en Wallonie, dans les villes et dans les campagnes, un seul sentiment étreint les cœurs; un seul devoir s'impose à notre volonté, la résistance opiniâtre. » Albert est décidé à faire prévaloir le droit... Elle est bonne votre reine... Une de nos revues françaises (*Le Correspondant*) rappelait l'anecdote émouvante de sa visite à Eugène Laëremans. Laëremans est un peintre puissant, presque génial, que la foule ignore. Il vit en ermite, avec sa vieille mère, dans un humble faubourg, se consolant de sa solitude par sa passion des couleurs et des formes, par son amour de la musique. Un jour, brus-

quement, sa vue se voile, son regard s'éteint, sa vie va crouler. Le désespoir ronge l'artiste, prisonnier désormais dans sa propre chair. La reine l'apprend, elle n'hésite pas, se fait conduire chez Laëremans, monte avec son violon dans l'atelier plein de clarté, où se noue le drame de la nuit. Prenant les mains de l'artiste, elle se nomme, et, s'asseyant en face de lui, pendant une heure lui joue du Beethoven, jusqu'à ce que, sur le front meurtri et sur les pauvres yeux voilés, renaisse une sorte de lumière... Longue vie à la bonne Elisabeth de Belgique! longue vie au loyal et vaillant Albert I^{er}!... »

Le Salut suivit: deux artistes belges exécutèrent avec accompagnement d'orgue l'*Ave Maria* de Gounod, pendant que l'église s'illuminait comme aux grands jours de fête. Le Salut fut donné par le P. Kindt, de la Congrégation des Pères Blancs, assisté de l'abbé Strubb, professeur de mathématiques au collège d'Ostende. Après les invocations d'usage, l'orchestre joua le chant national belge, la *Brabançonne*. Quelques semaines plus tard, le Secrétariat du Roi et de la Reine faisait parvenir au Curé la lettre suivante: « Monsieur l'archiprêtre, il a été agréable au Roi de recevoir le témoignage de sympathie du clergé de Brest, dont vous vous êtes fait l'interprète. Me conformant aux instructions de Sa Majesté, j'ai l'honneur de vous remercier en son nom et je vous prie d'exprimer sa gratitude à vos aimables confrères.

Veuillez recevoir, Monsieur l'archiprêtre, l'assurance de mes considérations très distinguées.

Le secrétaire: J. INGENBLEIN. »

Au milieu de toutes ces préoccupations, M. Roull eut quelques joies. En février 1916, c'était l'introduction en cour de Rome du procès de ceux que l'Histoire appelait les martyrs de Septembre 1792: or parmi eux, il y avait un prêtre, né à Brest, baptisé à Saint-Louis, ancien vicaire de la paroisse, Claude Laporte. Lors du procès de l'Achévéché de Paris, le curé interrogé avait demandé à M. Jourdan de la Passardière de consulter

à son sujet les archives de Brest, et une petite notice avait paru dans l'*Echo paroissial*. A la mort de M. Jourdan de la Passardière, le Curé sollicita le concours de l'abbé Saluden, professeur au collège Notre-Dame de Bon-Secours et lui demanda de résoudre les difficultés soulevées tour à tour par la Postulation et le Promoteur de la foi, et puisque le procès a abouti, comme nous le verrons, à la béatification du Martyr brestois, on comprend le mérite qui en revient à M. Roull.

Le 11 août 1917, M. Roull avait le bonheur d'atteindre le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. « Je désirais, dit-il à ses paroissiens, célébrer dans l'intimité mes Noces d'or. Ainsi s'appelle le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale. Mais j'ai dû céder à des désirs qui se sont faits très pressants et accepter de donner quelque éclat à ces Noces d'or. Je les ai donc fixées au 26 août. Leur solennité se confondra ainsi avec celle de la Fête patronale. Monseigneur veut bien venir les présider. C'est un grand honneur qu'il me fait... » Mais l'Evêque réservait au bon curé une surprise qui allait ajouter singulièrement à l'honneur qu'il lui faisait en venant présider ses Noces d'or. Pour reconnaître les mérites de ce curé qui avait tout sacrifié pour sa paroisse, même les honneurs ecclésiastiques, Mgr Duparc sollicitait du Pape pour lui une prélature. Et le Pape Benoît XV par un Bref du 8 août nommait M. Roull protonotaire apostolique « ad instar participantium ». « En énumérant vos mérites, dit le Bref, l'Evêque de Quimper et de Léon Nous fait connaître que vous avez mené une vie sacerdotale exemplaire; qu'après avoir été professeur émérite et principal du collège de Lesneven, appelé depuis de longues années à diriger la paroisse de Saint-Louis de Brest, vous avez apporté au soin des âmes qui vous ont été confiées, une habileté et un zèle qui vous ont acquis l'estime et la vénération du clergé et du peuple... » L'Evêque, à son tour, écrivant au curé pour lui annoncer son élévation à la prélature lui disait :

« Cher Monsieur le Curé, c'est pour moi une grande joie de vous faire connaître cet hommage rendu à votre esprit de foi et à votre zèle par le Père commun des fidèles. A mes félicitations cordiales j'ajouterai, soyez-en sûr, de bien affectueuses prières. Mon intention est de vous conférer, le 26 août, à l'issue de la messe solennelle, les insignes de votre haute dignité... »

Le dimanche 26 août, l'Evêque tenant chapelle, Mgr Roull chantait la grand-messe assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Joncour et Calvez. La chorale des enfants de chœur chante les parties propres de la messe; aux parties communes la société Palestrina interprète la messe *Regem cœli*, de Palestrina; M. Guillermit tient les grandes orgues. A l'Evangile, l'Evêque monte en chaire et fait le discret éloge du Curé en commentant le texte: « *Quærite primum regnum Dei*, cherchez d'abord le royaume de Dieu. » Et, dit un compte rendu de la fête, « avec quelle émotion les assistants voyaient revivre Mgr Roull dans la partie de sa vie dont ils avaient été les témoins; ils étaient là les anciens élèves de Lesneven et ils se rappelaient les uns les leçons du jeune professeur de rhétorique, les autres la vigilance, le zèle que leur principal apporte à leur inculquer l'amour de Dieu et de la patrie; ils étaient là les paroissiens qui, depuis 24 ans, ont vu toujours leur curé infatigable, prêchant tous les dimanches, fondant des écoles, dirigeant des œuvres, visitant les malades...; ils étaient là les vicaires anciens et actuels, et ils savaient que M. le Curé ne se repose jamais, et que, depuis 20 ans, à l'heure où tout dort dans Brest, depuis 10 heures du soir jusqu'à minuit et une heure du matin, à l'heure où il ne peut plus parcourir la ville, assis à son bureau, il veille pour expédier sa nombreuse correspondance et pour rédiger cet *Echo paroissial* qui lui permet de continuer par la plume l'œuvre de la chaire chrétienne. » Après la messe, l'Evêque procède à la remise des insignes de la prélature, et entonne le *Te Deum*. Les insignes sont la sou-

tane violette, la croix pectorale, l'ancre et la mitre blanche.

Hélas! les forces humaines ont une limite. Mgr Roull s'est multiplié extraordinairement pendant la guerre. Pour maintenir la ferveur dans ses paroissiens, lui-même, il leur disait un mot à chaque réunion soit du mois de Marie, soit du mois du Sacré-Cœur; et voici qu'en mai 1918, un jour qu'il était en chaire et adressait une allocution, tout à coup sa langue s'embarrasse, son regard devient trouble. Il descend de chaire, gagne la sacristie puis la chambre. Tout autre que lui aurait diminué son activité; à peine remis, Mgr Roull reprit huit jours plus tard son activité comme si rien n'était.

Mais le 11 novembre, l'armistice est signé. « Alléluia! écrit le curé dans son journal. Alléluia! la France est victorieuse. Vainqueurs! nous sommes vainqueurs! Quelle joie, quelle fierté! Relève ton front, mère bien-aimée, France, noble et douce patrie! Oh! si tu savais comme secrètement, toujours, nous souffrions de cette humiliation qui restait sur toi! Elle est passée l'ombre de la défaite; elle est effacée la marque de l'outrage; tout à l'heure elle sera guérie la blessure faite à ton flanc. Te voici illuminée de toutes tes gloires, de tes gloires anciennes, de ta jeune gloire nouvelle... Finie la guerre, finis les horribles massacres, finie la chanson sournoise ou rugissante de la mort, finie la continuelle angoisse, l'affreuse incertitude des épouses et des mères! Oui alléluia! que Dieu soit loué! *Te Deum laudamus!* » Et le dimanche 17 novembre, l'église Saint-Louis décorée comme aux grands jours, le *Te Deum* prescrit par l'Evêque était chanté après la messe de 9 heures. Les autorités militaires et civiles, les sociétés patriotiques remplissaient la grande nef, pendant qu'autour pas une place n'était vide. A 9 heures, le grand orgue tenu par M. Guillermit, joue la *Marseillaise*, pendant qu'en-

trait le vice-amiral Moreau, préfet maritime, suivi d'autres amiraux, dont le vice-amiral Wilson, commandant les forces Navales des Etats-Unis, en France, du général Harries, commandant la base américaine, du colonel Buckley, commandant la base anglaise, du commandant de Cadore, commandant la base portugaise, et d'un grand nombre d'officiers des armées de terre et de mer, auxquels se mêlaient quelques membres du Conseil municipal, les délégués de la Croix Rouge et les représentants des sociétés patriotiques.

La messe fut dite par l'abbé de Coataudon, vicaire à Saint-Louis, à ce moment officier d'administration sur le front, et servie par un soldat. A l'Evangile Mgr Roull monte en chaire. « Amiral, Messieurs, mes Frères, durant le cours de cette terrible guerre, nous nous sommes réunis bien des fois dans cette église. C'était toujours pour pleurer nos morts... Nous ne perdions pas l'espérance de la victoire... mais l'épreuve durait et nous n'entrevoions pas, dans un avenir prochain, la fin de nos maux.

Et voici que tout à coup la victoire se fixe définitivement sous nos drapeaux. Elle entraîne nos soldats et les soldats alliés à l'assaut de toutes les positions réputées imprenables. Merci à nos soldats et à nos marins, merci à leurs chefs... Saluons l'incomparable généralissime..., la petite Bretagne se sent d'autant plus joyeuse d'entendre retentir partout son éloge, qu'il lui appartient par une heureuse alliance.

Saluons nos alliés. Saluons les pouvoirs publics dans la personne de celui qui a le mieux incarné la France pendant cette dernière guerre... Mais avant tout, Messieurs, saluons Dieu, rendons grâces à Dieu. *Te Deum laudamus!*

Après la messe, Mgr Roull, entouré de quatre prêtres portant de superbes chapes d'or, entonnait l'hymne d'actions de grâces. L'effet fut très impressionnant.

CHAPITRE XXVII

De 1918 à 1925

L'armistice signé, les représentants des Alliés de la France se réunissaient à Versailles pour traiter des conditions de la paix. Les Etats-Unis étaient représentés par le président de leur République. C'est le 13 décembre 1918 que M. Wilson débarquait à Brest, au Port de Commerce. Il se rendait aussitôt à la Gare en automobile découverte. Les Socialistes, on ne sait vraiment pourquoi, auraient voulu accaparer à leur profit le Chef de l'Etat américain; mais la police eut vite fait de leur faire rengainer leurs loques rouges et de mettre à l'écart les plus fougueux de leurs adeptes, et ainsi, la manifestation qui accueillit le Président Wilson fut digne et même enthousiaste, plus enthousiaste que ne le sera son départ, à coup sûr. Par sa présence au balcon de l'Hôtel de France, lors du passage du Président, Mgr Roull avait tenu à manifester sa confiance en celui qui avait dans son *Histoire du peuple américain* tracé un si beau portrait d'un de ses prédécesseurs, le Président Lincoln. D'ailleurs une des caractéristiques des Américains à Brest fut l'absence chez eux de tout sectarisme; pour eux il n'y avait qu'une France. Leur libéralisme même était tel, qu'un jour ils firent célébrer un office catholique au Théâtre de Brest. Le curé de Saint-Louis fut choqué à bon droit de ce qu'il appelait une inconvenance, mais, à part ce petit incident, il y eut les meilleurs rapports entre Mgr Roull et les Américains. Voulant même reconnaître les services que le curé leur avait rendus et sachant que rien ne pouvait lui faire plus de plaisir que de fêter les élèves de l'école libre, traités en parias par les gouvernants de leur propre patrie, ils prièrent Mgr Roull d'inviter 500 des enfants des écoles libres de Brest à une réception à bord du cuirassé américain le *Virginia*. La réception eut lieu le 1^{er} janvier 1919. Jamais ces enfants, surtout les orphelins

de l'Adoration et des Franciscaines, n'avaient été à pareille fête. Voici le menu du dîner qui leur fut servi: « *Potage*, consommé Impératrice; *Relève*, Pommes de terre à la Virginia, petits pois au beurre; *Rôti*, Dinde à la Maryland; *Entremets*, croûte aux mille fruits, fruits fantaisie, bonbons, noix mélangées, biscuits, petits fours, chocolat, fromage. » Chaque enfant eut sa carte de menu, sur laquelle on avait écrit: « Chers enfants de France, que ce jour que nous avons tant souhaité voir arriver, soit pour vous un bon souvenir d'une journée de joie et de plaisir, que vos camarades de la marine américaine sur le vapeur *Virginia* sont si heureux de vous avoir préparée. Nous souhaitons que vous en gardiez bon souvenir. » Les enfants, avec leurs maîtres et maîtresses, furent reçus sur le vaisseau aux accents de la *Marseillaise*; les deux aumôniers du bord, l'aumônier catholique, le P. Maguire, et le Pasteur protestant se dépensèrent près d'eux pour les intéresser et les amuser. Et c'est les mains pleines de cadeaux, que tous quittèrent le soir le *Virginia*. Quand on raconta aux Américains que seuls les enfants des écoles laïques avaient droit chez nous et aux fournitures gratuites et aux cantines scolaires, et que cependant les écoles libres étaient légales, ils manifestèrent un étonnement scandalisé et, jusqu'à leur départ, ils firent parvenir aux prêtres des paroisses des effets et des chaussures pour être distribués à ces petits enfants des écoles libres, « plus dignes que les autres de ces secours parce que leurs parents avaient de plus que les autres parents le courage de leur foi. »

Avec la paix la démobilisation commença et les locaux occupés par le Service de santé commencèrent à être évacués. Le 1^{er} février 1919, le Patronage était restitué au curé. Ce fut une fête délicieuse que la soirée du 16 février, où

les Anciens du Patronage se réunissaient aux jeunes pour y célébrer comme jadis la fête de leur cher curé.

« Monseigneur, lui disait le jeune homme chargé du compliment d'usage, le jour tant désiré est enfin venu. Je dis « jour désiré », car depuis plus de quatre années nous soupirions après l'heureuse rentrée dans ce Patronage où nous avons déjà goûté des heures joyeuses et une paix fort appréciable au milieu du tumulte quotidien de la vie brestoise. Nos regrets de la privation de la grande Maison commune étaient tempérés par la vue de sa nouvelle et noble destination. En effet, cette œuvre, — la vôtre, Monseigneur, — créée pour la préservation de la jeunesse, a abrité durant quatre ans et demi les glorieuses victimes de la guerre mondiale... La perte du Patronage n'a pas fait tomber toutes les œuvres qu'il abritait jadis... L'Association des Anciens du Patronage est un nouveau joyau dans l'écrin des œuvres paroissiales : par son bulletin le *Pen-Huel*, elle a rallié tous ses membres aux heures de la tourmente ; bénissez-nous, Monseigneur, jeunes et anciens... Agréez ce bouquet comme emblème imparfait de nos respectueux hommages ; ses fleurs n'auront d'éclat que pendant un jour, notre affection et notre dévouement pour vous, Monseigneur, ne finiront jamais ! »

Mgr Roull, tout ému, remercie ces anciens et ces jeunes qu'il veut toujours appeler « ses chers enfants », mais il ne veut pas que dans la joie on oublie les abbés Tanguy et Le Gall qui ont su « maintenir l'œuvre du Patronage sans Patronage » ni l'abbé Calvez qui réorganise l'Œuvre et consent si généreusement à rester au gouvernail jusqu'au retour des Directeurs encore mobilisés. Et puisque la mode est au Cinéma, le curé annonce la fondation au Patronage d'un bon Cinéma. « Je n'ai pas d'argent, ajoute-t-il, mais je connais une bonne Demoiselle, on ne peut plus dévouée, Mlle Bouyer, qui a bien voulu se charger de recueillir des offrandes pour cela, et elle réussit tout ce qu'elle entreprend. » En effet, un an plus tard, le 19 février 1920,

avait lieu au Patronage la première séance de Cinéma.

Le Patronage réorganisé, il y avait aussi à rétablir ce qui avait donné avant la guerre tant d'éclat aux cérémonies de l'église Saint-Louis, à savoir, l'exécution des mélodies grégoriennes. M. Le Berre était encore vicaire, l'occasion était unique.

De concert donc avec son curé et aidé par M. Guillermit, M. Le Berre organisait pour le 29 juin 1919 une journée liturgique à Brest. La Liturgie a tout son éclat quand la présence de l'Evêque, le Prêtre complet, donne aux rites toutes leurs splendeurs. Sollicité par le curé, le bon Evêque, Mgr Duparc, accepta l'invitation en rappelant la parole du cardinal Mercier, « c'est par la liturgie que nous confessons notre foi chrétienne », et la fête de saint Pierre et de saint Paul, coïncidant cette année avec le deuxième dimanche de la Fête-Dieu, revêtit à Brest un éclat dont le souvenir dure encore. Pendant un mois, des répétitions de chant étaient données par M. Le Berre, deux fois la semaine, au local du 52, rue Saint-Yves ; l'*Echo paroissial* avait publié des commentaires de l'office de ce jour. Tout était prêt, quand la fameuse journée s'ouvrit comme s'ouvrent toutes les fêtes liturgiques, par le chant, le samedi soir, des Premières Vêpres. Le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres, fit ensuite une conférence sur le sens des Sept Heures de l'Office, et le chant des Complies suivit son allocution. A 8 heures du soir eut lieu le chant des Matines. Le dimanche matin, à 6 heures, le chant de *Laudes* et de *Prime* précéda une messe basse. A 10 heures, l'église était comble : après le chant de *Tierce*, l'Evêque revêtit les ornements pontificaux pour chanter la grand'messe. Quand le prélat, à la stature déjà si majestueuse, descendit de son trône, recouvert des ornements pourpres du sous-diacre, du diacre et du prêtre, que, coiffé de la mitre et portant la crosse, il traversa le sanctuaire pour se rendre au bas des degrés de l'autel, un frisson d'admiration passa sur la

foule ; c'était comme une apparition surhumaine, et la messe pontificale se déroula avec sa pompe vraiment royale, sous la direction de maîtres de cérémonie éprouvés, comme le chanoine Le Roy et l'abbé Léchevin. La messe pontificale fut suivie du chant de *Seate*. A trois heures on chantait *Nones*, puis eurent lieu les Vêpres pontificales, suivies du sermon du P. de Sérant et du Salut. A huit heures du soir, ce fut le chant des Complies. L'Evêque, montant en chaire, commenta le commandement du Seigneur « *Dominum Deum tuum adorabis* » et montra comment la Liturgie nous facilite ce devoir.

La procession du Saint-Sacrement suivit ; l'ostensoir était porté par l'Evêque lui-même. La belle journée était finie.

Le 2 septembre 1919, le cardinal Mercier, primat de Belgique, dont on connaît la noble et courageuse conduite pendant l'invasion de son pays, arrivait à Brest par le dernier train du soir. Accompagné de son coadjuteur, Mgr de Waechter et de deux secrétaires, MM. de Wulf et Denains, il devait s'embarquer le lendemain sur le *North Pacific* à destination des Etats-Unis, où l'appelait l'invitation du Président, M. Wilson. Mgr Roull était allé le saluer à sa descente du train et lui avait présenté les hommages de l'Evêque de Quimper et ceux du clergé de Brest. Le lendemain matin, le gros bourdon de Saint-Louis annonçait à tous que le cardinal allait dire la messe. La foule de fidèles accourut alors à l'église ; les deux prélats dirent leur messe, le cardinal, au maître-autel, assisté par MM. Le Berre et Calvez aîné ; le coadjuteur, à l'autel de la Vierge, assisté par MM. Calvez jeune et de Kervennoël. Après la messe, le cardinal et Mgr de Waechter furent invités par Mgr Roull à prendre leur petit déjeuner dans la sacristie haute et quand, après une dernière prière à l'église, ils descendirent le perron de Saint-Louis pour gagner leur automobile, un spectacle inattendu les émut profondément ; la place était noire de monde. Lorsque le cardinal apparut, des vivats enthousiastes se firent entendre. « Vive le cardinal

Mercier ! Vive la Belgique ! » Très touché, le cardinal, prenant les mains de Mgr Roull, remercia le curé, puis il bénit la foule qui se prosterna recueillie. Il prit place dans son automobile et les applaudissements et vivats reprirent jusqu'à ce que la voiture eût tourné dans la Grand-Rue.

Quelques jours plus tard, le 19 septembre, l'abbé Le Berre était nommé recteur de Saint-Melaine de Morlaix et remplacé à Saint-Louis par l'abbé Néildé. Le dimanche suivant, Mgr Roull tint à dire adieu du haut de la chaire à son collaborateur de vingt-deux années : « Sa piété, sa régularité et son dévouement l'ont fait apprécier de tous, dit-il ». Le dimanche 5 octobre, il procédait à Morlaix à l'installation de l'abbé Le Berre : « Il y a cinquante ans, déclare-t-il dans son allocution, je montai dans cette chaire de Saint-Melaine à l'occasion de la première messe de l'abbé Berthelon devenu le R. P. Berthelon, oblat de Marie. Il avait voulu que son meilleur ami de collège et de Séminaire portât la parole en cette circonstance solennelle... Après cinquante ans, me voici encore dans cette chaire, non sans émotion et cependant c'est aujourd'hui une fête joyeuse pour vous, l'installation de M. Le Berre, votre nouveau pasteur... »

A l'anniversaire de l'Armistice, le Curé annonce à ses paroissiens son désir de consacrer, par un monument le souvenir des enfants de Saint-Louis tombés au Champ d'honneur ; le monument même est déjà fait, il faut y graver les noms glorieux ; que toutes les familles qui ont perdu quelque membre veuillent donc bien donner les noms des victimes et, sur son invitation, l'Evêque vient lui-même bénir le monument.

Cette bénédiction fut l'occasion d'une de ces grandioses cérémonies que le curé sait organiser et varier avec tant de succès. Les Pompes funèbres générales avaient apporté à titre gracieux leur concours au sacristain de Saint-Louis. L'autel et le chœur avaient été tendus de draperies noires lamées d'argent, sur lesquelles se détachaient des faisceaux de drapeaux français. Devant

le chœur s'élevait un immense catafalque : mille lumières, merveilleusement disposées, l'entouraient. La grande nef était occupée par les autorités : le vice-amiral Salaün, préfet maritime, le vice-amiral Guépratte, député; M. Simon, député; M. Brisard, sous-préfet; le contre-amiral Benoît, major général; les généraux Dessort et Aubé; le médecin général Duval; le directeur du G. M., Tissier; le directeur des travaux hydrauliques, M. Mallat; le directeur de l'Artillerie navale, M. Schmidt; le capitaine de vaisseau Escande, chef d'Etat-major; le lieutenant-colonel Laureau; M. Kestel Cornish, consul d'Angleterre; M. Forbus, consul des Etats-Unis; le docteur Guimaraës, consul du Portugal; M. Moign, conseiller général; M. Guillemard, procureur de la République, etc... A dix heures, l'Evêque prend place au trône; et le vicaire général M. Gadon chante la grand'messe. A l'Evangile, Mgr Duparc monte en chaire. Il y commente une inscription des Catacombes de Saint-Calliste : *ut quisque de fratribus legeret, roget Deum*, que chacun des frères qui aura lu ces noms prie Dieu! » « Lisez ces noms, dit le prélat, lisez-les pour leur rendre honneur...; lisez ces noms pour ne pas les oublier...; lisez ces noms pour mieux comprendre devant Dieu le lien supérieur des événements... lisez ces noms pour mieux aimer la France... lisez-les enfin pour prier; priez, la France le doit, les familles le demandent, les morts l'attendent de vous... » Après la messe, l'Evêque se rendit devant le monument, qu'il bénit; le *De profundis* fut chanté alors et la cérémonie se termina par l'absoute.

En mars 1920, Mgr Roull perd encore un de ses bons collaborateurs; l'abbé Calvez aîné est nommé coadjuteur du curé de Lesneven et remplacé par l'abbé Cozanet. C'était l'apôtre des jeunes gens de la paroisse Saint-Louis; longtemps il avait dirigé le patronage, y avait même fondé l'*Armoricaine*; après la guerre, nous l'avons vu reprendre la direction du Patronage, le relever; il y joint l'œuvre des conférences mensuelles où des hommes de talent et de dévouement,

comme les docteurs Philippon et Goulin, comme MM. Masseron et Mocaër, viennent faire de bonnes et saines causeries. Les adieux des jeunes et anciens du Patronage à leur ancien directeur furent très touchants; plusieurs d'entre eux avaient les larmes aux yeux. « Cher Monsieur Calvez, lui disait leur interprète, M. Philippe, laissez-moi vous redire parmi les bons souvenirs que vous allez nous laisser, celui de nos pèlerinages au Folgoët. Je revois encore notre groupe se réunissant un dimanche de mai vers quatre heures du matin et, par la rue de la Vierge, gagnant pédestrement Pontanzen, Gouesnou, Plabennec et enfin la basilique du Folgoët. Vous étiez là au milieu de nous, à jeun, afin de pouvoir célébrer la messe à l'arrivée, le chapelet à la main et suivant allègrement l'allure que nous permettaient nos vingt ans. Entre les dizaines de chapelet, nous chantions de tout notre cœur. Il nous était bon de vous sentir près de nous, prêchant d'exemple, guidant nos pas. Vous étiez avec vos patronnés dans leurs pèlerinages, dans leurs congrès... Vous étiez avec eux dans les concours de la Fédération sportive des Patronages de France, où l'*Armoricaine* commençait sa moisson de médailles et de palmes... Le patronage Saint-Louis, il a été représenté à Rome, à Lourdes, voire même à l'Exposition de Chicago. Il fut représenté à Tréguier quand on osa insulter à la fois le Christ et la Bretagne, en élevant en face de la vieille cathédrale un monument au blasphémateur qu'elle avait longtemps abrité sous son ombre... » On devine à ces quelques détails la vie intense que, sous la direction du curé, les vicaires savaient inoculer à leurs œuvres.

Mais cette même année 1920, le curé donnait à une nouvelle œuvre et son encouragement et le prestige de sa présence. Dans toute ville de l'importance de celle de Brest, il y a une élite intellectuelle qui a besoin elle aussi d'une direction particulière au point de vue religieux. Avant la guerre, il y avait eu à Brest une Société académique, bien vivante et bien prospère. Ses réunions se tenaient à la Bourse du Commerce

et la publication de ses conférences sous le titre de *Bulletin de la Société académique* reste un monument d'un prix inestimable pour l'histoire de Brest.

Le Socialisme « n'a pas besoin de savants » et la Bourse du Commerce avait été transformée en restaurant municipal, où les étrangers à la ville profitaient surtout des contribuables brestoises. C'est alors que le distingué aumônier de la Retraite, le chanoine Cardaliaguet, voyant dans sa Communauté une vaste et belle salle, imagina de ressusciter l'œuvre de la Société académique. Avant de se décider, il consulta beaucoup; plusieurs trouvèrent son entreprise bien téméraire, le curé de Saint-Louis fut un des rares à l'encourager vraiment. Le 9 novembre 1920, Mgr Roull présidait la première réunion. « J'ai répondu avec empressement, dit-il alors, à la très aimable invitation qui m'a été adressée de venir présider la séance d'ouverture de ces conférences du « Souvenir ». C'était une occasion qui s'offrait à moi d'encourager et de bénir une œuvre intéressante et instructive... » Il accordait d'ailleurs le « rez-de-chaussée » de son *Echo paroissial* au compte rendu de ces conférences. Et maintenant que l'œuvre en est à sa dixième année, que l'on sait le succès qu'elle a et le bien que font aux esprits des chrétiens comme MM. Termier, Guillet, Goyau, Mgr Baudrillart, pour ne parler que des membres de l'Institut y ayant fait des conférences, on ne peut qu'applaudir à l'audace et du curé et du chanoine Cardaliaguet; l'Evêque du diocèse, Mgr Duparc, ne vient-il pas chaque année présider une des conférences?

Avec l'institution d'œuvres nouvelles, la restauration des anciennes œuvres se poursuit donc à Saint-Louis. N'est-ce pas venu le moment de les fédérer comme jadis? car le curé sait, par expérience, la force de l'union. En novembre 1920, Mgr Roull réunit les représentants des œuvres des paroisses de Brest et des environs. Un comité s'organise ainsi composé : M. Lidou président, M. Dagorn vice-président, M. Martin secrétaire, M. Bécarn trésorier, M. Cozanet aumônier. Ce comité décide la tenue « d'une jour-

née des œuvres catholiques brestoises » et demande à Mgr Roull d'inviter l'Evêque à la présider. Mgr Duparc, avec sa condescendance ordinaire, accepte l'invitation. La « journée » eut lieu le dimanche 5 décembre. Elle comporta une messe de communion à 7 heures, dite par l'Evêque, la grand'messe où le prélat prêcha, des séances d'études et enfin un discours de M. Hugot-Derville.

Le dimanche 2 janvier 1921, Mgr Roull, exprimant du haut de la chaire ses vœux de bonne année à ses paroissiens, leur disait sa joie de voir enfin restaurées les œuvres d'avant guerre et leur annonçait et son intention d'appeler dans sa paroisse les Petites Sœurs de l'Assomption et la Mission qu'il se proposait de faire donner pour la troisième fois à ses paroissiens. « J'ai voulu vous ménager cette faveur avant de vous quitter, dit-il, j'ai fait prêcher la Mission de 1909, j'ai eu le bonheur de présider celle de 1921. Ce bonheur ne se renouvellera plus pour moi. Les années s'accumulent et les longs espoirs ne me sont plus permis... C'est une douce joie pour un vieillard de continuer à bénir ceux qu'il aime, ses chers paroissiens que Dieu lui a donnés comme la portion de son héritage, à partager leurs tristesses, à consoler leurs douleurs, à être heureux de leur bonheur et à demander à Dieu qu'un jour au Ciel il y retrouve, sans qu'il en manque un seul, tous ceux qui furent sur la terre ses fils en Jésus-Christ. »

La Mission eut lieu du dimanche 27 février au jour de Pâques 1921. Elle fut prêchée par cinq religieux capucins, les Pères Eliacin, Archange, Théodore, Tugdual et Fulbert. Nul habit religieux ne frappe plus l'esprit populaire que la robe de bure de ces moines et leurs pieds nus. Aussi une foule incroyable accourut-elle à leurs conférences. Le lundi 14 mars, l'Evêque, Mgr Duparc, vint présider une des réunions. Pour éviter l'encombrement, le curé dut réserver cette conférence exclusivement aux hommes. La réunion était annoncée pour huit heures du soir; à sept heures et demie, la vaste nef de l'église Saint-Louis était déjà remplie; à huit heures,

les bas-côtés et le transept n'avaient pas une place vide et il fallut placer des bancs jusque dans le chœur. « Jamais, à mon souvenir, écrivait le curé tout heureux, jamais Saint-Louis n'avait offert à ses prédicateurs un pareil auditoire. »

Cet auditoire écouta dans le plus religieux silence l'Evêque parler de la famille chrétienne, de ce qu'elle doit être pour répondre à la volonté divine, des obstacles qu'elle rencontre et des moyens de la maintenir et de la développer. Des trois missions que le curé fit donner à ses paroissiens, celle de 1921 fut la plus remarquable par le grand nombre de conversions qui en fut le fruit.

Les pèlerinages de Lourdes, interrompus depuis sept ans, reprirent en cette année 1921. Le promoteur de ces pèlerinages dans le diocèse, Mgr Roull, s'empessa de conduire à Lourdes un grand nombre de ses paroissiens. Il y rencontra le cardinal Dubois, archevêque de Paris. « Cher Monseigneur, lui dit le cardinal, je connais l'église Saint-Louis de Brest. Quand j'étais vicaire, j'allai visiter Brest. Le dimanche, j'assistai à la grand'messe, mêlé à la foule. Deux choses me frappèrent : le nombre considérable des assistants et le prône que fit un vicaire. C'était si simple et si lumineux ! Je fis à part moi cette réflexion : voilà comment nous devrions prêcher pour éclairer le peuple, pour l'intéresser et pour l'instruire. Trop souvent nous sommes au-dessus de nos auditoires. » Et quelqu'un présent à la conversation ajouta : « Eminence, c'est le curé de Saint-Louis lui-même que vous avez dû entendre, » — « Peut-être bien ; en tout cas, dit Mgr Dubois, quand je recommande à mes prêtres la simplicité dans leurs prédications, je leur cite toujours en exemple l'église Saint-Louis de Brest. »

En juillet, Mgr Roull conduisait à Angers une délégation de prêtres de la troisième circonscription de Brest pour assister à la cérémonie du transfert en Alsace du cœur de Mgr Freppel, ancien député de Brest.

En août, l'infatigable vieillard conduisait un groupe de ses paroissiens à Pontmain et au mont Saint-Michel, et en septembre, il présidait le pèlerinage à Notre-Dame du Val, qu'il avait restauré en Trébabu.

Mais le grand événement de cette année 1921, celui qui mettait le comble à la tendresse que le curé avait toujours eue pour les pauvres et les malheureux, fut l'installation à Brest des Petites Sœurs de l'Assomption. A la fin de la guerre, les Dames de l'Oratoire avaient dû quitter leur établissement de la rue du Château. Aussitôt le curé pensa à y mettre les Petites Sœurs de l'Assomption. « Ces admirables Petites Sœurs, écrit-il, que la population ouvrière de Paris vénère et qu'elle a maintenues aux jours de douloureuse mémoire des expulsions. Ces Sœurs se font les servantes des malades, les domestiques des réduits, où la charité les appelle, les mères des petits enfants abandonnés. »

Mais hélas ! il n'a pas d'argent et la vie est bien chère, si chère que, ne pouvant plus payer tous les hommes de service à l'église et tous les enfants de chœur, il se voit obligé de restreindre la pompe de ses cérémonies religieuses. Tout ce qu'il peut faire, c'est de préparer pour les Sœurs la maison de la rue du Château. « Mais cette maison est vide, dit le curé ; sans doute les Petites Sœurs m'écrivent : « Donnez à chacune de nous un lit et une chaise et nous vous en remercierons. » Et elles ne réclament rien pour leurs services ; c'est de l'héroïsme dans la charité. Mais je croirais commettre une faute en acceptant les services des Petites Sœurs sans leur assurer le nécessaire... » Ce nécessaire, c'est à ses paroissiens qu'il le demande. « On m'a dit que vous êtes heureux de l'initiative que j'ai prise, que vous applaudissez à la pensée que j'ai eue d'appeler à Brest les Petites Sœurs Assomptionnistes et que vous saluerez la joie dans l'âme l'arrivée parmi vous de ces femmes admirables. Vous allez prouver par votre générosité que ces sentiments sont bien au fond de votre cœur. Une aumône, s'il vous

plaît ; je vous la demande au nom des pauvres et des malades. » Les aumônes vinrent et, le lundi 21 novembre, cinq Petites Sœurs débarquaient à Brest par le premier train venant de Paris. Un groupe de paroissiens les accueillait et les conduisit aussitôt à l'église Saint-Louis. Là une messe leur était dite par un Assomptionniste, qui, par une heureuse coïncidence, était de passage à Brest. Après la messe, le curé bénit les religieuses et les confia à de généreuses bienfaitrices pour les conduire à l'ancien Oratoire devenu la maison de Notre-Dame Auxiliatrice. Le lendemain matin Mgr Roull disait la messe dans leur chapelle, remplie de bienfaitrices et de bienfaitrices. Une assistance plus nombreuse encore s'y pressait le soir pour un salut solennel et une allocution du curé.

Et le jour du Premier de l'an 1922, Mgr Roull disait à ses paroissiens : « L'année 1921 m'a apporté deux grandes joies : celle de la mission d'abord. Tous les pécheurs ne se sont pas convertis. Il y en a qui sont restés insensibles à l'appel divin. Mais beaucoup d'âmes n'ont pas résisté à la grâce et sont rentrées au bercail. Bénissons Dieu de nouveau de cet heureux résultat... Enfin j'ai pu installer au n° 36 bis de la rue du Château les Petites Sœurs de l'Assomption ; elles sont déjà à l'ouvrage et se font bénir par la population. Ce sera peut-être ma dernière œuvre dans cette paroisse de Saint-Louis à laquelle mon cœur est attaché. Ce n'est pas que je refuse le travail. Volontiers je répèterais avec saint Martin « mon Dieu, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail. »... Ce que je dois désirer avant tout, c'est de faire la volonté de Dieu... »

Cette année 1922 amène le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de son Bulletin paroissial, ce sont, dit le curé, les « noces d'argent » de l'*Echo paroissial*. Et Mgr Roull revient avec une certaine mélancolie sur les origines du journal.

« M. le curé de Saint-Louis, écrit-il, et l'un de ses vicaires, M. Corre, aujour-

d'hui recteur d'Audierne, avaient pris l'initiative de cette œuvre paroissiale. Autour d'eux, ils trouvèrent peu d'encouragements. Mgr Valleur, évêque de Quimper, donna une entière et cordiale approbation à l'entreprise. Cela suffit aux deux prêtres pour assurer leur confiance. Et l'œuvre a pris de suite de la vigueur, a même gagné la sympathie du clergé et a marqué dans le mouvement religieux à Brest... Quand M. l'abbé Corre a quitté la paroisse, M. le curé a demandé le concours de quelques amis, mais il a assumé sur lui la plus grande partie du travail... »

Mais les mauvais jours semblent venus, la cherté de vie a diminué le nombre des abonnés, le prix du journal, quatre fois plus élevé qu'avant la guerre, a fait baisser sensiblement la vente au numéro, « la somme à fournir tous les mois pour l'impression a quadruplé ». Le curé souffre d'être obligé et de faire appel à la charité en faisant quêter dans son église pour son journal, et de mettre de temps à autre cet avis dans le journal : « *L'Echo paroissial* ne paraîtra pas la semaine prochaine. » Par ailleurs, les tarifs paroissiaux n'ont pas suivi le rythme de l'ascension du coût de la vie, et le curé se voit dans l'obligation de diminuer le personnel laïque attaché au service de l'église ; le bon abbé Léchevin s'ingénie bien à suppléer ici et là ; mais s'il multiplie ses services, il ne peut se multiplier lui-même et un aspect de grève semble parfois régner dans les sacristies haute et basse ; le regard scrutateur du curé se voile alors d'une certaine tristesse. Les forces physiques du vieillard de 79 ans diminuent à leur tour ; le dos se courbe, la voix n'a plus cette clarté qui la faisait porter jusqu'aux coins les plus reculés de l'église ; sa mémoire, comme une vieille plaque photographique usée semble réfractaire aux impressions nouvelles, cependant qu'elle exhume au grand charme de son entourage tout un monde fossile.

Le « sacrifice du soir » est commencé, ce sacrifice qui abaisse le corps et élève tant l'âme ! Se fait-il illusion ou bien

veut-il goûter en lui-même toute l'amertume du sacrifice, on ne le sait, car pas une plainte ne sort des lèvres du vieillard, qui parle et agit en 1922, 1923 et 1924, comme il avait parlé et agi jusque là. Le 31 janvier 1922, au service funèbre célébré à la mémoire du Pape Benoît XV, Mgr Roull fait une allocution touchante: c'est l'occasion pour lui, en prenant la défense du Pape de la guerre, de montrer sa dévotion de tous jours pour le Vicaire de Jésus-Christ. Au mois de mars, il procède à l'installation de M. Calvez comme curé de Lesneven. En juin, il revient à Lesneven bénir le monument aux morts de la guerre. En juillet, il accompagne les pèlerins de sa paroisse à Lourdes, y porte l'ostensoir à la procession du Saint-Sacrement et prêche à la grand'messe du jeudi. Il préside à toutes les distributions de prix des écoles de sa paroisse, comme il l'a toujours fait. Le 2 juillet, il prêche aux « noces d'or » du chanoine Le Jacq, curé de Crozon, qui a été son collègue jadis au collège de Lesneven. Le 16 juillet, il préside un festival de gymnastique à Saint-Renan. En août, il préside la réunion des anciens élèves de son collège Saint-Louis. En septembre, il conduit de ses paroissiens à son cher pèlerinage de Pontmain. En octobre, il préside la mission de Tréhabu et prêche à la messe de rentrée des tribunaux. En janvier 1923, la mort de M. Castel, son sacristain depuis 1893, affecta beaucoup le curé. « C'était, dit-il, un employé modèle, toujours à son devoir. L'église Saint-Louis était son église. Il avait d'elle un soin jaloux. Il la voulait propre et belle. Très entendu en décorations, il aimait à la parer magnifiquement pour les jours de fête. »

Cependant, en 1924, cette activité, presque fébrile, diminue; Mgr Roull va cependant à Lourdes encore et y prêche, mais le plus souvent, dans les cérémonies qu'il préside, il demande à d'autres de faire l'allocution. Ainsi sa chère Communauté des Petites Sœurs de l'Assomption célèbre le 30 juillet de cette année le centenaire de la naissance de la fondatrice de l'Ordre. Mgr Roull est

présent à la fête, mais c'est le chanoine Cardaliaguet qui prêche. « Monseigneur, lui dit-il au début de son allocution, une petite fille, ces jours derniers, revenait du Port-de-Commerce, heureuse de porter à son père malade les pauvres restes obtenus de la charité des marins; et comme un prêtre lui témoignait de l'intérêt, soudain les yeux purs de l'enfant brillèrent, elle regarda toute confiante le passant, et lui demanda: « Est-ce que c'est vous M. l'abbé Roull? On dit qu'il est très bon pour les pauvres! » Monseigneur, si les pauvres et les souffrants de Brest, qui vous doivent tant et qui le savent, oublieraient d'affirmer leur reconnaissance, les pierres mêmes de cette maison prendraient une voix et parleraient. Car c'est à vous, à votre amour du pauvre, à vos démarches de huit années, que tant de familles sont redevables de la consolation, du soulagement, des lumières de la foi peut-être, que les Petites Sœurs de l'Assomption ont prodigués à leurs foyers... » Le 19 octobre, Mgr Roull est invité à bénir la croix du cimetière de sa paroisse natale, Landerneau; il composa le discours mais le fit lire par le curé, M. Corre.

Malgré cet affaiblissement qu'il est ainsi obligé d'avouer, Mgr Roull élabore des projets. Lors de la consécration de l'église de Kerbonne, il avait annoncé son projet de faire consacrer son église Saint-Louis qui, bien que vieille de deux cents ans, n'avait pas encore reçu l'onction du saint chrême. Il rappelle ce projet à ses paroissiens dans son allocution du 1^{er} janvier 1925; « l'année 1925 sera marquée pour vous de grandes grâces: c'est l'année sainte, où s'ouvre le jubilé; je vous en parlerai bientôt. Dans le courant de cette même année, l'église Saint-Louis recevra les honneurs de la Consécration, et peut-être encore cette année-ci, l'ancien vicaire de notre paroisse, l'abbé Claude Laporte, sera-t-il placé sur les autels... Je fais exécuter des travaux dans votre église en vue de ces fêtes. Je voudrais que notre église fut belle pour la circonstance. Aidez-moi à réaliser mes projets qui exigent de grosses dépenses et coûteront au moins cent

mille francs. En retour de votre générosité, je vous bénis bien paternellement. » Il procède à l'installation d'un de ses anciens élèves, l'abbé Le Vasseur, à la cure de Lambézellec. En février 1925, un de ses collaborateurs de vingt et une années, l'abbé Guerneur, est nommé recteur de Kerbonne. « Prêtre intelligent et zélé, écrit de lui Mgr Roull, il a fait du bien dans notre paroisse. D'esprit conciliant, il a vite gagné la confiance, l'estime et l'affection des fidèles... Il dirigeait à merveille la Congrégation paroissiale des Enfants de Marie et l'Œuvre des Servantes, à laquelle il assura une maison où elles pourraient se retirer pour se reposer. » Le 22 février, le bon curé installait son ancien vicaire et d'une voix bien affaiblie prononçait l'allocution d'usage. C'était la dernière cérémonie de ce genre qu'il

devait présider. Le 5 juillet, malgré son grand âge, Mgr Roull assistait à Rennes à la clôture du cinquième Congrès eucharistique national, et la photographie le montre dans la longue et interminable procession qui part de la cathédrale.

Hélas! le samedi 1^{er} août, l'abbé Léchevin circulant dans l'église le soir vers sept heures, entend du bruit dans le confessionnal de Mgr Roull. Il s'y rend et y aperçoit le prélat qui ne peut en sortir seul, une attaque de paralysie venant d'immobiliser ses jambes. Il le conduit péniblement à la sacristie et fait venir une voiture pour le mener au presbytère. Les médecins appelés déclarent que son état n'est pas de nature à inspirer de sérieuses inquiétudes. Mais la vie active du curé était finie; il était tombé à son poste de prêtre, au confessionnal!

CHAPITRE XXVIII

Les dernières années, la mort

L'attaque de paralysie du 1^{er} août était la troisième qui frappait Mgr Roull. Des deux autres crises, avec un peu de repos, il s'en était tiré. Celle-ci était plus grave, à la vérité; mais pourquoi n'en sortirait-il pas avec un repos plus prolongé? Et, comme les facultés intellectuelles n'avaient pas été touchées, le bon curé, loin d'être abattu, conservait l'espoir de guérir. Pour vérifier l'état des muscles du visage, le docteur Quédec, le jour même de la crise, demandait au prélat de faire le mouvement de bouche qui produit le sifflement; il ne réussissait pas. « N'en tirez aucune conclusion, Docteur, lui dit alors souriant Mgr Roull, car je n'ai jamais pu réussir à siffler! » Mais hélas! les semaines avaient beau se succéder, elles n'apportaient aucune amélioration dans l'état de mobilité de la jambe droite. Le curé sentit alors que le bien des âmes pouvait souffrir de son inaction et il pria l'Evêque de lui accorder un coadjuteur. Le 2 novembre 1925,

Mgr Duparc nommait avec le titre de vicaire coadjuteur de Saint-Louis le chanoine Moënnier, supérieur du collège de Lesneven. On pouvait s'attendre à ce que, dégagé maintenant des soucis de l'administration, entouré de soins dévoués de la part de son coadjuteur, son ancien élève, Mgr Roull eût vu sa santé physique s'améliorer et voici qu'à la fin de décembre une congestion pulmonaire mit ses jours en danger. Immédiatement il demanda lui-même l'Extrême-Onction, et c'est en présence de tous ses vicaires qu'il reçut ce sacrement en janvier 1926 de la main de M. Moënnier. Quelques jours après, le danger disparut. Quand les beaux jours vinrent, il reprit un peu de force. Un des privilèges attachés à sa dignité de protonotaire apostolique était l'autel personnel. Dans le presbytère, une chambre, attenante à sa chambre à coucher, avait été disposée en chapelle. Dès le mois de mars, il put y célébrer chaque jour la messe. Sa messe

quotidienne fut désormais sa grande consolation, car elle lui permettait encore de poursuivre sa carrière pastorale. Comme lui dira Mgr Duparc, le jour de ses noces de diamant, « prier, c'est encore servir, et la prière est toujours la plus efficace des forces. Autrefois Moïse priait sur la montagne, tandis qu'Israël combattait dans la plaine; et l'Esprit Saint nous assure que c'est la prière de Moïse qui détermina la victoire. » En été, Mgr Roull put quitter sa chambre, soit pour faire quelques promenades en voiture, soit pour circuler à pied même, mais appuyé sur un bras complaisant, dans les allées du jardin des Sœurs de « l'Impératrice ». Au milieu des inévitables tristesses de cette vie diminuée, il eut quelques rayons de soleil. Le 17 octobre 1926, le Pape Pie XI déclarait bienheureux les Martyrs de Septembre, parmi lesquels se trouvait Claude Laporte, ancien vicaire de Saint-Louis. Il s'était intéressé vivement à sa cause et y avait fait travailler et M. Jourdan de la Passardière et l'abbé Saluden. La béatification de Claude Laporte était son œuvre et quand M. Saluden vint lui en annoncer la nouvelle, il l'embrassa en pleurant. « Je suis heureux, lui dit-il; je ne demanderai pas au cher Bienheureux de me rendre la santé, mais seulement de prolonger assez ma pauvre vie pour que je puisse assister à l'église Saint-Louis à sa glorification, voir mon église consacrée et célébrer mes noces de diamant. » Le Bienheureux Claude Laporte devait exaucer tous les vœux de son curé. Le mardi 9 novembre 1926, Mgr Roull était au chœur de son église assistant à la consécration de son église par Mgr Duparc. Au repas qui suivit la cérémonie, le curé prit la parole. Il remercia l'Evêque d'avoir réalisé un de ses rêves de curé en consacrant son église et de lui avoir donné comme coadjuteur le chanoine Moënnier, qui était élève au collège de Lesneven, quand il quitta cet établissement pour devenir curé de Saint-Louis. « Je l'ai reçu, dit-il, avec plaisir et avec confiance. » « Dans quelques mois, ajouta-t-il, si le bon Dieu veut bien me prêter vie, je célébrerai mes noces

de diamant. Vous me ferez, n'est-ce pas, Monseigneur, le grand honneur et la grande joie de venir présider cette fête? » Le bon Evêque le lui promit.

Le vendredi 25 janvier 1927 un Triumphant solennel commença, à Saint-Louis, en l'honneur du Bienheureux Claude Laporte. Pendant trois jours, la chaire fut occupée par le chanoine Le Garrec, doyen du Chapitre de Vannes, il y développa, en trois fresques historiques, l'arrestation, le massacre et l'apothéose des martyrs déclarés Bienheureux. L'église était magnifiquement ornée. Au-dessus du maître-autel, on avait disposé une copie du tableau qui, à Rome même, au jour de la Béatification, était encadré dans la gloire du Bernin; de chaque côté deux transparents montraient deux stations du calvaire de Claude Laporte, l'oratoire du jardin et l'église des Carmes à Paris, tableau et transparents dus au talent de l'abbé Gaudiche, aumônier des Pupilles de la Marine. Le dimanche, Mgr Duparc chanta pontificalement la Messe du Bienheureux Claude Laporte et de ses compagnons. Pendant ces trois jours, les fidèles remplirent littéralement la vaste église Saint-Louis.

Le 11 août 1927, Mgr Roull atteignait le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

M. Moënnier se dépensa beaucoup pour préparer la fête qui devait célébrer les noces de diamant de Mgr Roull. La santé du prélat se maintenait, mais les forces avaient beaucoup diminué; il y avait à craindre les fatigues d'une grande messe. On décida donc de faire chanter en présence du jubilaire une messe d'action de grâces. La fête eut lieu le 15 août. L'église avait reçu la décoration, brillante et sobre, qui convenait: dans le sanctuaire des cartouches relevaient les dates importantes de la vie de Mgr Roull, celles de son baptême, de son sacerdoce, de sa nomination comme curé.

L'Evêque assistait au trône, un nombreux clergé se pressait dans le chœur; on y remarquait le vicaire général, M. Joncour, ancien vicaire de Mgr Roull, les archiprêtres du diocèse, MM. Calvez, Guérmeur, ses anciens vicaires, etc... La

messe fut chantée par M. le curé de la paroisse natale de Mgr Roull, le chanoine Corre, assisté de MM. Le Pape et Saluden, comme diacre et sous-diacre.

La maîtrise, sous la direction de l'abbé Néildé chanta la *Missa brevis* à 4 voix de Palestrina, M. Guillermit était aux grandes orgues. A l'Evangile, Mgr Duparc monta en chaire. « ... Rendez grâce à Dieu, cher Monseigneur, dit-il, du grand âge qu'il vous accorde. Un de vos frères en prélature, qui vécut quatre-vingt-dix ans, Mgr Baunard, a écrit quand il avait votre âge, ces réflexions émouvantes: « Si la vie est un bienfait, la vieillesse est un privilège »... Don rare et don précieux! mes frères; car si « le temps est de la monnaie... quel trésor que la vieillesse, riche de l'accumulation des années terrestres dont elle peut faire le prix des années éternelles! Quatre-vingt-quatre ans! plus de trente mille jours et nuits, aux soins maternels de la Providence! » Il énumère alors les nombreuses fois où il a distribué les sacrements qui engendrent ou raniment la vie divine dans les âmes. « Et puis, ce qui surpasse tout, chaque matin depuis soixante ans, vous avez repris en mains le calice de votre première messe. Chaque matin vous avez renouvelé votre premier miracle et semé les mêmes bienfaits, vivifiant l'Eglise de la terre, soulageant le Purgatoire, et glorifiant le Dieu du ciel... Un vieux soldat du Christ disait: « Si mon épée s'est usée, c'est à votre service. » Votre curé, mes frères, pourrait reprendre ce mot célèbre... » A l'Eglise Saint-Louis, les chaises manquèrent; c'est dire assez l'affluence des fidèles.

Les vœux du curé exprimés au Bienheureux Claude Laporte étaient exaucés, l'heure du *Nunc dimittis* pouvait sonner. Néanmoins la santé du curé se maintint jusqu'au jour de Noël 1927. La nuit de cette fête, il célébra même une des trois messes, mais dans la journée un mal de ventre mystérieux se déclara. Malgré ses douleurs, il tint encore à célébrer la messe pendant quelques jours. Le matin du 1^{er} janvier 1928, il dit encore la messe; ce fut la dernière.

Le mal d'entrailles s'aggrava. Mgr Roull réclama les derniers Sacrements, que M. Moënnier lui administra en présence de ses vicaires et des membres de sa famille. Le vendredi matin 13 janvier, il reçut encore une fois la sainte Communion et, la nuit suivante, il s'éteignait tout doucement, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans et cinq mois.

Avant que le glas funèbre du matin ait pu annoncer la mort, la nouvelle circulait dans les rues de Brest, apportée par le journal « La Dépêche » qui saluait respectueusement le vénéré défunt. Le cadavre fut exposé dans le salon du presbytère et ce fut jusqu'au lundi un défilé ininterrompu de fidèles de toutes conditions; les pauvres étaient les plus nombreux, Mgr Roull les avait tant aimés, ils le savaient. Ah! si l'enterrement avait eu lieu le dimanche, disaient-ils, comme nous aurions été nombreux, mais il faut gagner son pain. Et l'on voyait de vieux loups de mer venir devant le cadavre, rectifier la position et saluer militairement le défunt. De pauvres femmes apportaient des fleurs, mais les fleurs ne conviennent pas aux prêtres qui, dit Mgr Duparc « ont pour linceul l'ornement de leur messe et cet ornement n'est pas encore celui qui symbolise la gloire; il est violet. C'est un symbole de deuil, comme il convient à l'homme pécheur. Même quand nous mourons saintement, nous pouvons avoir besoin d'expiation. » (Oraison funèbre prononcée par Mgr Duparc). Voyant rejeter leurs bouquets, ces pauvres femmes s'ingéniaient alors à glisser furtivement sous l'aube du prélat un petit bouquet de violettes, fleurs de prix à cette époque de l'année.

Les obsèques eurent lieu le lundi matin 16 janvier; elles furent une manifestation splendide de piété et de gratitude populaire. La levée du corps est faite par Mgr Duparc, assisté de M. Cogneau, vicaire général, et de M. Le Roy, chanoine du Chapitre. Plus de soixante prêtres en surplis, une quarantaine de curés, trente chanoines suivent les délégations des écoles libres et

des Patronages. Les cordons du poêle sont portés par MM. de la Monneraye, de Béchon, Vaillant et Barué. Dans le deuil avec la famille viennent les chanoines Joncour, vicaire général, et Moënner, administrateur de la paroisse, ainsi que les vicaires. L'église est ornée de tentures noires, la lice funèbre court à toutes les galeries; les dates 1843 et 1928 sont portées sur des cartouches aux piliers du chœur. Les grands candélabres voilés de crêpe, les cires et les ampoules électriques aux feux discrets, les plantes vertes, symbole d'immortalité, des milliers de paroissiens se pressent dans l'église où des centaines ne peuvent pénétrer, tout cela dit le deuil des cœurs. Aux premiers rangs de l'assistance, on voit le vice-amiral Le Vasseur, préfet maritime, M. Pontana, sous-préfet, les contre-amiraux Audouart et Morris, les ingénieurs généraux Gutard et Raclot, le commissaire général Mimaud, les amiraux Exelmans, Mottet, Lequerré, le général Halna du Frétay, le contrôleur général Moign, le député Trémintin. M. de la Broise, président du Tribunal, M. Guilmard, procureur de la République, MM. Le Frapper et Corre, de la Chambre de Commerce, M. Rieumajou, proviseur du Lycée, M. Calloch, président de l'Armoricaine, M. Raillart, M. Nicolas, di-

recteur de la maison Worms, les colonels Le Moigne et Bérubé, les capitaines de vaisseau Nielly et Jourdan de la Passardière, les capitaines de frégate Marie et Bongrain, le médecin-chef Avérous, le pharmacien-chef Saint-Sernin, le commissaire en chef de Rochebrune, etc... La messe est chantée par le vicaire général, M. Joncour, assisté de MM. Calvez et Guermeur. A l'Evangile, Mgr Duparc fait en chaire l'éloge du défunt. « Je ne parlerai, dit l'Evêque, que du Père des âmes. C'est lui seul que votre cœur accompagne ce matin dans son église devenue trop petite. L'hommage que lui rendent les autorités du pays aussi bien que les fidèles de toutes les classes de la société s'adresse au Pasteur de la paroisse, qui n'a cherché que la gloire de Dieu par le salut des âmes et par les services rendus à ses ouailles... » Après la messe, l'Evêque donna l'absoute et un immense cortège remonta par la Place de la Liberté et la rue de Paris vers la route de Landerneau, une quadruple haie de spectateurs l'encadrant jusqu'au bout. A Landerneau, après-midi, la dernière cérémonie fut célébrée à l'église Saint-Houardon, puis le corps de Mgr Roull, dirigé vers le cimetière, fut enterré près de celui de sa mère.

CHAPITRE XXIX

« In memoriam ! »

Les obsèques de Mgr Roull furent une manifestation splendide de piété et de gratitude populaire. Les autorités maritimes, que le curé avait su réunir si souvent dans son église, suivirent son cercueil. Le gouvernement lui-même s'y était fait représenter par le sous-préfet, M. Pontana. L'Université y avait délégué M. Rieumajou, proviseur du Lycée, et celui-ci, à l'issue de la cérémonie, vint, au nom du Recteur de l'Académie de Rennes, exprimer à M. Moënner les

condoléances de cette Université. La Municipalité elle-même tint à s'excuser de ne pouvoir y assister, probablement à cause de la goujaterie de ses principes en matière d'obsèques religieuses. L'Evêque vint présider la cérémonie, accompagné de tous ses vicaires généraux, des chanoines de son Chapitre et de tous ses archiprêtres. Bref, la mort de Mgr Roull sembla un deuil public.

« Je ne m'en étonne pas, disait Mgr Duparc dans l'oraison funèbre. Le pieux

prélat, pour lequel nous venons d'offrir le saint sacrifice de la messe, représente trente-cinq ans de la vie de Brest; années pendant lesquelles Mgr Roull, avant, pendant et après la guerre, n'a pas cessé de se dévouer pour son peuple, de soutenir le moral des familles, d'entretenir la confiance publique et de donner largement son concours à toutes les œuvres de miséricorde; années souvent remplies d'épreuves spéciales pour les catholiques et dont le tableau émouvant ne serait pas déplacé sur le cercueil de celui qui reçut, plus qu'aucun autre, le contre-coup des angoisses communes... »

Cette parole de l'Evêque nous a incité à faire de la biographie de Mgr Roull, pendant les trente-cinq années de son ministère paroissial, une chronique religieuse de la paroisse Saint-Louis, unissant la paroisse au pasteur qui l'a tant aimée et servie.

Tous les Brestois connaissaient ce prêtre de taille moyenne, toujours revêtu de sa donillette et qui, à pas menus, a tant circulé dans leurs rues. Sa figure anguleuse, au nez fortement arqué, était animée par un regard singulièrement aigu et pénétrant. Ce regard était tel que, devant le lit de parade où son cadavre fut exposé, plus d'un disait : « Avec ses yeux fermés, je ne le reconnais pas. » Sa parole était douce et onctueuse, son abord facile et amène. Sous ces apparences veloutées, c'était une volonté et une volonté de fer. *L'Echo paroissial*, dans l'article nécrologique du 29 janvier 1928, l'a bien dit. Il n'y a pas d'exemple que Mgr Roull ait renoncé à un dessein une fois arrêté. Il a pu céder au temps et aux circonstances, il a pu changer les moyens, il a pu attendre; jamais il n'a renoncé à atteindre le but et toujours il l'a atteint à son heure.

Aussi n'attachait-il pas de l'importance à un obstacle, quel qu'il fût, étant toujours certain de le tourner. Aussi encore ne s'irritait-il jamais. Volontiers il aurait affirmé : « Ma santé m'interdit les mouvements excessifs. » Mgr Roull était pourtant extrêmement sensible. Un oeil averti pouvait, à une crispation du visage, à un éclat du regard, deviner

qu'il sentait. Mais la volonté réprimait vite ce réflexe et imposait le calme. Son calme fut toujours un calme voulu. N'en concluons pas qu'il ne sût que plier. Nous l'avons vu, lors de l'expulsion des Sœurs de l'Hôpital maritime, relever l'outrage d'un magistrat. Dans une autre circonstance, pénible cette fois, il fut mis en demeure de révéler les noms et les actes des collaborateurs d'une œuvre qu'il dirigeait. Il donna les noms qui étaient publics. Les actes? Oh! ces Messieurs n'avaient absolument rien fait. Ou peut-être, oui, à la réflexion, M. X... avait attaché une épingle, ou essayé, et encore!... Mais de tout ce qu'on reprochait aux quasi-inculpés, le curé prenait toute la responsabilité; lui seul avait tout fait et sa conscience était aussi tranquille que pure.

Son Evêque, Mgr Duparc, le jour des obsèques, pouvait dire de lui : « Vous savez tous avec quelle dignité, au milieu de ses peines, il a toujours su sauvegarder les droits de Dieu sans refuser aux hommes les concessions que la conscience autorise. »

Mgr Roull pris toujours très haut l'honneur d'être curé de Saint-Louis. Il refusa, on le sait, le poste de vicaire général que Mgr Valleur lui offrit en 1894, avec l'agrément du Gouvernement. Comme le sous-préfet de Brest à l'époque s'étonnait de son refus, il lui répondit par une comparaison à la portée du magistrat : « Vicaire général, c'est conseiller de préfecture; curé de Saint-Louis, c'est sous-préfet. » En 1900, il fut présenté pour un siège épiscopal et il fut certainement appelé à la Direction des cultes. Que s'y est-il passé? Jamais le curé n'en a parlé. Cependant, à la date juste de cette entrevue, dans un numéro dominical de *La Croix*, Pierre l'Ermite raconta l'aventure « d'un curé d'une ville maritime de l'Ouest » appelé aux bureaux de cette Direction. A ce prêtre, présenté pour l'épiscopat, le Gouvernement demandait certains engagements. La conscience du curé se révolta devant ces exigences et il quitta brusquement les bureaux en disant : « Je refuse; la porte est trop basse et je suis trop

grand. » Est-ce réel ou dramatisé ? S'agit-il de M. Roull ? *Chi lo sa*. Plus tard il eut de l'ancien nonce qu'il avait jadis reçu à Saint-Louis une lettre le félicitant de son élévation à l'épiscopat ; Mgr Lorenzelli s'était trompé cette fois.

En revanche, son titre d'archiprêtre et plus tard la dignité de protonotaire apostolique que lui fit conférer Mgr Duparc, dignité qui comportait la soutane violette, la mitre et le titre de « Monseigneur », firent de lui, aux yeux de beaucoup de fidèles de Brest et des environs, un prêtre à juridiction plus étendue que celle d'un curé. Plus d'un profane s'y trompa et crut qu'aussi loin qu'il pouvait plaire à Mgr Roull d'étendre sa juridiction, il avait qualité pour donner valablement toutes dispenses ou prendre certaines décisions. Par charité, Mgr Roull n'en disconvenait pas, et il s'arrangeait tout bonnement pour concilier les exigences du Droit canonique avec les nécessités d'un ministère très chargé.

Si l'on ajoute à cette fermeté de volonté et à cette haute conscience de sa charge, sa manière insinuante, enveloppante, très digne cependant et jamais familière, on comprendra le succès qu'il obtint près des âmes. « C'est un don, mais c'est aussi une expérience à acquérir, de savoir discerner les âmes, les aborder, les pénétrer, les ramener à Dieu. Qui a possédé ce don à un plus haut degré que votre Pasteur ? disait l'Evêque le jour des obsèques. » Mgr Roull savait se contenter du minimum exigible qui parfois était le maximum possible. Selon une saine théologie, il professait que les sacrements sont faits pour les hommes et il en tirait les conséquences légitimes. Dans son ministère près des mourants, rien n'était capable de le rebuter, ni la fatigue, ni les rebuffades, ni les refus. Nous l'avons vu faire jusqu'à quinze visites près d'un malade pour essayer de le ramener à Dieu. Quinze fois il fut reçu comme s'il était médecin : « Docteur, je voudrais pouvoir dormir. » — « Ce n'est pas le médecin, mon ami, qui vient à vous, mais le prêtre, qui veut

sauver votre âme. » — Docteur, répondait obstinément le malade, je voudrais dormir. » A la seizième visite, le malade vaincu acceptait les sacrements. Un autre jour, il visitait un cordonnier malade. Celui-ci, les yeux obstinément fermés, ne prononce par un mot. « Vous êtes très fatigué aujourd'hui, mon ami, je revendrai demain, dit le curé. » Le lendemain même accueil. Le troisième jour, le curé parle au malade d'une paire de souliers qu'il a fait ressembler et qui prennent de l'eau. « Parbleu, dit le malade, votre cordonnier est un âne. » Cette question de souliers rompit la glace, et huit jours plus tard le cordonnier mourait muni, en toute réalité, des sacrements de l'Eglise. Un tenancier de music-hall est gravement malade. Bien des fois le curé a essayé de pénétrer près de lui ; des actrices l'ont arrêté. Il s'enquiert alors des dispositions du local où demeure son malade, de la situation de sa chambre. De bonne heure, un matin, à l'heure où il prévoit que les actrices, qui ont travaillé la nuit, dorment encore, il frappe à la maison du tenancier. Une bonne le reçoit : « Je viens voir Monsieur, dit-il, sa chambre est à gauche au second étage, inutile de déranger ces dames. » La bonne le laisse passer, convaincue par cette précision que la consigne de l'écartier est tombée. Et le malade le reçoit avec joie et reconnaissance. Quelque demi-heure plus tard, une femme, en cheveux et en colère, telle un furie, venait invectiver grossièrement le curé et le chasser, mais le malade avait été confessé et extrémisé.

« Les âmes les plus inaccessibles, a dit à son sujet Mgr Duparc, se sont laissées toucher (par lui). » Mais les âmes près desquelles son succès fut extraordinaire, ce furent celles des jeunes moribonds ; là, sa manière douce et affectueuse fut irrésistible. Un prêtre de Brest avait été appelé près d'un jeune homme que minait la tuberculose. Il avait multiplié ses visites, mais n'avait pu décider le malade à se confesser. Désespéré, il va conter son chagrin à Mgr Roull. « M. le curé, de grâce, allez vous-même voir

ce jeune homme, lui dit-il. » Mgr Roull va voir le malade et, à sa première visite, réussit à le confesser ; le lendemain, il lui portait la communion et lui administrait l'Extrême-Onction.

Nous avons entendu Mgr Roull se féliciter d'avoir inauguré son ministère sacerdotal au milieu des pauvres de l'Hospice de Landerneau, comme Pie IX l'avait fait à l'Hôpital de Tata-Giovanni, disait-il. Le jour de son installation comme curé de Saint-Louis, il rappelait encore ce fait, comme si l'amour des humbles et des pauvres était le premier article du programme qu'il fixait à sa tâche pastorale. « L'intelligence du pauvre » fut, en effet, la plus belle qualité de cette âme sacerdotale. Principal, par ses largesses, il a procuré beaucoup de prêtres à l'Eglise et aidé beaucoup d'étudiants à se créer une situation honorable. Curé, il a donné aux œuvres et aux pauvres tout ce qu'il possédait. Il avait une fortune en arrivant à Saint-Louis et l'Evêché a dû pourvoir à sa subsistance pendant la maladie de ses deux dernières années. Nulle épitaphe ne fut plus exacte que celle que M. Moënnier a fait inscrire sur la plaque érigée à sa mémoire dans l'Eglise Saint-Louis : « Il a passé en faisant le bien ». « Si le soncl du labeur quotidien le permettait, disait l'Evêque le jour des obsèques, il y aurait ici en ce moment plus de pauvres que de riches. » Il a donné au pauvre, quêté pour lui, dépensé pour lui son intelligence, son temps, cherchant une place pour celui-ci, recommandant celui-là. Combien de fois n'a-t-il pas gravi les escaliers raboteux, traversé les cours humides et grasses de la rue Kéravel et de ses venelles ? Aucune mansarde, aucun galetas ne l'a arrêté, et des poches de sa soutane aux boutons violets, que ne sortait-il pas ? bouteilles de vin fortifiant, chocolat, fruits, douceurs de toutes sortes. Il savait ménager la susceptible flerté du pauvre honteux en glissant adroitement sous la tasse ou le bougeoir de quoi acheter remèdes ou aliments. Les enfants venaient vers lui recevoir le signe de croix qu'il dessinait sur leur front et... aussi

les dragées qu'il avait toujours en réserve et que les parrains et marraines lui avaient offertes à la sacristie. Les paroissiennes, après un pèlerinage aimaient à offrir à leur curé en souvenir une statuette de la Vierge ou du Sacré-Cœur, un crucifix bénit ici ou là ; tous ces objets allaient ensuite, grâce au curé, jeter une note chrétienne dans des foyers laïcisés depuis longtemps parfois. Il donnait sans compter. Certes Mgr Roull, si habile sur d'autres terrains, fut plus d'une fois trompé sur celui de la charité. Ces abus ne décourageaient pas sa bienfaisance. « Jamais, disait-il, je ne cesserai d'aimer les pauvres sous prétexte qu'une fois ou l'autre j'aurai pu être trompé. » Des prêtres ont mérité le nom de Père des pauvres rien que pour avoir fondé dans leurs paroisses des conférences de Saint-Vincent de Paul. Mgr Roull mériterait ce titre rien que pour avoir établi dans sa paroisse l'œuvre des Petites Sœurs de l'Assomption. Celui qui écrit ces lignes et qui a l'honneur insigne d'être l'aumônier de ces Religieuses pourrait esquisser le tableau des bienfaits que leur œuvre procure aux humbles et aux pauvres, mais on le taxerait peut-être de partialité. En mai ou juin 1927, il y avait à la salle de « La Brestoise » une conférence, où l'orateur attaquait vivement les Congrégations. Un communiste, T..., présent, interrompit pour demander ce que c'était une Congrégation. « Les Bonnes Sœurs ! lui dit-on. » « Attaquez les Congrégations tant que vous voudrez, répond le communiste en accompagnant sa réponse d'un juron que nous ne pouvons reproduire, mais ne touchez pas aux Bonnes Sœurs, ou je vous casse la... » Le peuple de Paris jadis défendit ses Petites-Sœurs contre les agents de Combes, celui de Brest est prêt à en faire autant au besoin ; n'est-ce pas résumer d'un mot tout le bien que Mgr Roull a fait ne fut-ce qu'en établissant, rue du Château, cette œuvre incomparable ?

Le Psalmiste a dit : « Bienheureux celui qui s'est élevé jusqu'à la compréhension du pauvre et de l'indigent. » Mgr

Roull s'est élevé jusque là; qu'il repose en paix!

Le bon curé avait rêvé d'être inhumé dans son église. Il a dû renoncer à ce projet depuis que la Séparation avait fait donner la propriété des églises aux communes. L'Etat eût accédé à son désir,

mais une municipalité socialiste ne peut comprendre un sentiment si délicat. Les restes du curé de Saint-Louis reposent donc au cimetière de Landerneau, mais sur sa tombe on a écrit très justement :

« Il a aimé ses paroissiens jusqu'à la fin. »

BREST

Imprimerie de la Presse Libérale, 4, rue du Château.

1930